JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTAL DE LA SEMAINE 534,691

23ME ANNEE—No 7 MONTREAL, VENDREDI 9 NOVEMBRE 1906 14 PAGES—UN SOU

Rev. Ed. Paradis, ptre
Sauvegarde

VOYAGE D'UNE EXTREME IMPORTANCE

Comment nos hommes d'affaires apprécient les travaux entrepris et accomplis par le Département de la Marine pour améliorer la route du Saint-Laurent. — Discours de l'Hon. M. Brodeur.

Témoignages flatteurs et réciproques. — Le "Québec" en Cale-Sèche. — Le Steamer "Bavarian". — La drague "Galveston".—La Chambre de Commerce de Québec et le banc de Beaujeu.

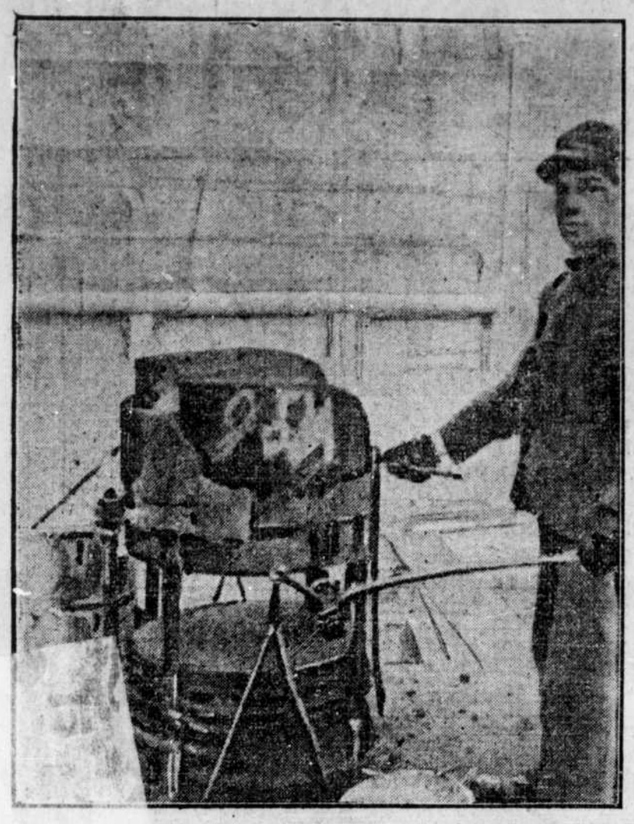

JEUNE GARCON MANIANT LE SOUFFLET D'UNE FORGE, SUR LE "QUEBEC."

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, — Les améliorations apportées à la route du Saint-Laurent par le gouvernement actuel vont faire de notre route fluviale une route sûre et magnifique qui va donner au développement de notre pays une poussée extraordinaire.

Telle est l'opinion générale des membres de la "Shipping Federation" qui ont fait, avec l'hon. M. Brodeur, à bord du "Lady Grey" le voyage d'inspection du fleuve dont "La Presse" a rapporté hier la première étape.

De la fin de cette première étape, nous avons omis certains détails très intéressants que nous rapporterons ici.

Nous voulons parler des discours qui furent prononcés mercredi soir, au dîner, à bord du "Lady Grey".

"Bavarian" échoué sur le rocher Whyte Rock, près de Saint-Thomas de Montmagny.

L'HON. M. BRODEUR

propose d'abord la santé de la "Shipping Federation", et remercia les membres de cette association de l'aide qu'ils lui donnaient en indiquant au département les améliorations à apporter à la navigation fluviale.

M. JAMES THOM,

président de la "Shipping Federation", répondit à cette santé: "Notre association, dit-il, est enthousiaste de l'ouvrage qui a été fait à la route fluviale durant la dernière saison. Nous savons que c'est grâce à l'énergie du ministre de la Marine que les travaux faits cette année ont donné tant de satisfaction. Nous sommes étonnés de voir tout ce qui a été fait récemment. Bien qu'en ayant reçu des rapports favorables de nos capitaines, ce que je vois dépasse de beaucoup mes attentes.

"Je ne peux remercier et féliciter assez M. Cowie, surintendant du chenal du Saint-Laurent, pour la grande énergie qu'il a déployée dans l'accomplissement de ces travaux. Au nom de la "Shipping Federation", dont je suis le président, ainsi qu'au nom de tout Montréal, je lui dis un sincère merci".

M. MATHEWSON,

président du "Board of Trade", de Montréal, dit que c'est la première fois depuis longtemps qu'il a l'occasion de descendre le Saint-Laurent durant le jour, et il ne se doutait pas de l'étendue des améliorations faites sur notre fleuve. Les vaisseaux passent maintenant dans un chemin parfaitement tracé, et il ne voit pas pourquoi les gros navires ne pourraient pas remonter le fleuve durant la nuit. Nous avons un exemple de la possibilité de cette chose par le steamer "Ottawan", de la ligne Dominion, qui nous est arrivé à Montréal plusieurs fois assez tard dans la nuit.

L'HON. M. BRODEUR ET QUELQUES EXCURSIONNISTES SUR LA DRAGUE "GALVESTON," A COTE DE M. BRODEUR, M. LE COLONEL GOUDREAU, SOUS-MINISTRE DE LA MARINE, ET M. P. W. COWIE, INGENIEUR EN CHARGE DU CHENAL ENTRE MONTREAL ET QUEBEC.

M. W. I. GEAR

a répété les éloges faits par ses collègues à l'adresse du ministre de la Marine et de ses officiers.

M. ANDREW A. ALLAN

a fait un éloge chaleureux de M. Cowie. Il ne connaît pas d'homme plus qualifié que M. Cowie pour avoir charge de travaux aussi importants.

Parlant de la Commission du Havre de Montréal, il exprime l'espoir que, dans un avenir rapproché, la Commission sera nommée. Il insiste aussi sur l'importance qu'il y a de terminer le plus tôt possible les hangars permanents.

M. D. CAMPBELL,

dans un très joli discours, endosse complètement ce qui a été dit précédemment par ses confrères. Il propose la santé du colonel Gourdeau, de MM. Cowie, Boucher et Spain, ces quatre actifs lieutenants de l'hon. M. Brodeur. Il dit que le gouvernement a beaucoup de chance d'avoir le concours d'officiers aussi compétents.

LE COLONEL GOURDEAU

a répondu en disant combien il était heureux de travailler sous un ministre aussi dévoué à son département que l'est l'hon. M. Brodeur.

M. James Thorn a ensuite proposé la santé de

L'HON. M. BRODEUR

Le ministre de la Marine s'est levé au milieu des applaudissements. Il assure les membres de la "Shipping Federation" que les travaux entrepris en vue d'améliorer la navigation fluviale sont loin d'être terminés. Il se propose encore beaucoup d'autres améliorations. Il remercie tous les excursionnistes de l'honneur qu'ils lui ont fait en acceptant son invitation, et il se dit très flatté des bonnes paroles que l'on a dites à son adresse.

Cela l'encourage à continuer la tâche

A suivre sur la page 11

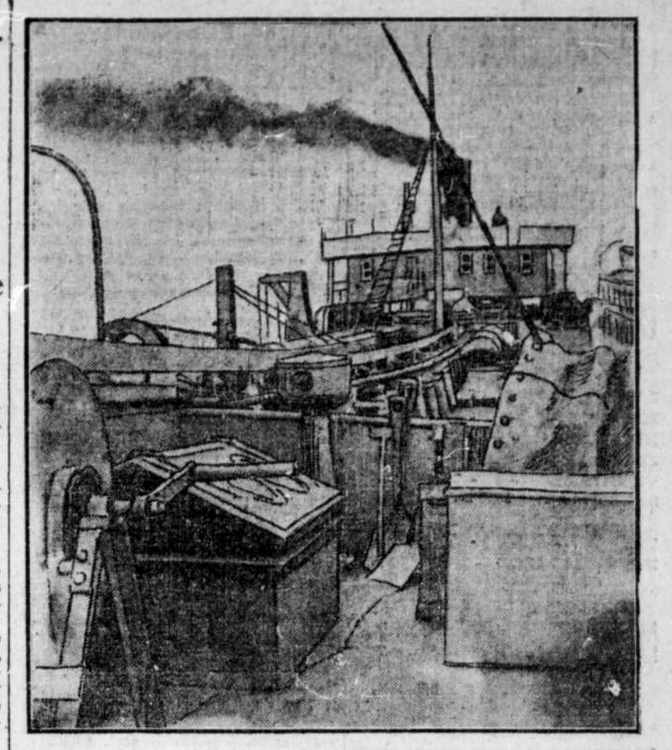

L'ARRIERE DE LA DRAGUE "GALVESTON."

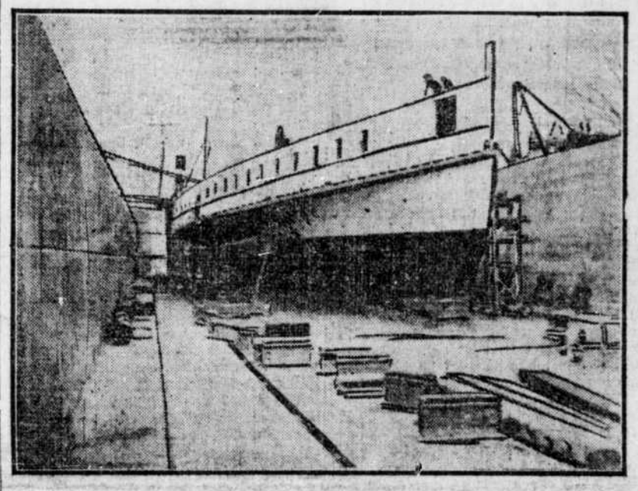

LE VAPEUR "QUEBEC", DE LA COMPAGNIE RICHELIEU, QUE L'ON RECONSTRUIT ENTIEREMENT DANS LA CALE-SECHE DE SAINT-JOSEPH DE LEVIS.

VOYAGE DE M. T. ROOSEVELT

Le président de la grande République Américaine est parti pour Panama hier après-midi avec Madame Roosevelt.

Washington, 9 — Théodore Roosevelt est parti hier pour aller au canal de Panama. Il s'est embarqué à bord du "Mayflower" à l'arsenal maritime.

"Je vais voir comment se porte la rigole", dit Roosevelt en partant.

Le président est accompagné de Mme Roosevelt, du médecin, le Dr Rixey, et d'un secrétaire, M. Latta.

Le "Mayflower" conduira le président et ses compagnons jusqu'à Wolftrap Light, à l'embouchure de la rivière Rappahannock, baie de Chesapeake, où les voyageurs seront transférés à bord du cuirassé "Louisiana".

Le "Louisiana" sera escorté, tout le long du voyage par les croiseurs-cuirassés "Tennessee" et "Washington". Le lieutenant Frank Evans utilisera un appareil de télégraphie sans fil pour tenir le président en communication avec la Maison Blanche.

Roosevelt passera quatre jours sur l'isthme. Il arrivera jeudi, le 15 novembre à Colon, où le président Amador ira lui souhaiter la bienvenue. Le président Shuntz et les autres officiers du Canal iront le rencontrer à Panama et à Marsador.

Une grande partie de cette journee sera passée à La Boca et à Ancon. Le train traversera l'isthme lentement afin de permettre au président d'admirer le paysage et de faire un examen des travaux.

A la Boca, le président visitera le terminus du vieux canal français et du chemin de fer de Panama. Il visitera ensuite les îles voisines, où on lui montrera le terminus du canal à eau profonde dans le Pacifique. Dans l'après-midi, le président sera l'objet d'une réception à Ancon. Ce sera jour de fête

Le président Roosevelt, qui vient de quitter Washington, pour aller surveiller les travaux au Canal de Panama.

pour la ville, qui sera décorée et illuminée dans la soirée.

Le président reprendra le "Louisiana" dimanche pour San Juan, Porto Rico, où le navire doit arriver jeudi matin, 22 novembre. De grands préparatifs sont faits à San Juan pour recevoir le président.

Le retour se fera le 23. Le président est attendu le 27.

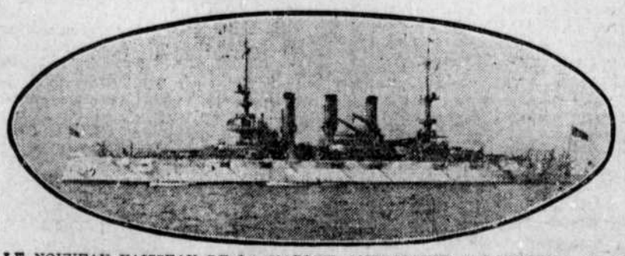

LE NOUVEAU VAISSEAU DE LA MARINE AMERICAINE "LOUISIANA," A BORD DUQUEL LE PRESIDENT ROOSEVELT FAIT SON VOYAGE A PANAMA.

LES INSTITUTIONS BILINGUES

Nos confrères de Toronto, annoncent que, à la suite d'une conférence entre les inspecteurs d'Ecoles de Toronto et le ministre de l'Education, Dr Pyne, il aurait été résolu de demander aux instituteurs bilingues des écoles sur la rive Ouest de l'Ottawa, qui ont des certificats de compétence de Québec, de se procurer aussi des certificats de compétence d'Ontario. On leur donnerait, naturellement, le temps raisonnable pour cela.

MAISON DE JEU

Siméon Beauchamp, coupable d'avoir tenu une maison de jeu au coin de la rue Sainte-Catherine et de la rue Amherst, a été condamné hier à $40.00 d'amende ou un mois de prison et les frais, par le juge Choquet. Beauchamp recevait des jeunes gens qui avaient formé une sorte de club, et on jouait aux cartes avec une espèce de cagnotte. Le juge a déclaré que la culpabilité de la personne qui donne à jouer chez elle ne saurait être mise en doute, quand il y a un bénéfice, aussi minime qu'il soit.

LES ECOLES PUBLIQUES

Ce que pense un rédacteur du "New York World"

AUX ETATS-UNIS

Un article significatif de MM. Paul et Victor Marguerite, sur ces institutions

EN FRANCE

Dans un long article sur "ce qu'on enseigne dans les écoles publiques", un rédacteur du "New York World" explique que les élèves qui sortent des "Public Schools" de la grande cité américaine, sont loin d'être tous bien formés "aux affaires". Sur cinq mille positions qui attendent des titulaires, et alors que cinquante mille jeunes gens et jeunes filles sollicitent ces positions, personne n'est accepté, parce que les candidats ne peuvent ni épeler ni additionner (not spell or add correctly) correctement. C'est vraiment renversant. De plus au cours de cet article, on raconte qu'un gérant d'une maison importante, découragé par les lettres reçues des gradués des écoles publiques, alors qu'il se trouvait en besoin de 200 jeunes gens et jeunes filles pour des positions de $5.00 à $7.00 au début, s'avisa d'aller en demander au Père Spellman, directeur des Ecoles paroissiales de Saint-Joseph (Sixth Avenue, place Waverley). Or, déjà tous les gradués des écoles catholiques de juin 1896 étaient placés et tous ceux de juin 1907 étaient retenus par des hommes d'affaires de Wall Street. Je ne suis pas catholique, disait ce "manager", mais j'ai confiance dans le vieux système — The old fashionned system — des écoles paroissiales.

D'un autre côté, la dépêche de Toulouse, journal anticlérical bien connu, publie (4 septembre 1906) un article signé Paul et Victor Marguerite où nous lisons cet aveu significatif: "Alors que notre enseignement d'Etat n'aboutissait qu'à gorger de fonctionnaires les administrations publiques, et à jeter sur le pavé une foule toujours grossissante de ratés, incapables de faire leur vie, alors que notre enseignement d'Etat, par l'irrémédiable fausseté de ses méthodes, par ses écrasantes mnémotechnies (art d'aider la mémoire), tuait, et continue, hélas! à tuer dans les jeunes Français tous les dons d'énergie, de réflexion, de volonté sans lesquels un peuple bien vite descend la pente: l'enseignement congréganiste, plus zélé, plus individuel, armait mieux ses élèves pour la lutte de la vie, les aiguillait vers les carrières où le travail personnel et l'effort intelligent, et non pas les maigres appointements mensuels qu'on touche aux guichets nationaux, nourrissent leur homme".

Comment ne pas s'étonner alors qu'on fasse une guerre si acharnée à l'enseignement congréganiste en France!

NONAGENAIRE QUI S'ETEINT

Mme Zéphirin Bouchard, née Gravel, vient de mourir à Napierville,

A 95 ANS

Cette femme vigoureuse, douée d'une heureuse mémoire, rappelait les évènements de 1837.

SES FUNERAILLES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Napierville, 9 — Nous venons de perdre en la personne de Mme Zéphirin Bouchard, née (Marie-Rose) Gravel, un des membres les plus âgés de la paroisse.

Mme Bouchard est morte à l'âge de 95 ans.

Avant sa dernière maladie qui, depuis quelques semaines, la tenait paralysée sur son lit de douleurs, elle portait gaiement et vaillamment ses 95 ans, voyant seule aux soins de sa maison et allant, chaque matin, à l'église paroissiale.

Comme elle a vécu, elle s'est éteinte, sans bruit, emportant dans la tombe

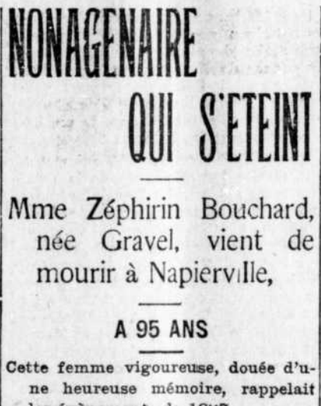

Mme Z. Bouchard, de Napierville, qui vient de mourir à 95 ans. — D'après un portrait ancien.

le regret profond des siens et de tous ceux qui l'ont connue. Elle est morte munie de tous les secours de la religion et entourée de ses nombreux enfants, venus pour recevoir son dernier soupir.

Mme Bouchard donna le jour à 17 enfants, dont elle a eu le rare bonheur de voir la descendance jusqu'à la 5ème génération. Elle naquit à Saint-Martin Jonction, en 1811, et se maria à l'âge de 17 ans.

Née en 1811, elle eut connaissance des troubles qui, en 1837 et 1838 ensanglantèrent les rives du Richelieu, et

A suivre sur la page 11

COOPERATIVE DES COLONS DU NORD

M. l'abbé Corbeil répond aux déclarations de M. l'abbé Cadieux.

LA SCISSION

Quelles sont les véritables raisons qui l'ont provoquée? — M. Corbeil veut une réponse.

M. M. McLAREN

C'est un peu à contre-coeur, nous l'avouons en toute sincérité, que nous revenons sur un sujet qui a si vivement passionné la population de nos cantons du Nord: la scission de quelques directeurs de la Coopérative des Colons. Nous disons avec regret, parce que, en premier lieu, "La Presse", qui a donné son concours le plus actif, le plus sincère, à la formation de cette société éminemment patriotique dans ses oeuvres, et religieuse dans son action, constate que, loin de se calmer, l'agitation tend plutôt à s'envenimer.

Nous avons pourtant exprimé l'espoir que cette regrettable scission n'aurait aucun effet malheureux sur les destinées de la "Coopérative";

Il y a quelques semaines, nous publiions une entrevue avec le Révérend M. Cadieux, curé de la Ferme Neuve, dans laquelle M. l'abbé nous disait que les régions de la Kiamika et de la Lièvre avaient résolu de se retirer en bloc de la "Coopérative" pour des raisons "régionales".

Nos lecteurs se rappellent ce que nous avons publié à ce sujet.

Ce matin, l'abbé Corbeil, curé de l'Ascension, arrivé à Montréal par le train d'Ottawa, a bien voulu nous accorder quelques minutes d'entretien. Nous lui demandions si la paix était rétablie et voici ce qu'il nous a dit:

—"Non; mais il n'y a pas eu de notre faute. Nous sommes encore à nous demander les raisons de cette division de nos forces, de cette séparation brutale, d'une partie de nos amis qui, au début, montraient tant de dévouement à la "Coopérative".

La démission officielle de certains directeurs s'est produite au commencement de septembre; deux semaines auparavant, l'un de ceux qui combattent aujourd'hui le plus ardemment une société dont il était le parrain, faisait une campagne effrénée, dans Sainte-Agathe et ailleurs, en faveur de la grande oeuvre.

"Que s'était-il passé dans l'intervalle?

"Pour le moment, nous voudrions que "La Presse", qui a toujours été si sympathique aux colons, fasse cette simple question aux démissionnaires:

"Pourquoi avez-vous abandonné votre oeuvre? Donnez des raisons, nous pourrons alors discuter. En avez-vous des raisons?"

LE GYMNASE DE LA POLICE

Son inauguration officielle aura lieu le 22 Novembre. —Malgré la pénurie des moyens cette soeiété athlétique à formé de beaux athlètes.

A une époque où la Culture Physique occupe une si grande place dans le monde, où la gymnastique et les exercices du corps sont devenus obligatoires dans toutes les écoles et les collèges, c'était une anomalie de voir que, seule, la police de Montréal ne possédait pas le moindre gymnase, la plus petite salle d'exercices.

Sainte-Cunégonde avait précédé Montréal dans cette voie, et, bien avant l'annexion, le poste de police de cette entreprenante municipalité avait été pourvu d'un gymnase très bien aménagé et qui fit l'admiration des échevins au cours de la visite des postes, le printemps dernier.

Depuis quelque temps déjà, un gymnase de la police a été établi au centre de la ville et ouvert à tous les constables. La ville a mis à la disposition de la Société Athlétique de la Police la salle qui se trouve en haut du marché Bonsecours, y a fait d'urgentes réparations, et la Société l'a meublée et aménagée.

Hier, la Société Athlétique se réunissait sous la présidence du chef Campeau et il a été décidé de faire l'inauguration officielle de cette salle le 22 de ce mois, c'est-à-dire dans quinze jours.

Un mot en passant sur cette Société Athlétique. Avec des moyens très petits, infimes même, elle est parvenue à former des athlètes qui se sont fait craindre sur les pistes et les hippodromes de Toronto et d'Ottawa. Il serait trop long de citer toute la liste de ceux qui ont été chercher des triomphes dans les joutes interprovinciales, citons seulement Coleman et Gallegher, des anciens champions de la course d'un demi-mille; Giguère, bicycliste émérite; Landriault et Brouillette, coureurs de courte distance; le regretté Etienne Desmarteau et son frère Zacharie, qui ont fait reculer tous les champions d'Amérique pour lancer des poids; Loye et Maddison, Bluteau et Dalpé, Daoust et Gravel, Massicotte et Bélanger, etc., etc. Il faudrait citer cent noms pour montrer au public tous les élèves de la Société, et faire comprendre comment avec si peu on a pu faire aussi bien.

Alors que les policemen d'Ottawa et de Toronto ont tout le temps voulu pour leur entraînement, qu'ils possèdent des gymnases parfaitement aménagés et pourvus de tous les appareils désirables, les nôtres n'ont rien ou presque rien, ni entraînement, ni gymnase. Le temps que ces courageux prennent pour leur entraînement est pris sur leur sommeil ou leur repos et, jusqu'à ce jour, ils n'avaient même pas une salle d'exercice.

Grâce au nouveau gymnase, on va pouvoir faire un peu mieux, et il est à espérer que son incontestable utilité sera reconnue par tous.

La salle n'est pas grande, tant s'en faut, mais il n'y manque pas grand chose. Il y a là des haltères pour l'exercice, des barres parallèles, un cheval pour le saut, une chaloupe pour l'exercice des bras, des barres fixes et un tremplain. Tout cela se complète par des gants de boxe et des fleurets pour la boxe et l'escrime.

La Commission de Police ira visiter le nouveau gymnase le jour de son inauguration officielle, le 22 novembre.

Des louanges sont dues au chef de police et aux lieutenants Engan et Leclaire pour la part active qu'ils ont prise dans cette organisation.

Le jour de l'inauguration aura lieu une joute de boxe entre les constables McCane et French et des prises de luttes à bras le corps entre Bélanger et Desmarteau, Bluteau et Forget, Dalpé et Marineau.

La somme de $1,500, résultat du concours de l'été passé, a été versée au fonds de bienfaisance de la Police.

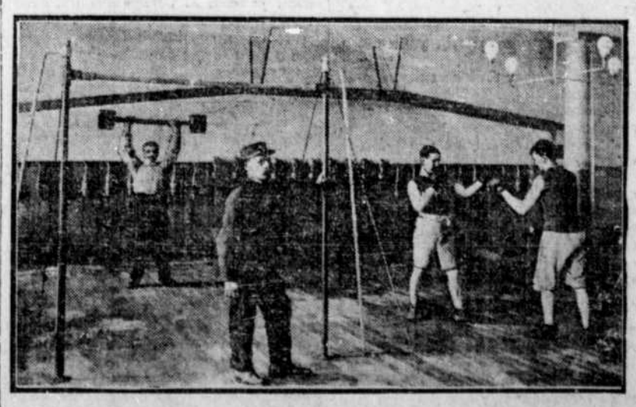

A L'INTERIEUR DU GYMNASE DE LA POLICE. EN AVANT, LE CONSTABLE PETER REY, GARDIEN DU GYMNASE; A DROITE LES CONSTABLES JOS VALADE ET PATRICK FRENCH FONT UNE PARTIE DE BOXE, PENDANT QUE LE CONSTABLE THIBAULT LEVE A BOUT DE BRAS UNE HALTERE DE 200 LIVRES.

LA PRESSE

No 1 rue Saint-Jacques Ouest, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Canada.

ABONNEMENT:

EDITION QUOTIDIENNE $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE $1.00 par année. 50c pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 1 rue Saint-Jacques Ouest, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (Limitée).

H. GODIN, Président et Gérant-Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 1 rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, Canada.

BUREAUX POUR LES ETATS-UNIS

A New-York, W. J. MORTON, 150 rue Nassau.

A Chicago, W. J. MORTON,
M. Elmer Wilson, représentant, 87 rue Washington.

POUR L'ETRANGER

Londres, Angleterre, CHS. DEWYNTER, Limited, 11 Charing Cross Road.

Circulation de LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE
3 NOVEMBE

LUNDI	92,221
MARDI	92,186
MERCREDI	92,168
JEUDI	FETE
VENDREDI	92,265
SAMEDI	115,812
TOTAL	484,652
HEBDOMADAIRE	50,039
	534,691

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

96,930

PRECOCE CAMBRIOLEUR

Un enfant de huit ans est arrêté en flagrant délit de vol avec effraction, la nuit dernière.

Le plus jeune cambrioleur qui ait jamais a été arrêté à Montréal, le fut l'autre soir par le constable Gravel, du poste No 4. Un peu avant minuit, le constable constata que le magasin de M. Thomas, 190 rue Saint-Laurent, avait été ouvert.

Pénétrant dans le magasin, il y entendit du bruit et, comme il allumait la lumière, vit trois petits garçons qui venaient d'y pénétrer par un soupirail de la cave. Mis en état d'arrestation, ils donnèrent les noms suivants: Samuel Greenberg, 13 ans, rue Lagauchetière; Wm Donner, 12 ans, rue Berri et Max Goldberg, 8 ans, rue Lagauchetière.

Jamais la police n'a arrêté d'aussi jeune criminel que ce dernier et n'eût été le témoignage du constable, joint à l'aveu de l'enfant, les officiers se seraient refusé à le croire coupable.

La police est cependant d'avis que les enfants ont été poussés par des adultes, et c'est sur ceux-là qu'il faudrait mettre la main et sévèrement punir.

Ils ont comparu hier devant le juge Lafontaine et ont été renvoyés au 13 pour l'instruction.

UN HOTELIER BIEN PUNI

Le magistrat le condamne à $1,000 d'amende et à six mois de prison.

Toronto, 9 — La Cour de Division, a accordé l'émanation d'un ordre Nisi, à la demande de M. J. E. Jones, enjoignant au magistrat Vachon, de Springer, district de Nipissing, de montrer cause pourquoi la sentence qu'il a prononcée contre John Gagnon, accusé d'avoir tenu une maison de désordre, ne serait pas cassée. Il est allégué dans les affidavits que Gagnon aurait plaidé coupable sur la promesse qu'il ne serait condamné qu'à $50 d'amende. Le magistrat l'a condamné à $1,000 d'amende et à six mois de prison. Gagnon veut faire reviser cette condamnation.

CACHETS DU Dr FRED. DEMERS

Guérissent en 5 minutes tous maux de tête, migraine, névralgie. Exigez toujours le nom "Dr Fred. Demers" gravé sur chaque cachet. 288-jvsn

GIN KIDERLEN

Préparé spécialement pour l'Exportation par les "Distilleries Netherlands, à Rotterdam, Hollande." Ne contient aucune substance nuisible. Boisson médicinale pour tous. (7) r

L'ENTRETIEN DES RUES

UN PLAN DE L'ECHEVIN MOLSON POUR AVOIR L'ARGENT NECESSAIRE.

L'échevin Molson, quoique le dernier arrivé à l'hôtel de ville, n'a pas tardé à se mettre au courant des questions les plus intéressantes et il a une suggestion à faire au sujet de l'entretien des rues.

"Pourquoi, dit-il, ne pas exiger des grandes compagnies qui se servent des rues une contribution spéciale qui formerait un capital suffisant pour en appliquer le revenu à l'entretien? La Montréal Light, Heat and Power, la Cie du téléphone Bell et la Cie des Tramways qui ont dans les rues et sous les chaussées des fils ou des tuyaux devraient être appelées à payer cette taxe. Si on créait ce fonds spécial, il ne serait pas besoin d'une augmentation des taxes foncières. Les rues appartiennent aux citoyens qui ont droit d'en retirer des bénéfices avant de se saigner encore plus pour les entretenir.

SOURCES DU REVENU MUNICIPAL A SHERBROOKE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 9. — Au moment où s'agite parmi la classe des travailleurs de Sherbrooke, la question de la réduction de la taxe municipale sur les salaires, une courte revue sur le tableau des ressources exploitées par la cité pour en faire son revenu annuel ne manquera pas d'intérêt; en voici le détail:

Taxes générales, $52,633.68; Licences pour la vente de boisson, $4,550; Recettes du Marché, $4,252.25; Taxe d'Affaires, $3,877.32; Taxes des Locataires, $3,425.48; Taxes Spéciales, $1,445; Taxe Spéciales, $1,445; Taxe des Salaires, $1,375.02; Licences diverses, $1,317.50; Taxe des assurances, $990; Amendes et Frais, $895.08; Taxe des Chevaux, $853.50; Taxe Professionnelle, $570; Taxe des Chiens, $546.50; Intérêt, $463.21; Charretiers et Fiacres, $412; Intérêt sur fonds d'amortissement, $181.71; Bois, $141.12; Loyers, Ferme, etc., $274.01.

Telle que prélevée, cette année, la taxe sur salaires se monte à $1,800; de ce montant, $1,400 est payé par des chefs de corporations, départements, ou commis et seule la balance de $400. est fourni par les ouvriers travaillant des mains.

Le plus haut salarié paye une taxe de $95.

L'IRLANDE REORGANISEE

Le projet de sir Anthony McDonnell est soumis aux chefs irlandais.

Dublin, 9. — Le "Evening Herald" déclare tenir de source autorisée, que lors de la dernière conférence des chefs irlandais, sir Anthony Patrick McDonnell, sous-secrétaire du comte d'Aberdeen (lord lieutenant d'Irlande) donna lecture d'un plan de réorganisation du gouvernement en Irlande. Ce plan projetait l'établissement d'une commission centrale ou "Castle Board", un département de l'Education, un département de l'Agriculture, et un autre pour le transfert des terres. Il créait aussi un Conseil Irlandais, les deux tiers des membres duquel seraient élus d'après la franchise parlementaire actuelle, les autres par nomination libre. Le Clergé était exclus de la représentation.

DEUX TRISTES ACCIDENTS

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Sault Sainte-Marie, Ont., 9 — Antonio Palladins, un Italien, s'est fait écraser la tête entre la chaîne et le bras d'un déversoir, aux hauts fourneaux. Son cadavre a été transporté à la morgue Simpson.

S. C. Miller visitait hier un lopin de terre avec un de ses hommes, nommé Hall. Les deux hommes se séparèrent dans le bois et Miller tua Hall d'un coup de fusil, croyant tirer sur un chevreuil. Hall portait un veston en peau de daim.

SAUVETAGE EN PLEINE MER

New-York, 9. — Le paquebot allemand "Manheim" a amené ici, hier, le capitaine et six hommes de l'équipage de la barque néo-écossaise "White-Wings", qui étaient sur le point de périr en pleine mer et qu'il a recueillis juste à temps pour les arracher à la mort.

La barque était calée à fleur d'eau et sa cargaison de 400,000 pieds de bois la retenait seule à flot. Le capitaine Schau, du "Manheim", aperçut les signaux de détresse, et se dirigea vers le navire, à environ 200 milles à l'est à Nantucket.

Atlantic City, N. Y., 9 — Daniel Stewart, un vieillard, gardien du pont tournant au "Thoroughfare," a été tenu responsable du désastre du 28 octobre.

NOUVELLE CONCURRENCE

LA COMPAGNIE DE L'EDIFICE GROSVENOR OBTIENT UNE CHARTE LUI PERMETTANT DE VENDRE L'ELECTRICITE.

La "Grosvenor Light, Heat and Power Co." vient d'obtenir sa charte d'Ottawa, et se propose de faire, du moins dans le voisinage de l'édifice Grosvenor, une concurrence vive à la "Montreal Light, Heat and Power Co." L'édifice Grosvenor fabrique son énergie électrique et pour pouvoir en vendre en dehors elle a demandé cette charte qui l'autorise à vendre l'éclairage et la force motrice dans Montréal. A l'heure actuelle, l'édifice Grosvenor, angle des rues Sherbrooke et Guy, est éclairé par la "Montreal Light, Heat and Power", mais aussitôt son contrat expiré, il fabriquera lui-même son énergie électrique. Elle la vendra au dehors aux mêmes prix que la "Montreal Light, Heat and Power", mais avec une réduction de 33⅓ pour cent.

M. H. M. Marler, l'un des directeurs de la compagnie, dit qu'elle commencera son exploitation vers le milieu de ce mois.

MUTATIONS D'IMMEUBLES DANS LE COMTE DE RICHELIEU

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sorel, 9 — Voici la liste des mutations de propriétés effectuées dans le comté de Richelieu au cours du mois dernier :

Vente, ¾ N. E. 1228, cité de Sorel. Cyrille Labelle, es-qualité, à Dame André Lavallée, $2,000 ; vente pt. 943, cité de Sorel, Athanase Cournoyer à Alfred Gervais, $950 ; vente pt. 368, Saint-Aimé, Joseph Laplante à Pierre Laplante, $650 ; No 42 Saint-Marcel, Joseph Bonin à Charles Nault, fils, $2,-000 ; No 192 Saint-Marcel, Edouard Lambert à Charles Desjardins, $70 ; No 280 "54 et 55", cité de Sorel, Pontbriand et Frère, Limitée, à Alfred Crépeau, $400 ; No 881, cité de Sorel, les mêmes à Joseph et T. D. Pontbriand, $5,000 ; No 995, cité de Sorel, A. Marcotte à Albert Comtois, $500 ; No 1079, cité de Sorel, Joseph Boulé à J. F. R. Latreverse, $700 ; No pt 66, Saint-Aimé, Napoléon Paul à Auguste Terreault, $400 ; No 204, cité de Sorel, Dame veuve Honoré Brulé à Noé Degrandpré $750 ; No pt, 549, cité de Sorel, J. B. Cournoyer à Narcisse Peloquin, $350 ; vente No 151 et autres, paroisse de Saint-Ours, Victor Lachambre à Darius Lachambre, $3,500 ; vente Nos 94 et 95, ville de Saint-Ours, Dame veuve Damase Caron à Mlles Héloïse et Bernadette Girouard, $650 ; vente No 80 "69", Saint-Joseph, Wm R. Lunan à Norbert Blette, $100 ; No 80 "59", Saint-Joseph, le même à Magloire Millette, $100 ; No 280 "69", cité de Sorel, Louis M. Désy à Joseph Valois, $100 ; No 1 "153", Saint-Joseph, Arthur Charland à Ferdinand Arel, $240 ; No 310, cité de Sorel, Dame veuve Albert Bouchard à Philippe Cournoyer, $500 ; vente pt. No 1201, cité de Sorel, Edouard Gauthier à Cléophas Girard, $75 ; No 1 "152", Saint-Joseph, J. O. Fagnan à Adélard Pelletier, $350 ; No 235, cité de Sorel, Victor Chapdelaine à Philippe Duhamel et al., $800 ; vente pt. 964, cité de Sorel, Albert Hamel à Ernest Godin, $6,000 ; vente pt. 159, ville de Saint-Ours, Stanislas Larivière à Charles Proulx, $215 ; vente No 85, paroisse de St Ours, Louis Lamoureux à Pierre Félix Arpin, $3,000.

ST OURS DE RICHELIEU

M. Alfred de Celles, qui donne actuellement une série de conférences dans le comté de Richelieu, sous les auspices de la "Société Générale de Colonisation et de Rapatriement" de la province de Québec, tiendra une assemblée dans la salle du marché de la ville de St Ours, dimanche prochain, le 11 courant, immédiatement après la messe de 10 heures. Tous ceux qui s'intéressent à la grande cause de la colonisation sont respectueusement invités. L'entrée à cette conférence est gratuite. Le conférencier parlera des champs de colonisation de la Province de Québec. Dimanche, le 18 courant, il donnera une conférence dans la salle publique de St Roch, immédiatement après la messe de 10 heures.

VIAUVILLE ET MAISONNEUVE

Il est rumeur qu'advenant l'annexion de Maisonneuve, Viauville se détacherait de cette municipalité, pour en former une autre avec un démembrement de la paroisse de la Longue-Pointe.

PERSONNEL

M. J. L. Côté, arpenteur, d'Edmonton, est en visite à Montréal.

TRAMWAY VS VOITURE

Vers 5.15 heures, hier soir, à l'angle de la rue Sainte-Catherine et de l'avenue du collège McGill, le tramway 910, garde-moteur 1031 a frappé la voiture de livraison de MM. Gravel et frères, épiciers.

Ni le conducteur de la voiture, ni le cheval n'ont reçu heureusement de blessures.

Des dommages assez sérieux ont cependant été causés à la voiture.

CHRONIQUE

LIBRE-ECHANGE ET PROTECTION

Un lecteur de "La Presse" me prie de lui dire quel est le système préférablement applicable : le libre-échange ou la protection ?

En général, la protection séduit au premier abord. Nous convenons volontiers qu'avec des voisins aussi riches, aussi puissamment outillés que le sont les Yankees, il est presque impossible à nos industries de soutenir la concurrence. Ouvrir le marché libre, c'est à peu près renoncer de gaieté de coeur à toute production industrielle et faire de notre groupe de simples consommateurs. Il est donc absolument sage de protéger notre industrie nationale en appliquant à tous les produits venant de l'étranger, et que nous fabriquons, un tarif douanier assez élevé pour mettre notre industrie à l'abri d'une concurrence insoutenable.

Mais de là à prohiber systématiquement tous les produits venant du dehors, même ceux que nous ne pouvons fabriquer, il y a une marge énorme.

La protection est un système économique qui, de nos jours, et dans l'état du commerce international, ne peut être que temporaire. Le système opposé, c'est-à-dire le libre-échange lui est préférable à tous les points de vue, et tous les efforts des gouvernants doivent tendre à amener le régime de l'échange libre de tous les produits naturels ou manufacturés.

Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un simple coup d'oeil sur l'organisation de l'homme et sur le milieu où il se trouve placé.

L'homme a des besoins physiques, intellectuels et moraux dont l'apaisement est nécessaire au maintien de son existence et au perfectionnement de son être. Il est obligé de se nourrir, de se vêtir et de s'abriter sous peine de périr; il est également obligé de cultiver son esprit et son âme sous peine de vivre uniquement de la vie des brutes. Pour subvenir à ces nécessités de son existence, l'homme dispose d'une portion de la création.

La terre avec ses innombrables variétés de minéraux, de végétaux et d'animaux, ses océans, ses montagnes, son humus fertile, l'atmosphère qui l'environne, les effluves de chaleur et de lumière qui alimentent la vie à sa surface, voilà le fonds abondant que la Providence a mis au service de l'humanité. Mais ni les éléments divers qui composent ce fonds naturel de substance, ni les facultés dont l'homme dispose pour les utiliser n'ont été distribués d'une manière égale et uniforme.

Chacune des régions du globe a sa constitution géologique particulière. Même diversité dans la distribution des espèces végétales et animales, dans la distribution de la lumière et de la chaleur, dans la répartition des facultés humaines. Un court examen suffit pour démontrer que tous les peuples n'ont pas été pourvus des mêmes aptitudes; que les Anglais, les Français, les Allemands, les Italiens, les Russes, les Chinois, les Indous, les nègres, etc., ont leur génie particulier, soit de race, soit de circonstances naturelles du sol et du climat; que les forces physiques, intellectuelles et morales de l'homme varient selon les races, les peuples et les familles; qu'il n'y a pas dans le monde deux individus dont les capacités soient égales et les aptitudes semblables.

De cet arrangement naturel des choses natt la nécessité des échanges. Aucune région du globe ne pouvant devenir le foyer de l'universalité des industries, aucun individu ne pouvant produire isolément l'ensemble des choses nécessaires à la satisfaction de ses besoins, que font les hommes ?

Ils s'avisent d'un procédé qui met à leur service les ressources de la création toute entière. Au lieu de produire indifféremment toutes choses, chacun s'applique à celles que ses aptitudes et la nature des matériaux dont il dispose lui permettent de produire avec facilité, et il les échange contre les choses qu'il produit difficilement ou qu'il est incapable de produire. Grâce à ce procédé, à la fois si simple et si fécond chacun peut obtenir une quantité de plus en plus considérable de choses nécessaires à la satisfaction de ses besoins, étendre et perfectionner indéfiniment son existence.

La liberté des échanges apparaît donc comme une nécessité dérivant de la nature de l'homme et des circonstances au sein desquelles il se trouve placé, et la liberté d'échanger n'est pas moins que celle de travailler d'institution naturelle.

Mais la pratique du libre échange étant le système économique le plus perfectionné, il ne saurait être question de le mettre en usage partout et sans restriction. On peut, dans certains pays, tendre à le généraliser, mais on ne peut songer à l'atteindre que progressivement. L'adoption exclusive de l'un ou de l'autre système présenterait un égal danger ; le libre échange sans tempérament étoufferait l'industrie ; la protection non initigée attirerait des représailles non moins ruineuses.

Le patriotisme sincère et éclairé peut seul venir à bout de résoudre cet important problème.

LAURENT BART.

"Premier Secours" aux Intestins.

QUAND surgissent la cardialgie, les brûlements d'estomac, la mauvaise haleine, le mal de tête, la langue chargée, les vents d'estomac, ou qu'apparaît, l'un quelconque de ces signes précurseurs de l'indigestion, le vieux Docteur Cascaret doit être à l'endroit voulu, dans votre poche.

Le Dr Cascaret garntit guérir les cas les plus obstinés de constipation et d'indigestion, sans malaise, ni inconvénient.

Son remède ne cause pas de colique, ne purge pas, mais il fait fonctionner naturellement les muscles qui tapissent les parois des intestins.

× × ×

Le manque d'exercice affaiblit et relâche ces muscles intestinaux, tout comme il affaiblit les muscles des bras et des jambes.

Le vieux Dr Cascaret atteint directement ces muscles intestinaux. Il les active tout comme un bain froid activerait une personne paresseuse.

Alors il les fait fonctionner (par l'intermédiaire des nerfs) jusqu'à ce que cet exercice les rende si forts qu'ils n'aient plus besoin de secours pour remplir leurs fonctions.

× × ×

Les dîners trop copieux, les soupers tardifs, le whisky, le vin, ou la bière, un excitant des nerfs, l'exposition soudaine au froid ou à la chaleur et une douzaine d'autres choses analogues fatiguent les muscles intestinaux.

Dans de tels cas un sou de Cascaret à temps vaut cinquante piastres de traitement plus tard, sans compter les souffrances, le malaise, la perte d'énergie en affaires et la perte des plaisirs sociaux que ça prévient.

× × ×

Petite boîte plate de Cascarets, faite pour qu'elle ne vous gêne pas dans votre portemonnaie ou votre poche de gilet.

Contient six tablettes de Bonbon. Prix dix cents la boîte, chez tous les pharmaciens.

Assurez-vous que ce sont les véritables, fabriqués seulement par la Sterling Remedy Company, et jamais vendus autrement. Chaque tablette portant les lettres "CCC". k 742 k

VOL AVEC EFFRACTION A WICKHAM-OUEST

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Wickham-Ouest, 9 — Dans la nuit de mardi, des voleurs se sont introduits au magasin du Syndicat de notre village et y ont pris des vêtements, chapeaux, chaussures, pour une valeur d'environ $28. Les voleurs ont cassé la serrure de la porte du magasin pour y pénétrer, et le matin, on a trouvé leurs outils sur le plancher du magasin. Les voleurs avaient pris ces outils dans la boutique de M. Pierre Lupien.

MODES D'HIVER POUR HOMMES

On les trouvera dans un livre qui vient d'être publié à Montréal

"Manners and Modes for Men", tel est le titre du livre publié par la Compagnie Semi-ready à Montréal. On pourra en avoir un exemplaire gratuit du gérant de la Garde-robe Semi-ready d'ici.

Dans ce livre, le président de la Compagnie qui passe pour une autorité en matière de modes pour hommes, donne une série de jolies illustrations montrant le caractère distinctif de la toilette d'une façon générale. Vu l'impossibilité de faire ressortir la chaleur et la beauté des nouveaux draps dans ces gravures, la Compagnie Semi-ready s'en tient simplement à des styles modestes, assurant une élégance distinctive et cependant cet effet trop osé, qui finit toujours par déplaire.

Ce qu'avait prévu, il y a quelques mois, l'auteur de ce livre, se trouve confirmé quant au dessin, à la forme et à la couleur la plus en vogue chez les vêtements d'hommes.

Le nouvel habit sac pour l'automne et l'hiver de 1906 n'aura pas d'ouvertures au centre ou aux côtés. Il a fait place à la taille serrée, à la hanche coulante et au sac d'ajustement facile. Les deux styles sont illustrés.

Le plus nouveau pardessus d'hiver a nom le Chesterfield français. C'est une modification des modes montrées précédemment.

Trois garde-robes Semi-ready à Montréal. McLean et Campbell ont les agences, 237 rue Saint-Jacques et 505-507 rue Sainte-Catherine Ouest, tandis que F. X. Borduas, à Saint-Henri, a sa garde-robe au No 3521 rue Notre-Dame. (14) r

BARGAINS EXTRAORDINAIRES

Etole en Chat Sauvage . .	$4.25
Casque en Chat Sauvage .	2.50
Casque en Seal Electrique	2.25
Casque en Mouton de Perse	2.50

F. CANTIN
1987a Saint-Jacques

Pul-vo-la

incomparable contre toute irritation de la peau, échauffements, etc., pour la toilette de Bébé et de tous.

25 cents, dans toutes les pharmacies, ou à la

PARFUMERIE FRANCAISE
Seule dépositaire pour le Canada.
117 Rue St Denis, Montréal.

LES CANONS DE GROS CALIBRE

SURPRENANT RAPPORT AU SUJET DES DEFENSES DU LITTORAL AMERICAIN.

Washington, D. C., 9 — Le brigadier général Crozier, directeur général de l'artillerie, dit, dans son rapport annuel sur les travaux du département, que les canons de 12 pouces maintenant en service dans la plupart des forts des côtes des Etats-Unis, ne dureraient pas pendant un engagement de deux heures, soit le temps que prendrait le premier navire d'une flotte ennemie à venir à la portée de ces canons et le dernier à se rendre à un point où il ne serait plus à leur portée. Le général est d'avis qu'il faut nécessairement trouver quelque méthode par laquelle on obtiendrait la force de projectile nécessaire avec moins de dépense. Les canons de 12 pouces ne peuvent tirer que soixante coups environ, à raison de 45 coups à l'heure, on voit que l'utilité de ces engins de guerre cesserait donc en moins d'une heure et demie.

On peut en dire autant, continue le rapport, des canons de calibre plus petit, bien que la vitesse du canon augmente à mesure que le calibre diminue. En diminuant la vitesse du projectile de 12 pouces de 2,500 à 2,250 pieds par seconde, le canon peut tirer 200 coups.

Le directeur général est d'opinion qu'en faisant usage, dans les cas extraordinaires, d'un canon de 14 pouces avec un projectile d'une vélocité de 2,150 pieds à la seconde, au lieu d'un canon de 12 pouces avec une vélocité initiale de 2,500 pieds à la seconde, l'armée obtiendrait un meilleur canon qui durerait quatre fois plus longtemps. La commission Taft, chargée de reviser le rapport de la commission Endicott sur la défense des côtes, a recommandé ce canon ; le département a décidé d'en faire usage en remplacement du canon de 12 pouces dans les situations où la plus grande puissance est requise, et que le canon de 12 pouces a été abandonné comme maximum de calibre.

PERDUE CORPS ET BIENS

Kingston, Ont., 9.—On craint que la goélette "Katie Eccles", chargée de charbon et allant d'Oswego éà Napanee ne soit perdue corps et biens. La goélette qui était montée par six hommes d'équipage appartenait au capitaine Mc-Cullough. On n'en a pas de nouvelles depuis lundi.

Le Vin St-Michel

EXCITE L'APPÉTIT,

Réchauffe l'estomac, Rend la digestion facile et le sommeil paisible.

Il enrichit le sang et fortifie le système nerveux.

MINE GRASSE SULTANA
LUSTRE ARGENTE. [3] B

Composé à la racine de colonnier de Cook

Le grand tonique utérin et le seul remède inoffensif et efficace pour régulariser les périodes, sur lequel les femmes peuvent compter. Vendu dans trois degrés de force—No 1 $1.00; No 2, 10 degrés plus forte $3.00; No 3, pour cas spéciaux $5.00 la boîte. Vendu chez tous les pharmaciens ou envoyé franco sur réception du prix. Livre gratuit. Adresse:

The Cook Medicine Co. - Toronto, Ont

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

LE PETIT MAXIME
ou L'ENFANT VOLÉ

PREMIERE PARTIE

28 Suite

Sa fille l'avait attendu pour déjeuner.

Elle remarqua, tout de suite, son air ragaillardi.

—Tu sembles satisfait de ton voyage, cher père, dit-elle en l'embrassant.

—En effet, ma chère enfant, j'en reviens assez content.

J'ai trouvé ta tante toute disposée à nous bien recevoir. En outre, j'ai eu l'avantage de voir Mme de Clairville.

Elle m'a fait un accueil charmant, amical même; et je lui ai promis de te mener la voir plusieurs fois, durant notre séjour à Dormans.

—Oh ! c'est une excellente femme.

—Oui, et j'espère que nous nous trouverons fort bien, dans l'avenir, de ces relations heureusement renouées, acheva Dalbret d'un ton énigmatique.

Maintenant, déjeunons, ma chérie ; nous ferons ensuite nos préparatifs de départ.

—Quel jour partons-nous?

—Mais demain, ou plutôt après-demain au plus tard.

Je suis obligé de me rendre à Paris pour prévenir mes patrons de mon absence; je ferai ce voyage demain, dans l'après-midi.

Sur cette conclusion, Dalbret commença de manger avec un appétit qu'il ne se connaissait plus depuis une dizaine de jours, c'est-à-dire depuis l'accomplissement de son crime.

Quand vint le soir, Mathilde, fatiguée, monta de bonne heure dans sa chambre.

Dalbret, ayant annoncé qu'il avit des comptes à établir, resta seul dans la salle à manger.

Tout d'abord, il demeura immobile dans la pièce, jusqu'à ce qu'il n'entendit plus au-dessus de sa tête les allées et venues de sa fille qui se couchait.

Lorsque le silence fut enfin complet, et qu'il crut son enfant endormie, il se leva sans bruit, ouvrit un placard et le fouilla avec précaution.

Il en retira une sorte de sacoche en cuir marron, fermée par deux minuscules cadenas de cuivre, auxquels étaient suspendues des petites clés à gorges compliquées.

Il s'assura d'abord que les deux cadenas fonctionnaient bien et présentaient une solidité suffisante.

Ensuite, il sortit de la salle à manger en marchant sur la pointe des pieds. Il descendit dans son jardin et, prenant une bêche, placée à l'avance près du perron, il s'en fut vers le massif où il avait enterré la fortune volée à Leval.

Et, dans la nuit sombre, il se mit à déblayer la terre avec précipitation.

En vingt minutes, il eut découvert la fosse, au fond de laquelle gisait la boîte de zinc récemment enterrée.

Il prit cette boîte, la posa près de lui, dans l'allée, et la déficela.

Le couvercle enlevé, il puisa dans les précieux papiers ; il prit à tâtons sept ou huit liasses de mille francs, une douzaine de rouleaux de louis, puis enfouit le tout dans ses poches.

—Comme ça, murmura-t-il, si par malheur j'étais obligé de fuir, je ne partirais pas les mains vides, sans moyens d'action.

Puis il se remit à bêcher courageusement la terre, de façon à creuser davantage la fosse déjà existante.

Il atteignit cette fois une profondeur de près de trois pieds.

Alors, il s'arrêta un instant.

Il était exténué, son front ruisselait de sueur, son coeur battait à rompre.

Tout à coup, il se jeta brusquement dans l'ombre du massif, s'accroupit sous les branchages.

Il venait d'entendre un bruit insolite se produire près du mur mitoyen qui séparait son jardin de celui de Leval, sa victime.

Le bruit semblait se rapprocher peu à peu, s'amplifier, se préciser en craquements de branches.

Enfin il parut se produire sur les toiles qui recouvraient le chaperon du mur.

Dalbret, livide, épouvanté, n'osa plus bouger.

Il frissonnait de la tête aux pieds, s'efforçant de retenir son souffle haletant.

Une sorte de folie d'effroi, de vertige, envahissait son cerveau perturbé.

—Oh! pensa-t-il, les morts reviendraient-ils ?'..

Puis une autre pensée, non moins étrange, mais plus admissible, succéda vite à cette aberration.

—Serait-ce le petit Maxime qui aurait retrouvé la maison de son père ? songea-t-il.

Hanté de cette idée nouvelle, il osa se risquer à avancer un peu la tête hors de sa cachette, pour esasyer de voir.

Il crut distinguer une ombre humaine, à cheval sur le faîte du mur.

Alors, incapable de maîtriser plus longtemps son émotion, oublieux de toute prudence, il se dressa brusquement, en brandissant sa bêche d'un geste menaçant.

L'ombre imprécise disparut aussitôt, de l'autre côté du mur.

Et Dalbret, écoutant, non sans frémir d'épouvante, s'imagina qu'il entendait courir sur le sable des allées du jardin voisin.

Il demeura un moment anéanti, sans volonté, incapable d'agir ou de parler, sans raison enfin.

Le lourd silence de la nuit semblait peser sur lui d'un poids énorme, l'écraser.

Il passa la main à plusieurs reprises sur son front moite, comme pour chasser des hallucinations, des visions effrayantes.

Cependant, il recouvra par degrés l'usage de ses facultés et put essayer de réfléchir.

L'idée lui vint alors qu'un rôdeur, ayant constaté l'abandon de la maison Leval, devait s'y être glissé, pour y dérober des outils de jardinage ou des fruits.

Sa brusque apparition avait suffi, sans doute, pour mettre ce voleur en fuite.

Quelle ironie de la vie! C'était lui, Dalbret, le voleur de Leval, presque son meurtrier, qui venait de protéger inconsciemment la propriété de sa victime!...

Cependant, il avait hâte de terminer son mystérieux travail.

Il reficela soigneusement la précieuse boîte de métal, la plaça dans le trou, et déposa sur le couvercle quelques grosses pierres préparées dans l'après-midi.

Puis il ramena la terre, la tassa, s'efforçant de faire disparaître les traces de son travail. Enfin il rentra chez lui, en fermant la porte de son vestibule avec un soin particulier.

Il avait peur maintenant, peur d'être volé !

Ensuite, il sortit de ses poches les liasses de billets de banque et les rouleaux d'or, puis les compta.

—Cent dix mille francs !... fit-il à mi-voix, le regard brillant d'une sorte de cupidité satisfaite.

Avec cela, je pourrais aller assez loin pour n'être pas repris, si quelque événement imprévu se produisait.

Ah ! ces papiers, ce métal, quelle force, quel pouvoir !

Et quelle nécessité !...

Voilà bien le plus puissant corrupteur de l'humanité !...

Puis il plaça le tout dans sa petite sacoche, ferma les deux cadenas et monta sans bruit dans sa chambre.

Arrivé là, il ouvrit le dernier tiroir d'une commode, où il rangeait certains objets de toilette à son usage particulier, et dissimula le sac précieux sous des cravates et des gilets de flanelle.

Enfin il se coucha, harassé.

Et pour la première fois, peut-être, depuis l'accomplissement de son vol, il dormit pesamment, comme une bête repue.

Le lendemain, il déjeuna plus tôt que de coutume afin de pouvoir se rendre à Paris dans l'après-midi.

Avant de partir, il monta dans sa chambre, fouilla dans la sacoche où, la veille, il avait enfoui une fortune, et y prit les rouleaux d'or.

Il voulait les échanger à Paris contre des billets, plus faciles à emporter en voyage.

Quand il redescendit, ses poches étaient gonflées, lourdes de tout le poids du métal précieux.

Enfin il embrassa tendrement sa fille et partit.

Il n'avait pas fait dix pas hors de chez lui, lorsqu'il se trouva tout à coup, au détour du chemin, en face de Jean Leval.

—Ah ! j'arrive à temps, fit le jeune homme ; vous partiez ?

—Sans doute,répliqua Dalbret surpris de l'arrivée inopinée de l'électricien autant que de son entrée en matière.

—Vous allez à Paris ?

—Oui, je voudrais prendre le train de une heure cinquante.

—Etes-vous absolument obligé de vous y rendre aujourd'hui ?

—Mais oui, pourquoi, cette question?

—Parce que je venais justement vous prier de ne point vous absenter cet après-midi.

—Pour quelles raisons ?

En faisant cette interrogation, Dalbret regarda fixement le jeune homme, avec l'arrière-pensée qu'il allait apprendre une chose grave.

—Je vais vous le dire en deux mots:

J'arrive de Paris convoqué par le parquet de Château-Thierry, pour assister aux perquisitions qui vont avoir lieu tout à l'heure, dans la maison de mon père.

—Des perquisitions ? s'étonna Dalbret. Que s'est-il donc passé ?

—Ma mère et moi, nous avons dû saisir la justice de l'inexplicable disparition de mon père et de mon frère.

—Vraiment ? fit Dalbret, secoué d'un frisson d'épouvante.

Cependant il voulut payer d'audace.

—Est-ce que vous n'avez pas reçu de nouvelles de M. Leval?

—Aucune.

Je me suis livré à une courte enquête à Epernay.

J'y ai appris seulement que mon père était descendu, le jour où il partit, dans un hôtel de cette ville, avec l'intention première d'y loger une nuit.

Mais il n'avait pas donné suite à ce premier projet.

Aux dires des gens de l'hôtel, il serait reparti, le soir même, pour Château-Thierry.

A suivre.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

Vous pouvez compter sur la Salseparelle de Hood pour toutes scrofules. Purifie le sang. (3)

—Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 62 Boulevard St Laurent, Montréal. Tél. Bell. Main 2818.

CE SOIR LE MATCH PIETRO-MAUPAS

LUTTE

GRANDES LUTTES AU PARC SOHMER CE SOIR

LES DEUX CHAMPIONS FRANCAIS

MAUPAS CONTRE PIETRO

STEURS CONTRE QUATRE HOMMES EN UNE HEURE, REPOS COMPRIS

ARRIVEE DE MAUPAS

Maupas, dont tout le monde regrettait l'absence, est arrivé ce matin de New-York, pour sa rencontre de ce soir au Parc Sohmer. Sa première visite a été pour "La Presse", où il eut une longue causerie avec le "sporting editor."

Maupas a très bonne apparence, et semble plus massif qu'au printemps dernier. Il semble avoir gagné en poids, et de fait il a acquis une dizaine de livres en plus.

"C'est du muscle gagné au "Brown's Gymnasium" et dans les innombrables parties de lutte que j'ai faites tout l'été," dit Maupas.

Les lutteurs sont maintenant très nombreux à New-York, et l'on peut s'entraîner beaucoup mieux qu'à Montréal, où l'on n'a pas à sa disposition une salle de lutte ou un gymnase, rien enfin qui puisse se comparer au gymnase de Brown.

Maupas a pris part à de nombreuses luttes cette saison. Il n'y a que Lumden qui lui tienne tête ; les autres n'ont pas tenu debout.

Il y en a de très forts parmi ces lutteurs, dit Maupas. Si ces gens-là savaient lutter avec finesse, ils ont assez de force pour me rouler à volonté, mais ce sont eux qui sont roulés par leurs propres efforts."

UN FIN LUTTEUR

Ce que Maupas avançait là est bien vrai. On en a vu des preuves à Montréal bien souvent. Bien des fois Maupas a balancé des hommes qui paraissaient supérieurs à lui par le poids et la force, et ils les balançait proprement. Son plus beau coup dans ce genre, c'est quand il se livrait à moitié

Maupas, arrivé ce matin de New-York et qui doit rencontrer Piétro ce soir au Parc Sohmer.

dans les bras du colosse Yankee Rogers, et qu'il le faisait passer par-dessus sa tête juste au moment où le grand Yankee croyait l'enlever. Comme résultat, le colosse américain alla tomber si lourdement, entraînant Maupas par-dessus lui qu'il en eut une côte brisée dont il portera les marques toute sa vie.

Maupas en a fait bien d'autres. Qu'on se rappelle comment il enlevait le gros Auvry, et Faust, et tant d'autres.

Apollo même a été tombé une fois par Maupas, l'hiver dernier, et ceci n'est pas un exploit ordinaire, si l'on songe que le même Apollo a résisté trois heures contre Steurs, le prodigieux lutteur Belge.

PIETRO VEUT RENVOYER MAUPAS

Le bouillant Pietro n'aime pas Maupas plus que de raison. "Qu'est-ce qui lui prend de revenir par ici, dit le Bayonnais. Je vais le renvoyer chez lui en deux temps, vous allez voir."

Pietro a conquis la place à Montréal, et entend la garder. Maupas serait de trop.

UN OURAGAN DANS L'ARENE

Piétro n'aime pas les luttes tranquilles ; quand il ne peut tomber un adversaire sur le dos, il le passe à travers les câbles, ou le jette quelque part. Il faut que ça passe ou que ça casse. Mauvais comme un lion, il n'endure rien, et rien ne lui fait peur. Gotch a reçu de lui en pleine figure un coup retentissant. Toujours prêt à la bataille, il se précipite comme un déchaîné sur son adversaire, comme pour le tuer.

Malgré ses défauts, Piétro n'est pas détesté du public. Au contraire, le public l'acclame à chacune de ses luttes parce qu'il a du coeur, du feu, et qu'il lutte d'une admirable façon.

LES DEUX FRANCAIS

Les deux adversaires de ce soir sont sans contredit les plus fins lutteurs du jour.

Maupas lutte avec son intelligence autant qu'avec ses bras ; Piétro lutte à coups de surprise et de trucs.

Maupas tend des embûches et attire son adversaire.

Piétro fonce et s'expose, mais c'est quand il semble le plus en péril qu'il fait ses plus beaux coups.

STEURS CONTRE QUATRE HOMMES

Steurs a entrepris de tomber quatre hommes en une heure, sans repos, ou, s'il se repose, le temps comptera dans l'heure comme faisant partie de la lutte.

Ce que ca va marcher !

Karakanof va-t-il se faire écharper ; Viger, Simard et Roumageon vont-ils se faire passer à travers la toiture ? Toutes les conjectures sont permises.

Les quatre adversaires vont en voir du feu pendant que Steurs va les déménager, les bousculer, les rouler.

PROGRAMME COMPLET

LUDWIG VS. BROWN, lutte à 135 livres.

DEMERS contre MONTFERRAND, lutte à 115 livres.

STEURS, le Lion Belge, contre Simard, 200 livres ; Viger, 200 livres ; Roumageon, 190 livres ; et Karakanof, 200 livres.

Steurs s'est engagé de tomber ses quatre auversaires en une heure, repos compris.

PIETRO contre MAUPAS, pour le championnat Canadien. Le gagnant sera le meilleur en trois reprises, genre gréco-romain.

Arthur Giroux accepte le défi de Alderic Beauchamp pour une lutte qui aurait lieu le 16 du courant au Parc Sohmer pour un pari de $100 chaque côté et le titre de champion à 125 livres. Beauchamp est prié de se rendre ce soir au Parc Sohmer pour faire le dépôt et prendre les arrangements voulus.

STEURS FERA FACE A QUATRE REDOUTABLES ADVERSAIRES

Autres luttes préliminaires intéressantes au Parc Sohmer. — Le National s'embarquera demain matin pour Ottawa.

FOOTBALL

LE NATIONAL A OTTAWA.

L'équipe de football du National s'embarquera demain matin à 8 h. 45, à la gare Windsor pour se rendre à Ottawa, où il se rencontrera avec les Rough Riders II dans la partie finale pour le championnat intermédiaire de l'Union de Québec.

LA JOUTE MONTREAL-WESTMOUNT

La joute de football de demain après-midi, au terrain de la M. A. A. A., entre le Montréal et le Westmount, donnera aux partisans des deux clubs la dernière occasion de voir leurs favoris à l'oeuvre cette saison. Elle permettra aussi au public de se faire une idée exacte de la force du Montréal, et quelles sont ses chances de vaincre les Tigers de Hamilton, dans la joute pour le championnat du Canada.

La joute de samedi sera plus qu'une pratique pour le Montréal, car l'équipe du Westmount sera la plus forte que ce club mettra sur pied cette saison. D'un autre côté, le Montréal sera privé des services de son capitaine et de deux de ses joueurs réguliers. Le match commencera à 2 heures 30 précises.

ATHLETISME

JOS. LAMARCHE ELU PRESIDENT DU COMITE DES JEUX DE LA FACULTE DE DROIT DE LAVAL

Les élections du comité des jeux de la Faculté de Droit à Laval ont eu lieu hier après-midi. Elles ont donné le résultat suivant:

Président—M. Jos. Lamarche.
Vice-président—M. J. Dostaler.
Sec.-Trésorier—M. A. Trudel.
Directeurs—MM. G. Lanctôt, Guy Murray et A. Sasseville.

Le comité s'intéressera à populariser la raquette, le hockey, la crosse et le rugby chez nos futurs défenseurs de la veuve et de l'orphelin.

LE PATIN

COURSES SUR PATINS A ROULETTES AU STADIUM

Toujours désireux de varier le plaisir du public qui fréquente le Stadium, l'administration de ce superbe patinoir, au parquet irréprochable, a inauguré lundi dernier des courses de patins à roulettes.

Chaque soir ont lieu des courses dont les vainqueurs — au nombre de 6 — prendront part, samedi prochain, à une course d'un mille. Prix : deux jolies médailles, l'une en or, l'autre en argent, offertes par l'administration du Stadium. Afin que les habitués du Stadium n'aient pas à souffrir de ces très intéressantes courses, celles-ci ont lieu, tous les soirs, une demi-heure après la séance du patinage.

Lundi prochain, le professeur H. A. Simmons, un virtuose hors ligne du patin à roulettes, donnera une exhibition de patinage de fantaisie, à 9 heures et demie. Le prof. Simmons dont la réputation n'est plus à faire — en son genre il est reconnu comme étant l'un des rois du patin à roulettes — possède un jeu à lui, captivant et intéressant au possible.

Toutes les personnes éprises du patin à roulettes, se feront un devoir et un plaisir de se suivre ses évolutions sur la piste du Stadium.

AU PATINOIR DULUTH

Demain soir sera une grande soirée pour les amateurs du patin à roulettes, au patinoir Duluth. Le public verra là d'intéressantes courses. Lapierre, un Canadien-français, promet de se distinguer. Les courses ont lieu après les heures de patinage.

HOCKEY

TORONTO S'OPPOSERA A L'ADMISSION DU CLUB LAVAL

L'assemblée annuelle de l'Union Intercollegiale de Hockey aura lieu samedi soir. La principale question à être discutée sera l'admission du club Laval. McGill est en faveur d'admettre l'équipe des étudiants Canadiens-français dans ses rangs, mais l'on sait que le club de l'Université de Toronto a donné instruction à ses délégués de voter contre Laval. On ne sait pas quelle attitude prendront les délégués de Queen's. Il n'y a aucun doute que Laval serait capable de mettre sur pied une équipe capable de rivaliser avec les autres clubs.

McGill travaille fortement pour Laval, mais on se demande si ses efforts pour la bonne cause seront couronnés de succès. Toronto allègue pour expliquer sa conduite, que deux voyages à Montréal seraient trop dispendieux.

R. ELLIOTT ELU PRESIDENT DU CLUB DE HOCKEY MONTREAL

L'assemblée annuelle du club de hockey Montréal, a eu lieu hier soir, aux salles de la M. A. A. A., et a réuni une trentaine de membres. L'élection des officiers donna le résultat suivant :

Président, R. Elliott.
Vice-président, Wm. Bramley.
A. H. Hanna, secrétaire-trésorier.
Comité : Harry Shaw, George Cameron, Desse Brown et Reg. Percival.

La rivalité qui règne entre le Balmoral Ind et le Yale promet de provoquer une interminable discussion. De côté et d'autre on s'est lancé des défis ; de côté et d'autre on accuse l'adversaire d'avoir refusé de jouer. Pour nous et pour le public, ce jeu est fort embrouillé.

Ce matin, c'est le Yale qui répond au Baymoral Ind., et qui après avoir refusé les prétentions du Balmoral ind., demande à ce dernier de déposer $25 comme enjeu d'une partie qui serait jouée au terrain du National.

6 mar.—Ramblers—Eclipse.
8 mar.—Mortimer—Hull.
11 mar.—Bureau—Co 8 G.G.F.G.
13 mar.—Eclipse—Mortimer.
15 mar.—Co 8 G.G.F.G.—Ramblers.
18 mar.—Hull—Primrose.

Les parties seront jouées sur les allées du club nommé le dernier.

LES QUILLES

LIGUE CANADIENNE DE QUILLES

PARTIES DU 5 NOVEMBRE

BELLERIVE

				Total.
Gaudet	125	149	153	427
Morin	130	113	163	406
Chartrand	146	211	165	522
Damereau	147	173	107	427
Desautels	160	164	229	553
Miron	146	166	171	483
Total				2818

MAISONNEUVE

				Total.
Bessner	141	177	197	515
J. Thomas	158	180	162	500
T. Thomas	145	167	156	468
Leprohon	162	173	170	505
J. A. Tremblay	173	132	208	513
Boutiane	153	165	192	510
Total				3011

Majorité pour le Maisonneuve . . . 193

Arbitre — E. Harel.
Partie jouée chez le Maisonneuve.

MANHATTAN

				Total
Dupont	151	182	139	472
Legault	145	233	165	543
Descarries	155	161	132	448
T. Surprenant	135	124	124	383
Saint-Martin	149	155	138	442
Gagnon	202	184	155	541
Total				2829

SAINT-HENRI

				Total
O. Lalonde	167	168	156	491
Lapierre	159	135	127	441
W. Lalonde	177	161	190	528
Dagenais	134	126	123	383
Deschamps	154	211	191	556
R. Lalonde	172	210	159	541
Total				2940

Majorité pour le Saint-Henri . . . 111

Partie jouée chez le Saint-Henri.
Arbitre, H. A. Foucher.

GRAND TRONC

				Total
Surprenant	104	104	139	382
W. Roy	140	153	183	476
Grisé	198	157	176	531
Parent	161	139	200	500
Lapointe	132	142	119	393
Séguin	171	171	161	503
Total				2785

ROYAL CANADIEN

				Total
F. Evans	153	134	154	441
L. Brunet	126	142	138	406
G. Brisebois	215	190	205	610
Sauvageau	167	179	149	495
Saint-Jacques	168	180	183	531
Thibodeau	163	211	182	556
Total				3039

Majorité pour le Royal Canadien. 254

Partie jouée chez le Royal Canadien.
Arbitre, J. A. Bilodeau.

Clubs	Gag.	Perd.	A jouer
Manhattan	2	1	17
Maisonneuve	2	1	17
Royal Canadien	2	1	17
Saint-Henri	2	1	17
Bellerive	1	2	17
Grand Tronc	0	3	17

Des félicitations à M. G. Brisebois qui a fait le score élevé de 610 sur ses alliées.

LE GRAND TRONC VICTORIEUX

Le club de quilles Grand Tronc a triomphé du Hoxie, par 141, dans une partie jouée ces jours derniers. Score :

HOXIE

				Total.
C. Kelly	134	135	123	392
F. Roy	159	129	115	403
A. Stuart	204	129	132	465
J. Chaput	211	175	187	573
L. Lyster	106	102	125	333
B. O'Connell	201	189	176	566
Total				2732

GRAND TRONC

				Total.
J. Lapointe	165	155	153	473
J. A. Séguin	160	191	116	467
L. Surprenant	167	139	133	439
P. Grisé	143	195	174	512
R. Robb	151	153	135	439
F. Parent	180	199	164	543
Total				2873

Majorité pour le Grand Tronc. . . 141

LISTE DES JOUTES DE LA SAISON A OTTAWA ET A HULL

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 8. — Les clubs de quilles de Hull et d'Ottawa ont préparé le programme suivant pour la saison qui s'ouvrira le 19 du courant.

Le club Primrose jouera sur les allées Centrales; les clubs Mortimer, Eclipse et Hull, sur celles de Fournier; les Ramblers, Co No 8, G.-G. F. G. et le bureau d'Imprimerie sur les allées de Landreville, rue Murray.

La date des parties a été fixée comme suit:

19 nov.—Co 8 G.G.F.G.—Mortimer.
23 nov.—Bureau—Ramblers.
28 nov.—Co 8 G.G.F.G.—Primrose.
30 nov.—Mortimer—Bureau.
3 déc. Eclipse-Hull.
5 déc.—Bureau—Primrose.
7—Hull—Co 8 G.G.F.G.
10 déc.—Ramblers—Mortimer.
12 déc.—Hull—Bureau.
14 déc.—Primrose—Ramblers.
17 déc.—Eclipse—Co 8. G.G.F.G.
7 jan.—Ramblers—Hull.
9 jan.—Bureau—Eclipse.
11 jan.—Mortimer—Primrose.
14 jan.—Eclipse—Ramblers.
16 jan.—Hull—Mortimer.
18 jan.—Co 8 G.G.F.G.—Bureau.
21 jan.—Mortimer—Eclipse.
23 jan.—Ramblers—Co 8. G.G.F.G.
28 jan.—Primrose—Hull.
30 jan.—Mortimer—Co 8 G.G.F.G.
31 jan.—Eclipse—Primrose.
4 fév.—Ramblers—Bureau.
6 fév.—Primrose—Co 8 G.G.F.G.
8 fév.—Bureau—Mortimer.
11 fév.—Hull—Eclipse.
13 fév.—Primrose—Bureau.
15 fév.—Co 8 G.G.F.G.—Hull.
18 fév.—Mortimer—Ramblers.
20 fév.—Bureau—Hull.
21 fév.—Rambler—Primrose.
25 fév.—Co 8 G.G.F.G.—Eclipse.
27 fév.—Hull—Ramblers.
1 mar.—Eclipse—Bureau.
4 mar.—Primrose—Mortimer.

CHEVAUX-RAPIDES

INTERESSANT PROGRAMME POUR DIMANCHE AU PARC DELORIMIER

MM. Lemay et Richard nous annoncent une fort intéressante matinée de courses au trot pour dimanche, au Parc Delorimier. Voici le programme :

Match d'un demi mille, 2 dans 3 épreuves.

Match de 1 mille, pour $400, 3 dans 5 épreuves.

Classe nommée.

LA BOXE

JOUTE DE BOXE AU MILE-END

Mardi soir prochain, aura lieu au club Shamrock, Mile-End, une joute de boxe de 15 assauts, entre Patsy Haley, de New-York, et Kid Dufresne, de Lewiston. Dufresne a émerveillé le public lors de sa première visite à Montréal, et il est à croire que tous les amateurs de boxe iront le voir à l'oeuvre le 12 du courant.

Tom Birch d'Angleterre, lance un défi à Arthur Beaulieu, pour un match de boxe de 10 assauts, à 125 livres, pour le championat du Canada. La lutte devra avoir lieu au Parc Riverside, ou au club Shamrock, le 22 du courant. L'enjeu seralt de $50 ou plus et devrait être déposé au bureau de "La Presse."

Pour autres informations, s'adresser à Alf. Doyle, 473 Lagauchetière.

BILLARD

LIGUE CANADIENNE DE POOL

Le club Saint-Jean-Baptiste a remporté une brillante victoire sur le club Maisonneuve dans une partie de ligue jouée à la salle Girard, lundi dernier.

SOMMAIRE :

Saint-Jean-Baptiste		Maisonneuve	
Bourgouin	184	Lépine	100
Courteau	108	Fafard	100
Cusson	123	Allaire	100
Girard	100	Dumontet	110
Total	515	Total	410

Majorité pour Saint-Jean-Baptiste, 105 billes.

Plus fortes séries, Fafard, 15 billes ; Girard, 14 ; Dumontet, 14; Bourgouin, 13 ; Courteau, 12 ; Cusson, 11 ; Lépine, 11 ; Allaire, 10.

Partie de ligue ce soir entre les clubs Caron et National, à la salle Mercier et Lahaise.

CONCOURS DE POOL

Les premières parties d'un grand concours ouvert à tous les joueurs de pool ont été jouées mercredi dernier à la salle Mercier et Lahaise, et ont donné le résultat suivant:

SOMMAIRE :

J. Forest	45	R. Laverdure	50
E. Gauthier	37	D. Charland	50
H. Bertarnd	42	J. Forest	50
E. Gauthier	45	R. Laverdure	50

Cette classe de joueurs finira ses parties mercredi soir prochain et une autre classe commencera immédiatement après celle-ci. Le concours se continuera durant toute la présente saison.

Une magnifique baguette de fantaisie sera donnée aux vainqueurs de chaque classe.

Le public sera tenu au courant des parties par la voie des journaux.

MORT DE L'ABBE L. H. LASALLE

Ce bon prêtre s'est éteint hier après-midi à la maison de Saint-Antoine, à Saint-Hyacinthe.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 9. — Hier après-midi, à la maison Saint-Antoine, où il avait ses appartements, est décédé M. l'abbé L. H. La Salle, à l'âge de 73 ans. C'était un prêtre universellement connu dont la bonté et la charité étaient sans borne.

Depuis quelques mois, M. La Salle gardait la chambre où le clouait la maladie qui le torturait depuis très longtemps et qui a fini par le terrasser.

Nous n'exagérons pas en disant que la maladie le minait depuis très longtemps, car l'abbé La Salle, quoique décédé à un âge avancé, n'a pu faire que très peu de ministère actif. Il fut constamment malade.

Cependant nous devons dire qu'il a rendu de précieux services à notre diocèse comme curé-assistant, et chapelain des maisons où la maladie l'obligeait à vivre. Il était bien connu à Saint-Césaire de Rouville. La population de ce village vénérait l'abbé La Salle comme un saint et l'aimait comme un père. Là, il était le conseiller prudent et sage de tous ceux qui venaient lui soumettre leurs peines. Il était l'ami des pauvres et des orphelins qui en s'adressant à lui étaient sûrs de rencontrer une âme tendre, et un coeur généreux.

Voici la notice biographique du regretté défunt, que nous devons à la bienveillance de M. le chanoine P. Z. Decelles, vicaire-général et secrétaire du diocèse de Saint-Hyacinthe.

Léonard Hyacinthe La Salle était né à Saint-Michel d'Yamaska, le 6 juillet 1833.

Jeune encore, il entra au Séminaire de Saint-Hyacinthe où il fut tour à tour élève et professeur. Il remplissait cette dernière fonction, quand la maladie le frappa. Son évêque l'appela alors à l'évêché et lui confia les charges de sous-secrétaire et de cérémoniaire, charges qu'il garda jusqu'à son ordination à la prêtrise, le 18 octobre 1863. Il remplit ensuite diverses fonctions, toujours au palais épiscopal, puis fut nommé vicaire à Sorel, en septembre 1867. Vicaire à Beloeil en novembre de la même année, assistant curé de Beloeil en septembre 1868, curé d'office de cette paroisse en octobre 1869, vicaire à Saint-Césaire en février 1872, tels sont les postes qu'occupa M. La Salle au cours de sa carrière active. En septembre 1880, il quitta définitivement le ministère et s'en fut vivre à Farnham d'abord, à Sainte-Angèle de Monnoir ensuite, puis enfin à Saint-Césaire de Rouville où il prit sa chambre chez les RR. PP. de Sainte Croix, directeurs du collège du même nom. Il y demeura 12 ans.

Au mois d'octobre 1902, son état de santé étant devenu plus grave encore, M. l'abbé La Salle s'en vint à Saint-Hyacinthe, à la retraite Saint-Antoine, où le mort l'a frappé.

Les funérailles auront lieu demain, et le corps sera inhumé dans le cimetière de la Cathédrale.

UN TRAIN PILLE

Bloomington, Ill., 9 — Le Golden State, Ltd., allant vers l'Est, a été attaqué et pillé, par des bandits armés, à un mille de Glasgow, Mo., à deux heures ce matin.

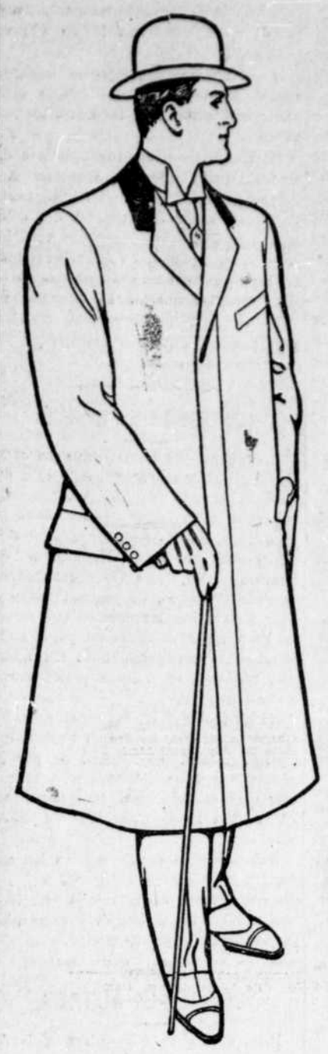

THE MALE ATTIRE CO

Pourquoi ne pas vous rendre compte de ce que "Male Attire" peut vous montrer en fait de

Pardessus d'Hiver

avant de donner votre commande ailleurs ?

Le "Chesterfield" long, comme la vignette, sera sans conteste, le pardessus le plus populaire cet hiver.

Il est si élégant et si distingué qu'il ne manquera pas de plaire à ceux qui désirent être élégamment mis.

Ces vêtements sont en Cheviote et en Molleton noirs et gris, ainsi qu'en Tweeds Ecossais de fantaisie de diverses nuances.

$10.00 à $30.00

Chaque vêtement ajusté. Satisfaction ou Argent Remis.

"MALE ATTIRE"

Vêtements Confectionnés,

Angle des rues Craig et Saint-Pierre
336 rue Sainte-Catherine Ouest, près rue Victoria
475 rue Sainte-Catherine Est.

Etes-Vous Bien Renseigné ?

SYSTEM THE SECRET OF SUCCESS

Votre comptable pourrait-il vous dire en quinze minutes à partir du moment où vous lisez ceci, exactement ce que chaque détail de votre commerce vous coute ?

Savez-vous où va votre argent.

Les bilans hebdomadaires ne vous le disent pas : il vous faut immédiatement des faits détaillés au sujet de ce qui peut arriver à votre établissement à votre comptoir et à votre salle d'expédition.

o o o o o o

Vous devez connaître tous les détails sans avoir à faire des recherches.

Lorsque les petites choses vous tiennent occupé et que les grosses sont remises au lendemain, il y a quelque chose de défectueux dans votre système de comptes.

Abandonnez un ouvrage à moitié fini, et les choses vont tellement s'embrouiller que vous n'y comprendrez plus rien.

Business Systems laissent la mesquine routine à quelle appartient c'est-à-dire à votre comptable.

Business Systems font l'ouvrage et vous laissent le temps de songer et de faire des projets.

Business Systems vous permettent de consacrer le meilleur de votre intelligence à toutes vos affaires.

o o o o o o

Ecrivez et vous recevrez par le retour du courrier, tous les renseignements détaillés.

Adressez :

BUSINESS SYSTEMS LIMITED
93 SPADINA AVE.
TORONTO, CANADA

F. Harcourt, représentant, 535 Edifice Board of Trade. (845) k

ACCIDENT DE TRAMWAY

LE DERAILLEMENT D'UNE VOITURE DE LA COMPAGNIE ARRETE LA CIRCULATION A SIX HEURES HIER SOIR.

Un accident de tramway qui s'est produit hier soir, rue Amherst, a eu des conséquences fâcheuses pour la circulation durant une partie de la soirée. Il était six heures moins vingt quand le tramway No 238, allant au nord, quitta la voie entre les rues Dorchester et Ste Catherine, vis-à-vis du magasin de M. Dubois. Par un extraordinaire hasard, le tramway ne versa pas, mais continua sa route en prenant l'oblique et ne s'arrêta qu'à quelques pouces du trottoir, arrêtant la circulation des voitures aussi bien que celle des tramways qui suivaient.

Conducteurs et "motormen" des tramways suivants vinrent à la rescousse et on tenta de remettre sur la voie le fugitif. Mais celui-ci tenait sans doute à demeurer où le sort l'avait placé, car il ne bougeait d'un pouce.

Pendant ce temps, une foule nombreuse attendait au coin de la rue Ste Catherine. A mesure que l'heure avançait la foule grandissait, si bien que le constable préposé à la garde de ce coin dut intervenir pour ramener l'ordre dans la foule houleuse.

Pendant ce temps, un conducteur avait eu l'excellente idée d'aller téléphoner aux bureaux de la compagnie et la voiture de patrouille arriva à grand renfort de coups de cloche. Après dix minutes d'ouvrage, le tramway étant remis sur les rails, reprenait sa route, et la foule s'écoulait peu à peu. La circulation avait été interrompue vingt minutes, et à cette heure de la soirée, cette interruption causa une profonde perturbation dans tout le service. Par bonheur, personne n'a été blessé et les voyageurs du tramway déraillé en ont été quittes pour la peur et une longue attente.

TOUJOURS LE STYLET

New-York, 9. — Un Italien a été frappé de douze coups de couteau dans le dos, et on lui a volé sa montre et $150 en billets de banque, en face de l'école publique No 8, dans le Bronx aujourd'hui. Le blessé a déclaré se nommer Giovanni Batista Gelsomino, et habiter Westfield (Connecticut). Il a été transporté à l'hôpital de Fordham, où les médecins ne croient pas qu'il survive à ses blessures.

Le blessé accuse le banquier et un inconnu de l'attentat.

CHEZ LES SOURDES-MUETTES

GRAND SUCCES DU PREMIER BANQUET A CETTE POPULAIRE INSTITUTION.

C'est une charmante tradition, à l'institution des Sourdes-Muettes, de donner, chaque année, au profit des pauvres, deux grands banquets aux huitres. Et c'est une autre tradition d'en faire deux grands succès. Cette année,elles furent fidèlement suivies,ces deux traditions. Le tout-Montréal élégant était là, hier soir, apportant son aumône, pour les pauvres et sa gaieté pour les convives. Et ce fut autour des tables, au long des corridors, un charmant spectacle de jolies toilettes, d'habits noirs, un joyeux bruit de rire et de gaieté. Les dames qui avaient la charge des tables, se sont à merveille, acquittées de leur tâche. Si l'on en croit le proverbe: tel commencement, tel'e fin, on peut s'attendre, pour demain soir, pour le second banquet, un succès encore plus grand.

Mercredi, c'était le soir des militaires Et nos officiers, galants et charitables assistaient en grand nombre. Leur présence fut appréciée et surtout remarquée.

Présidaient les différentes tables: Mesdames E. Globensky, E. Amos, F. D. Monk, A. Boyer, J. Meagher, J. McKeon, R. Beauset, M. A. Pelland, A. Dupuis, M. Garand, A. Merrill, P. Marsoleau, N. Théoret, F. Bayard, G. N. Moncel, J. Lévy, F. X. Moisan, J. B. Deschamps, J. Brosseau, C. C. Martin, G. Deserres, L. P. Bérard, J. A. Leblanc, P. Laferrière, H. Larocque, R. DeMartigny, O. Denault, G. Leroux, O. Drouin, J. Roy, O. Hébert, N. Archambault, G. A. Gendreau, J. H. Fortin, P. Rolland, H. Galarneau, Frigon, T. W. Lecours, S. Dupuis, L. W. Sicotte, G. Weir, A. Labrie, col. Mackay, E. Marquette, L. A. Lesage, J. B. Degon, L. A. Désy, E. Potvin, F. X. Lessard, J. O. Brault, G. Bellay, L. Bourgeois, O. Archambault, Elley, D. Roberge, McConnell, O. F. Williams, E. P. Renaud, Y. B. Deschamps et Mlles Belcourt et Clément.

Etaient chargées de la vente des fleurs : Mesdames Larocque, Pinoteau, A. Roy et Rainville.

Des cigares: Mesdames Lemieux et Larivière.

A toutes ces dames, qui ont su faire du banquet un succès de chic et de distinction, toutes nos félicitations ainsi qu'aux excellentes religieuses qui ont su joindre l'utile à l'agréable, et procurer du pain aux pauvres et du plaisir aux convives.

Si BEBE fait ses dents, employez le Sirop Calmant de Mme Winslow, pour dentition d'enfants; il calme, amollit les gencives, soulage, guérit colique et diarrhée.

COMMISSION DES MARCHES

LES BOUCHERS ET LA COMPAGNIE D. B. MARTIN — UNE DELEGATION A L'HOTEL DE VILLE.

Une délégation des bouchers ayant à sa tête M. Jean Lamoureux, président de l'Association, s'est présentée hier devant la Commission des marchés pour prendre connaissance de l'opinion de Mtre Ethier, avocat en chef de la ville, au sujet de leur protêt contre l'établissement, par la Cie D. B. Martin, d'un commerce en gros de viandes aux abattoirs de l'Est. Comme "La Presse" l'a déjà rapporté, Mtre Ethier est d'opinion que la compagnie a le droit de faire son commerce, que, d'ailleurs, sa charte lui donne tous les droits, excepté peut-être celui de faire de la banque ou d'exploiter un téléphone, que, par conséquent, il lui suffit de se conformer aux dispositions du règlement 296 pour pouvoir faire une concurrence sérieuse aux bouchers.

Les bouchers se proposent de combattre jusqu'au bout la compagnie D. B. Martin. L'affaire a été suspendue jusqu'à ce que la commission des finances ait fait son rapport sur la requête actuellement devant elle.

Les plans de M. R. Montbriand, pour des abris sur la Place LeRoyer, ont été adoptés et il a été décidé de demander des soumissions.

L'inspection annuelle des marchés aura lieu mardi prochain.

MORT D'UN SCULPTEUR

New-York, 9 — Samuel J. Kitson, sculpteur distingué, est mort ici ce matin, d'une affection de rognons, à l'âge de 58 ans.

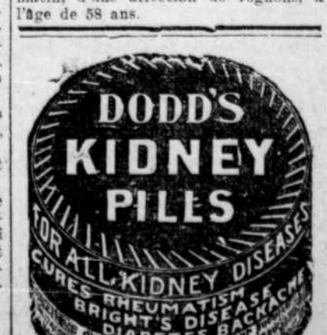

CHEMISES FAITES PAR TAILLEUR $1.00

Pendant des années nos chemises faites par tailleur à $1.00 ont fait notre orgueil. Toutes les saisons l'importance de maintenir cette qualité a augmenté, et aujourd'hui plus que jamais. Nous sommes encore déterminés à maintenir cette haute qualité, tout en conservant l'ancien prix populaire. Rappelez-vous que, pour une chemise semblable, vous paierez partout ailleurs $1.25.

R. J. TOOKE,

177 RUE SAINT-JACQUES.
493 RUE STE CATHERINE OUEST.
478 RUE STE CATHERINE EST.

LA PRESSE

MONTREAL, 9 NOVEMBRE 1906

LA FETE DU ROI

Sa Majesté Edouard VII, roi d'Angleterre et empereur des Indes, entre aujourd'hui dans sa soixante-sixième année. Il est né à Londres, au palais de Buckingham, le 9 novembre 1841, et la famille royale ainsi que les sujets de notre souverain doivent aujourd'hui manifester d'éclatante façon leur attachement à celui qui préside aux destinées de la plus grande nation du monde.

Cet événement pourrait nous fournir l'occasion de tracer rapidement quelques notes sur la vie d'Edouard VII ; mais la vie d'un roi, surtout d'un roi comme celui qui nous occupe en ce moment, est si intimement liée à l'histoire contemporaine, qu'il nous faudrait remplir des colonnes compactes où devraient nécessairement entrer une foule de monarques et de personnages dont la présence ne nous apprendrait rien de ce que nous devons retenir de notre gracieux souverain, à savoir qu'il est universellement réputé pour sa bonté, son esprit de justice, son amour pour la paix et sa constante préoccupation d'assurer le bien-être de ses sujets. Il n'en faut pas davantage pour faire un monarque glorieux et populaire. Aussi, profitons-nous de l'occasion de cet anniversaire pour exprimer à Edouard VII notre attachement et notre admiration.

Vive le Roi !

LA RAGE EN CANADA

La conférence de monsieur le Dr Loir sur la rage en Canada comporte un intérêt plus qu'ordinaire, parce qu'il y a déjà eu discussion entre nos savants canadiens pour savoir si jamais des cas d'hydrophobie ont existé dans la Province de Québec. Vers quelle date et entre quels chercheurs, nous ne saurions nous le rappeler dans le moment. Quelques lecteurs de "La Presse" pourraient, sans doute, suppléer à notre insuffisance de renseignements.

L'affirmation positive du Dr Loir semble régler la question dans un sens ; car, il est impossible de mettre sa compétence en doute. Nous n'avons pas le droit de lui demander un surcroît de travail ; mais, peut-être aimerait-il à se l'imposer, quand il saura qu'une importante question historique peut dépendre de sa décision.

Il existe un rapport de la Chambre des Lords, Grande-Bretagne, publié en 1887, émettant l'opinion que certains cas d'hystérie ressemblent beaucoup à l'hydrophobie. Le "London Lancet" du 3 mars 1900 prétend la même chose. Une autorité considérable en matières de névrologie, le Dr Smith Ely Gellife, rédacteur du journal " Nervous and mental disease," a, l'an dernier même exprimé une théorie semblable.

Il est assez scabreux, ou, tout au moins, imprudent pour un observateur étranger à la science médicale d'entrer dans les explications techniques qu'il est apte à ne pas bien saisir ou, surtout, à ne pas pouvoir vulgariser. C'est Nèlis qui posa en 1900 les lois présidant aux symptômes de l'hydrophobie. Comme il fait intervenir le mot ganglion, nous devons, d'abord, expliquer que ganglion veut dire : " rencontre de vaisseaux ou de nerfs entrelacés dans une petite masse de tissus cellulaires." Ainsi, nous avons sous les bras des ganglions qui transportent rapidement des poisons dans le système. Nèlis place le siège de l'hydrophobie dans les cellules ganglionaires de l'épine dorsa le, qu'il appelle les cellules endothéliales de la capsule ganglionaire. Le virus provoque immédiatement une multiplication et une agglomération en petites masses arrondies de ces cellules. C'est tout le bagage qui nous est resté de son explication. Il nous a semblé, dans le temps, qu'on rapprochait ce virus du venin de serpent qui coagule les globules blancs du sang en détruisant le sérum dans lequel ils se meuvent.

Si ce phénomène n'existe pas, dit-il, on ne peut pas conclure à la présence de la rage ; mais, nulle autre maladie ne peut produire cet état de choses. Si le Dr Loir a eu le temps de faire des observations sur les cas qu'il cite, il rendrait un grand service à la science canadienne, en nous en laissant un rapport.

Nous croyons que Pasteur aussi a placé le siège de la rage morose dans l'épine dorsale. Il attribuait au cerveau la rage violente.

Nous savons fort bien que les savants vivant au milieu d'expériences constantes, familiers avec tous les cas que fournissent le laboratoire, ne s'arrêtent pas toujours à des choses qui leur sont élémentaire. Mais, si, par hasard, l'illustre conférencier était en possession de certains souvenirs à ce sujet, il ferait disparaître un point de contestation dans l'histoire de Québec.

LE BLANC DE CERUSE ET L'EMPOISONNEMENT PAR LE PLOMB

Une conférence internationale réunie à Berlin discute certaines questions humanitaires, notamment celle du blanc de céruse, cette subtance meurtrière qu'il y aurait lieu de proscrire pour la peinture. On a beaucoup discuté à ce propos. Les intéressés soutiennent que le blanc de céruse est inoffensif si l'on emploie les précautions nécessaires. Les hygiénistes sont d'un avis diamétralement opposé. La céruse, disent-il, est un hydrocarbonate de plomb, toxyque comme tous les composés de plomb, et son emploi universel et journalier dans la peinture des murs et des boiseries en fait un danger social.

Le peintre absorbe fatalement de la céruse ; il en respire les poussières, il en résorbe des seuls par la peau ; dans le masticage et l'enduisage, il prend la substance toxique à pleine main. Dans ce métier de la mort, il est condamné d'avance, et, pour vivre, il lui faut accepter de s'empoisonner. Il est évident que, si l'employeur a le droit de choisir le blanc de céruse, ce n'est pas l'employé qui pourra refuser de s'en servir ; et pourtant ce ne sont pas les tristes exemples qui lui manquent. Souvent, lui-même est pâle, a le teint terreux. Ses gencives sont bordées d'un liséré bleuâtre et son haleine est fétide. Il a fréquemment du tremblement, des troubles étranges dans la sensibilité, une impression pénible de lassitude. Mais, ce qui l'épouvante le plus, ce sont les accidents suraigus, douloureux et dramatiques, souvent fort graves, qui brusquement frappent ses camarades, le frapperont, sans doute, un jour lui-même.

C'est, surtout, la colique de plomb, le plus fréquent de tous, celui pour lequel les peintres sont le plus souvent admis dans les hôpitaux, le plus tenace, le moins grave cependant, mais le plus douloureux. Elle débute généralement en plein santé apparente. Le malade est angoissé, a la face très pâle. L'abdomen est contracté, sensible à la plus légère pression. Il n'y a pas de fièvre, mais des vomissements. Cette première colique dure généralement peu. On la calme facilement avec de la morphine. Mais elle récidive et finit par durer. Certains ouvriers ont un "chômage d'empoisonnement" plusieurs mois par an. Et cet empoisonnement prend mille autres formes : c'est, tantôt, un accès de goutte saturnine ; cette maladie de riche s'abat sur des misérables, dont le plomb a perturbé tous les échanges organiques. Successivement, elle envahit les diverses articulations; les accès deviennent de plus en plus longs, torturent le malade des semaines, des mois, déforment ses articulations — tantôt survient une crise délirante ou convulsive d'encéphalopathie saturnine : ce sont les cas où le poison "préfère" le cerveau. C'est la mort en peu d'heures. Les lésions nerveuses sont infiniment fréquentes. Elles sont très spéciales au plomb, et transforment, parfois, en peu de temps les plus solide ouvrier en infirmes incurables.

Devant un tel fléau la prohibition s'impose.

UN GRAVE PROBLEME

Après avoir eu sa question chinoise et japonaise, la Colombie Anglaise a maintenant sa question hindoue. En ce moment, la ville de Vancouver cherche à se débarrasser des Hindous, que la compagnie de navigation du Pacifique Canadien y a déjà amenés, et à empêcher l'arrivée d'autres Hindous.

Les difficultés remontent à plusieurs années. Le gouvernement de cette province, écoutant les revendications des ouvriers qui se plaignaient de la concurrence qui leur était faite par la main d'oeuvre jaune, prononça l'exclusion des ouvriers de race chinoise ou japonaise. Malgré un conflit avec les autorités fédérales, le gouvernement colombien maintint l'exclusion.

Cela ne faisait pas l'affaire des grands propriétaires de mines, de pêcheries, d'industries forestières qui préfèrent les travailleurs d'Extrême-Orient, à cause des salaires minimes qu'ils exigent et de leur acharnement au travail. Mais comme ils ne pouvaient lutter contre la loi sur le travail des étrangers, ils décidèrent de la tourner et de s'adresser encore à des Orientaux, mais cette fois-ci à des Orientaux sujets britanniques, contre lesquels aucune exclusion n'avait été prononcée, et ils importèrent des Hindous. Ils eurent soin de les faire venir des provinces du Nord, Kashmere, Nepaul, etc., dont les indigènes sont, selon eux, plus capables de résister aux rigueurs de notre climat hibernal.

Aujourd'hui, la ville de Vancouver, la compagnie du Pacifique Canadien et le bureau d'immigration fédéral ont sur les bras la solution de ce problème : Que faire des Hindous ?

Et que fera le gouvernement fédéral en face de ce problème grave et nouveau dont les associations ouvrières de la Colombie Britannique ne manqueront pas de lui réclamer la solution à brève échéance ?

Il est douteux qu'il puisse déclarer l'exclusion du travail des Indous sans une consultation avec les autorités impériales.

M. McKenzie King, sous-ministre du travail, que l'honorable Monsieur Rodolphe Lemieux a envoyé en Angleterre pour obtenir du ministre des colonies une législation identique à la loi canadienne, en ce qui concerne l'importation d'ouvriers anglais, ne manquera pas, durant son séjour à Londres, de s'occuper aussi de la question de l'importation en Colombie britannique de la main-d'oeuvre indoue.

CHOSES DE FRANCE

Un journal du matin, dans un article intitulé "La résistance, parle du Congrès annuel des jurisconsultes catholiques tenu à Périgueux, sous la présidence de S. G. Mgr Delamaire, coadjuteur de Mgr l'archevêque de Cambrai et de M. de Lamorzelle, sénateur de Bretagne. Ce journal prête à Mgr Delamaire des paroles qui, mises en parallèle avec celles du pape, nous paraissent invraisemblables. On aimerait à savoir où il les a prises avant d'y ajouter foi.

En ce moment où les passions anticléricales sont si agitées en France, les journaux sectaires lancent de par le monde des nouvelles vraiment extraordinaires quand elles ne sont pas fausses, et "La Presse Associée" les publie volontiers.

Nous croyons devoir mettre les catholiques canadiens en garde et les prier d'accepter ces nouvelles relatives aux affaires religieuses de France avec la plus grande circonspection.

CHOSES ET AUTRES

Pendant les huit premiers mois de l'année en cours, les importations des Etats-Unis ont atteint une valeur de 845 millions 541,000 dollars, en augmentation de 75 millions 196,000 dollars par rapport à la période correspondante de l'année dernière. Le total des exportations s'élève à $1,098,995,000 dollars, en augmentation de 132,642,000 dollars.

× × ×

The American Sugar Refining Co., c'est-à-dire le trust sucrier de Havemeyer, vient d'acquérir le contrôle de sept sucreries du Michigan. Il est particulier de remarquer que le trust américain se lance de plus en plus dans la voie de la sucrerie de betterave. Il y aura donc, de ce fait, une opposition de la part du trust aux tentatives d'incorporation de Cuba dans le territoire des Etats-Unis.

× × ×

On a déjà signalé maintes fois les divers emplois industriels du papier, et l'on sait qu'en certains pays on en a fait des poteaux télégraphiques, des rails, des roues de locomotives, des cannes, des bicyclettes et même des canons. A Berlin, paraît-il, on en fabrique des cubes pour paver les rues et aussi des cercueils imitant le bois; en Autriche, on connaît des fausses dents en papier, cependant que les Japonais en font des vitres, des cloisons, des mouchoirs, de la ficelle, des parasols, des bâches imperméables, des vêtements à bon marché, et qu'ici on s'en sert pour façonner des tonneaux, des cuvettes, des bouteilles à lait et autres ustensiles. A Londres, on en fait également usage pour la confection d'allumettes, de couvertures de voyage et de chapeaux imitant la paille. Enfin, en France, un industriel vient de prendre un brevet pour la fabrication des bas de femmes, qui sont fabriqués avec du fil de papier.

UNE PRIME GRATUITE

Qui a beaucoup d'amateurs

Quelle que soit la qualité d'une marchandise, rien n'active la vente comme une prime bien choisie, lorsqu'elle a quelque valeur et, surtout, lorsqu'elle possède le mérite de l'actualité.

Il se consomme au Canada des quantités considérables de Gin "Croix Rouge" parce qu'il possède la qualité des meilleurs gins importés avec, en plus, ce moëlleux que l'âge donne et que, seul l'âge peut donner. La loi canadienne veut que le gin distillé au pays vieillisse en fûts pendant des années avant d'être livré aux consommateurs — nos législateurs savent évidemment distinguer entre un gin mûri par l'âge et les produits exportés de l'étranger au Canada — à la sortie de l'alambic.

Eh bien, cette supériorité du Gin "Croix Ronge" que les fins gourmets reconnaissent, a créé une vente considérable. Or depuis que la nouvelle s'est répandue que chaque caisse de Gin "Croix Rouge" contient un paquet de cartes dignes de joueurs millionnaires, les commandes succèdent aux commandes avec une rapidité qui déconcerterait une organisation de vente ordinaire; mais la Maison Boivin, Wilson et Cie est outillée pour expédier rondement les commandes les plus importantes avec le même soin qu'elle apporte à l'expédition des plus petites et le personnel de la maison est tellement heureux du succès de cette prime dont on ne trouvera pas l'égale dans le commerce, que tout le monde met résolument la main à la besogne et l'expédition marche à souhait.

Malheureusement le stock de cartes est limité ; on ne pouvait pas prévoir pareille vogue et il faudra que les retardataires prennent le parti de leur déception s'ils ne profitent pas de suite de cette généreuse distribution de la plus belle prime gratuite qui ait été offerte depuis des années dans le commerce de Montréal. Ce jeu de cartes qui donne l'illusion de l'ivoire tant il est superbement satiné donnerait envie de jouer aux cartes à des gens qui n'auraient jamais touché une carte de leur vie. Hâtez-vous donc de donner vos commandes et profitez de l'aubaine !

r

Le Spécifique du Dr Mackay

Le seul remède contre l'alcoolisme et l'habitude des drogues

Approuvé et employé par le gouvernement de Québec, les villes de Montréal et Québec, sous le système probatoire. Recommandé spécialement par le clergé. C'est un traitement absolument scientifique ; n'exigeant aucune injection hypodermique ; on le prend par la bouche à la maison ; ne cause aucune perte de temps ou dérangement et n'a aucun mauvais effets rétroactifs. On peut consulter gratuitement le Dr Mackay, tous les jours, de 10 a.m. à 10 p.m. Toute correspondance strictement privée. Demandez la littérature, gratuite etc. Adresser : Dr John Mackay Treatement Co., Ltd. Le jour, 893 Sainte-Catherine ouest, angle St Marc. Phone Up 2111. Le soir, au No 500 rue Saint-Urbain, Montréal. Phone Est 3768. 280—n yw

au Royaume de la Fourrure

Rien ne saurait égaler la

Magnificence des Pelleteries

que nous avons actuellement en magasin.

Elles comprennent tout ce qu'il y a de plus nouveau.

Il y en a pour tous et Pour toutes les bourses

Nous avons un CHOIX INCOMPARABLE de

Manteaux en Seal,

"Electric Seal,"

Mouton de Perse NOIR et GRIS,

Ecureuil GRIS et BRUN.

Aussi : ETOLES, CRAVATES, PELERINES, MANCHONS, etc., etc., dans les plus belles fourrures.

Il ne faut pas oublier notre TAILLEUR EXPERT dans les Manteaux de drap doublés en fourrures.

E. A. STE MARIE, 561 rue Ste Catherine Est, coin Amherst. ed

Les Gouttes de véritable **FER BRAVAIS** sont le remède le plus efficace contre l'**ANEMIE** CHLOROSE, PALES COULEURS, MANQUE DE FORCES, FAIBLESSE DE CONSTITUTION, etc.

Sans odeur, ni saveur, le Fer Bravais est recommandé par les médecins du monde entier. Ne constipe pas. Il ne noircit pas les dents. Il donne en peu de temps : SANTÉ — VIGUEUR — FORCE — BEAUTÉ

Vente au détail dans les phcies et drogries. Se méfier des imitations. Dépôt : 139, r. Lafayette, Paris

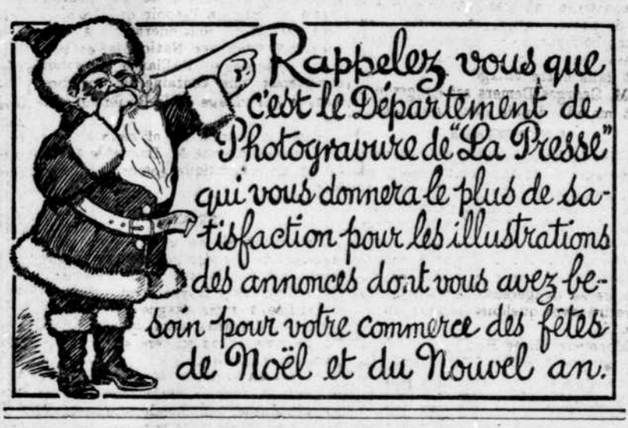

Rappelez vous que c'est le Département de Photogravure de "La Presse" qui vous donnera le plus de satisfaction pour les illustrations des annonces dont vous avez besoin pour votre commerce des fêtes de Noël et du Nouvel an.

S. SAUVÉ

465-469 rue Notre-Dame Ouest, PRES du CARRE CHABOILLEZ

Confections pour Hommes et Garçonnets

COMPLETS D'AUTOMNE, une grande variété, paremente simple ou double, derniers modèles, dessins nouveaux. . . . . $6.50 à $20

Imperméables et pardessus d'automne et d'hiver, pour hommes, confectionnés avec soin, pour $6.50 à $20

PANTALONS, très bien faits, en bon tweed, $1 en montant.

CASQUETTES d'automne et d'hiver pour hommes et garçonnets, dernières modes, 25c en montant.

CHEMISES, job, beaux patrons et bien faites, valant $1.00, pour. . 50c

HABILLEMENTS matelots pour garçonnets. $1.50

HABILLEMENTS Norfolk pour garçonnets. $2.50

HABILLEMENTS à 3 morceaux, pour garçonnets. $3.50

FOURRURES

PARDESSUS en chat sauvage, $50 en montant.

PARDESSUS doublés en fourrure, doublure en rat musqué, $50 en montant.

CHAUSSURES

CHAUSSURES de qualité supérieure, pour hommes. $1.50

Et aussi de bonnes valeurs pour femmes et enfants.

Nous invitons tous ceux qui ont besoin de vêtements d'hommes ou de garçonnets, de pelleteries, chaussures, ou mercerie, de venir voir nos prix et ce que nous avons à leur offrir, avant de faire leurs achats.

S. SAUVE, 465-469 rue Notre-Dame Ouest

Plumes d'Autruche, Boas en Plume, Etoles en Plume, etc.

Magnifiquement nettoyés, frisés et teints ou refaits. Nous avons importé tout spécialement des ouvriers pour ce travail important.

British American Dyeing Co.

Bureaux et agents par toute la ville.

7 téléphones. 7,9,12

DONAT GAREAU- DENTISTE

998 St Denis, Montréal. Tél. E. 3431. 155—ned

Common Sense Détruit

Rats, souris, coquerelles, punaises, mites. Pas de mauvaise odeur. Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg Co., Toronto Canada. 145-n

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTES QUI PROTEGENT

FETHERSTONAUGH & CIE

Charles W. Taylor, ancien examinateur du bureau canadien des Brevets. Edifice Canada Life Montréal, Chambre 39. 176—1Mvan

Pourquoi Pas?

Il y a un moyen bien facile, Messieurs, d'avoir toujours de bons habits. Quand vous allez chez votre tailleur exigez que les étoffes de vos vêtements soient des

Serges Blenheim — ou — Yotsman

Cela ne vous coûtera pas plus cher ni à votre tailleur, et vous serez certains de la qualité de vos complets. Ce sont les meilleures serges sur le marché.

A. McDougall & Cie,

Seuls Propriétaires.

293—1,M,V-n

Pabst Blue Ribbon

La Bière de Qualité. 291-n

ATTENTION ! ATTENTION ! ATTENTION !

Deux Dates Mémorables

SAMEDI 10 et LUNDI 12

NOVEMBRE 1906

Une seule Chance dans votre Vie ne la Manquez pas

FOURRURES FOURRURES

Nous manquons de place et afin d'en faire nous ferons des

Réductions de 25 à 50 p.c.

sur un stock de 15,000 piastres de Manteaux en Mouton de Perse, Seal Electrique, Etoles, Manchons, Tours de Cou, etc., etc.

Nous ferons les mêmes réductions dans les Manteaux en drap, Jupes de Robes, Pardessus pour hommes, etc., etc.

Les prix suivants vous donneront une petite idée des valeurs que nous vous offrirons Samedi et Lundi.

25 Manteaux en Seal Electrique, valant $50.00, pour $32.50

95 Manteaux gris pour Dames, dernier goût, valant de 18 à 22 piastres pour . . $10.50

50 Pardessus en beau Beaver et faits par les meilleurs tailleurs, valant de 15 à 20 piastres, pour . . . . . $10.50 et $8.50

150 Jupes, pure laine, faites à la dernière mode, valant 4 piastres, pour $1.95

225 Jupons en soie toutes nuances, valant $6.50, pour $2.95

N'oubliez pas la place

American Outfitters

326 Boulevard St Laurent

LA BILE ! !

$5,000 seront données à la personne qui prouvera que le témoignage qui suit n'est pas authentique:

Cher monsieur,—Je me fais un plaisir de vous dire le résultat que j'ai obtenu par l'usage des Granules Burot, qui a été des plus satisfaisants.

Je souffrais souvent de maux de tête, rapports de bile, vertige, etc. Mon sommeil était mauvais et mon appétit irrégulier; enfin j'étais tellement rempli de bile que je ne pouvais me baisser sans ressentir de grands étourdissements. Maintenant, après avoir fait usage des Granules Burot pendant quelque temps, je me sens tout à fait bien.

Vous pouvez, si vous le désirez, publier ce certificat et ma photographie, afin que les personnes souffrantes sachent comment se guérir.

A. GRENIER,
Huberdeau, Argenteuil.

Le foie est l'organe le plus gros du corps et son bon fonctionnement est nécessaire à la bonne santé. La forte nourriture, l'usage des boissons alcooliques, les travaux pénibles, font que beaucoup au Canada souffrent du foie. Les travaux sont aussi une cause de cette maladie. La bile est nécessaire à la bonne digestion, mais s'il y en a en excès, elle est nuisible et engendre la tristesse, la mélancolie, etc. Les Granules Burot ne guérissent pas de tous les maux, mais faites spécialement pour le foie et les intestins, elles en guérissent les maladies positivement et mieux que tout remède connu jusqu'aujourd'hui. Suivez les directions de la circulaire autour du flacon. Vous y lirez des certificats de médecins et d'hôpitaux qui prouvent que les Granules Burot sont un remède excellent pour l'estomac, le foie et les intestins.

Consultations gratuites données par écrit. En vente partout, envoyées franco ici ou aux Etats-Unis, sur réception de 2 francs ou 40 cents, même prix qu'à Paris. 6 flacons pour deux piastres, en timbres, mandats-poste ou argent.

CIE MED. PARIS-CANADA, Chs 14 et 16, "La Presse", Montréal.

UN SCOTCH SANS RIVAL

CHAMBERLAIN

Aux gens qui font usage de Whisky Ecossais nous conseillons le CHAMBERLAIN LIQUEUR. Sa supériorité leur sera ainsi mieux démontrée que par des paroles.

The Amalgamated Distillers Association, Seuls Propriétaires

Bureaux Canadiens : 119 Edifice Coristine, Montréal.

AMUSEMENTS AMUSEMENTS

STADIUM

DERNIER MOIS DU PATINAGE A ROULETTES. PROFITEZ-EN! Séances avec musique; Matin, Après-midi et Soir.
SPECIAL—Toute cette semaine, chaque soir, après el patinage.

Grandes Courses en Patins à Roulettes

Ouvertes aux amateurs qui devront s'adresser au Surintendant pour détails.
Patineurs et Spectateurs—Admission 10c. Patins, 15c et 25c.
296—n LE MONTAGNARD A. A. A.

Théâtre des Nouveautés Comédie-Française Tél. Bell Est 1395.
Semaine du 5 Novembre. Début de Mlle Marguerite Ninove dans
"LA DAME AUX CAMELIAS"
par A. Dumas fils. Matinée samedi. Semaine prochaine: "L'ETRANGERE." 3-6

Théâtre National Français--Coin Ste Catherine et Beaudry. Tél. Bell Est 1736. Tél. Marchands 520.
Matinée tous les jours. Semaine du 5 novembre: "Sherlock Holmes"
Semaine théâtrale au bénéfice de l'Union des Commis-Marchands. Prix: Matinées, 10c, 15c, 25c, 50c. Soirées, 10c, 25c, 35c, 40c, 50c. Semaine prochaine: "GISMONDA" de Victorien Sardou. 3—5

Ouimetoscope—Salle Poiré, Angle Ste Catherine et Montcalm. Semaine du 5 Nov. Réouverture. Vues Animées et Chansons Illustrées—2 représentations par jour, après-midi à 2¼ hrs; soir à 8¼ hrs. Prix populaires: 10c, 15c et 25c. Loges après-midi 25c, soir 35c. Aux matinées 500 des meilleurs sièges à 10c pour dames et enfants. 3-6

HIS MAJESTY'S PAULA EDWARDES dans l'Opéra Comique à grand succès PRINCESS BEGGAR. 3-

ACADEMIE Toute cette semaine. Matinées Mercredi et Samedi
"Painting the Town." 3-6

FRANCAIS — Tous les après-midi et soirs cette semaine. The 4 Corners of the Earth Semaine prochaine — "CHINATOWN CHARLIE." 3-6

ROYAL Toute cette semaine. Matinée tous les jours. THE STAR SHOW GIRLS. Semaine prochaine: Champagne Girls. 3-6

PATINOIR A ROULETTES DULUTH
Le seul patinoir chauffé de Montréal
Courses Samedi, 10 Novembre
PATINAGE TOUS LES JOURS
Admission 10 cts. 3-5

M. JOSEPH AINEY DANS SAINTE-MARIE

BRILLANTE OUVERTURE HIER SOIR DU COMITE CENTRAL DU CANDIDAT DU PARTI OUVRIER, EN PRESENCE DE PLUS DE 500 PERSONNES.

M. Joseph Ainey, candidat du parti ouvrier dans la division Sainte-Marie, a fait hier soir l'ouverture officielle de son comité central (784 rue Sainte-rine-Est) sous les plus brillants auspices. La salle qui peut contenir environ 500 personnes était archi-comble et un enthousiasme délirant se manifesta, du commencement à la fin.

C'est M. Zotique Lespérance, de l'union des tailleurs de cuir, qui présidait, ayant à ses côtés les figures les plus éminentes du mouvement ouvrier à Montréal. En ouvrant l'assemblée, M. Lespérance dit que le parti ouvrier

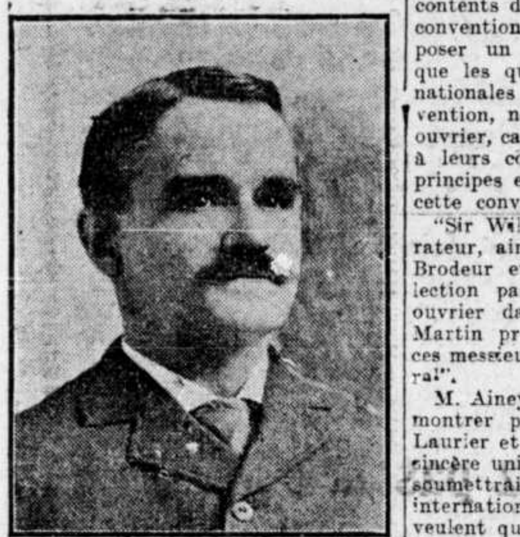

M. Joseph Ainey, le candidat du parti ouvrier dans Sainte-Marie, qui a ouvert officiellement son comité central hier soir, à la salle Dionne.

était prêt pour la lutte et qu'il allait la faire belle et bonne, car son organisation était des plus solides. Il exprima l'espoir que les ouvriers de la division Sainte-Marie marcheraient au combat en rangs serrés et qu'ils feraient preuve comme dans Maisonneuve d'une aussi grande solidarité. Il termine en invitant tous les amis à venir prêter leur concours dans le travail d'organisation et de sollicitation.

Le président présente ensuite à l'assemblée M. Gustave Francq, président de l'Union Typographique Jacques-Cartier. Il dit que les quarante délégués ouvriers qu'on prétend avoir vus à la convention libérale de mercredi soir, sont peut-être des ouvriers membres de clubs libéraux, mais nullement des membres du parti ouvrier et encore moins des travailleurs autorisés à parler au nom des 40,000 ouvriers de la vill de Montréal. Il déclare que M. Martin est véritablement le candidat du parti libéral et qu'il n'a aucun droit à la reconnaissance des ouvriers, car il n'a jamais rien fait pour eux.

Il est bien d'opinion que c'est un honnête homme, mais qu'il n'a pas les connaissances nécessaires pour faire un député. Il dit qu'il s'est fait rouler comme un enfant au conseil de ville depuis qu'il y siège et qu'ayant toutes les peines du monde à conduire sa propre barque, il est incompétent à représenter dignement les électeurs de Sainte-Marie au parlement fédéral. L'orateur dit que M. Joseph Ainey est un homme instruit dans les deux langues et qu'il se dépense depuis 20 ans pour améliorer les conditions de travail de ses camarades. Il dit que si le parti libéral fait la lutte jusqu'au bout aux ouvriers, il ne peut se dire leur ami. Il aime à croire que d'ici au jour de la nomination, le gouvernement réfléchira et évitera une nouvelle défaite qui ne peut que nuire au parti libéral. Le voeu du parti ouvrier, c'est d'avoir en chambre des hommes indépendants et tout à fait détachés des partis politiques.

M. Joseph Ainey, le candidat monte ensuite à la tribune et est salué par une salve d'applaudissements prolongés. Il commence par demander à tous les ouvriers sans distinction de faire tous leur part à l'atelier comme au dehors et de ne pas se laisser influencer par les cabaleurs du parti libéral. Il est fermement d'opinion que son organisation a conquis la confiance d'un nombre suffisant d'électeurs indépendants de la division pour lui permettre de compter sur une victoire facile. Il dit que les chefs du parti libéral à Montréal favorisaient l'élection du candidat ouvrier par acclamation, mais que certains mécontents dans le parti ont tenu une convention rebelle et ont réussi à imposer un candidat au parti. Il dit que les quelques ouvriers, des unions nationales présents à cette convention, ne représentent pas l'élément ouvrier, car ils se sont montrés traîtres à leurs confrères, et rebelles à leurs principes et M. Martin est le choix de cette convention.

"Sir Wilfrid Laurier, s'est écrié l'orateur, ainsi que les honorables MM. Brodeur et Lemieux, favorisaient l'élection par acclamation d'un député ouvrier dans Sainte-Marie; mais M. Martin prétend connaître mieux que ces messieurs les intérêts du parti libéral".

M. Ainey dit que M. Martin veut se montrer plus libéral que sir Wilfrid Laurier et que s'il était le véritable et sincère unioniste qu'il se prétend, il se soumettrait à la décision des unions internationales dont il fait partie, qui veulent qu'un ouvrier "bona fide" soit élu dans Sainte-Marie et ne se laisserait pas piloter par John Mee, Verdon, Marois et autres membres des unions nationales. M. Ainey annonce ici qu'il a rencontré mercredi matin M. Médéric Martin et que ce dernier après l'avoir félicité sur la façon loyale dont il lui faisait la lutte, lui serra la main en lui souhaitant d'être victorieux le 21 novembre au soir. (Applaudissements prolongés). Après avoir parlé des clauses du programme du parti ouvrier concernant l'élection des juges par le peuple et l'abolition du Sénat, M. Ainey termine en disant que les masses se réveillent aujourd'hui et comprennent qu'elles ont des devoirs à remplir. Il dit que ce soir la lutte entre dans sa dernière phase et que le parti ouvrier n'ayant pas d'argent il compte pour faire son élection sur la bonne volonté de chacun.

MM. Achille Latreille et Ovide Proulx sont ensuite introduits à l'assemblée et prononcent chacun un vibrant réquisitoire en faveur du candidat ouvrier.

Le président termine ensuite l'assemblée en disant que le reproche que l'on fait à M. Ainey de ne pas demeurer dans la division n'a pas sa raison d'être étant donné que sir Wilfrid Laurier, par exemple, n'a jamais demeuré dans le comté de Québec-Est, et que M. Piché, l'ancien représentant de la division Sainte-Marie, n'habitait pas non plus dans la division. Il ajoute que M. Martin n'avait pas lieu de se vanter d'avoir beaucoup fait pour les ouvriers, car ce sont les ouvriers qui l'ont fait ce qu'il est aujourd'hui.

GRANDE VENTE
— DE —
MEUBLES
A Bon Marché
Durant nos Réparations

Ameublement de salon, depuis $18.00 à $250. Ameublement de salle à manger, depuis $17 à $300. Ameublement de chambre à coucher, depuis $12 à $225.

Aussi: Tapis, Prélarts, Rideaux, Portières et articles de fantaisie. Matelas, Sommiers, Lits de plume, Oreillers, à

25 p. c. de Rabais

20 p. c. 30 jours et aussi à plus long terme et à vos propres conditions.

Venez nous voir et dites-le à vos amis. Nous sommes à votre service jusqu'à 9 heures du soir.

F. Lapointe,
625 rue Ste Catherine Est
Angle Montcalm.

A LA CAPITALE

Examens de promotions militaires — Le constable Merrifield — Aux assises de Hull — Saisie d'alambics.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 9. — Une circulaire du département de la Milice annonce que le capitaine Bogart et le lieutenant Roy subiront leurs examens de promotion à Halifax, et non pas à Kingston. Le lieutenant-colonel Morin, de Québec, subira le même examen lundi prochain.

— Le constable Merrifield a offert sa démission, étant mécontent de la façon dont il était traité par le chef De La Ronde.

— Aux assises de Hull, la cause de Napoléon Desjardins, de Hull, accusé d'inceste et de tentative d'évasion de la prison, a été soumise aux petits jurés.

— Le département du Revenu de l'Intérieur a été informé de la saisie de deux alambics trouvés en possession de deux cultivateurs du comté de Middlesex.

DEVELOPPEMENT DES ACIERIES DU SAULT

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sault Sainte-Marie, 9. — La "Lake Superior Consolidated Corporation," propriétaire des aciéries locales, est à faire construire de nouvelles fournaises et des fours ouverts.

Ne pouvant plus se procurer de fer brut au dehors, elle s'est trouvée dans l'obligation de faire ces améliorations qui emploient des centaines d'ouvriers. Ces bâtiments n'ont pas moins de 700 à 800 pieds de longueur sur 300 de largeur. La compagnie a des ordres en avant pour 12 mois.

Nouvelles de partout

(Des correspondants réguliers de LA PRESSE)

JOLIETTE

Le château Bernier, dont M. Michel Bernier était propriétaire depuis quelques années, a été vendu, la semaine dernière, à M. J. Eugène Dion, ancien gérant de l'hôtel Saint-James, à Montréal. M. Dion est bien connu du public voyageur.

—Madame veuve Chs. Lépine, de Ste Emélie de l'Energie, est morte subitement, mercredi, à la gare du C. P. R. Madame Lépine était arrivée depuis quelques jours à Joliette, d'une promenade aux Etats-Unis et, c'est en voulant retourner dans sa paroisse qu'elle mourut subitement au moment où le train allait se mettre en branle.

—M. L. Boucher, a fait l'acquisition de la pharmacie Barolet, et en prendra définitivement possession vers le 15 de ce mois.

—Jeudi, le 22 novembre, aura lieu au séminaire de Joliette, une soirée récréative à l'occasion de la Sainte-Cécile.

—Samedi prochain, le Ouimetoscope donnera une représentation dans la salle du marché.

SAINT-BRUNO

Lundi dernier, Mgr Racicot rendait visite à M. l'abbé A. Valois, curé de Saint-Bruno, qu'une longue et cruelle maladie retient au lit.

Mercredi, Mgr l'archevêque Bruchési lui-même venait aussi rendre visite à M. le curé Valois; et jeudi matin, la messe fut célébrée par Mgr Bruchési, dans la chambre du vénéré pasteur, qui eut la force de se lever pour recevoir à genoux la sainte communion.

ST GILLES, CO. LOTBINIERE

Malgré la sécheresse prolongée, les récoltes sont assez bonnes; les blés en particulier sont meilleurs que d'ordinaire; les patates sont parfaitement saines, chose qui ne s'est pas vu depuis bien des années. Seule la récolte de foin n'est pas trop forte, mais la qualité est supérieure, compensant ainsi un peu sa rareté.

Comme St Gilles l'espérait ses sacrifices du droit de passage gratis en faveur de la Compagnie de chemin de fer Wolfe, Mégantic et Lotbinière, ne sont pas restés sans fruits, les manufactures et maisons privées s'élèvent au village.

—MM. Aubert et Gagné ont dissout leur compagnie et ont cédé leur moulin, qui est devenu maintenant la propriété de M. Ovide Demers. M. Victor Demers, frère de ce dernier, a aussi bâti un grand magasin. M. Nazaire Rousseau a bâti une grande bâtisse, qui doit servir, pour quelques années, de boutique de menuisier. M. Joseph Aubert ne voulant rester sans machinerie, vu qu'il est mécanicien de nature, s'est bâti une boutique de menuiserie, ayant pour moteur un moulin à vent, type Idéal, de Brantford. M. Pierre Tardif s'est construit une grande boutique de carrosserie. Enfin, MM. Paquet et Fréchette ont construit une très grande manufacture de portes, châssis et meubles. Toutes ces bâtisses, avec quelques maisons privées, ont opéré un grand changement dans notre village.

—M. Georges Demers est dangereusement malade depuis deux semaines.

LOTBINIERE

Le fils de monsieur Zéphirin Laroche, cultivateur, a failli se faire tuer, ces jours derniers. Il était à creuser un puits. Pendant qu'il était dans le fond, il s'est produit un éboulement qui l'a enterré complètement. C'est avec beaucoup de difficulté que son père, aidé de son autre frère, sont parvenus à le dégager de sa dangereuse position, il s'en est retiré avec quelques légères contusions.

—Monsieur Elisée Houde a vendu sa belle propriété près de l'église, à M. Auguste Desrocher, de Ste Croix, pour le prix de $6,000, tout en se réservant son roulant.

Les deux jeunes filles de M. Félix Pagé doivent partir prochainement, l'une pour se faire religieuse chez les dames du Bon Pasteur, à Québec, et l'autre pour étudier pendant trois ans chez les soeurs de la Providence à Trois-Rivières, pour devenir garde-malade.

ST FREDERIC, CO. BEAUCE

M. Alexandre Dayon a reçut dernièrement de son fils Arthur, qui est novice des "Pères Blancs" à Carthage, Afrique, une petite tortue qui était encore pleine de vie malgré sa longue traversée.

ILE PERROT

Jeudi a eu lieu à l'Ile Perrot une grande assemblée des membres du Cercle Agricole, pour faire la distribution des prix des divers concours organisés par le Cercle. M. Jos. A. Marot a fait un magistral exposé de la nature du Cercle Agricole et des grands avantages pour les cultivateurs de s'unir et de marcher la main dans la main.

Les heureux gagnants des prix du concours sont: M. J. B. Péladeau, premier prix du concours de vaches laitières; M. Ritchez Montpetit, 2ième prix du concours de vaches laitières; M. Jos. A. Marot, 1er prix pour l'élevage des jeunes animaux; M. J. B. Péladeault, 2e prix.

L'assemblée fut présidée par M. Antoine Lalonde, vice-président du cercle.

—Les offices des Quarante-Heures ont été terminés mercredi, le 30 octobre. Les paroissiens ont suivi les offices en grand nombre. Plusieurs prêtres étrangers sont venu prêter leur concours à notre curé. L'illumination était magnifique et l'autel était décoré à profusion de fleurs naturelles. Le chant fut très bien rendu.

L'ASSOMPTION

Les autorités de notre collège ont retenu les services, de M. Colonnier, de Montréal, qui doit chaque semaine, venir faire une conférence aux élèves, sur la diction et la littérature française.

—Le Lt.-Col. Dunbar, était jeudi de passage à L'Assomption, pour visiter les arsenaux de la Cie No 2, attendu que le Col., Dunbar est en tournée d'inspection de tous les arsenaux du 83e Régiment.

—Les cultivateurs des rangs Nord et Sud ne sont pas d'accord pour choisir le site d'un nouveau pont pour la construction duquel le gouvernement a promis $4,000 de subside. Sera-t-il en face de l'Eglise ou à la place de l'ancien pont Galarneau? Ceci est la question et voilà pourquoi toutes ces discussions entre les cultivateurs des deux rangs. Il est cependant presque certain que ce pont sera bâti en face de l'église, si l'on s'en tient aux paroles de M. Johnson, qui a eu des entrevues avec plusieurs ministres à ce sujet.

SAINT-HYACINTHE

Voici la liste des mutations de propriétés accordées par le conseil de ville à sa dernière séance: Magloire Chabot, au lieu de Napoléon Ostiguy; Dame Hermina Blain au lieu de Louis E. Lussier; Evariste Tallant, au lieu d'avila Perreault; Henri et Rémi Raymond, au lieu de Pagnuelo Frère; Dame Annie Burke, au lieu de Dame Patrice Burke.

SAINT-PLACIDE

M. J. A. C. Ethier, député au fédéral, M. Z. Raymond, marchand à St Placide, sont allés à Labelle, passant par St Jérôme, Ste Agathe, dimanche dernier, chez M. Zéphir Raymond. Après la messe, ces messieurs sont partis pour le Nominingue et le lendemain pour l'Annonciation. Ils ont fait une excellente pêche au lac aux castors et aussi une bonne chasse. Ils sont revenus enchantés de leur voyage.

Au Nominingue, on parle beaucoup de la nomination possible de M. Ethier comme nouveau juge du district.

COTEAU STATION

La semaine dernière, a eu lieu, comme suit, l'élection des officiers du "Club Athlétique St Médard": Edmond Brunet, président; Louis Doucet, secrétaire-trésorier; Auguste Dicaire, viceprésident; Aimé Giroux, ass.-sec.-trés.; et Télesphore Vernier, Isidore Desforges et Raoul Leroux, gardiens de la paix. Les autres membres qui se sont fait enrégistrer sont: Rosario et Homère Montpetit, Willie Bériault, Raoul Dicaire, Hormidas Guilbault, Raoul Leroux, Alfred Labrosse, J. A. Corbière, Oscar Leroux, J. E. Leduc, Auguste Lortie, Alex. Boyer, Jos. Goyet, Mikle Duquette. Ce club, fondé l'an dernier, s'est acquis une très bonne renommée grâce à la bonne direction qu'on lui a donnée.

—M. J. A. Corbière, instituteur à l'école modèle des garçons, et Mlle Elisabeth Bourgon, institutrice à l'école modèle des filles, viennent de recevoir tous deux du gouvernement une prime en récompense de leurs succès dans l'enseignement.

RIVIERE-A-PIERRE

Dimanche après-midi, à la salle publique, avait lieu l'installation d'un nouveau cercle de l'Alliance Nationale, sous la présidence de M. Chs Duquette inspecteur général de l'association, assisté de M. J. E. Leboeuf. Ce cercle est désigné sous le nom de cercle Rivière à Pierre, No 265.

Les officiers qui devront présider aux destinées de ce nouveau cercle sont:

Président, Charles Blackburn; vice-président, Pierre Cardinal; chapelain, Rév. O. Blanchet; substitut du président général, Charles Morel; secrétaire-archiviste, Wilbrod Voyer; secrétaire-financier, Napoléon Voyer; médecin-ex examinateur, J. Durocher; commissaire-ordonnateur, Fortunat Garand; introducteur, Arthur St-Denis.

Ce cercle est institué avec un effectif de 31 fondateurs.

Après l'installation des officiers, M. Chs Duquete, dans une allocution, félicita les fondateurs de ce nouveau cercle et exprima l'espoir que les membres du cercle continueraient à faire connaître l'Alliance Nationale, et qu'avant longtemps l'Alliance Nationale compterait une centaine de membres dans le joli village de la Rivière à Pierre.

Après la séance, les officiers du cercle accompagnèrent M. Duquette à l'hôtel où un magnifique goûter les attendait.

SOREL

Les membres du club "Nautique" viennent de prendre possession du nouveau local qu'ils ont fait construire en face du carré Royal. C'est un superbe édifice à trois étages avec rez-de-chaussée. L'édifice sera terminé à la fin du mois, et on en fera alors l'inauguration officielle.

—Un loup marin a été vu lundi dans le port de Sorel. Plusieurs chasseurs lui promettent une chaude réception s'il visite de nouveau nos parages.

—Nous avons appris avec chagrin le décès de Mlle Rose Thibaudeau, fille de M. Albert Thibaudeau, marchand. La défunte n'avait que 18 ans et elle a succombé à la phtisie qui la minait depuis longtemps. Les funérailles ont eu lieu lundi. Nous offrons à la famille nos sincères condoléances.

—Il paraît maintenant que la banque Provinciale n'ouvrira pas de succursale à Sorel. Les succursales de la Banque d'Hochelaga et de la Banque Molson font d'excellentes affaires ici, mais on croit qu'une troisième banque nuirait à celles qui existent déjà en notre cité, sans en bénéficier notablement.

—M. J. B. Boudreau, du département de la marine, d'Ottawa, était en visite à Sorel, mercredi.

—Mlle Cordèle Paul donnera un concert à Sorel au commencement de décembre. C'est toujours avec plaisir que notre public entend cette jeune cantatrice de talent. Mlle Paul aura le concours de plusieurs artistes pour ce concert.

—Aux chantiers de la marine on fait des travaux préparatoires au lancement de la grande drague en acier, qui aura lieu à la fin du mois. Lundi, on a lancé un caisson de 96' x 35' par 20' de hauteur, du poids de 300 tonnes. Cette massive charpente sera calée dans le Richelieu pour servir de base au lit sur lequel sera lancée la drague.

SAINT-LAURENT

Lundi dernier, avait lieu à l'église Saint-Laurent, un beau mariage. M. Napoléon Dauphinais fils, épousait Mlle Caroline Lavigne, du Nouveau-Brunswick. Le marié était accompagné de son père Napoléon Dauphinais, un des plus éminents citoyens de Cartierville, et la mariée, de M. J. Bte Bergeron. Les garçons et filles d'honneur étaient MM. Ernest Dauphinais et Mlle Orphire Dugas, Wilfrid Caron et Mlle Laizé Lavigne. Assistaient aussi au mariage: MM. Alphonse Laurin, Arthur Jodoin et Wilfrid Morin, musicien de renom.

Après la bénédiction nuptiale, les heureux conjoints et leur suite se rendirent chez M. Frencis Larouche, hôtelier, où l'on s'amusa ferme pendant deux heures.

Après quoi on se rendit à Cartierville chez le père du marié, où un somptueux déjeuner les atendait.

TROIS-RIVIERES

La Révde Mère Provinciale de la Communauté des Filles de Jésus de notre vile, est partie pour Québec, d'où elle doit s'embarquer ces jours-ci pour la France.

—On achève, ces jours-ci, la pose du béton aux nouveaux quais du port de Trois-Rivières. Les ouvrages sont enfin poussés avec une grande activité.

—Le club de whist "Cosmopolitan" a tenu, ces jours-ci, sa réunion annuelle à la demeure de Madame T. G. Hawthorn, et procédé à ses élections, avec le résultat suivant: Présidente, Mme la mairesse F. S. Tourigny; trésorière, Mme J. A. Comeau.

La prochaine réunion de ce club aura lieu le 13 du courant, chez Madame Tourigny.

SAINTE-SCHOLASTIQUE

Mlle Rose-de-Lima Joly, institutrice de Sainte-Scholastique, enseignant dans cette paroisse, vient d'obtenir du gouvernement une prime pour son succès dans l'enseignement. C'est la seconde fois que Mlle Joly reçoit une gratification du gouvernement.

TROIS-RIVIERES

A une assemblée tenue dimanche dernier au cercle Catholique, ont eu lieu les élections anuelles: Les résultats ont été les suivants: Chapelain, M. J. A. Lemire; président honoraire, C. B. Morrissette; président, L. Maguy; vice-président, Art Lemoine; secrétaire, J. A. Asselin, trésorier, D. Dusseault; assistant-trésorier, J. B. Poliquin; commissaire - ordonnateur, L. Lafontaine; conseillers, J. Poitras, S. Carignan, R. Lefort, Adh. Tremblay.

Plusieurs résolutions et amendements au règlement ont été votés.

SAINT-AUGUSTIN

L'infâme diphtérie menace de faire des siennes ici. Dimanche dernier, Monsieur Charley McArthur, marchand de Belle-Rivière, a eu la douleur de perdre son petit garçon, âgé de près de 4 ans.

Chez Monsieur Edmond Carrières, du même lieu, deux de leurs enfants sont aux prises avec le terrible mal; leur médecin conserve l'espoir de les sauver.

—M. Vendette, du village Saint-Augustin, qui a vendu son moulin à scie à M. Jos Duquette, du même endroit, a acheté la terre de M. Xavier Daoust, encore du même lieu.

—M. Joseph Carrières, de la côte St-Joachim, a acheté la terre de M. Léonard Larivière, de la même côte, et celui-ci a acheté aujourd'hui à l'encan la terre de feu M. William Mc Geock, du Petit Brûlé.

—Alphonse Nephveu, du Petit Brûlé, est à se construire une magnifique maison.

SAINT-JEAN, QUE.

Lundi matin ont eu lieu, à l'église de la paroisse de Saint-Jean, les funérailles de Mlle Hermine-Antoinette Barsalou, fille de M. Jos. Barsalou. postillon.

Mademoiselle Barsalou a succombé à l'âge de 19 ans, à la phtisie qui la minait depuis plusieurs mois.

Les porteurs étaient MM. Ad. Laliberté, Ch. Lord, Albert Chuteau, Rodolphe Lefebvre, Edouard Papineau et Louis Hébert. M. Jos. Barsalou conduisait le deuil.

TROIS-RIVIERES

M. Arthur Beaufort Brunelle, le nouvel échevin du quartier Saint-Louis, a prêté son serment, comme tel, vendredi soir, et a siégé, pour la première fois, comme membre de la commission scolaire.

St MARC DES CARRIERES, CO. PORTNEUF

Le 31 octobre dernier, avait lieu dans le soubassement de l'église, l'installation du Bureau de Perception Taschereau, No 195, sous la présidence de M. Chs Duquette, inspecteur général de l'association, asisté de M. J. E. Leboeuf.

Les officiers de ce nouveau bureau de perception sont: Président, M. Alcide Pérusse; membres du comité de surveillance: MM. Alban Poulin et Laurent Petit; percepteur, M. Laurent Perrault; Médecin-examinateur, J. E. Voisard.

CHENEVILLE

Il a été proposé par le conseiller Lucien Quesnel, secondé par le conseiller Eugène Sabourin:

Que les membres du Conseil de Chénéville, désirent offrir leurs vives sympathies à M. l'abbé Emile Coursol, prêtre, vicaire de la paroisse de St Félix de Valois d'Hartwell, à l'occasion du malheur qui vient de le frapper par la mort de M. I. Coursol, son père, décédé à Ste Agathe des Monts.

Il est résolu qu'un vote de condoléances soit adopté, et que copie de la présente résolution soit transmise à M. l'abbé Emile Coursol, ainsi qu'aux journaux. Agréé unanimement.

Il a été proposé par le conseiller Alex. Séguin, secondé par le conseiller A. Robillard:

"Attendu que depuis la dernière session du conseil des Cantons-Unis d'Hartwell et Preston, la mort a enlevé à l'affection de sa famille M. I Coursol, de Sainte-Agathe des Monts, père du Révérend M. Emile Coursol, prêtre, vicaire de la paroisse de Saint-Félix de Valois d'Hartwell,

Et attendu que les membres de ce conseil désirent offrir leurs vives sympathies à leur dévoué vicaire dans le malheur qui le frappe,

Qu'il soit résolu qu'un vote de condoléances soit offert à M. l'abbé Emile Coursol pour la perte douloureuse qu'il vient de subir dans la personne de son regretté père;

Que copie de la présente résolution lui soit transmise et publiée dans les journaux. Adopté.

LISEZ dans une autre colonne l'annonce de la Cie de Construction du St Laurent vous offrant des lots de $65.00 payable en cinq ans sans intérêt. Bureau 59 Saint-Sulpice, Main 3828. 6-2

La Maladie des Reins
SE DECLARE TRANQUILLEMENT

Peut être aucun autre organe ne fait une plus grande somme de travail que les reins pour conserver la santé générale du corps, et la plupart des gens souffrent de quelque forme de maladie des Reins, mais ne s'en doutent pas. Leur système peut en être affecté depuis quelque temps. Il peut y avoir eu des maux de dos, de l'enflure aux pieds et aux chevilles, des désordres des organes urinaires, tels que dépot de poussière de brique dans l'urine, urine peu abondante hautement colorée ou trouble, des douleurs dans la vessie, suppression d'urine ou envie fréquente d'uriner, sensation de brulure en urinant, etc. Ne négligez pas aucun de ces symptômes, car si vous les négligez ils peuvent vous conduire à la Maladie de Bright, à l'Hydropisie et au Diabète, on doit prendre les

PILULES DE DOAN POUR LES REINS

A l'apparition du premier symptôme elles atteignent le siège du mal, renforcent les reins et leur aident à filtrer convenablement le sang et a le purifier de toutes les impuretés qui amènent la maladie de reins. M. Thomas Petty, Massey, Ont., écrit: "Après être arrivé de la Nouvelle-Zélande, au Canada, il y a une couple d'années, je souffris beaucoup de maladie de reins. J'essayai plusieurs remèdes, mais aucun ne me fit du bien. Enfin je ressentis des douleurs si vives au dos que je pouvais à peine travailler. L'on me conseilla d'essayer les Pilules de Doan pour les Reins, et après en avoir pris, je me sentis comme un tout autre homme.

Prix, 50 cents la boite, ou 3 boites pour $1.25, chez tous les marchands, ou expédié par la malle directement sur réception du prix par The Doan Kidney Pill Co., Toronto, Ont.
(2) 1 yw

RHUMATISME
Prix: 25c

Le remède de Munyon contre Le Rhumatisme manquera rarement de soulager les douleurs aux bras, aux jambes, au dos, la raideur ou l'enflure des articulation en quelques heures. Guérison certaine en quelques jours. Il n'endort pas le mal, l'extirpe de l'organisme.—MUNYON (2) y

La Valeur Véritable

d'une farine est dans la quantité de nourriture que le corps peut en retirer. Deux farines peuvent paraître semblables et, cependant, être bien différentes comme valeur réelle. La farine "Five Roses" est faite du meilleur et du plus fort blé dur du Manitoba, par des procédés destinés tout spécialement à éliminer tout élément sans valeur et retenir tout le gluten et les phosphates. Il n'y a pas au monde de farine plus pure et plus nutritive. Demandez-la à votre épicier dès aujourd'hui.

Lake of the Woods Milling Co. LIMITED. 5,7,9

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

Fausse alarme — Le concert de Mlle Eva Gauthier — Le maire Ellis — Les gages de a police — Ecolier disparu — Kollisch proteste — Foyer de pestilence — Affaires municipales de Hull — Moreau est trouvé coupable — Une barrière peu désirable à Hull — Les tramways aux cimetières.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 9 — L'autre soir, la police croyait faire la capture d'un voleur qui était dans le magasin de bijouteries de la Cie Henry J. Birks, rue Spark, après l'heure de fermeture; mais la police ayant mandé le gérant du magasin, celui-ci reconnut un de ses commis qui avait été enfermé par mégarde.

—Leurs Excellences lord et lady Grey, sir Wilfrid et lady Laurier, ont accordé leur patronage à Mlle Eva Gauthier, pour un concert que cette artiste donnera au Russell, le 5 décembre, afin de retourner en Europe pour continuer ses études musicales, sous la direction des meilleurs professeurs de chant.

—S. H. le maire Ellis est candidat pour la position d'évaluateur municipal. Aux prochaines élections municipales, il y aura, croit-on, plusieurs candidats à la mairie. Il est question de l'ex-maire Morris, de M. D'Arcy Scott et des échevins Davidson, Boudreau et Laverdure.

—Il est entendu que les gages de la police seront augmentés à partir du 1er janvier prochain. L'augmentation sera faite sur une échelle équitable, par les autorités municipales et non par le chef de police.

—Charles Lindsay, un garçon âgé de onze ans, qui était à l'orphelinat Saint-Patrice, depuis quelques jours, est disparu. Les officiers de l'orphelinat ont demandé à la police de trouver le petit fugtif.

—Kollisch, cet Allemand arrêté sous soupçon d'avoir causé la mort d'un de ses compatriotes nommé Jack, déclare qu'il peut prouver son innocence par un alibi; mais les autorités policières refusent de marcher rapidement avec cette affaire malgré l'intervention du pasteur de l'église de la colonie allemande d'Ottawa, qui proteste de l'innocence de l'accusé.

Le clergyman se plaint même d'avoir été fort mal reçu par le chef de la Ronde.

—Les personnes qui habitent dans le voisinage des abattoirs de la compagnie Matthews, à Hull, et tous ceux qui ont à passer par là se plaignent amèrement de l'odeur infecte qui se dégage depuis quelques jours de ces usines. Ce n'est pas l'odeur habituelle du fumier, ni l'odeur de l'incinération des détritus, mais une odeur de putréfaction qui rend malade et pourrait causer une épidémie. Une plainte régulière a été portée aux autorités et le constable Daoust a été chargé de faire une enquête.

Une autre plainte a été portée contre l'état dangereux d'un égout dans le quartier No 5.

—Depuis qu'il a offert sa démission, M. le maire Aubry, de Hull, déploie un zèle inaccoutumé. On le rencontre partout, et il cause librement d'affaires municipales et politiques avec des citoyens dont il avait toujours fui la compagnie. Il a convoqué une réunion du conseil de ville pour ce soir, afin de ramener sur le tapis la question de l'exemption de taxes demandée par la Cie Woods. Le conseil a déjà rejeté le projet du maire à l'effet d'accorder à la Cie Woods une exemption complète de toutes les taxes municipales, y compris la taxe d'eau, pour une période de plusieurs années. Plusieurs avocats sont d'opinion qu'un tel projet constitue une illégalité et qu'il serait inutile d'y accéder. Le maire Aubry a invoqué le refus du conseil de ville comme une des raisons de sa retraite; mais Dame Rumeur veut que cette question ne soit qu'un prétexte dont le maire se servirait comme marche-pied pour former avec certains politiciens locaux une union qui lui assurerait son élection à la Chambre des Communes, aux prochaines élections générales.

—Aux Assises de Hull, les petits jurés ont rendu un verdict de coupable dans l'affaire d'Albert Moreau, de la Pointe Gatineau, qui était accusé d'assaut sur la personne du constable Charette, de la même localité.

Le point saillant de la défense reposait sur une tentative pour discréditer le témoignage de Charette, mais M. le juge Saint-Pierre soumit aux jurés que sous les circonstances le témoignage du constable Charette devait être accepté.

— Le Pacifique n'a évidemment pas abandonné l'idée de diviser les quartiers No 4 et 5 de Hull par une muraille qui servira en même temps de remblai pour les approches du pont Beemer. La compagnie a acheté depuis quelque temps par l'intermédiaire de son agent, M. Moreau, la plupart des terrains qui longent le viaduc actuel, dans le but de remplacer ce dernier par un quai en pierre. D'aucuns prétendent que la compagnie aura le droit d'élever les obstructions qu'elle voudra sur sa propriété, mais il y a la commission des chemins de fer qui peut mettre un frein aux envahissements de la compagnie.

— A la séance de la Commission des Assurances, hier, M. Hubert C. Cox, agent général de la Canadian Life Insurance Co, pour l'Est d'Ontario, interrogé sur les commissions allouées aux agents a répondu qu'elles variaient de 65 p. c., sur "les polices d'assurance vie à bénéfice à 2½ p.c., sur les "polices à prime."

Le débat établit que tous les agents sont d'avis que toute législation destinée à interdire les réductions de primes devait être faite de façon à ce que la stabilité de la police d'assurance ne pût en être affectée.

Cette question des réductions sera discutée à une date ultérieure lorsque les directeurs des compagnies seront présents.

— Les cimetières d'Ottawa vont être desservis par une ligne de tramways qui sera ouverte au public au commencement de l'été prochain. La Compagnie a décidé que cette ligne passera par le pont de la rue Saint-Patrice et en conséquence, elle fera les démarches nécessaires pour obtenir un droit de passage. A cet effet M. T. Ahearn déclare qu'à une assemblée du bureau des directeurs de cette compagnie, la question du prolongement de notre ligne jusqu'aux cimetières Notre-Dame et Beechwood a été discutée, et bien que le bureau soit en faveur de ce projet il a été décidé que le plan d'une ligne passant par le chemin de Montréal n'était pas praticable, à cause de la côte sinueuse qui conduit au pont de Cumming. La compagnie a l'intention de construire une ligne, qui soit à la fois directe et centrale et elle espère que les travaux seront terminés l'été prochain.

—Les autorités municipales ont accordé aux personnes qui ramassent les vidanges pour leur compte personnel jusqu'au 1er janvier. Un nouveau règlement municipal donne le monopole du transport des déchets à une compagnie.

—M. R. H. Parsons a été nommé assistant-ingénieur de la cité, pour remplacer M. Richardson, qui a résigné il y a quelque temps.

—Ce soir, M. J. K. Foran, secrétaire du bureau des officiers en loi de la Chambre des Communes, donnera une conférence littéraire aux membres de la Société Littéraire de la Y. M. C. A.

—M. John Murphy, ingénieur électricien employé par le gouvernement fédéral, a obtenu gain de cause contre la Cie Electrique de Hull et d'Ottawa, qui s'était emparée d'une invention brevetée de M. Murphy pour débarrasser les pelles des pouvoirs hydrauliques de la glace qui s'y accumule en hiver.

—La commission d'embellissement a décidé de ne pas nommer de successeur à feu M. Robert Surtees, ingénieur en chef de la commission, décédé il y a quelques semaines. Les travaux sont confiés à M. Alexander Stewart, surintendant.

—La Cie Right of Way Mining, qui vient d'acheter plusieurs claims du gouvernement d'Ontario, prétend avoir frappé des veines d'argent vif. Un échantillon du meniral, d'une pesanteur de 64 livres, est évalué à $435. Avec une telle moyenne, une tonne de mineral rapporterai, $13,690.

—Les autorités policières d'Ottawa ont formulé une accusation d'homicide contre Kollisch, cet Allemand dont il a été question déjà dans ce journal et que l'on veut tenir responsable de la mort de Henry Yack. Lorsque ce dernier mourut, le coroner Baptie tint une enquête, laquelle se termina par un verdict de mort causée par la rupture des intestins.

—Les funérailles de M. Ephrem Denault, de Hull, ont eu lieu mercredi. Le vénérable vieillard est mort chez son gendre, M. Xavier Provst, de la rue Inkerman. Dix-sept enfants sur 21 lui survivent. Douze de ceux-ci assistaient au service, les cinq autres, dispersés aux Etats-Unis, n'ayant pas pu venir.

—M. le juge Rochon, de Hull, a maintenu la prétention des autorités civiques et scolaires de Hull qui retiennent en garantie de paiement des taxes les propriétés de feu Ruggles Wright, évaluées à $25,000. Le gouvernement provincial réclamait ces propriétés, feu M. Wright n'ayant laissé aucun héritier; mais le tribunal a décidé qu'avant de prendre possession, le gouvernement de Québec devra remplir les obligations de la succession et procéder régulièrement.

—Durant le mois d'octobre qui vient de s'écouler, 241 personnes se sont enregistrées au bureau de la Société d'Immigration de la Vallée de l'Ottawa.

—M. J. A. Ruddick, du département de l'Agriculture, est parti pour Toronto où il assistera à la Convention des Propriétaires de Vergers. De là, il se rendra à Báton Rouge. Là il assistera au congrès des stations expérimentales agricoles, des "Farmers Institute" et des inspecteurs d'horticulture du 13 au 16 novembre.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

LES CONVOIS DE QUEBEC
DEPART DE LA GARE VIGER
†8.55 a.m. *2.00 p.m. *11.30 p.m.
Chars palais et dortoirs sur tous ces trains.

LES CONVOIS D'OTTAWA
DEPART DE LA GARE WINDSOR
†8.45 a.m., *9.40 a.m., §10.00 a.m.
†4.00 p.m., *9.40 p.m. *10.15 p.m.
DEPART DE LA GARE VIGER
†8.20 a.m. †5.45 p.m.
Chars palais ou dortoirs sur tous les trains qui partent de la gare Windsor.

LES CONVOIS DU NOMININGUE
DEPART DE LA GARE VIGER
‡8.45 a.m. §9.15 a.m. †4.45 p.m.
*Tous les jours. ‡ Mardis, jeudis et samedis. § Dimanches seulement. †Tous les jours le dimanche excepté.

Bureau des billets de la ville: 129 rue St Jacques, près du bureau de poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
"INTERNATIONAL LIMITED"
Le meilleur et le plus rapide train du Canada.
Tous les jours à 9 a.m., Arr., Toronto à 4.20 p.m., Hamilton, 5.20 p.m., Niagara Falls, Ont., à 6.55 p.m. Buffalo 8.25 p.m., London, 7.47 p.m., Détroit 9.50 p.m., Chicago, 7.42 a.m. Café élégant sur ce train.

SERVICE RAPIDE D'OTTAWA
3 HEURES DANS LES DEUX DIRECTIONS
Part de Montréal. Part d'Ottawa.
*8.30 a.m. *8.30 a.m.
†3.40 p.m. †3.30 p.m.
*7.30 p.m. *5.00 p.m.
Wagons palais sur tous les trains.
*Tous les jours. †Jours de semaine.

MONTREAL ET NEW-YORK
La ligne la plus courte, service le plus rapide.
2 trains de jour chaque jour—le dimanche excepté, aller et retour.
1 Train de nuit tous les jours, aller et retour.
Part de Montréal †8.45 a.m. †11.10 a.m. *7.40 p.m.
Arr. à New-York †8.00 p.m., †10.00 p.m *7.17 a.m
*Tous les jours. †Dimanches exceptés.
BUREAUX DES BILLETS
137 rue Saint-Jacques. Tél. Main 460 et 461, ou à la Gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY
VOYAGEZ PAR LE FAMEUX TRAIN DU CANADA
L'EXPRESS MARITIME
qui va tous les jours à QUEBEC, à HALIFAX, à SAINT-JEAN et aux SYDNEYS.
J. J. McCONNIFF,
Agent des passagers de la ville.
Tél. Main 615. 285-n

NAVIGATION

CIE GLE TRANSATLANTIQUE
De New-York au Havre-Paris, (France).
Départ chaque jeudi à 10 hrs, a.m.
*LA TOURAINE . . . . novembre 15
*LA SAVOIE. . . . . novembre 22
*LA PROVENCE. . . . novembre 29
*LA LORRAINE . . . . décembre 6
LA BRETAGNE . . . . décembre 13
*LA TOURAINE . . . . décembre 20
*Paquebots à deux hélices.
Renseignements: Genin, Trudeau et Cie, agents généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal. n

Avertissement!

Il est important que vous appreniez que presque tous les remèdes contre la toux renferment des drogues dangereuses et mortelles telles que morphine, chloroforme et opiats sous une forme ou une autre. Vous êtes avertis de vous défier de ces dangereuses préparations nommées "baume de ceci" et baumes de celà, ou "siprops de ceci", etc.

Sans contenir ces drogues Father John's Medecine guérit les maux de gorge et de poumons.

En tonifiant le corps et conservant sa chaleur, il donne au système la force nécessaire pour résister à la maladie.

Ce remède renferme tous les éléments nutritifs purs et est la meilleure protection contre les dangers résultant du froid et de l'épuisement du système.

Ayez ce que vous demandez.

Ne permettez à aucun pharmacien de vous donner à la place ces préparations contre la toux qui sont dangereuses et peuvent vous couter la vie.

En vente chez tous les pharmaciens aux Etats-Unis et au Canada. k

TARIF

(Invariablement payable d'avance)

Pour Annonces Classifiées de "LA PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cents par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "On DEMANDE" 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'oeuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m.—Urbain Lafontaine, gérant.

A CEUX qui veulent économiser, je m'engage, moyennant faible salaire, à tenir toute comptabilité, expédier correspondance, clavigraphie, pendant mes heures de loisir du jour ou de la nuit. Références premier ordre. Emile Alcabes, 128 Champ de Mars. 7—3

BRODEUSE — Une brodeuse française sur toile, coton, soie, etc., broderie anglaise, au plumetis, chiffres, armoiries, etc., désire de l'ouvrage pour les magasins ou la clientèle privée. Ecrire boîte 160 "La Presse." 7—3

COMPTABLE de grande expérience, muni des meilleures références locales, sollicite audition de comptes. Installation de système, préparation de bilan, tenue de livres, travaux de clavigraphie, correspondance et factures. S'adresser chez M. Gouillard, chambre H., rue Saint-François-Xavier, 34. 1—18

COMPTABLE pouvant fournir de bonnes références, demande de l'emploi dans une bonne maison de commerce. Ecrire Boîte 145 "La Presse." 6—3

COMMIS d'expérience dans l'épicerie et boucherie, connaissant très bien les deux langues, demande emploi, les meilleures références. S'adresser ou écrire G. P., 9 Israélite, de Delorimier. 7—3

DAME désire emploi comme gouvernante ou ménagère, pour messieurs seulement, dans maison respectable. S'adresser 154 Saint-Dominique. 6—3

DAME d'âge moyen, ne sachant pas l'anglais, donnera bonnes références, demande place dans un presbytère ou pour tenir la maison de messieurs respectables, ou encore d'une dame âgée. S'adresser 221A avenue Laval, ou 52 Saint-Urbain Montréal. 7—1

FEMME — Vous trouverez une bonne femme de journée, au No 127 Sanguinet. 5—3

FEMME — Vous trouverez une femme pour faire le ménage. S'adresser 773 Iberville, coin Rachel. 5—3

JEUNE HOMME — 20 ans — cherche place, maison privée, sait parfaitement les deux langues. Ecrire boîte 117 "La Presse." Références. 5—3

JEUNE HOMME demande place, connaissant bien le soin des chevaux, et pouvant fournir bonnes références. 147 Panet. 6—3

JEUNE HOMME, 22 ans, demande emploi, bureaux journaux, magasins. Excellentes références, ignore anglais. Salaire modeste. J. B. D., 228 Saint-Christophe. 7—3

JEUNE HOMME fort et travaillant, 4 ans d'expérience commerciale, pouvant donner de très bonnes références, demande un emploi dans un magasin d'affaires quelconque. S'adresser J. P. Lemay, 58 Iberville, Montréal. 7—1

LAVEUSE — On trouvera bonne laveuse faisant lavage et repassage chez elle. 177B Montcalm. Bonnes références fournies. 5—3

MODISTE DE ROBES — Vous trouverez une bonne modiste de robes et manteaux, au No 34 rue Sainte-Catherine Est. Prix modéré. 7—3

ON TROUVERA un forgeron-voiturier pour la ville, ou une campagne peu éloignée. S'adresser A. Desjardins, Dorval, P. Q. 7—2

POSITION demandée comme gouvernante ou ménagère dans une petite famille. S'adresser jeudi et vendredi, 609 avenue Coloniale. 6—3

VOYAGEUR dans Québec et les provinces maritimes, demande position. Parle les deux langues. Références. Ecrire à Boîte 150 "La Presse." 7—3

WAITER de première classe, 26 ans, connait très bien le service d'hôtel et de maison bourgeoise, désire place, bons gages. Ecrire Pierre Fangère, 23 rue MacGregor, Montréal. 5—3

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES — Anglais, mathématiques, tenue des livres et sténographie, enseignés privément. Conditions raisonnables. S'adresser au Prof. Brennan, 137a rue Montcalm. 2—7

ELEVES DEMANDES — Mlle Deleglise donnera leçons piano et français, au No 6 avenue Desjardins ou à domicile. Conditions avantageuses. 4—12

ELEVES DEMANDES — Pascal Deremouchamps, 835 rue Saint-Denis, 1er prix de flûte, solfège et harmonie du Conservatoire Royal de Liège, Belgique. 291—24

ELEVES DEMANDES — Ecole du soir, 367 rue Delisle, Saint-Henri. Enseignement gratuit en anglais, arithmétique, etc. Les classes se font les mardis et jeudis, à 7.30 heures. 6—27

ELEVES DEMANDES — Jeune personne anglaise demande des élèves pour la conversation, pourra aussi donner des leçons d'anglais aux commençants, à domicile ou le soir. Ecrire à Boîte 159 "La Presse." 7—2

T. A. SIMPSON, 352 rue Sainte-Catherine Ouest, professeur de violon, banjo, mandoline et guitare. Vingt ans d'expérience. Conditions faciles. 6—24

HOMMES, GARCONS DEMANDES

APPRENTI TAILLEUR — On demande un commençant apprenti tailleur, muni de bonnes références. 164 rue Bleury. 7—2

APPRENTI pharmacien demandé, sachant l'anglais, ayant de bonnes références. Ecrire à boîte 158 "La Presse". 7—1

APPRENTI-PHARMACIEN demandé, de 1ère année, pouvant fournir de bonnes recommandations. S'adresser pharmacie Robert, coin Saint-Laurent et Craig. 7—1

HOMMES, GARCONS DEMANDES

BARBIER — On demande un bon barbier et un apprenti d'un an d'expérience, bons gages payés. S'adresser à Wilfrid Cormier, Shawinigan Falls, par lettre ou personnellement. 6—3

BARBIER — Un bon barbier demandé immédiatement. S'adresser 1551 Saint-Jacques. 7—1

BARBIER — On demande un bon barbier pour demain, samedi, au No 237 rue Maisonneuve, porte voisine de la pharmacie Gauvin. 7—1

BARBIER demandé. Jos. Turgeon, 131 rue Craig Ouest. 7—1

BARBIERS — On demande de bons barbiers, position permanente pour des hommes sobres. S'adresser chez le président de l'union, 366 Duluth. 7—1

BARBIER — On demande immédiatement un barbier de première classe. S'adresser U. Schneider, 514 Saint-Laurent. 7—1

BARBIER d'expérience demandé. S'adresser à Beaudoin et Frère, 92 rue Forfar, ou 61 rue Saint-Gabriel. 7—1

BARBIER — On demande un barbier. S'adresser 259 Craig ouest. 7—1

BARBIER — On demande un bon compagnon barbier, position permanente. S'adresser à Bruno Charron, Grand'Mère, Qué. 7—1

BARBIER expérimenté demandé pour demain, samedi. Bons gages. Emploi constant possible. S'adresser à 544 rue Saint-Antoine. 7—1

BARBIER — On demande un barbier pour samedi. Bons gages. S'adresser à J. T. Vézina, 290 Sainte-Catherine Est. 7—1

BARBIER — On demande immédiatement un barbier pour samedi, $3.50 pour la journée. S'adresser chez Elzéar Poitras, 702 Sainte-Catherine Est. 7—1

BARBIER de première classe demandé, 65 Saint-Sulpice. 7—1

BARBIER — On demande un barbier et un jeune compagnon barbier. S'adresser au No 318 Amherst, coin de Montigny. A. C. Neveu. 7—1

BARBIER de première classe demandé au No 299 Saint-Antoine. 7—1

BUCHERON demandé, emploi régulier. John R. Gray, tailleurs pour dames et messieurs, 628 rue Sainte-Catherine ouest. 7—1

BOUCHER — On demande un bon boucher sachant les deux langues. F. X. Quevillon, 1580 Saint-Hubert, Boulevard Saint-Denis. 7—1

CONTREMAITRE demandé pour la salle de couture des chaussures de qualité moyenne et inférieure. Il devra être bon machiniste et en état de sortir du bon ouvrage. Capacité, 2,500 paires par jour. Ecrire boîte 96 "La Presse". 4—6

CIGARIERS, faiseurs de bunch et rouleurs demandés. S'adresser à Ed. Youngheart and Co, 149 Saint-Maurice. 6—3

CIGARIERS compétents demandés pour faire cigares au moule. Position stable. Z. Davis Co, 85 rue Saint-Jacques. 7—2

CHARRETIER — On demande un charretier, place permanente. Bons gages. S'adresser No 106 rue Saint-Antoine. 6—3

CHARRETIERS

On demande des charretiers pour conduire cheval et voiture, pour livraison de charbon. Hommes sobres et compétents recevront bon salaire. J. O. Labrecque et Cie, 141 Wolfe. 6—2 F

CHARRETIER DEMANDE — Bon charretier. S'adresser à Knott et Gardner, 4488 rue Sainte-Catherine, Westmount. 7—1

CHARPENTIERS — On demande 12 charpentiers pour Tweed. 35c de l'heure. S'adresser à C. E. Deakin, 11 rue Saint-Sacrement. 7—1

CHAUFFEURS demandés. Ils devront avoir de l'expérience, aussi, des forgerons. S'adresser The Railway Spring and Supply Co., Ltd., 260 rue Harbour, Montréal. 7—1

CHAUFFEUR — On demande un chauffeur pour engin et bouilloire, ayant certificat. S'adresser à chambre 17, 112 rue Saint-Jacques. 7—1

COUTURIER — On demande immédiatement un couturier pour réparations. Salaire $10 par semaine, et aussi un apprenti tailleur. S'adresser 4226 Sainte-Catherine ouest. 7—1

COMMIS

On demande un bon commis d'expérience dans la marchandise sèche, sobre, et pouvant fournir de bonnes recommandations, parlant l'anglais et le français. S'adresser chez O. Lemire et Cie, 1163 Saint-Jacques, coin Fulford. 7—n F

COMMIS de bureau — deux — demandés, ainsi qu'un commis de bar. S'adresser immédiatement à l'hôtel Vancouver, rue Windsor. 7—1

COMMIS — Jeune homme demandé comme commis et pouvant se rendre généralement utile dans une épicerie. S'adresser 420 avenue Colonial, coin Duluth. 7—6

COUPEURS DE DOUBLURES

On demande des coupeurs de garnitures de chemises. S'adresser chez Tooke Bros., Limited, 302 avenue Sainte-Elisabeth, Saint-Henri. 7—2 F

DISTRIBUTEUR de première classe demandé dans une épicerie, il devra avoir de l'expérience dans ce commerce et pouvoir servir dans ce magasin une partie du temps. Anglais nécessaire. 54 rue Aylmer, angle Berthelet. 7—1

FAISEURS de balais demandés; aussi un couseur à la vapeur et un jeune homme pour apprendre le métier. S'adresser à 817 rue Saint-Paul. 5—6

FOURNISSEUR de lait demandé immédiatement, pouvant fournir 30 à 40 gallons par jour. S'adresser 724 Mullins, Pointe Saint-Charles. 3—6

FORGERON pour voiture et chevaux demandé. Un de la campagne préféré. S'adresser Nap. Masson, coin Dorion et Lafontaine. 4—6

FORGERONS expérimentés, deux, demandés immédiatement, deux hommes pour ajuster — put — et deux aides pour aller en dehors de la ville. Bons gages. S'adresser 409 Saint-Jacques. 6—2

FOURRURE — Opérateurs de machine à coudre la fourrure demandés. S'adresser à 8 rue Sainte-Hélène. 6—6

FERBLANTIER — On demande un ferblantier, un plombier et un apprenti. S'adresser immédiatement, P. Lemay, 660 Notre-Dame Ouest. 7—1

GARCON demandé pour porter les messages. Pharmacie Nadeau, Saint-Denis et Duluth. 7—1

GARCONS de 14 à 16 ans demandés immédiatement, dans une fabrique. S'adresser Constantin O'Brien, angle Prince et Wellington. 7—1

GARCON — On demande un garçon de 15 à 18 ans, comme garçon de bureau et assistant teneur de livres. Position d'avenir pour un jeune homme actif et intelligent. S'adresser par lettre à Daoust, Lalonde et Cie, 266 Saint-Paul. 7—1

GARCON âgé d'environ quatorze ans, demandé pour prendre soin d'un poney et se rendre généralement utile à la maison. S'adresser après six heures, 4147 Dorchester Ouest. 7—1

HOMMES demandés, qui veulent être bien habillés. Venez voir les valeurs que nous vendons à $10, $12 et $15, pour pardessus ou habillements faits sur mesure. Pantalons, $3, $4, $5, 3 magasins, 564 Saint-Paul, 61 et 502 Sainte-Catherine Est. Montreal Custom Tailoring Co. 303—12

HOMMES pour chantiers demandés. Hâtez-vous, les derniers engagements se font; hommes pour chemins de fer. S'adresser A. Labelle, ou N. Mathieu, 22 rue Bonsecours. 4—6

HOMMES demandés. S'adresser à The Laing Packing and Provision Co., Ltd, rue Mill, Pointe Saint-Charles. 5—3

HOMMES — Dernier envoi. On demande immédiatement 25 hommes pour les chantiers du Sault Sainte-Marie. S'adresser 409 rue Saint-Jacques. 6—2

HOMME — On demande un homme comme assistant contremaître dans une manufacture de fourrures. S'adresser M. Vineberg and Co, 532 Saint-Paul. 7—1

HOMMES, GARCONS DEMANDES

HOMME — On demande un homme comme charretier, pour travailler dans un clos de bois et charbon, parlant les deux langues. S'adresser 122 Bleury. 7—1

HOMME — On demande un homme pour avoir soin des chevaux et des voitures, chez le Dr P. E. Maurice, 375 Ontario Est. 7—1

HOMME DEMANDE — Bon collecteur solliciteur demandé, pour un débit d'assurance industrielle, 20 pour cent, apportez référence. Se présenter 71A Saint-Jacques, Union Life. J. Brisson. 7—1

HOMMES — On demande pour une firme d'épiceries et liqueurs en gros, deux hommes pour les factures et deux hommes d'expérience pour le département d'emballage. Mentionner salaire et combien d'années d'expérience. Ecrire à boîte 162 "La Presse". 7—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme fort pour un magasin de liqueurs en gros, connaissant l'embouteillage et l'étiquetage, et pour se rendre généralement utile. Ecrire Gérant, ou boîte 237, Montréal. 6—10

JEUNE homme demandé comme assistant dans un bureau, avec une connaissance de la sténographie et clavigraphie et parlant le français et l'anglais. S'adresser McComber et Cummings, 516 rue Saint-Paul. 7—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme, 22 ans, ou plus, parlant très bien l'anglais, pour prendre des ordres d'imprimerie en ville. Une excellente occasion de se créer une belle position. Ecrire à boîte 167 "La Presse". 7—2

JEUNE HOMME — On demande un jeune garçon pouvant se rendre utile dans un magasin de ferronnerie. S'adresser au No 316 Boulevard Saint-Laurent. 7—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme ayant 2 à 3 ans d'expérience dans la marchandise sèche, et avec références. E. Viau, 629 Mont-Royal. 7—2

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour aider à distribuer la bière, 335 Plessis. 7—1

JEUNE homme actif et stable d'environ 19 à 20 ans demandé pour le service des essuie-mains. S'adresser à M. Faure, Toilet Laundry, 290 rue Guy. 7—1

JOURNALIER demandé, honnête et sobre. Position permanente, travail à l'intérieur. S'adresser 392 avenue Duluth. 7—1

JOURNALIERS — Cinq bons journaliers et un aide-mécanicien demandés. S'adresser à la Canada Radiator Co., Ltd., Lachine. 7—2

LAVEUR — On demande un laveur, connaissant son métier, ouvrage permanent. Royal Laundry, rue Perthuis, près du Viger. 7—2

MACONS — On demande des maçons et des briquetiers. S'adresser Alfred Pion, 338 Marquette. Tél. Bell Est 2815. 5—6

25 MACONS en pierre demandés chez John Quinlan and Co, Orphelinat St Patrick, Outremont. 7—2

MENUISIERS — On demande 10 bons menuisiers, pour boutique et ouvrage en dehors. S'adresser 27A Saint-Alexandre. Soir, 26 Hermine. 5—6

MENUISIERS — On demande trois bons menuisiers de banc, chez M. Benoit et Fils, No 409 Boulevard Saint-Laurent. 7—1

MENUISIERS CHARPENTIERS — On demande de bons menuisiers charpentiers. Bons gages. S'adresser 83 Lasalle, en ville. E. Dusault. 7—1

MACHINISTES de première classe, deux, demandés, immédiatement, pour aller en dehors de la ville. Bons gages. S'adresser 409 Saint-Jacques. 6—2

MECANICIENS et modeleurs en métal demandés. Emploi constant pour des hommes compétents. S'adresser à Boîte 60 "La Presse." 5,7,9,10

MESSAGER — On demande un messager au théâtre des Nouveautés. S'adresser au gérant. 7—1

MOULEUR en cuivre demandé, position stable et bon salaire à un homme compétent. S'adresser à Thomas Burdett, 290 Saint-Paul, cité. 7—1

ON DEMANDE un homme de premier ordre, capable de vendre des premières hypothèques sur des terres améliorées de l'Ouest. Bonne position pour un homme compétent. S'adresser à McBain Traders Bank, Toronto. 5—4

PEINTRES — On demande six bons peintres, chez Joseph Matte, 428 Saint-Timothée. 7—1

PLOMBIERS-FERBLANTIERS demandés. Inutile de se présenter sans expérience. S'adresser 712 Saint-Laurent, P. Brisson. 7—1

PLOMBIER — On demande un plombier et un couvreur, aussi un charretier pour conduire une voiture. S'adresser M. Desjardins, 899 avenue Lasalle, Maisonneuve. 7—1

PLOMBIER et ajusteur compétent demandé immédiatement. Position stable à un bon homme. S'adresser à Rea et Skead, 1074 rue Saint-Jacques. 7—2

REGLEURS demandés. 3 régleurs de premier ordre, pour travailler dans notre fabrique. Bonne occasion. S'adresser tout de suite à The Copeland Chatterson Co., Limited, 75 rue Queen Ouest, Toronto. 5—3

Riveurs Demandés

Pour travaux de ponts de chemin de fer. Gages $3.00 par jour. De l'ouvrage jusqu'à la fin de décembre.

S'adresser au département du travail du C. P. R., rue Donegani. 6—3 F

REPAREURS de chars expérimentés, deux, demandés immédiatement, pour aller en dehors de la ville. Bons gages. S'adresser 409 Saint-Jacques. 6—2

STENOGRAPHE — Canadien-français préféré, homme ou femme demandé; il devra avoir de l'expérience dans le courtage des mines et des valeurs en général et bien parler les deux langues. Les réponses devront être envoyées en anglais et en français. Fox and Ross, courtiers, Standard Stock Exchange Building, Toronto, Ont. Prière de mentionner "La Presse" en répondant. 5—3

SACRISTAIN — On demande pour une église de campagne, un sacristain, connaissant le chant et consentant de faire l'ouvrage général du presbytère. Ecrire Boîte 141 "La Presse." 6—6

TAILLEURS — On demande des tailleurs et un bon scorer. S'adresser à la Cie F. X. Charbonneau, Drummondville, Qué. 3—n

TAILLEURS de cuir et de fournitures demandés pour l'ouvrage fin, de femmes. Emploi conutinu. S'adresser 468 Cuvillier, ou Smardon Percival, 92 Beaudry. 7,9,10

TAILLEUR de cuir demandé, pour ouvrage fin, d'hommes. Emploi continuel pour homme capable. S'adresser Invictus Shoe Mfg., George Slater, Maisonneuve. 4—6

TAILLEURS — On demande des tailleurs pour les meilleurs habits sur commande. Des hommes expérimentés. S'adresser Wm Currie, marchand-tailleur, 423 rue Notre-Dame ouest. 6—3

TAILLEURS de pierre demandés. Quinlan et Robertson, Crookston, Ont. 7—6

VENDEURS d'expérience demandés immédiatement pour magasin de chaussures. Se présenter au Boston Shoe Store, angle Sainte-Catherine et Mansfield. 291—n

VOYAGEUR demandé pour vendre dans la Province de Québec, ligne sans égale de calendriers d'annonces et de nouveautés, et pour solliciter des commandes pour ouvrages de lithographie et d'imprimerie. De préférence un parlant français, mais ce n'est pas absolument nécessaire. Position permanente à un bon homme. Ecrire, donnant tous les renseignements, à Boîte B. P., No 580 London, Ontario. 7—2

FEMMES, FILLES DEMANDEES

CUISINIERE — On demande une cuisinière, avec références, au No 180 rue Saint-Denis. 286—n

CUISINIERE demandée. S'adresser 39B Saint-Antoine. 7—1

COUTURIERES — On demande de bonnes couturières d'expérience, aussi des jeunes filles pour coudre. S'adresser au "Fashion-Craft", 385A rue Craig Ouest. 7—3

Epargnez-vous des troubles et des démarches inutiles

LAISSEZ VOS PETITES ANNONCES A LA

Succursale No 24

PHARMACIE

HUOT

20 rue Ste Catherine ouest, Près St Charles-Borromée.

Vous paierez les mêmes taux qu'aux bureaux de LA PRESSE.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

CHECKEUSES — De bonnes checkeuses sont demandées à la Queen's Jubilee Laundry, 583 avenue Laurier. 6—3

FAISEUSES DE BOITES EN CARTON, aussi des filles pour tous les départements, des expérimentées et des commençantes. Emploi permanent, $6.00 à $8.00 par semaine garantis à des ouvrières expérimentées. The Canada Paper Box Co, Ltd., 12, 14 rue Saint-Eloi, Montréal, vis-à-vis 445 Saint-Paul. 2—6

FEMME — On demande des opératrices pour pantalons, salopettes, chemises, habits blancs etc., aussi des filles au-dessus de 14 ans pour apprendre. S'adresser à Mlle Raymond, Robert C. Wilkins, rue Dowd, près Bleury. 3—6

FEMME demandée pour ouvrage général de cuisine. Pas d'ouvrage le dimanche. S'adresser au café Saint-Gabriel, coin Notre-Dame et Saint-Gabriel. 7—1

FILLES de 18 à 25 ans demandées pour ouvrage léger, dans une manufacture, ouvrage permanent. S'adresser Northern Electric Mfg., Co, Ltd., coin des rues Guy et Notre-Dame. 2—6

FAISEUSES DE CHEMISES demandées dans toutes les branches. Plus hauts prix payés. Ouvrage à l'année. S'adresser Mme Boismenu, 1446 Hôtel de Ville, Mile-End. 2—6

FILLES demandées pour presser et mettre en boîtes le linge blanc de dames. Position stable. John P. Black and Co, Ltd., 123 Vitré Ouest. 305—7

FILLE de chambre demandée, 405 Saint-Hubert. Références exigées. S'adresser l'avant-midi ou le soir. 5—6

FILLES, deux d'environ 18 ans demandées pour travail léger. Doivent parler l'anglais. S'adresser à H. C. Yull, Shady Nook, chemin du Bas de Lachine, Verdun. 6—3

FILLE DE TABLE — On demande une fille de table d'expérience, Canadienne. S'adresser au No 149 rue Durocher. 7—2

FILLE — On demande une fille pour ouvrage de bureau — nettoyage — soir et matin, paiera $7 à $8 par mois. S'adresser au No 20 rue Saint-Jacques. 7—1

FOURRURES — On demande des finisseuses et des opératrices. S'adresser J. A. Bourdon, Swift Copland Co., 517 rue Saint-Paul. 7—2

MENAGERE demandée pour deux personnes, dans cottage à la campagne. S'adresser Boîte 999 Hôtel de la Place Viger, Montréal. 7—2

OUVRIERE — On demande une bonne ouvrière corsagère. S'adresser à la modiste, chez Dupuis Frères. 7—1

OPERATRICES DEMANDEES, 25, expérimentées et apprenties, pour lingerie blanche et chemises, sur machines à coudre à moteur. Les meilleurs gages de la ville. Nous avons fait subir à nos prix des changements avec les meilleurs résultats. 10 rue Saint-Pierre. 300—12

OPERATRICES expérimentées demandées pour blouses de soie, aussi des examinatrices. S'adresser J. Kusener, 255 Notre-Dame Ouest. 2—6

OPERATRICES demandées pour faire robes d'enfants et habillements de garçonnets, Ouvrage à l'année. Jno. P. Black and Co., Ltd., avenue Mont-Royal et rue Clark. 3—20

OPERATRICES demandées dans tous les départements. S'adresser immédiatement à John P. Black and Co, Ltd., 183 rue Vitré. 255—n

OPERATRICE expérimentée dans les boutonnières demandée. Aussi ouvriers et apprentis pour travaux de collets de toute sorte. S'adresser à M. Powers, The Standard Shirt Co., 213 avenue Delorimier. 5—3

OPERATRICES — On demande des opératrices dans les chemises molles et habits d'hommes. Les meilleurs gages. Fermé à midi le samedi. S'adresser à la Hudson Bay Knitting Co, 40 rue Saint-Antoine, dernier étage. 7—6

OPERATRICES demandées pour machines à coudre les fourrures; aussi un coupeur de fourrures expérimenté. Chas. Coristine, 90 et 92 rue McGill. 7—1

PRESSEUSES de robes de matin demandées immédiatement. Position à l'année. John P. Black Co., Ltd., 123 rue Vitré ouest. 5—9

Plisseuses de Blouses

Plisseuses de blouses en soie et en linon expérimentées demandées. Position stable et les plus hauts gages. S'adresser au département des blouses, à la Crescent Mfg Co, Ltd., 2 rue des Inspecteurs. 7,9F

PLISSEUSES de blouses de dames expérimentées, demandées, ainsi que des opératrices pour blouses et chemises. Position stable et bons gages. Nous fermons le samedi après-midi. A. H. Sims Co., Limited, 54 rue Latour. 7—3

REPASSEUSES — De bonnes repasseuses sont demandées à la Queen's Jubilee Laundry, 583 avenue Laurier. 6—3

STENOGRAPHE — On demande fille ou homme sténographe, sachant l'anglais et le français, et rapide à la machine. Chambre 19 "La Presse". Charles Lebeau. 7—1

VENDEUSE et vendeur demandés, doivent être bons gardes-magasins. Ecrire, donnant références et spécifiant salaire, The Hub, Cowansville, Qué. 7—1

VENDEUSES — On demande des vendeuses d'expérience dans notre rayon des ustensiles de cuisine. La Cie Hamilton, 583 rue Sainte-Catherine ouest 7—1

SERVANTES DEMANDEES

ON DEMANDE une servante générale, au No 375 rue Saint-Hubert. Pas de lavage, ni repassage. Bons gages. 7—2

SERVANTE générale demandée pour une famille de deux adultes et deux enfants. Bons gages pour une personne capable. S'adresser 10 Laval. 4—6

SERVANTE générale demandée, doit fournir des références et comprendre l'anglais. Famille de trois, pas d'enfants. 377 avenue Metcalfe, Westmount. 5—6

SERVANTE générale demandée, bonne servante pour deux personnes, pas de lavage ni repassage. S'adresser 1091 Marie-Anne. 5—6

SERVANTE générale demandée, avec références. S'adresser à 7B avenue Laval, jusqu'à 1 heure p.m., et de 6½ à 8 heures p.m. 5—6

SERVANTE — On demande une femme munie des meilleures références, pour prendre principalement soin d'un bébé. S'adresser 528 rue Saint-Denis. Tél. Est 1350. 5—6

SERVANTE générale demandée, au No 116A rue du Champ de Mars. Gages $10 par mois. 5—6

SERVANTES demandées, une pour la cuisine et l'autre pour ouvrage général, bon salaire. S'adresser immédiatement 23-25 Boulevard Saint-Laurent. 5—6

SERVANTE générale demandée, bons gages. S'adresser au No 39 avenue Esplanade, en face de l'élévateur de la montagne. 6—6

SERVANTE — On demande une servante recommandée, sachant faire la cuisine pour une famille de trois personnes. 197 St Hubert. 7—1

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — On demande une servante. S'adresser au No 221 rue Saint-André. 7—1

SERVANTE — On demande une fille générale. 385 Saint-Hubert. 7—2

SERVANTE demandée, pas de lavage, ni repassage. Références exigées. S'adresser 1615A Saint-Jacques. 7—1

SERVANTE générale demandée sachant faire la cuisine, pas d'enfant, petite famille, pas de lavage. S'adresser 100 Cherrier. 7—2

SERVANTE — On demande une bonne servante pour une famille de deux personnes. S'adresser immédiatement au No 421 Sanguinet. 7—1

SERVANTE — On demande une servante pour une petite famille. Bons gages. S'adresser 450 Parc Lafontaine. 7—1

SERVANTE générale demandée, pas de lavage, ni repassage. Bons gages et bon chez-soi. S'adresser 113 rue Sainte-Famille. 7—1

SERVANTE demandée, de 15 à 17 ans, pour aider aux travaux légers du ménage, bons gages, fille de campagne préférée. S'adresser au No 1125 rue Delorimier. 7—5

SERVANTE — On demande une bonne servante générale, bien traitée et bons gages, 311 de Montigny, coin Saint-Denis. 7—1

SERVANTE — On demande dans une famille de trois personnes, une servante générale, pas de lavage. S'adresser 198 rue Cherrier. 7—6

SERVANTE générale demandée pour famille de quatre personnes. Une parlant l'anglais préférée. S'adresser au No 104 rue Stanley. 7—1

AGENTS DEMANDES

AGENTS à salaire ou à commission. Le meilleur article jamais vendu par agents; tous ceux qui se servent de plumes et d'encre l'achètent en le voyant; 200 à 500 pour cent de profits. Les ventes d'un agent se sont montées à $620 en six jours; un autre $32 en deux heures. Monroe Mfg. Co., X 230, La Crosse, Wis. 6—6

AGENTS DEMANDES — Pourquoi ne pas avoir les plus beaux échantillons, les meilleures marchandises et les meilleurs gages? Alfred Tyler, thés, London, Ont. 7—1

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé avec un capital de cinq à dix mille piastres, pour doubler l'exploitation d'appareils brevetés; ayant déjà bâtisses, machineries, outillage complet en main. Bénéfice de cent pour cent. Ecrire à boîte 112 "La Presse". 5—6

LAVAGES DEMANDES

LAVAGE DEMANDE — Lavage fait aux morceaux ou à la douzaine; habits nettoyés, pressés, procédés français, $1.25; aussi blouses, manteaux, gants, etc. Prompte livraison. Royal Laundry, rue Perthuis. Tél. Main 4228. 7—6

ON DEMANDE

CHEVAUX et tombereaux demandés. S'adresser à The W. J. Poupore Co, Ltd., 1877 Notre-Dame Est, ou 157 rue Saint-Jacques. Téléphones Est 31 et M. 5470. 6—3

CHARRETIERS — On demande 25 voitures pour charroyer de la pierre, 5 carriers et 5 journaliers. S'adresser immédiatement sur la rue Delorimier, à la carrière de Lionais, à MM. Avard et Sauriol. 6—3

CHAM. MEUBLEES A LOUER

A LOUER, chambre-salon, grandes chambres, en avant, pour couples mariés, chambres simples, toutes chauffées à l'eau chaude, bain, gaz, 161 Saint-Laurent. 2—6

A LOUER, chambre meublée, devant, aussi usage de cuisine, famille privée sans enfant, améliorations modernes, bon chez-soi. Tél. E. 3221, 402 Saint-Denis. 4—6

A LOUER, chambre meublée, lumière Auer, poêle à gaz. S'adresser à 473 Ontario Est, coin Saint-André. 6—3

A LOUER, magnifique chambre meublée à neuf, étage du bain, chauffée à l'eau chaude, lumière Auer. S'adresser 275 Ontario Est. 7—3

A LOUER, belle chambre meublée à neuf, chauffée à l'eau chaude, éclairée à l'électricité, dans une famille privée, sans enfants, un véritable chez-soi. S'adresser 632 Saint-Laurent. 7—3

BELLES chambres meublées à louer, salon double et chambre simple, au premier étage, famille privée. Bain, lumière Auer. Bonnes conditions, 228 Saint-Hubert. 6—3

BELLES grandes chambres meublées à louer, sur le devant, dans une famille sans enfants, avec pension si désirée. Prix modéré. 131 Champ de Mars. 7—1

CHAMBRES à louer, deux belles chambres non meublées, chauffées à l'eau chaude, belle localité, famille privée. 444 rue Sherbrooke, près rue Saint-André. Loyer raisonnable. 2—6

CHAMBRE meublée, dans une famille privée, usage du téléphone, privilège de la cuisine. Prix modéré. 104 rue Mitcheson, Tél. Est 1445. 5—3

CHAMBRES meublées à louer. Deux grandes chambres en avant, très grandes, tout confort désirable. 63 avenue Viger, coin Berri. 6—3

CHAMBRE meublée à louer, famille privée, bain, eau chaude et froide, lumière Auer, etc., termes modérés. 122 rue Cherrier. 6—3

CHAMBRE meublée à louer, avec pension si désirée. S'adresser à 574 Amherst. 6—27

CHAMBRES meublées à louer, deux chambres qui se suivent pour 2 messieurs, 2 frères ou couple marié. S'adresser 8b Sanguinet. 6—3

CHAMBRE A LOUER — Belle grande chambre à louer, meublée, ou non meublée, gaz, étage du bain, famille privée. 406 Lagauchetière Est, près Saint-Hubert. 6—3

CHAMBRES meublées à neuf, à louer chauffées à l'eau chaude, lumière Auer, garde-robe, bain neuf, famille privée, possession immédiate. 62 Saint-Denis. 7—3

CHAMBRE meublée à louer, très confortable, avec lavabo, bain à eau chaude et froide, usage du téléphone. 312 Dorchester Est. 7—3

CHAMBRE meublée à louer dans famille anglaise privée. Déjeuner si désiré, 562 rue Cadieux, en haut Sherbrooke. 7—2

GRANDE chambre carrée, meublée, pour un ou deux messieurs, étage du bain, chauffée à l'eau chaude, lumière électrique, prix modéré, famille privée. S'adresser 531 Saint-Denis, en face carré Saint-Louis. 2—6

GRANDE chambre meublée, poêle à gaz, pour couple marié. Deux autres chambres, $1.25, $1.50, par semaine. 113 Dorchester Est. 6—3

GRANDE chambre et une petite, bien meublées, sur l'étage du bain, lumière Auer, chauffées à l'eau chaude. 997 Saint-Denis. 7—2

IMMEDIATEMENT — Chambre garnie à louer: coin Ste Catherine et Amherst; famille privée, pas d'affiches. S'adresser 213 Amherst, 2ème étage. 6—3

MAGNIFIQUE salon double à louer, bien meublée. S'adresser 11 avenue Bagg, entre Napoléon et Duluth. 6—3

CHAMBRES A LOUER

A LOUER, chambre double en avant, pour deux messieurs. 229 Saint-Laurent. 4—3

A LOUER, belle grande chambre. S'adresser 98 Saint-Denis. 5—4

A LOUER, grande chambre, pour 1 ou 2 messieurs, ou couple marié, chambre avec toutes les améliorations modernes, garde-robe, lumière électrique. S'adresser 486 Saint-Denis. 6—2

A LOUER, une ou deux belles chambres pour une ou deux dames, à 221A avenue Laval, Pianiste de préférence. Quatre piastres chacune par mois. 7—3

A LOUER, deux chambres doubles, au premier, eau chaude et froide dans la chambre, chauffée à l'eau chaude. 26 rue Sainte-Elisabeth. 7—3

CHAMBRES A LOUER

BEAU salon double non meublé, améliorations modernes, autre chambre, usage cuisine, salle à dîner, famille privée, 1461A Saint-Urbain. 6—3

CHAMBRES très propres, pour couples mariés ou deux messieurs, à louer, possession immédiate, prix modéré, famille respectable. 36a Sanguinet, Montréal. 6—3

CHAMBRE à louer, double et simple. 161 Sainte-Catherine Est, avec usage du téléphone. S'adresser en haut, porte à gauche. 7—3

CHAMBRE A LOUER — Jolie chambre simple sur le devant, gaz, chauffée à l'eau chaude, étage du bain, $5.00 par mois, 244 Sainte-Catherine Est. 7—1

CHAMBRES à louer. Magnifique salon double à louer, gaz, électricité usage bain, cuisine, 855 Mont-Royal. 7—3

CHAMBRE A LOUER — Une belle chambre, lumière Auer, confort du chez-soi. S'adresser 69A avenue Viger — Dubord. 7—3

CHAMBRE A LOUER — Une seule chambre double, sur le devant, dans une famille privée, pas d'enfants, conditions faciles. 236 Saint-André. 7—3

CHAMBRE — Magnifique chambre sur le devant, lumière Auer, eau chaude, usage de la cuisine. Références échangées. 290 Parc Lafontaine. 7—1

CHAMBRES à louer, avec usage de la cuisine, références exigées. 33A rue Saint-Antoine. 7—2

CHAMBRES à louer, avec usage de la cuisine, références exigées. 866 Craig Ouest. 7—2

CHAMBRE à louer, pour médecin ou homme de profession quelconque, usage du double-salon au besoin. S'adresser le soir, entre 7 et 8 heures, et le samedi après-midi, 1008 Sainte-Catherine Est. 7—2

DEUX chambres à louer, une simple, une double, au premier, pour couple marié ou deux messieurs, améliorations modernes, 26 Sainte-Elisabeth. 3—3

GRANDE CHAMBRE avec tout le confort désirable, 1er étage, famille privée. No 92 Saint-Denis. 6—3

MAGNIFIQUE grande chambre-salon et simple à louer, lumière Auer, à très bas prix, famille privée. 436 Est Lagauchetière. 5—3

MAGNIFIQUE chambre double, aussi, une simple, pour deux messieurs ou un couple, eau chaude, possession immédiate. S'adresser 385 rue Ontario, 3ième étage, côté Est. 7—1

SALON, devant et derrière, convenable pour homme de profession ou deux messieurs. Excellente localité. Chez-soi confortable, 414 Sainte-Catherine Est. 7—2

CHAMBRES ET PENSION

BELLE grande chambre, lumière Auer, avec bonne pension, pour deux messieurs, $3.50 par semaine chacun. 307 rue Saint-Denis. 3—6

CHAMBRE ET PENSION — Magnifique grande chambre double, très bien meublée, améliorations modernes, très bonne pension de table, lumière électrique, téléphone. Possession immédiate. 215 Berri, près Sainte-Catherine. 3—6

CHAMBRE ET PENSION — Grande chambre-salon meublée, pension si désirée, pour un couple, deux messieurs, en face du carré Viger, 82 rue Saint-Denis. 5—3

CHAMBRES ET PENSION — Belles grandes chambres meublées à neuf, améliorations modernes. Bonne pension, belle localité, près du carré Saint-Louis, usage du téléphone. S'adresser 483C Saint-Denis. 6—3

CHAMBRE ET PENSION — Belle chambre double, pour un couple ou deux messieurs, dans famille privée, sans enfants, sans autres pensionnaires. 64 Saint-Hubert. 6—3

CHAMBRE ET PENSION — Une personne assez âgée trouvera chambre et pension, à moitié prix, chez une dame seule, pouvant se rendre utile à la maison, références exigées. S'adresser Dame veuve M. St Germain, Notre-Dame de Graces. 6—3

CHAMBRE ET PENSION — Chambre bain et très bonne pension, $3.25 par semaine, 771 rue Notre-Dame Est, vis-à-vis Parc Sohmer. 7—2

CHAMBRE ET PENSION — Jolie grande chambre de devant, bien meublée, avec pension de première classe, possession immédiate. 69 rue Sherbrooke Est. Téléphone Est 2931. 7—3

CHAMBRE ET PENSION — On demande deux pensionnaires, bonnes conditions, améliorations modernes, bon chez-soi, maison privée. 336 avenue Hôtel de Ville. 7—3

PENSION SAINTE-CECILE — 46 Saint-Hubert — Magnifiques chambres de salon, devant, et simple, premier étage et deuxième étage, pension première classe, pension de table pour $3.00 par semaine. Les touristes pourront se procurer chambre et pension avec tout le confort désirable, eau chaude, gaz, électricité, usage piano, téléphone Est 4121. 2—6

VOUS trouverez chambre, pension ou non famille privée, chauffage à eau chaude, lumière Auer, prix modéré. 269 Craig Est, à droite 6—3

CHAMBRES DEMANDEES

CHAMBRES demandées dans une famille privée, deux ou trois chambres meublées ou non, avec usage de la cuisine, bain et w.c. Références exigées. Loyer de $10.00 à $12.00 par mois d'ici au mois de mai prochain. Ecrire à boîte 154 "La Presse". 7—2

CHAMBRE demandée, non meublée, ou en partie meublée rue Notre-Dame ouest, ou pas loin, entre McCord et Fulford. Ecrire à boîte 148 "La Presse". 7—2

PENSION MADAME LUCAS

SITUEE au No 492 Saint-Denis, entre la rue Sherbrooke et le carré Saint-Louis. Une des plus belles localités de Montréal. A 15 minutes des gares Windsor et Bonaventure et 10 minutes de la gare Viger, par le tramway Saint-Denis, passant à la porte. Les étrangers désirant avoir une maison tranquille, table de première classe, chambres avec tout le confort désirable, feraient bien de descendre à cette pension à leur prochain voyage dans la métropole. 294—24

PENSION D'ENFANTS

PENSION D'ENFANTS — On demande des enfants en pension, dans une famille de deux personnes, au No 110 rue Malborough. 7—2

PENSION DE TABLE

BONNE PENSION DE TABLE à $2.50 par semaine, aussi une petite et une grande chambre à louer. 93 Hôtel de Ville. 7—3

MAISONS A LOUER

A LOUER, à Maisonneuve, 341 Orléans, près Lafontaine, $10.00, possession immédiate. Clément Robitaille, 72 Notre-Dame Est. Main 26, ou 150 avenue Lasalle. Tél. Est 2717. 4—6

A LOUER, immédiatement, au No 20 rue Sainte-Famille, un logement en partie meublé. S'adresser au Consulat Français, 99 rue Saint-Jacques. 7—6

A LOUER, beau plain-pied moderne, 7 pièces, lumière électrique. $11.00 par mois. S'adresser J. E. Lalonde, 1596 rue Labelle, près du C. P. R., service de tramway de première classe. 7—6

A LOUER — Magnifique plain-pied, un haut, 888 Saint-Hubert, loyer $22, John James Browne and Son, 207 rue Saint-Jacques. 7—6

COTTAGE A LOUER, Nos 1256, 1260, 1262 et 1264, rue Berri. Nouvellement réparés à neuf. Six chambres, eau chaude, bain et w.c. Seulement $17 à de bons locataires. On vendra moyennant $20 par mois, l'intérêt compris. Geo. Marcil et Cie, 180 rue Saint-Jacques. 264—n

LOGEMENTS à louer, différents prix. S'adresser au notaire Savignac, 97 Saint-Jacques, chambres 18 et 19. 5—6

4 LOGEMENTS à louer, $10 et $8, près des chars rue Notre-Dame, près du Canada Car, et plusieurs autres manufactures. S'adresser 4167 rue Notre-Dame. 6—6

MAISON à louer, logement du haut, 1833 rue Saint-Jacques, 7 pièces, bain, w.c., possession vers le 15 du courant. Loyer S'adresser sur les lieux. 2—6

MAISON à louer, cinq pièces, 1296 Bordeaux, Village Delorimier, près des usines du Pacifique. 1—6

MAISONS A LOUER

MAISON A LOUER — Dix grandes pièces, bien éclairées, richement décorées, plomberie moderne, fournaise Daisy. Belle localité. Loyer $425. Vendra tapis, électroliers, etc. 506 Saint-Hubert. 5—6

PLAIN-PIED à louer, rue Clarke, près Saint-Viateur, 548-550A, sept chambres, bain, gaz, électricité. Belle localité, seulement $12.00. S'adresser M. Plante, 2294 Boulevard Saint-Laurent. 5—6

PLAIN-PIED à louer, neuf pièces, bien éclairé et confortable. Toutes les améliorations modernes. Prix modique. S'adresser 918 Saint-Denis. 7—1

MAISONS DEMANDEES

LOGEMENT DEMANDE — On demande un logis de 5 ou 6 pièces, localité centrale. S'adresser par lettre, F. M., 233 Lagauchetière Est. 7—1

MAISON DEMANDEE — Famille de 3 personnes désire logement de 3, 4 ou 5 chambres non meublées. Doit être central. S'adresser à J., 20 Sainte-Catherine Ouest. 7—2

MAISON DEMANDEE, logement de cinq à six pièces, par couple, ayant de bonnes références, à moins de dix minutes de marche du coin Sherbrooke et Saint-Denis, loyer moins de $17.00. 454 Saint-Denis. 7—2

MAGASINS A LOUER

A LOUER, 55 rue Saint-Sulpice, magnifique magasin, 3 étages, loyer modéré. S'adresser Benning, Barsalou Co., Ltée., rue Notre-Dame ouest. 2—6

A LOUER, magasin et logement, No 147, 149 Amherst, près Dorchester. S'adresser 418 Dorchester Est. Tél. Bell Est 2458. 2—6

MAGASIN à louer, pouvant servir pour barbier, restaurant, etc., bonne place d'affaires. S'adresser 2300 Saint-Laurent. J. O. Cuillerier, prop. 3—6

MAGASINS neufs à louer, angle Saint-Denis et Boulevard Saint-Joseph, loyer réduit d'ici au mois de mai. Un boucher et un marchand de nouveautés feraient de bonnes affaires dans cette localité. S'adresser 495 avenue Grosvenor. Phone Mount 83. 5—6

MAGASIN — A louer, un magasin, coin Esplanade et Saint-Viateur, grandeur 20 x 45 pieds. S'adresser Morin et Frère, 115 Saint-Viateur. 7—2

A LOUER

A LOUER, au centre des affaires, étage chauffé, avec pouvoir, convenable pour manufacture. S'adresser J. Paquette, 59 Lacroix 4—6

AUTOMOBILES A LOUER

$25 par jour, grosse automobile. Bicycles à louer, 25c, pour une demi-journée; samedi après-midi, 50c, James M. Smyth, marchand de bicycles, 370 rue Dorchester Ouest, près de la rue Université, en face du club St James. Up 1249. Ouvert le soir. 294—26

ON DEMANDE A ACHETER

COFFRE-FORT — On demande à acheter un coffre-fort de seconde main, 3 ou 4 pieds de hauteur. S'adresser 3 Côte de la Place d'Armes, 1er étage. 7—2

HARPE — On demande à acheter une harpe — double action, — en bonne condition. S'adresser par lettre au Dr L., boîte postale 583, Montréal. 5—6

ON DEMANDE A ACHETER — Le Comité des Ecoles Ménagères désire acheter un grand poêle à deux fours, avec réchaud en dessous, aux meilleures conditions. S'adresser à Mme Béique, 540 Sherbrooke ouest, ou téléphone Bell Uptown 253. 6—6

A VENDRE OU A ECHANGER

A VENDRE ou à changer, une montre en or de monsieur, découverte, mouvement Waltham, a coûté $75.00. Bon chronomètre. Sera vendue bon marché. Watch, boîte postale 145. 6—3

A VENDRE

A VENDRE A TOUT LE MONDE —Bois pour allumer le poêle, $2.00; érable scié, $3.00; blocs d'épinette, $2.00; blocs de moulin, $1.75 le voyage; charbon anthracite, livré dans toute la ville. J. C. McDiarmid, coin Guy et William. Main, 452. 124—n

A VENDRE, une maison de pension, comprenant 14 chambres à coucher, et bain à chaque étage, grande cuisine et salle à manger, toutes les chambres sont prises, bon revenu. S'adresser à 29 Côte du Beaver Hall. 2—6

A VENDRE, meubles, couchettes de fer et de cuivre, etc., comp... ou conditions faciles, chez F. Guibord et Cie, 924 Sainte-Catherine, près Papineau. 3—6

A VENDRE, des parts dans la Oxford Mining Company, capital $300,000, à $1.00 la part, se vendant 50 cents. Mine d'or, richesse incalculable. Pour rapport de l'ingénieur et analyses des chimistes, écrivez aujourd'hui, Adélard Lessard, Box 90, Lewiston, Me. 284—n

A VENDRE, salle à dîner, à bon marché. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. Les recettes sont de $250 par semaine. Raison de vente: le propriétaire a acheté un hôtel. Se présenter, de 6 p. m. à 10 p. m. American Quick Lunch. 11 Sainte-Catherine Ouest. 6—3

A VENDRE — Une balance Computing Scale, 6 mois d'usure. Pour clore une faillite immédiatement. Alex. Desmarteau, curateur, No 60 rue Notre-Dame Est, Tél. Main 1257. 7—3

AMEUBLEMENT complet à vendre, comprenant mobilier de chambre, sofa, buffet—sideboard—carrosse de bébé, ameublement de salon, tapis, quelques cadres et peintures. S'adresser le soir, 461 Mentana. 3—6

AMEUBLEMENT à vendre, 10 pièces, richement meublées. L'acheteur devra continuer le bail d'ici au 1er mai. S'adresser 404 Saint-Laurent. 4—6

AMEUBLEMENTS — A vendre, ameublements chambre à coucher, boudoir, portières, rideaux et accessoires, tapis, cadres, verrerie complète, glacière, ustensiles de cuisine émaillés et aluminium. Grande réduction. 506 Saint-Hubert. 5—6

AMEUBLEMENT — A vendre, ménage complet, de quatre pièces, bonne fournaise, poêles à gaz, charbon pour l'hiver; l'acheteur devra continuer le bail jusqu'au printemps. Prix très raisonnable. S'adresser immédiatement à Boîte 156 "La Presse." 7—2

BOIS de sciage de toutes qualités et dimensions. Prix modéré. S'adresser ou écrire au moulin Corbeil, Cartierville. 2—6

BEURRERIES — A vendre, deux beurreries de première classe, et un poste d'écrémage, machine de première classe, presque neuve, aussi un séparateur à coulous, prix modéré, et conditions faciles. S'adresser J. L. Fortin, Napierville. 7—6

COMMERCE de bois et charbon à vendre. S'adresser à H. Corbeil, 108 Garnier. 2—6

CLIENTELE DE MEDECIN à vendre, sur la ligne du Pacifique, rapportant bons revenus. S'adresser boîte 151 "La Presse." 6—2

ETAL de boucher à vendre, au No 204 Duluth, pour cause de départ. Chance exceptionnelle. 5—6

FOURNAISES tortues à vendre, No 3, $4.00; No 4, $6.00. Poêles, au prix coûtant. Piano cottage, 3 pédales, bon marché. 410 Sainte-Catherine, près Saint-Hubert. 4—6

FUMIER A VENDRE — Ecurie de 23 chevaux. S'adresser à la Toilet Laundry, 290 rue Guy. 7—2

HABIT — A vendre, un bel habit de serge noire, 30 x 34 environ; n'a jamais été porté, a coûté $22.00, vendra pour $17.00, à cause de mortalité. S'adresser 243B Hôtel de Ville. 4—6

MEUBLES A VENDRE, toutes sortes d'articles de ménage, tapis, prélart et poêles, au comptant ou par versements. The Royal Furniture House, 508 rue Saint-Laurent. 302—12

MAISON meublée à neuf à vendre, plain-pied de 7 pièces, améliorations modernes, $600. Bel avantage pour personne désirant prendre maison. 123 Sainte-Elisabeth, près Sainte-Catherine. 4—6

A VENDRE

MEUBLES — Toutes sortes de meubles poêles et fournaises, aussi tapis et prélarts vendus à conditions faciles. J. Albert, 131, Craig Est, vis-à-vis de l'hôtel de ville. 5—6

Meubles et Poêles

Fournaises, tapis, prélarts, rideaux, vendus à bon marché, au comptant et par paiements faciles, chez Lande Bros., 234 Boulevard Saint-Laurent, près Dorchester. 6—n F

TABLE de magasin à vendre, belle table de magasin de dix pieds de long, à sacrifice, au No 47 Sainte-Catherine Est. 7—1

VITRINE D'ETALAGE — A vendre, une magnifique vitrine d'étalage, en nickel, 12 pieds longueur, 30 pouces de hauteur, 27 pouces de largeur. S'adresser au No 761 Dorchester Est. 6—3

"PIASTRES", $ MEUBLES — Vous économiserez des piastres en achetant vos meubles, poêles prélarts couchettes en fer, à paiements faciles, chez M. Spires, 803 Saint-Laurent, coin Prince-Arthur. 2—6

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

A VENDRE, chevaux, quinze chevaux pesants et légers que nous vendrons bon marché, demain et les jours suivants. P. Vandelac et Cie, 33 Place Jacques-Cartier. 3—6

A VENDRE, magnifique cheval noir, 17¼ mains, jeune, sain, bien dompté, très convenable pour corbillard, carrosse ou voiture de famille. 3365 Notre-Dame. 5—6

A VENDRE, 4 chevaux, express neufs et seconde main, et un bon boghei piano box, harnais de toutes sortes, berlot ; comptant ou à crédit. Chance exceptionnelle pour un commençant. 80 Marie-Anne. 5—6

A VENDRE — Belle jument, couleur gris fer, âgée de 3½ ans seulement, saine, très bonne pour la route, prix très raisonnable. A. Langlois, 564 Saint-Paul. 6—6

A VENDRE — Sleigh Victoria, aussi bonne que neuve. Bérard et Major, 35 rue Sainte-Catherine Ouest. 7—2

A VENDRE — Harnais double Lett, monté en argent. 120 rue Saint-Mathieu. 7—2

A VENDRE — Cheval rouge âgé de 8 ans, bon pour la route et la grosse voiture. Bon marché, 216 rue Sainte-Catherine Est. 7—1

BEAU cheval bai à vendre, 6 ans, 16½ mains, chasseur heivy weight, splendide sauteur, bien dressé. Superbe occasion. Ecrire boite 157 "La Presse". 6—3

CHEVAUX — A vendre un char de chevaux pesants et chevaux pour carrosse, ligne spéciale dans les chevaux trotteurs. 323 rue Richmond, près Notre-Dame. 2—6

CHEVAL — A vendre, bon cheval pour express, en très bonne condition, vendra bon marché. 1293 rue Ontario Est. 4—6

CHEVAUX, trois, à vendre. S'adresser chez Rowan Bros., 22 rue Vallée. 5—6

CHEVAUX — A vendre, deux beaux chevaux — jument grise et cheval rouge — occasion exceptionnelle pour un prompt acheteur. S'adresser à 21 Laval, Tél. Est 2236. 7—2

CHEVAL — A vendre, un cheval âgé de 6 ans, bien sain, garanti sans défaut, pesant 1,200 livres. Prix $125. 65 Marquette. 7—1

DEUX bons chevaux à vendre, un, 6 ans, sain, garanti sans défaut, 1,250 livres ; un de 900 livres, bon marché. 120 Bleury. J. Lévesque. Téléphone 1160 Main. 5—3

EXPRESS, seighs, à vendre, neufs et de seconde main. Aussi, berlot et crachoir, bon marché. S'adresser 140¼ Saint-Urbain, ville. 6—6

HARNAIS — A vendre, un harnais double, n'a presque pas servi, vendra bon marché. S'adresser à 21 avenue Laval. Tél. Est 2236. 7—2

SLEIGHS à vendre, dix sleighs doubles, ainsi que 4 simples — bob sleighs, — 2 voitures basses — flood. — S'adresser F. X. Durand, 364 Cadieux, près Ontario. 2—6

SUPERBE OCCASION — Traineau de famille à deux sièges, à vendre, arrière réversible. Beau style bleu, fait par Ledoux, presque neuf. Ecrire boite 155 "La Presse". 6—3

CAPOTS DE CHAT

75 CAPOTS de chat à vendre, de choix, assortis dans toutes les grandeurs, à $40. Allez voir ailleurs, et avant d'acheter venez comparer nos fourrures et nos prix. 39 Saint-Hubert. 4—6

FOURRURES A VENDRE

A VENDRE—Manteaux de dames doublés en fourrure, plus nouveau style, garniture en vison. Réparations générales de fourrure. I. Livinson, 189 Craig, vis-à-vis Champ de Mars. 7—6

FOURRURES — Vous trouverez les plus beaux modèles de fourrures au No 1857A Saint-Jacques, Mme H. Germain s'occupe aussi spécialement de la confection des manteaux d'opéra, des manteaux doublés en fourrure pour dames, ouvrage garanti. Réparations faites avec soin. 291—24

HUIT manteaux en fourrure de belle qualité, grandeurs assorties, style nouveau, à $25. Faut vendre cette semaine. Venez voir. 39 Saint-Hubert. 4—6

$50 pour magnifique manteau mouton de Perse, nouveau style, qui, par son apparence, vaut $125. Hâtez-vous pour faire votre choix, car ils se vendent très rapidement. Adressez-vous 39 Saint-Hubert. 4—6

FOURRURES — Les lecteurs de "La Presse" sont invités d'aler au No 39 Saint-Hubert, pour visiter nos magnifiques fourrures, nouveau style, des mieux confectionnées, consistant en manteaux en mouton de Perse, étoles, manchons, capots doublés en fourrure et en chat. Venez les voir. Aucune offre raisonnable refusée. 4—6

MANTEAU — A vendre, bon manteau un chat sauvage et robe de soie, cause mortalité. 880 Saint-Laurent. 7—1

MAGNIFIQUES capots en chat et manteaux mouton de Perse, première classe, bon marché, étoles, manchons, réduits. Venez au No 338 Craig, porte voisine gare Viger. 7—6

PARDESSUS — A vendre, deux pardessus doublés en fourrure, un collet en "seal" et l'autre collet en loutre, vendra bon marché. S'adresser entre 7 et 8 heures, 279 Saint-Denis. 7—1

SPECIAL

Nous offrons en vente à des prix absolument spéciaux un manteau en seal véritable, buste 36; un manteau en loutre piquée, buste 38, et une demi-douzaine de doublures en vison. Tous ces articles sont de première qualité. Aussi quelques manteaux en mouton de Perse, garantis en pleine peau, pour $65. Les mêmes garnis en vison, $85. McComber et Cummings, 516 rue Saint-Paul. 299—1Mv—n F

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

A VENDRE — $175.00 comptant achètent un piano droit presque neuf. The Leach Piano Co, Ltd., 560 rue Sainte-Catherine Ouest, entre Stanley et Drummond. 6—6

A VENDRE — $100 achètent un piano droit, caisse en chêne, grandeur moyenne, belle tonalité et fini. Occasion exceptionnelle pour un prompt acheteur. C. A. McNee, 550 Sainte-Catherine ouest, angle Stanley. 3—6

A VENDRE pianos et orgues d'occasion, comptant ou conditions faciles. The Leach Piano Co, Ltd., succursale de la partie Est, 266 rue Sainte-Catherine Est magasin de musique de Yon. 6—6

A VENDRE, $145.00, piano droit Heintzman, à bon marché à une personne qui paiera comptant. Ecrire immédiatement à Boite 168 "La Presse." 6—6

A VENDRE nouveaux pianos de la fameuse maison Chickering Bros. de Chicago. Vendus comptant ou $10.00 par mois. The Leach Piano Co, Ltd., 560 rue Sainte-Catherine Ouest, entre Stanley et Drummond. 6—6

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

A VENDRE, pianos Leach neufs, $350.00, payables en 3 ans; conditions: $10.00 comptant et $7.00 par mois. The Leach Piano Co, Ltd., 560 rue Sainte-Catherine Ouest, entre Stanley et Drummond. 6—6

MAGNIFIQUE piano cottage, neuf, vendra $175, avec garantie pour dix ans, aussi plusieurs autres pianos de grandes valeurs. S'adresser 1646 Sainte-Catherine Est. 6—6

ORGUES A VENDRE — Un grand nombre d'orgues, neuves et d'occasion. Comme nous avons un surplus de stock de ces instruments, nous sommes disposés à faire de grands sacrifices aux acheteurs immédiats. Layton Bros., seuls représentants pour les pianos et orgues Karn, d'une renommée universelle. 9,12

PIANO carré à vendre, avec coins ronds, — Hood — en bonne condition, $100, avec paiements faciles. S'adresser L. G. Saint-Jean, 37 Notre-Dame Ouest. Tél. Main 1756. 3—6

PIANO droit, presque neuf, à vendre argent comptant ou si on le paie en six mois; pris pour dette. Fernet Furniture Store, 392 avenue Mont-Royal, près Saint-André. 6—6

PIANO A VENDRE — Saisi pour dette, un superbe piano cottage de très bonne marque. Son riche, un an d'usage, tout en parfait ordre, comme neuf. A coûté $350.00. Partie vendra à un acheteur immédiat pour $175.00 comptant. S'adresser jusqu'à 3 heures ou le soir, 107 Rue Hutchison. 6—2

COMBUSTIBLE A VENDRE

BOIS de toutes qualités. Charbon Scranton. Commandes promptement exécutées. Canada Coal Co., Saint-Henri, 1117 Saint-Antoine, coin Saint-Philippe. Tél. Bell Westmount 1481. 300—n

COMBUSTIBLE — Voyage, $1.00 ; bois sec de moulin, scié ; bois franc, $1.60. Grain, foin. Ed. Cyr, coin Beaudry et Robin. Marchands, 131. Bell Est, 4251. 279—58

SLABS sciées, $1.00 le voyage ; bois franc, $1.00 demi-corde ; blocs, $1.50 le voyage. P. Payette Fils, 1338 Demontigny Est. Tél. Est 1286. 282—72

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE, trois magnifiques plain-pieds, situés rue Mance, excellente occasion pour placement, qui rapporterait au moins 10 pour cent net. Léger et Cie, 185 Saint-Jacques. 6—6

AHUNTSIC

Plusieurs lots à vendre, situés sur la Rivière des Prairies, près du couvent du Sacré-Coeur, proximité de la gare, lumière électrique, eau, canaux en construction. S'adresser à l'hôtel Péloquin, tous les jours. Conditions faciles. Tél. E. 4711, sonnez 2 coups. 6—n F

A VENDRE—709-711A Sanguinet. Grand magasin en brique et trois logements. Loyer $396. Prix $3,800. Cave profonde. W. X. Ernest Bolton, 141 rue Notre-Dame Ouest. 6—6

AUX MEDECINS — A vendre, chance exceptionnelle, propriétée 3 arpents de terrain, situé sur 4 rue, cottage de 10 pièces, clientèle établie, $2,800 par année. Vendra bon marché, demandez immédiatement détails à E. Sasseville, Roxton Falls, Qué.

ETAL DE BOUCHER à vendre, chance rare, bon centre pour faire des bonnes affaires, construit pour une grocerie, logement privé, dans le haut, la seul place pouvant conserver la viande tous les jours à demande, écrivez immédiatement pour détails à E. Sasseville, Roxton Falls, Qué. 3—6

BORDEAUX

Plusieurs lots à vendre bon marché, ces lots sont bien situés, et à proximité de la gare, lumière électrique, eau, canaux d'égouts, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser sur les lieux le soir, le samedi après-midi, ou le dimanche chez A. D. Dupont, Bordeaux. 264—n

LOTS A VENDRE, municipalité de Saint-Louis, rue Boulevard, Nos 210, 211, 213; rue Villeneuve, 198, 199, ville d'Outremont ; Chemin Sainte-Catherine, No 9. S'adresser à Bruno Beaulieu, Saint-Jérôme. 2—6

GRANDE SALLE de réunions et logement à vendre. Conditions faciles pour vente immédiate. Revenus, $450, $3,500. "Salle Lacasse," 954 Beaubien. 5—6

PLAIN-PIEDS à vendre, six magnifiques plain-pieds modernes, brique solide, neuve. $10,700. Hypothèque $6,500. Balance termes faciles. S'adresser T. Lefebvre, 642 Mentana. 7—2

PROPRIETE A VENDRE — Nos 341 et 343 Saint-Hubert, entre Ontario et Sherbrooke. Pour détails et permis de visiter, s'adresser W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 6—6

TERRAINS A VENDRE

A VENDRE à bon marché, un terrain de 50 pieds de front, rue Lasalle, près de la rue Laurier, à proximité des chars des Commissaires, aussi, un harnais. S'adresser à Marineau et Labelle, 486B St Laurent. 7—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

CHANCE D'AFFAIRES — A vendre, place d'affaires, strictement au comptant, établie depuis 16 ans, située dans le centre de la ville de Montréal et bien connue par tout le Dominion. Ouvrage délicat et agréable, expérience pas nécessaire. Montant d'affaires fait depuis le 1er janvier 1906 jusqu'au 1er novembre 1906, $10,277.17. Dépenses, $5,581.58, profit net pour 10 mois, $4,695.59 ; sera vendue à de très bonnes conditions, ou échangera contre des propriétés dans la ville. Le propriétaire malade doit se retirer tout de suite. Ecrire boite 152 "La Presse". 7—8

LEPINE — Magnifique hôtel à vendre, partie Est de la ville. Le seul dans l'endroit. Chance unique. Recettes $250. Prix, $11,000. $1,500 comptant. S'adresser à Roméo Lépine, 16 Saint-Jacques, chambre No 1.

On demande à acheter toutes sortes de commerces.

LEPINE — Clos de bois à vendre. Boutique de barbier. Etal de boucher. Epiceries licenciées, toutes sortes de commerces à vendre. S'adresser à Roméo Lépine, 16 Saint-Jacques, chambre No 1.

LEPINE — Petit restaurant licencié, recettes $150. Seulement $6,000. Peu de comptant. Véritable bon marché pour un prompt acheteur. Toujours Lépine.

LEPINE — A vendre, un grand nombre de propriétés bâties en pierre et brique solide, de $1,000 en montant. S'adresser à Roméo Lépine, 16 Saint-Jacques, chambre No 1. Tél. Main 4300. 7—1

OCCASIONS D'AFFAIRES — Chance exceptionnelle ! Maison de pension, rue Saint-Denis, 18 pensionnaires, 16 pièces meublées, valant sans exagération $1,500. Vendra $1,000, $500 comptant, balance $20 par mois. Echangera cotre petite propriété. 39 Sait-Jacques ; le soir, 604 Delorimier. 5—6

THE GROCERS' EXCHANGE

Massicotte et Brunet, agents d'affaires et d'immeubles, 76 rue Saint-Jacques. Tél. Bell Main 1314.

AMEUBLEMENTS à vendre à grand sacrifice, aussi clos de bois, étaux de boucher.

MAGASIN de toutes sortes, épiceries, ferronneries, chaussures.

PETITS et grands restaurants, maisons de pension, magasins de modes, boulangeries, clientèles de laitier.

TOUTES sortes de commerces à la ville et à la campagne, à vendre ou à échanger.

A VENDRE, toutes les fixtures nécessaires dans une épicerie, comptoirs, balances assorties, grosse balance plate-forme, glacière, 5 vitrines d'étalage, bidons à thé, le tout en très bon état.

Vendrons le tout ou en partie, à sacrifice, pour règlement de faillite.

PROPRIETE, rue Pacifique, bois et brique, revenu $100, prix $900, dont $300 comptant.

Propriétés dans les différentes parties de la ville, à des prix et conditions exceptionnellement avantageux. Vrais snaps pour les premiers acheteurs.

MASSICOTTE ET BRUNET, agents d'affaires et d'immeubles, 76 rue Saint-Jacques, Tél. Bell Main 1314. Correspondance sollicitée. 5—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

CHANCE D'AFFAIRES — Salle de lunch à vendre, un bon marché ; bonnes raisons de vente. S'adresser 142 rue Saint-Laurent, près rue Vitré. 7—2

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, hôtels, restaurants, salles à manger, maisons de pension, épiceries, parts de société, et autres commerces. Maisons et boutiques à louer. L. Harris, 75 Boulevard Saint-Laurent. 241—n

MAGASINS A VENDRE

MAGASIN de papeterie à vendre, établi depuis dix ans, encadrage, objets de piété, cartes postales, etc. 1364 Sainte-Catherine Est, coin Poupart. 5—6

MAGASIN de cartes postales à vendre (faisant le gros et le détail). Une chance exceptionnelle pour celui qui désirerait s'établir dans cette ligne. Ecrire Boite 149 "La Presse". 6—6

MAGNIFIQUE magasin de tabac à vendre, avec boutique de barbier en connection ; les fixtures sont des plus modernes et la clientèle très bonne. S'adresser 13 carré Chaboillez. 3—6

MAGNIFIQUE magasin de bonbons, cigares, rafraîchissements, à vendre. S'adresser 788 Dorchester Est. 7—2

RESTAURANT à vendre, "snap", bonne localité, rue Craig, stock, fixtures, glacières, etc., valant $500, pour $175 comptant. Z. Fineberg and Son, 14 Craig Ouest. 3—6

RESTAURANT à vendre, pour cause de santé, un Klondyke pour une personne qui s'en occuperait. Hâtez-vous. 537 Rachel, près du parc Mont-Royal. 7—1

HOTELS A VENDRE

AVEZ-VOUS de $1,000 à $2,000 comptant, pour acheter un restaurant licencié, faisant des affaires pour $150 à $200 par semaine, avec fixtures, bail, licence, ameublement et un stock de liqueurs, vins et cigares, au montant de $300. Voyez Mendoza Langlois, agent d'immeubles et de chances d'affaires, 62 rue Saint-Jacques. 7—1

HOTEL à vendre, rue Sainte-Catherine Est faisant des affaires pour $300 par semaine, presque pas de dépenses, vendra pour $12,000, ou échangera contre bonne propriété de la ville ; le vendeur se retire d'affaires. Ecrire à boite 31 "La Presse". 2—6

HOTEL à vendre, dans endroit central et populeux, grosses recettes ; le propriétaire se retire, acceptera propriétés de ville en déduction de paiement. Ecrire Boite 170 "La Presse." 7—6

RESTAURANT licencié — chic coin — rue Sainte-Catherine, $275 à $300 d'affaires par semaine, petit loyer, beau logement, petites dépenses générales, chance rare, propriétaire se retire d'affaires. A. W. Dagenais, 1186 Saint-André. Tél. Est 4130. Echangera contre propriété. 7—6

TROIS HOTELS, un au centre, deux dans la banlieue, $1,000 comptant, $50 par mois. Magnifique résidence — cottage — à Longueuil, près de la gare. Terrain 50 x 100. Prix, $1,200. Léger et Cie, 185 Saint-Jacques. 4—6

EPICERIES A VENDRE

BONNE EPICERIE licenciée à vendre dans le centre de la ville. Ecrire à Boite 147 "La Presse". 6—6

CHANCE exceptionnelle, épicerie licenciée, coin de rues, petit loyer, bail pour deux ans, recettes $300 à $400 par semaine, stock frais, $800.00. Conditions faciles, bonne raison de vendre. S'adresser immédiatement P. Thomas, 263 Amherst. 3—6

EPICERIE — A vendre, épicerie et restaurant, pour cause de santé, établis depuis longtemps. Conditions faciles. S'adresser au No 213 rue Maisonneuve. 7—2

FERMES A VENDRE

FERMES à vendre, 3 belles fermes à vendre, dont 2 situées à Coteau Landing et l'autre à Saint-Zotique. Conditions faciles. S'adresser à Ernest Stevens, Coteau Landing, P. Q. 5—6

FERME de 100 acres à vendre, toute de la bonne terre, avec très bons édifices, beau verger et belle érablière, canton de Lingwick, comté de Compton, une nouvelle mission catholique, établie dernièrement dans cette ancienne section. Une belle récolte en granges et quantité d'instruments aratoires, meubles, etc., le tout avec la ferme. Prix bas. Répondez en français. George Layfield, 50 rue Saint-Luc, Montréal. 6—5

TERRE A VENDRE à la Saskatchewan, contenant 800 acres, à 1 mille de la mission catholique de Saint-Hubert et à dix milles de White Wood, ligne principale du C. P. R. Il y a 150 acres en culture, 300 acrés convenables pour la culture. Bois et pâturage, eau, bonne maison, écuries, le tout clôturé. Prix $15 de l'acre, ¼ comptant, le reste à 6 pour cent. S'adresser à François Dunnand, Whitewood, Assa. 209—18

TERRE à vendre, à Saint-Jovite, 120 arpents, conditions faciles. S'adresser à L. Desormeaux, 558 Alma, Saint-Louis du Mile-End. 6—6

TERRE à vendre, 200 acres de terre, 100 en culture facile, et 100 en bois érable, épinette, etc., maison toute neuve, et bonnes dépendances, situés à 2 milles de Sainte-Agathe, bonnes conditions. S'adresser à Adolphe Cloutier, Sainte-Agathe des Monts. 4—6

TERRE — A vendre, magnifique terre de 6 arpents de front 15 de profondeur, à Saint-Laurent, Côte Liesse, deux minutes des tramways. Voisin de la ville. S'adresser Mme D. Legault, Côte Liesse, Saint-Laurent. 6—3

PRELARTS PRELARTS

1,500 coupons prélarts de 2 verges à 16 cents ; 50 pièces de prélarts linoléum, valeur 50, 60 cents, à 29 cents. Maison Viau, 1327 Sainte-Catherine Est, 629 Mont-Royal. 281—n

PEAUX DE VISON

2,000 peaux de vison à 39 cents, 75 cents, $1.25, $1.50. Maison Viau, nouveautés, 1327 Sainte-Caeherne Est ; 629 Mont-Royal. 281—n

MODES

MISS NELLIS — Le salon de modes, 558 rue Sainte-Catherine Ouest, de Miss Nellis, qui est de retour de New-York, est maintenant prêt à exposer un assortiment de chapeaux de ville et de soirée. Une visite est sollicitée. 297—26

TEINTURE ET NETTOYAGE

AVEZ-VOUS quelque chose à faire teindre ou nettoyer ? adressez-vous à The Canadian Dyeing and Cleaning Co., 186 rue Saint-Philippe, Saint-Henri. Tout ouvrage garanti de première classe. 299—26

TEINTURE "IMPERIALE"

HABITS DE MESSIEURS nettoyés et pressés. $1.25. Nettoyage français, $1.50. Habillement teint et pressé, $1.75. 5 rue Berthelet. Ernest Mireau, gérant. Téléphone Up Town 3688. 4—6

BUANDERIE "IMPERIALE"

BUANDERIE et teinturerie "Impériale." Nouveau quartier, 5 rue Berthelet. Ernest Mireau, gérant, Lavage et nettoyage français, habits de messieurs et dames teints, nettoyés et pressés. 4—6

ETAL DE BOUCHER

A. LEDUC. — Vendredi, jour de bon marché. Rôti de sirloin, vendredi, 9c la lb. ; rôti haut côté, vendredi, à 6c la lb. ; épaule de boeuf, vendredi, seulement 5c la lb. ; steak ronde extra, choix, un seul prix, 3 lbs, 25c ; poitrine de boeuf extra, vendredi, à 4c ; devant d'agneau, vendredi, à 7c la lb. ; lard salé ou frais, vendredi, 10c lb. ; 50 boites de crèmerie, choix, à 25c la lb. ; 500 poches de bonnes patates, à 75c la poche. La place pour acheter vos viandes le meilleur marché de la ville. S'il vous plaît, vendredi, venez à bonne heure. S'adresser 1046 Saint-Laurent. Bell Tél. 809. 6—2

MANTEAUX MOUTONS DE PERSE

A VENDRE, des manteaux de moutons de Perse et capots chat ; toutes sortes d'étoles et manchons, aucuns prix raisonnables refusés. Venez examiner nos fourrures avant d'acheter ailleurs. R. Marks, 137 Craig Est. 305—24

PERSONNEL

PERSONNEL—The American Fur Store est déménagé du No 27 rue Saint-Laurent, au No 481 rue Sainte-Catherine Est. 163—n

PERSONNEL — Dames et messieurs, grandissez-vous immédiatement de 1 à 3 pouces. Rendez-vous fixés. Commandes par la poste exécutées. Bureaux: 1869 rue Ontario Est, 190 rue Saint-Urbain, de 7 à 9.30 p. m. Hall et Paris, démonstrateurs. 6—6

REPARATIONS

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché ; matelas en laine, refaits, désinfectés, $1.00. S'adresser F. Fernet, 392 Mont-Royal. Marchands, 2159. 5—24

RHUMATISME, NEVRALGIE

PEPINA, remède infaillible. Nous garantissons guérir toute personne atteinte de rhumatisme ou de névralgie. Consultations gratuites, de 9 à 5 heures. S'adresser 669 Saint-Paul, Montréal. 6—6

PLISSAGE ACCORDEON

JUPE plissé soleil, dernière nouveauté de Paris. Ouvrage garanti par des Parisiens compétents. Aussi plissage accordéon. Toilettes faites dans les derniers goûts. 382 Craig Est, gare Viger. 5—6

ONGUENT FIDELI

POUR guérison d'hémorroïdes, froncles, clous, mal de barbe et toutes maladies de la peau. Satisfaction garantie. Demandez-le à votre pharmacien. Arthur Dépatie, agent général, 103 Coursol, Montréal. 288—26

BILLARDS ET ACCESSOIRES

TABLES de billard neuves, grand assortiment de tables d'occasion, toutes grandeurs, allées de quilles, fixtures de bar. Prix les plus bas. Brunswick Balke Collender Co., 206 Saint-Laurent. 291—26

CARTES POS. ILLUSTREES

CARTES POSTALES — Nouveau choix. Venez ou envoyez immédiatement votre commande par malle. 10 cents la douzaine, etc. J. E. P. Lacombe, 802 rue Sainte-Catherine Est, Montréal. Gros et détail. 2—6

POELES EN ACIER DAVIGNON

POELES — A vendre. Il nous arrive un char de poêles, qu'il faut vendre à tout prix. Voyez les prix ailleurs et venez avant d'acheter comparer les nôtres : vous serez émerveillés. J. et P. Davignon, 826 Ontario Est et 1124 Saint-Laurent. Tél. Bell Est 2021. Marchands 1537, 2040. 298—24

ELECTRICIEN

J. R. PAINCHAUD, électricien, 880 Sainte-Catherine Est. Installation électrique et réparations de tous genres, tout ouvrage en conformité avec les nouveaux règlements. Tél. Bell Est 4846. 2—6

ALLEES

NOUS faisons jeux de quilles, quilles, boules, etc., aussi tables de billard et pool et fixtures de bar. Catalogues envoyés gratis par la poste sur demande. Chas. Passow and Son, Chicago. T. Burdett, 290 rue Saint-Paul, agent pour le Canada. 138—n

SERRURIERS

SERRURIER — Clefs de tous genres, faites et réparées, au No 75½ Sainte-Catherine ouest. Réparations de toutes sortes de meubles. Satisfaction garantie. Une visite est sollicitée. 4—6

BRIQUES A VENDRE

BRIQUE à vendre, environ 40,000 briques de façade, et 40,000 briques rouges ordinaires, dans le voisinage des usines Angus du C. P. R. S'adresser à D. G. Loomis and Sons, 232 rue McGill. 4—6

POELE EN ACIER HOOLOHAN

VENDUS à crédit. Nous avons en mains un assortiment complet de nos poêles en acier, supérieure à tout autre en fini et qualité, 689 rue Notre-Dame Ouest. 291—26

HABILLEMENTS SUR MESURE

$10 — Venez choisir votre pardessus ou habillement parmi nos nouveaux échantillons d'étoffes. Valeur incomparable. Coupe garantie. General Co-Operative Supply Co., 332 Notre-Dame ouest, Bloc Balmoral. 5—6

CORS, OIGNONS

CORS, OIGNONS — M. E. Ratelle, spécialiste pour les maladies des pieds, 45 ans d'expérience, Heures du dimanche, 9 à 2. 1 Lagauchetière Ouest, angle Saint-Laurent. Tél. M. 3791. 6—n

LA MAISON PAULETTE

MADAME PAULETTE, modiste parisienne, 80 rue Drummond, exposera pour jeudi prochain, des chapeaux de toilette et de réception, importés spécialement de Paris, pour sa maison. 1—26

PERDU

BRACELET — Perdu, un bracelet d'or, orné d'une camée. Récompense à la personne qui le rapportera à 124 Saint-Denis, Mme Charron. 7—1

CHAT noir, poitrine blanche, 4 pattes blanches et queue hérissée, perdu. $5.00 de récompense en ramenant au No 869 avenue Mont-Royal. 6—6

PORTE-CARTES — Perdu, hier après-midi, à partir du coin des rues Saint-Laurent et Sainte-Catherine, à la rue Saint-Denis, un porte-cartes contenant argent. Récompense en rapportant 1082B Berri. 7—1

PERDU — Le monsieur qui a trouvé un médaillon en argent de dame, et qui est allé au No 204A Bleury, est prié de retourner à la même adresse. Récompense. 7—1

RUGS — Perdus, rugs de voiture, un côté rouge et jaune, l'autre noir, de la rue Fullum à la rue Frontenac. S'adresser 1427 Ontario Est. 7—1

VACHES — Perdues depuis mercredi soir, 7 vaches, ces vaches étaient en pâturage à Verdun, sur le chemin Buffalo. Récompense en avertissant Adélard Cromp, 606 Centre. 7—1

TROUVE

KODAK — Trouvé, la semaine dernière, sur un comptoir du bureau de "La Presse", un kodak. Pourra être réclamé au guichet des Petites Annonces. 6—3

TROUVE, chien collie, 1er novembre. S'adresser avant 3 jours, 563 de Gaspé, en donnant description et en payant les frais. Si non réclamé, il sera vendu. 7—1

ON DEMANDE A EMPRUNTER

ON DEMANDE A EMPRUNTER sur propriétés, par montants de $2,000 à $15,000 ; on paiera 5, 5¼ et 6 pour cent d'intérêt. Ecrire Boite 538 "La Presse." 304—26

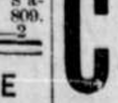

CORS ENLEVES SANS DOULEURS—25 cents chacun, oignons ongles incarnés protubérances, verrues et toutes les maladies des pieds traitées habilement par le Prof. L. Harris, établi en 1864, 75 Boulevard Saint-Laurent. Tél. Bell Main 2116. On va voir les dames et messieurs à leur résidence 241—n

COBALT

On demande 10 bons agents pour vendre des parts dans une Compagnie récemment organisée à Montréal. S'adresser au bureau de poste, boite 958. 4-6 FF

PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT A PRETER sur hypothèque, à 4½ et 5 pour cent. Conditions faciles. S'adresser : "Maison de Finance Cadieux." 62 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 4086. 293—26

ARGENT à prêter sur hypothèque, débentures, fabriques, corporations municipales et scolaires, aux taux ordinaires du marché. S'adresser Oscar Hébert, notaire, 806 bâtisse New-York Life, Montréal. 303—26

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux modéré, conditions faciles. A. Rivest, notaire, 235 rue Maisonneuve, Tél. Est 2058. 4—6

ARGENT à prêter sur hypothèque, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 3151 Notre-Dame, bureau Banque Provinciale. Tél. Bell Main 3862. Main 539. 121—n

A PRETER — 5 pour cent en ville ou en campagne. Notre bureau étant établi depuis douze ans, vous aurez satisfaction si vous avez besoin d'argent sur terre, maison, lot, assurance. Ecrivez Osw. Chaput Cie, Edifice "La Presse". 5—22

ARGENT — J'escompte des billets aux taux légaux d'intérêt depuis $10.00, aussi prêts sur première hypothèque. C. E. Campbell, chambre 18, 112 rue Saint-Jacques. 6—6

PRETS sur hypothèque, achat de débentures municipales. O. Léger, 107 rue Saint-Jacques, Montréal. 211—n

PRETS SUR HYPOTHEQUE, gros et petits montants, intérêts 5, 5½ et 6 pour cent. Conditions faciles. S'adresser à M. Viau, 74 Saint-Gabriel. Résidence, 135 Drolet. Tél. Main 424. 2—24

PRETS SUR HYPOTHEQUE, gros et petits montants, intérêts 5, 5½ et 6 pour cent. Conditions faciles. S'adresser à M. Viau, 74 Saint-Gabriel. Résidence, 135 Drolet. Main 424. 2—24

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER par gros et petits montants, à 5 et 6 pour cent d'intérêt. S'adresser J. A. Théoret, 74 Saint-Gabriel, Montréal. Tél. Bell Main 424. 305—26

ARGENT A PRETER — E. Rivet se charge de négocier toutes espèces d'emprunt, sur billet promissoire, salaires, meubles, stock ou toutes autres garanties, taux 12% par année. Aussi sur première et deuxième hypothèque, 4½ à 6%. E. Rivet, évaluateur, 11 Saint-Jacques. Soir, 169A Visitation. 6—6

DIVERS

BOSTON QUICK LUNCH offre gratuitement leur magnifique salle, pour banquet et réunions d'amis. S'adresser au bureau, 101 Sainte-Catherine. 7—6

DIVERS — Plissage accordéon, plissage soleil, plis plats, pour costumes, robes de toilette, 382 Craig Est, près Saint-Hubert. 5—6

LA COQUELUCHE toujours invariablement guérie en quelques jours, par le Spécifique Infaillible, en vente dans toutes les pharmacies. Dépôt central, 956 Saint-Hubert, Montréal. 290—25

PRESCRIPTION pour fabriquer le vin, l'alcool, le whiskey, sans mauvaise odeur. Aussi toutes sortes de liqueurs. S'adresser à Horner, 304 avenue Mont-Royal, Montréal, Can. 4—12

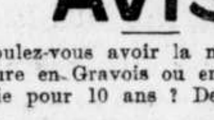

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties. Institut Dentaire Franco - Américain (Incorporé), 162 St Denis, Montréal. 163-1M-v-n

AVIS

Voulez-vous avoir la meilleure couverture en Gravois ou en Ciment, garantie pour 10 ans ? Demandez nos prix.

CANADA ROOFING CO,
287 rue Dorchester,
COIN ST DENIS.
6,9 FF

FOURRURES ! PAIEMENTS FACILES

Ayez un manteau de mouton de Perse ou de "Seal Electrique", ou un pardessus de chat sauvage, PAYABLES A LA SEMAINE. Aussi fourrures de toutes sortes. Réparations faites promptement et parfaitement.

TURK AND CO., 67 rue Prince-Arthur. 7—8 FF

HOTEL RIENDEAU
J.A. TANGUAY, Propriétaire
58 & 60 Place Jacques Cartier, Montreal.
196—1Mvn.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 3297 — J. E. Côté vs J. N. Décarie. Le vingtième jour de novembre 1906 à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, Côte Chemin Saint-Antoine, Notre-Dame de Grâces, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. Johnston, H. C. S. Montréal, 9 novembre 1906. 7—1

TELEGRAPHIE

Un duel mortel.

Money, Miss., 9. — J. D. Money, frère du sénateur Money, a tué un planteur, L. J. Henderson, en duel, au revolver, à la suite d'une querelle qui s'était élevée au sujet de l'achat d'une propriété.

Bombe terroriste.

Varsovie, 9. — Des terroristes ont lancé une bombe sur le wagon-poste d'un train à Sogoff. Plusieurs personnes ont été tuées. Les terroristes s'emparèrent des sacs de malle et déguerpirent. Ils ont ainsi volé plusieurs milliers de roubles.

Un lynch.

Moultrie, Gie. 9. — Jet. Hicks, un nègre, a été lynché à Sale City, pour le meurtre de John A. Kridge. Hicks avait été arrêté à Vienna, Gie., mais fut enlevé à l'autorité. Sa femme et son complice, un journalier nègre, ont été assassinés par les vengeurs, mercredi.

Plombier voleur.

New-York, 9. — William Dynan, 17 ans, plombier, apprenti, a admis avoir volé pour $2,000 de diamants chez un négociant où il était allé travailler.

Ni l'or ni les richesses.

New-York, 9. — Watson Raine est détaché des biens de ce monde. Il vient d'hériter de $60,000, mais, malgré ses soixante-cinq ans sonnés, il veut continuer son travail de mécanicien au théâtre Proctor.

M. MOODY A LA MAGISTRATURE

Washington, 9 — Le président Roosevelt annonçait hier la nomination du procureur général William Henry Moody, du Massachusetts, à la Cour Suprême des Etats-Unis, en remplacement du juge Henry Billings, qui a pris sa retraite, il y a quelque temps.

M. Moody occupe le poste de procureur général depuis le 1er juillet 1904. Il avait été auparavant pendant plus de deux ans secrétaire de la Marine. Il a aussi représenté son Etat dans les 54e, 55e, 56e et 57e congrès. On croit généralement que M. Moody se retirera du département de la Justice vers Noël.

MORT SUBITE

En allant visiter un ami, hier, Frédéric Forget succombe à une maladie de coeur.

Frédéric Forget, un menuisier, âgé de 46 ans, est décédé subitement, vers 3.30 heures, hier après-midi, dans la cour de la demeure d'un ami, M. Edmond Presseault, domicilié au No 929 rue Saint-Dominique.

Le défunt était depuis longtemps sujet à des attaques cardiaques.

Le nommé Frédéric Forget, décédé subitement hier après-midi.

Hier matin en visitant un ami, au No 113 rue Bienville, il s'était soudain affaissé.

Forget était natif de Saint-Edouard de Napierville et laisse une épouse et cinq enfants dont quatre garçons et une fille mariée.

La famille Forget habite au 675 avenue Coloniale.

FEU JOSEPH PERRAULT

Cet ex-maire de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur est décédé hier, à la suite d'une opération chirurgicale.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 9 — Un de nos concitoyens bien connu, M. Joseph Perrault, juge de paix de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, est décédé hier matin, à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, à la suite d'une opération chirurgicale très délicate. Nous savions ici que M. Perrault était très souffrant, mais nous étions loin de croire à une fin aussi prompte. Le défunt était né à Saint-Marc de Verchères, le 16 août 1840, du mariage de Cléophas Perrault, cultivateur, et de Mme Mélanie Préfontaine.

M. Joseph Perrault, juge de paix, décédé à la suite d'une opération chirurgicale.

Ses parents, à leur mort, lui ayant laissé un joli héritage, il vint s'établir à Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, où il s'occupa de culture et de spéculation. C'était un citoyen très en vue non seulement en notre ville mais aussi dans tout le comté.

En politique, M. Perrault était conservateur.

Il fut longtemps conseiller de sa localité. De 1893 jusqu'en janvier 1905, il remplit la charge de maire de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur. C'est la maladie qui le minait depuis quelques années qui l'a forcé à donner sa démission.

Le défunt était un citoyen modèle, respecté de tous et dont la probité n'a jamais souffert la moindre atteinte.

En décembre 1897, il épousait Mlle Maria Laurence, fille de M. Augustin Laurence, bourgeois de notre ville et soeur de M. l'abbé J. A. Laurence, curé de Notre-Dame de Stanbridge.

Son épouse lui survit, ainsi qu'un frère, M. le docteur Perrault, de Beloeil, et une soeur, religieuse chez les Dames du Précieux-Sang.

Le défunt était le neveu de M. J. Elie Perrault, magistrat de Saint-Hyacinthe.

Les funérailles du regretté défunt auront lieu demain, en la cathédrale, après l'arrivée du train de Montréal.

UN INCIDENT PEU BANAL

Le garde-moteur du tramway qui a causé la mort du vieillard Booth, pleure en rendant témoignage à l'enquête du coroner — Exonéré de tout blâme.

A la morgue cet avnt-midi, avait lieu une enquête au sujet de la mort du vieillard Edward Booth, décédé à l'Hôpital-Général, hier, des suites d'un accident de tramway, dont il avait été victime, samedi soir, en face du No 131 rue Craig.

Parmi les témoins entendus se trouvait le garde-moteur du tramway, cause de l'accident; le nommé Napoléon Thibault. En racontant au jury comment le char qu'il conduisait avait, sans qu'il eût pu le prévenir, frappé la victime Napoléon Thibault pleura à chaudes larmes.

Cet incident, le premier de ce genre, a vivement impressionné la Cour du Coroner.

Aprs l'audition des autres témoignages, le jury rendit le verdict suivant: "Nous, soussignés, jurés du coroner, après avoir entendu la preuve, déclarons qu'Edward Booth est décédé à Montréal le 8 novembre 1906, des suites d'une fracture du crâne, résultat d'un accident de tramway qui lui était survenu le 3 novembre dernier.

"Le tramway qui a frappé le défunt était sous la conduite de Napoléon Thibault que nous exonérons."

MORT D'UN BON CITOYEN

M. J. N. VINCENT, GERANT DE LA SUCCURSALE DE LA BANQUE D'EPARGNE A HOCHELAGA, EST DECEDE HIER.

M. Joseph Napoléon Vincent, gérant de la Banque d'Epargnes de la Cité et du District de Montréal, succursale du square Bellerive, est décédé hier matin, à 10 heures 30, à sa demeure, No 231 de la rue Boyer.

M. Vincent était à l'emploi de la banque d'Epargne depuis 23 ans. Il a toujours été le modèle des employés fidèles et consciencieux. Il était doué du génie des affaires, aussi, il y a six ans, ses chefs lui confièrent-ils la gérance de l'importante succursale de la rue Notre-Dame, et là, comme ailleurs, M. Vincent avait su faire honneur à la confiance que l'on avait mise en lui. Il sera vivement regretté par tous ceux qui l'ont connu. C'est un excellent citoyen que la mort vient de nous enlever.

J. N. Vincent était le fils de M. Napoléon Vincent, de Montréal. Il avait vu le jour à Saint-Hubert, comté de Chambly; mais, tout jeune encore, il venait à Montréal.

Après de brillantes études à l'école Montcalm, le jeune Vincent entrait à l'emploi de la banque d'Epargne, et y demeura jusqu'à sa mort.

Il y a seize ans, M. Vincent épousait Mlle Clara Fortin. Son père, sa mère, sa femme et six enfants lui survivent.

M. Vincent était bien malade depuis deux mois; le courage, seul, lui donnait la force de vaquer à ses occupations. Enfin, mardi, il dût quitter son bureau; hier matin, à 7 heures, il perdait connaissance et à 10 h. 30, il mourait.

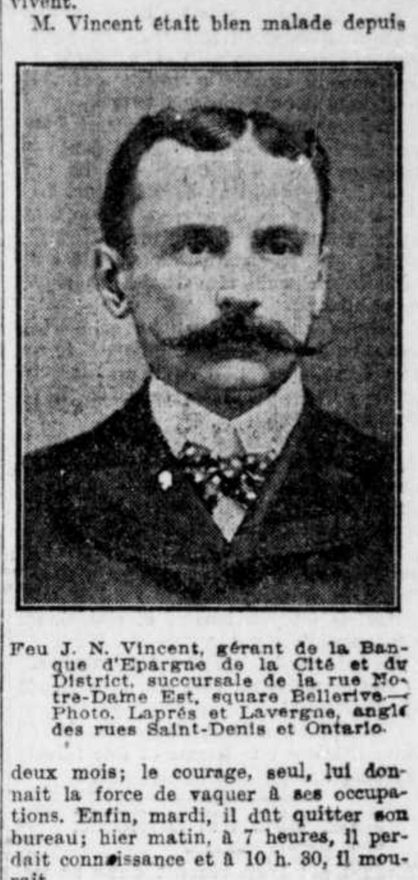

Feu J. N. Vincent, gérant de la Banque d'Epargne de la Cité et du District, succursale de la rue Notre-Dame Est, square Bellerive.—Photo. Laprés et Lavergne, angle des rues Saint-Denis et Ontario.

Les funérailles auront lieu dimanche après-midi, à deux heures, de la demeure du défunt No 231, rue Boyer. Le service funèbre sera chanté plus tard.

A la famille en deuil "La Presse" offre ses sympathies.

AU THEATRE NATIONAL

La représentation de gala donnée hier soir, au Théâtre National sous le patronage des commis marchands des principales maisons de Montréal a obtenu un éclatant succès. Non seulement il y avait salle comble, mais on a même refusé du monde faute de place. C'était un public distingué, appartenant à la meilleure société. Les toilettes étaient d'une rare élégance et d'une grande beauté. Le spectacle a été intéressant au possible et a beaucoup plus. Tous les artistes étaient en verve et ont admirablement interprété le beau drame "Les Aventures de Sherlock Holmes". On peut dire que la représentation d'hier soir a été une soirée mémorable.

VIEUX TRUC

Les détectives Laberge et Giguère ont opéré, hier soir, l'arrestation d'un filou assez habile. C'est un nommé Arthur Laviolette, demeurant 83 Saint-Christophe, et dont le truc consiste à voler des pardessus. Notre homme entre dans un hôtel ou un restaurant sans pardessus et ressort avec celui qui lui semble le plus riche.

D'autres fois, il vient avec un méchant pardessus de $5.00 et l'échange pour un autre garni de fourrures. Il s'est cependant fait pincer après avoir volé le pardessus de M. Maurice Monette, employé à l'hôtel Lafleur, rue Sainte-Catherine.

Les employés avaient un bon signalement du voleur et les détectives le cueillirent le pardessus volé sur le dos. On a trouvé dans ses poches une foule de reconnaissances du Mont de Piété qui serviront sans doute à retrouver les autres pardessus. Laviolette a déjà été arrêté pour vol de fourrures chez Desjardins.

LES CRIME DES INCENDIAIRES

New-York, 9 — Des incendiaires, qui ont mis le feu aux pâtés de maisons de rapport, compris entre les rues 60ème, Columbus, 61ème et West End, ont causé la mort de trois personnes et sont responsables des blessures assez graves de plusieurs autres. Une panique terrible a suivi la découverte de l'incendie. Des sauvetages émouvants ont été faits par les pompiers. La police fait une enquête.

INCENDIE AU CANTON D'IRLANDE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 9. — La maison et les dépendances de la ferme J. Nelson, Canton d'Irlande, ont été entièrement consumées par le feu avec une quantité de grain et de foin.

LA DIPHTERIE A NORTH HATLEY

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 9. — L'école modèle de North Hatley a fermé ses portes par suite de la découverte par tout le village, de nombreux cas de diphtérie.

LE DERNIER DE LA SAISON

Le vapeur "Lape Manitoba", a quitté le port de Liverpool, mercredi dernier, à 3 heures p.m., pour Montréal. Ce sera le dernier des vaisseaux de la flotte du Pacifique qui visitera notre port.

DES CONSEILS D'OUTRE-TOMBE

Avant de se suicider, Geo. Ziégler, courtier de Kingston, adresse une lettre

AUX JEUNES GENS

Le malheureux met en garde la jeunesse contre les suites funestes de l'alcool.

DESESPOIR ET REGRETS

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Kingston, Ont., 9. — Geo. Zeigler, courtier bien connu dans les cercles financiers de Kingston, a été trouvé mort dans la grange de Mme H. Knapp, à Barreyfield, hier matin, par deux petits garçons s'en allant à l'école. Zeigler s'était ôté la vie en se tirant une balle de revolver, calibre 32, dans l'abdomen.

Geo. Ziegler, depuis les derniers trois mois écoulés, avait fait des abus alcooliques inaccoutumés. Les affaires du malheureux suicidé n'étaient pas très brillantes depuis quelque temps.

Lundi matin, il présenta à une banque de cette ville, un chèque, dont le montant était considérable, signé par une citoyen éminent de Kingston. Les autorités de la banque téléphonèrent au signataire du chèque et celui-ci répondit que sa signature avait été contrefaite puisqu'il n'avait jamais signé ce chèque.

Zeigler quitta la banque et ne fut pas revu depuis dans Kingston. Il se retira à un demi-mille de Kingston, au petit village de Barreyfield, où il se donna la mort.

Dans les poches du défunt, on trouva une lettre adressée aux jeunes gens de toutes les classes, les mettant en garde contre les suites funestes de l'alcool, demandant aux membres du clergé protestant et catholique de prêcher sans cesse la tempérance, car ajoute-t-il "c'est le whiskey qui a fait de moi, autrefois citoyen honoré et estimé, un déshonoré."

Le cadavre du suicidé a été transporté à son domicile au coin des rues Brock et Université.

Le défunt n'était âgé que de 45 ans; il laisse une femme et une fillette de cinq ans.

CE QUE DIT JEROME

Hearst est trop violent dans sa polémique.

New-York, 9. — L'avocat de district Jerome a fait aujourd'hui les commentaires suivants sur les dernières élections.

"Si Hearst n'avait pas essayé de forcer les démocrates à l'accepter et s'était contenté de faire de sa personne, une partie intégrante du parti démocratique, le résultat, à mon avis, aurait été une victoire écrasante pour le parti démocrate. Il y aurait joué un rôle puissant et important. Il n'a pas suivi cete ligne de conduite, cependant, et je ne vois pas comment il pourrait être de nouveau le candidat du parti démocratique.

"Le peuple américain est toujours prêt à oublier et à pardonner. Hearst peut encore faire beaucoup de bien. Ses journaux ont une grande influence, et s'il se conduit en général avec bon sens et jugement, il peut accomplir une grande somme de bien. Il devra pour cela renoncer à son habitude d'injurier tout le monde et se borner à attaquer d'une façon convenable les abus qu'il veut faire disparaître. Ses fautes du passé seront alors oubliées et lui seront pardonnées.

LE DANGER DES MAISONS NEUVES

Le Dr Laberge croit qu'on devrait attendre quelques mois avant de les habiter.

A la séance de la Commission d'Hygiène, cet après-midi, le Dr L. Laberge, médecin en chef de la ville, demandera qu'on fasse un règlement empêchant que les maisons neuves soient occupées pour quelques mois après qu'on en aura terminé la construction.

"Il arrive souvent, dit le Dr Laberge, que des familles emménagent dans une maison dont un étage est encore en construction. Or, il n'y a rien de plus dangereux pour la santé. Il faut plusieurs mois pour que les enduits sèchent et pendant ce temps, surtout au printemps et à l'automne, les habitants des maisons neuves sont exposés à toutes sortes de maladies, rhumes, ou même bronchites rhumatsimes, etc.

"Il est certes difficile d'empêcher les gens d'entrer dans une maison quand ils le veulent, mais il doit y avoir un moyen de les protéger, même malgré eux. Il devrait y avoir un règlement défendant d'habiter une maison en construction."

LA FERMETURE DES BUVETTES

John Donahue, 471 rue Saint-Jacques, Alphonse Lalonde, 221 rue Sainte-Catherine-Est; H. Thibault, 27 rue Craig Est; Catherine O'Halloran, 968 rue Notre-Dame Ouest, comparaîtront devant le recorder demain, pour répondre à l'accusation d'avoir ouvert leurs établissements le dimanche.

COMMISSION DES LICENCES

Les commissaires des licences ont siégé hier après-midi, sous la présidence de M. le juge Choquet, M. le juge Fiché remplaçait M. Desnoyers.

Des licences ont été transportées comme suit: J. Roy, 591 rue Craig Est, à A. Rochon; F. Larocque, 107 rue Duluth, à F. Lachapelle; F. Lachapelle, 91 rue Sainte-Catherine Est, à E. Leclerc; H. Guy, 520 rue Sainte-Catherine-Est, à H. Beaubriand.

Le transport de la licence d'A. Daigneault, 951 rue Notre-Dame-Est, à J. F. Labonté, a été refusé.

ACCIDENT DU TRAVAIL

Un nommé Joseph Paquette, âgé de 49 ans, domicilié au No 10, rue Ross, à Verdun, a été admis d'urgence à l'Hôpital-Général, hier après-midi, à la suite d'une chute aux moulins Ogilvie.

Le blessé souffre de contusions au cuir chevelu.

LE PROCES DE J. LADEROUTE

Le jury a été complété hier après-midi. après 3 jours de débats.

LA COURONNE

Fait entendre ses premiers témoins, et la défense laisse pressentir quelles seront ses armes.

AFFLUENCE ENORME

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

Bryson, 8 — Enfin on a réussi à trouver douze citoyens non préjugés, qui, sur la foi de leur serment, sont prêts à rendre pleine et entière justice à James Ladéroute et à la société offensée. Il passait midi, aujourd'hui, lorsque le douzième juré a été choisi et assermenté, après avoir été au préalable récusé pour cause, par Mtre Roland Millar. Ladéroute a paru fort satisfait lorsqu'il a vu se terminer enfin cette tâche de la formation d'un jury, à laquelle on travaille si ardûment depuis trois jours. Mtre Barry fait ensuite l'exposé de la cause. Il a parlé d'abord en anglais puis en français. Faisant défiler sous les yeux de tous

LES MOINDRES INCIDENTS

de cette terrible tragédie d'Alfield, où l'on a vu un être humain littéralement déchiqueté par le couteau d'un assassin.

A 2 heures cet après-midi, la couronne entrait en preuve, en présence d'une foule considérable de curieux, parmi lesquels on remarquait un grand nombre de dames, dont les toilettes pour la plupart éclatantes, formaient une sorte de contraste avec le caractère lugubre du procès qui s'instruit. Dès les premiers instants de l'audition des témoins les avocats en lice se jettent avec acharnement dans la mêlée. Pas un seul iota n'est négligé, pas un seul pouce du terrain à couvrir n'est laissé sans être tourné et retourné cent fois. La foule assiste, vivement impressionnée, à cette bataille

AUTOUR D'UN ECHAFAUD.

Ladéroute, lui, durant ce temps, se tient les bras croisés sur la poitrine, assis, le corps très droit sur le banc des criminels. Chaque fois qu'un curieux se tourne de son côté, le prisonnier l'envisage d'un air qui voudrait dire: "Allons, est-ce que vous me prenez pour une bête curieuse?"

M. R. Ritchie est le premier témoin du procès appelé dans la botte. Il est ingénieur civil. C'est lui qui a dressé les plans des lieux où le malheureux George Charley a été assassiné. Tout le terrain compris entre la demeure de David Legros, où la victime est passée encore vivante, et celle de Thomas Gray, où elle est allée rendre le dernier soupir, après avoir perdu tout son sang, est là décrit. La route, conduisant à travers la montagne à la demeure de Ladouceur où on retrouve Ladéroute, quelques instants après le meurtre, est également indiquée. Une large croix de Malte montre l'endroit où le pauvre colporteur a été lardé de coups de couteaux. Le billot qu'il a inondé de son sang, après avoir été frappé est aussi indiqué.

Ce plan est longuement expliqué aux jurés par M. Ritchie, en réponse aux questions de Mtre D. R. Barry. Ce dernier a demandé au témoin: "Si quelqu'un, de l'endroit où le crime a été commis, appelait au secours, pourrait-il être entendu à une assez grande distance?" M. Ritchie: "Je ne le crois pas; la voix porterait plutôt en haut, cet endroit étant au fond d'une vallée." Mtres Roland Millar et Auguste Lemieux, ont longuement transquestionné M. Ritchie. Comme on lui demandait s'il était expert en acoustique, le témoin répondit que la "Philosophie" lui a enseigné la distance que peut parcourir le son en un temps donné. Ces paroles ont eu pour effet de dérider un brin maintes figures, dans l'assistance.

LE Dr LYON, DE SHAWVILLE

est assermenté et dit: "Je pratique la médecine depuis 45 ans. Entre 6 et 7 heures, le vendredi soir, 25 août, 1905, j'ai reçu par malle de M. Thos. Gray, d'East-Aldfield, une lettre ainsi conçue: "Cher monsieur, un homme a été presqu'assassiné sur le chemin du Lac Des-Loups, aujourd'hui. Le pauvre diable est dans ma maison; déjà il ne peut plus parler. Je crains qu'il ne meure bientôt: C'est pourquoi je désirerais vous voir ici, le plus tôt possible". Le témoin continue: "Je suis parti le soir même pour Aldfield, et à 10.30 heures, j'étais à la demeure des Gray où je trouvai un Syrien étendu sur le parquet. Il était à l'agonie. Le sang coulait de son oeil droit. Le blessé était dans un état comateux. Il râlait du râle de la mort et son poulx était très faible. Je vis sur-le-champ qu'il n'y avait plus rien à faire pour le sauver. Le malheureux était fatalement condamné. Néanmoins, je lui ai coupé les cheveux pour pouvoir examiner les blessures. La victime portait des coups à plusieurs endroits sur la tête; il y avait bien là une dizaine de blessures au moins. Après ce premier et rapide examen, j'ai commencé à enlever les vêtements du malheureux afin de jeter un coup d'oeil sur le corps; mais il a alors rendu le dernier soupir. Il ne me restait plus qu'à prévenir le coroner et l'avocat de la couronne. Mtre D. R. Barry. C'est ce que j'ai fait pour retourner chez moi le lendemain." Le témoin donne ensuite les détails de l'autopsie du cadavre de Charley, qu'il a pratiquée en compagnie du Dr T. C. Gaboury, de Bryson, le 28 août. Il dit que le défunt était un homme fortement constitué et bien développé.

Au Dr Lyon, Mme Gray a raconté l'incident de l'arrivée du Syrien à la maison où il est mort. Charley était dans sa voiture. Il en descendit seul, se traînant ensuite seul, jusqu'à la porte. En le voyant tout ensanglanté, Mme Gray s'écria: "Mon Dieu que vous est-il arrivé?" Le défunt répondit d'une voix faible, qu'un homme l'avait assailli sur la route pour le dévaliser. Mme Gray lui demanda alors qui avait été l'agresseur, et Charley répond:

"C'EST LE FRENCHMAN"

qui m'a assassiné. Puis il ajouta à plusieurs reprises: "Je veux dormir! Je veux dormir!" Et l'instant d'après, il s'étendait sur le parquet pour ne se réveiller plus que dans la mort. Le Dr Lyon déclare que trois au moins des blessures reçues par la victime, étaient mortelles. Il ajoute que Charley a succombé à la concussion du cerveau provoquée par les coups reçus sur la tête. La blessure constatée à une des épaules, était profonde de deux pouces et demie, au moins. "Depuis plus de quarante-cinq ans que je pratique la médecine, dit en terminant le témoin, je n'ai jamais vu pareille boucherie humaine." Le Dr Lyon a été fort habilement transquestionné par Mtres Millar et Lemieux. Ces derniers lui ont fait admettre qu'au moins une des blessures constatées à la tête de la victime aurait pu avoir été causée par

UNE RUADE DE CHEVAL

Le coroner Hurdman est ensuite appelé. Il rend compte de ses pas et démarches, lors de l'enquête qu'il a instituée sur les restes mutilés de George Charley. Il a été prévenu du meurtre le 26 août, par Eugène Guilbault et Walter Turcotte. C'est lui qui a chargé les Drs Gaboury et Lyon, de faire l'autopsie du corps. Le témoin donne une longue description de la scène où le crime a été commis. D'après ces paroles, cet endroit semblerait avoir été préparé par la nature tout exprès pour un assassinat.

Un lieu situé au tournant de la route, avec des montagnes, des arbres et des buissons touffus comme fond de tableau, à côté du chemin, c'est un énorme billot, sur lequel le coroner, à son arrivée, deux jours après le meurtre, trouve encore du sang que la pluie n'a pas lavé entièrement. Sur les feuilles des arbres sur le bord de la route, c'est du sang aussi en abondance. La malheureuse victime avait été baignée comme un

ANIMAL A L'ABATTOIR

A un certain endroit, les broussailles étaient froissées, comme si la tête et les épaules d'un homme y eussent reposé, et là également, c'étaient de larges taches rouges. Dans l'herbe, à côté du chemin, c'étaient des empreintes laissées par les roues d'une voiture, probablement celle de George Charley. Le témoin raconte ensuite de quelle façon il a conduit son enquête, laquelle, on le sait, s'est terminée par un verdict impliquant le prisonnier James Ladéroute. En transquestion, par la défense, le coroner a dit que le sang trouvé sur le billot dont il a parlé, avait pu être là depuis plusieurs jours. Il a de plus admis que les traces de voitures dans l'herbe auraient pu avoir été produites dans une rencontre à cet endroit de deux véhicules. La route est là, très étroite.

Mtres Millar et Lemieux veulent laisser comprendre par là que le pauvre colporteur aurait fort bien pu être attaqué par le conducteur encore inconnu de l'équipage qu'il aurait rencontré là.

C'est un premier élément de doute pour les jurés. Après le témoignage du Dr Hurdman, à 6 heures, la Cour s'ajourne à 10 heures demain matin.

DEUX TEMOINS IMPORTANTS

Deux témoins de Ville-Marie, anciens compagnons de chantiers de Ladéroute: MM. Bélanger et Saint-Amour, se sont enregistrés à l'hôtel, hier. Ils viennent déclarer, paraît il, que le prisonnier alors qu'il travaillait dans les bois saignait du nez souvent et abondamment. Un jour il perdit même connaissance à la suite d'une hémorragie trop considérable. Ces témoignages seront fort importants pour la défense, dans l'explication de la découverte de sang humain, sur les habits de Ladéroute le jour du meurtre. Hier matin encore, le prévenu a saigné abondamment, pendant qu'il causait avec ses avocats, dans son cachot. La foule qui suit les débats de la Cour est fort considérable. On dirait que toute la population du district est ici rassemblée.

CINQ VICTIMES DU FEU

New-York, 9. — Cinq malheureux ont péri dans les flammes, au cours d'un incendie qui a éclaté, de bonne heure hier soir, dans une maison de rapport à cinq étages de la rue Madison. Une famille occupait un appartement en haut de l'édifice, et toute retraite lui fut coupée par le feu et la fumée qui montaient des étages inférieurs. Plus de cinquante femmes sont descendues par les échelles de sauvetage.

Quand les pompiers sont arrivés, presque toutes les fenêtres de l'édifice étaient remplies de femmes et d'enfants qui appelaient à l'aide. Les flammes emplissaient les corridors et les escaliers des étages inférieurs et ne laissaient aux malheureuses prisonnières aucune issue pour sortir.

Les pompiers, au troisième étage, trouvèrent trois enfants dans l'escalier, où ils avaient été suffoqués par la fumée. Ils trouvèrent aussi le cadavre de la mère et de son quatrième enfant dans un des logements.

LA CRISE DE LA VIANDE

Berlin, 9 — Le général Padbielski, ministre du commerce en Prusse, démissionne. Il est furieux de la campagne menée contre lui par la presse allemande au sujet de son attitude sur l'importation des viandes étrangères.

LE KAISER SE FACHE

Berlin, 9 — Il est question de la nomination du général Helmuth Von Moltke, chef d'état-major, comme successeur du chancelier Buelow. Ceci veut dire que le Kaiser veut mener l'empire à sa guise en plaçant un chancelier coulant à la place d'un homme d'Etat.

IL A EU TRENTS-DEUX BOUTONS A LA FOIS

Deux bouteilles de Burdock Blood Bitters l'ont guéri

L'action organique imparfaite rend le sang mauvais, de même le mauvais sang, à son tour, détermine l'action imparfaite de chaque organe du corps. Si le sang devient impur, empoisonné ou contaminé de quelque façon, par suite de constipation ou excès de bile, ou toute autre cause, un organe faible deviendra bientôt malade ou tout le système en souffrira.

Il peut résulter de cet état de santé des boutons, clous, ulcères, plaies, abcès, tumeurs ou quelque maladie sérieuse ou même incurable du sang. Il n'existe aujourd'hui aucun remède égal à l'ancien et bien connu remède,

BURDOCK BLOOD BITTERS

dans tous les cas de mauvais sang.

M. Ernest B. Tupper, Round Hill, N. E., dit: "Je crois que les Burdock Blood Bitters sont un excellent remède contre les boutons. J'ai tellement souffert sous ce rapport que je ne pouvais travailler. J'ai eu trente-deux boutons à la fois dans le dos. Je n'ai employé que deux bouteilles des B. B. B. qui m'ont complètement guéri. Je ne saurais trop les recommander." Prix, $1.00 la bouteille ou 6 bouteilles pour $5.00.

2 yw

MAISON RESPONSABLE

FOURRURES Qui donnent SATISFACTION

Notre MAISON est le plus GRAND ETABLISSEMENT DE FOURRURES EN DETAIL DE TOUT L'UNIVERS.

Notre STOCK est IMMENSE. Impossible d'en faire une description exacte.

L'assortiment et la variété de nos modèles correspondent à notre immense collection de fourrures. IL VOUS FAUT VOIR ET VOIR DE VOS YEUX.

Malgré l'AUGMENTATION EXTRAORDINAIRE du prix de toutes les Fourrures, nous n'en profitons pas pour augmenter les notres.

N'oubliez pas que notre système d'achat nous permet de vous donner au même prix qu'ailleurs

40 POUR CENT

plus et meilleure valeur.

Chas. Desjardins & Cie

485 Rue Sainte-Catherine Est

TEL. BELL No 1537 Est 1536 Est

Coin Saint-Timothée.

COMMISSION DES INCENDIES

LA VENTE DE L'ELECTRICITE PAR LES COMPAGNIES PRIVEES — LE CAHIER DES CHARGES POUR L'ECLAIRAGE AU GAZ — LA FUMEE.

La Cie de Publication de la "Patrie", représentée par M. L. J. Tarte, son président, et Mtre L. T. Maréchal, s'est présentée hier après-midi, devant la commission des incendies demandant l'autorisation de fournir l'éclairage et l'énergie électriques dans le voisinage de son nouvel édifice de la rue Sainte-Catherine, en disposant de son surplus de pouvoir. Cette autorisation est la même que celle qui a été accordée à la Cie Carsley. Mtre Maréchal fait remarquer qu'il ne s'agit pas de faire passer des fils le long des rues, mais simplement aux intersections des rues et par les propriétés particulières; on ne demandera pas l'autorisation de poser des poteaux.

Un rapport favorable à cette requête sera présenté au conseil, sur motion de l'échevin Mercier.

La demande de l'échevin Roy au sujet de l'éclairage de Sainte-Cunégonde renvoyée à la commission des incendies lors de la dernière séance du conseil a été renvoyée au bureau légal pour opinion.

M. A. Parent, surintendant de l'éclairage, chargé de préparer un cahier des charges pour la fourniture du gaz à la ville et aux citoyens, fait rapport que, selon les instructions reçues de sa commission, il s'est renseigné sur les contrats d'éclairage au gaz à Boston, à New-York et à Toronto. Dans ces villes, les contrats ne sont faits avec les compagnies que pour l'éclairage public. Pour l'éclairage des maisons, les prix sont fixés par les législatures. Une sous-commission composée des échevins Mercier, Labrecque et Ward avisera M. Parent sur la manière de dresser son cahier des charges.

D'après les renseignements reçus par M. Parent, les prix payés dans ces différentes villes sont les suivants:

	Prix.	Chandelles
Toronto.	$31.00	80
Boston	28.80	60
	29	
New-York.		60
	30	

Au sujet de la pureté du gaz et de sa pression une longue discussion s'est faite, mais sans résultat. On a cependant semblé favoriser la nomination d'une chimiste expert qui ferait l'analyse du gaz chaque fois qu'il serait nécessaire.

Dans une lettre le Board of Trade se plaint de la fumée qui salit notre ville. M. Champagne, inspecteur des bouilloires, dit qu'il procède dans tous les cas où des plaintes lui sont faites. Dans le cas des compagnies de chemin de fer et de navigation qui brûlent du charbon mou, il ne peut rien faire car ces compagnies ne dépendent que du gouvernement fédéral.

Le chef Benoit a demandé un crédit pour le nettoyage des casernes jusqu'aux prochaines appropriations et il a été décidé de faire un virement. L'échevin Ward trouve cependant cette dépense inutile.

"Que les pompiers dit-il, emploient leurs loisirs à ce travail. C'est ce qu'il font aux Etats-Unis."

"Oui, répond le chef, mais aux Etats-Unis tout est en ciment, tandis qu'à Montréal tout est en bois."

L'ASSEMBLEE PHILIPPINE

Manille, 9 — Selon la nouvelle loi électorale, la prochaine assemblée philippine se composera de 81 députés qui représenteront chacun 90,000 âmes de population en juillet 1907. Il faudra qu'il y ait eu deux ans de paix avant que cette assemblée puisse être élue. Le 7 mars 1907, le président annoncera les élections s'il n'y a pas eu d'insurrection.

HEARST FUT TRAHI

Londres, 9—Richard Croker, au cours d'une entrevue publiée dans le "Freeman's Journal" de Dublin, dit: 'Si Hearst avait obtenu le vote de Tammany avec celui de ses vrais partisans, il aurait remporté l'élection par 40,000 de majorité. Il a été trahi par Tammany ou par les siens.

RECELEUR CONDAMNE

Dorfmann ira en prison trois mois pour avoir incité des enfants au vol.

Devant le juge Choquet, hier, a eu lieu le procès de Moïse Dorfmann, regrattier juif, accusé de recel. On se souvient qu'au cours du mois de septembre cinq jeunes enfants de dix à seize ans furent arrêtés pour avoir volé du cuivre à la compagnie de Locomotive de la Longue-Pointe. Le chef de police Jubinville, qui procéda à l'arrestation des voleurs cherchait surtout à mettre la main sur le receleur. Il alla visiter le bouge qui porte le nom de magasin de Dorfmann, rue La Salle, et demanda à celui-ci s'il y avait du cuivre chez lui. Naturellement, le juif dit que non, mais le chef chercha et trouva dans un coin du fil de cuivre volé à la compagnie et il découvrit aussi qu'aucune entrée n'avait été faite dans les livres tenus par Dorfmann. Les petits garçons qui ont été appelés comme témoins, hier, ont fait d'étonnantes révélations sur leurs transactions avec la maison Dorfmann, père et fils; car c'était le fils, âgé de onze ans, qui traitait avec ces juvéniles clients. On donnait aux enfants de la bière et des cigarettes, et on leur disait: "Quand vous aurez encore du cuivre à vendre, venez nous voir."

En rendant jugement, le juge Choquet a stigmatisé cette conduite de certains regrattiers qui font école de vice et encouragent les enfants au vol en leur facilitant l'écoulement des marchandises volées et parfois en indiquant les lieux où peuvent se commettre des vols. Il a ensuite condamné Dorfmann à trois mois de prison.

LE "HIGH SCHOOL" MAL VENTILE

Les écoles protestantes sont trop petites — On décide de faire des améliorations.

A la réunion des commissaires d'écoles protestantes hier, un rapport du secrétaire a montré que le nombre des enfants fréquentant les écoles publiques avait tellement progressé qu'il était absolument nécessaire d'agrandir les écoles actuelles et d'en construire de nouvelles, pour répondre aux besoins de la population et afin d'éloigner les dangers d'épidémie, dus à l'entassement des élèves dans chaque classe. Après discussion on a constaté que les améliorations requises dépasseraient $55,000. Les commissaires ont aussi décidé de faire une inspection personnelle du High School où, paraît-il, il y a absence complète de ventilation et grand danger de maladies.

En effet, le nombre des présences à cette école pendant le mois d'octobre, a atteint le chiffre respectable de 1,141. Le chiffre total des présences, dans toutes les écoles publiques, pendant le mois, est de 11,181. Le High School commercial une fois terminé, coûtera $155,000.

AU CLUB CHOQUETTE

M. G. Langlois, député de la division Saint-Louis à la Législature, a donné hier soir une très jolie et très intéressante conférence, au Club Choquette. La salle de cette jeune et déjà vigoureuse association libérale était magnifiquement décorée. Les éclats harmonieux de la fanfare des Vétérans donnaient à cette soirée un air de fête comme on en trouve peu dans les clubs de la ville.

M. G. Langlois a traité de main de maître la question de l'éducation, dont il a fait et fait encore le sujet de ses études. Il a attribué à tous les gouvernements, conservateurs comme libéraux, l'état dans lequel se trouve la province de Québec aujourd'hui, au point de vue de l'éducation. Il a traité successivement de l'uniformité des livres, de l'inspection médicale des écoles, de la centralisation scolaire, de l'élection des commissaires d'écoles par le peuple, de la création d'une bibliothèque publique, du salaire des instituteurs, de l'assurance d'Etat, du subside fédéral, etc. M. Langlois a été très applaudi. La salle était absolument comble.

M. J. B. Saint-Pierre, fondateur du club et qui s'est imposé de si grands sacrifices pour le maintenir, occupait le fauteuil. MM. les échevins Lévesque, Duquette et Major ont aussi parlé.

Bretelles d'Hiver

Pour Hommes

50c et 75c la paire.

Ces Bretelles sont une bonne chose, elles tiennent le dos chaud entre les épaules, un endroit qu'il importe de protéger contre le froid.

— AUSSI —

Ceintures pour Hommes

A 75c, $1.00, $1.25 et $1.50 chacune.

Pour connaître le bien-être qu'elles donnent, vous n'avez qu'à les essayer. On prévient beaucoup d'ennuis en en portant une.

allan

Angle des rues Craig et Bleury

— ET —

401 rue Ste Catherine Ouest

LA REAPPARITION DES TIMBRES DE COMMERCE

Sous une forme nouvelle, elle provoque les protestations des marchands détailleurs de Sherbrooke.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 9. — Les marchands détailleurs de cette ville se sont réunis en assemblée spéciale, mardi soir, sous la présidence de M. L. H. Olivier, pour protester contre la réapparition des timbres de commerce sous une nouvelle forme, et lancés par H. A. Wilder et Co, de Montréal.

Les 75 membres ou plus de l'assemblée se sont fortement prononcés, et tous comme un seul homme, contre l'adoption dans le cercle commercial du nouveau système de timbres et une résolution a été adoptée protestant énergiquement contre la mise en circulation de ces coupons. Un comité composé de MM. L. Olivier, P. Boucher, D. W. Stenson, F. P. Bédard et A. Lanctôt a rencontré les marchands non présents à l'assemblée et ont fait rapport qu'aucun de ces marchands n'est en faveur du nouveau système de coupo s.

EXPLOSION D'UNE BOUILLOIRE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sault Sainte-Marie, Ont., 9. — Une des énormes bouilloires où l'on fait fondre l'acier a fait explosion. Heureusement, personne n'a été blessé.

On se rappelle qu'un employé perdit la vie dans une explosion semblable, il y a trois ans, ayant été rôti à mort avant que l'on pût le secourir.

BRULE PAR UN FIL EECTRIQUE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Steelton. Ont., 9. — Un accident qui aurait pu avoir des suites fatales, est arrivé à un employé des aciéries.

Pendant qu'il manoeuvrait un rail, ce dernier vint en contact avec un fil électrique.

L'infortuné reçut la décharge électrique qui le paralysa durant deux heures et lui infligea des brûlures aux mains. Le Dr McLean, médecin de la compagnie, fut mandé en toute hâte et fit transporter le blessé à l'hôpital en ambulance.

SPECULATION

Des lots de 25 x 84 vendus à $65.00 payables en cinq ans, sans intérêt ni taxes, au nord des usines des Locomotives, Longue-Pointe.

Afin de disposer de la balance les lots au nord de la 9ème rue au Parc Terminal nous vendrons, d'ici à trois semaines, des terrains de 25 x 84 au prix ridicule de $65.00 payables 25 centins par semaine sans intérêt ni taxes. Le Parc Terminal, qui est à 10 arpents de Vianville, est accessible par le chemin de fer Terminal Ry, qui vous laisse à la porte du terrain ou par le M. S. Ry, qui vous laisse à la rue Notre-Dame, vis-à-vis des usines des Locomotives.

C-2

Ne manquez pas de demander à votre épicier ou à votre confiseur les :: :: :: :: :: ::

Chocolats à la Crème en Tablettes, Chocolats au lait, Maple Buds, etc.

DE

Cowan

Ce sont les meilleurs Bonbons.

The Cowan Co. Ltd. Toronto.

7-v,n

LA RIVIERE MAGOG EST-ELLE NAVIGABLE?

Tel est le point litigieux sur lequel M. le juge Demers devra se prononcer.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 9. — L'important litige entre la "British American Coy," de cette ville, et MM. D. O. E. Denault et D. McManamy, occupe depuis hier l'attention de la Cour Supérieure présidée par M. le juge Demers.

Ainsi que nous l'avons déjà rapporté, ce litige dont les débats intéressent vivement notre population, est survenu à la suite de l'octroi fait aux défendeurs, d'une partie du lit de la rivière Magog.

A la requête de la compagnie demanderesse, le Procureur-Général a dû endosser la réclamation de la demande dont le but est d'obtenir la résiliation des lettres patentes octroyées aux défendeurs.

La preuve que l'on s'est efforcé de faire valoir jusqu'ici n'a visé qu'à établir si la rivière Magog peut être ou non considérée comme cours d'eau navigable pour les radeaux et propre au flottage des billots etc, point très important et d'où dépendra probablement l'issue du présent litige.

Les témoignages de nombreux experts produits par la demande, entr'autres MM. G. K. Addie, J. C. L. A. Dufresne, arpenteur et ingénieur civil; M. St George c-devant ingénieur de la cité de Montréal; l'Hon. sénateur Casgrain, B. C. Howard, Wm. Wade, de Grenville; M. Cochin, M. Charest et F. McCrea tendent à établir que la rivière en question ne doit pas être considérée comme navigable et n'est flottable avec profit et avantage que pour des billots seuls et non liés en radeaux.

D'autre part, M. Gauvin, ingénieur du département des Travaux Publics de la Province de Québec et qui a fait antérieurement un rapport touchant cette partie des terrains avoisinant les lieux en dispute, est de ferme opinion que la rivière Magog est flottable et navigable et que le rapport qui en a déjà été fait en ce sens est parfaitement exact. Le témoin ajoute en outre que rien plus que les terrains entourant la rivière n'a été vendu. La preuve se poursuit.

"SWISS FOOD" — Un délicieux déjeuner idéal. "SWISS FOOD" est sain, exquis au goût fortifiant, digestif et salutaire au système. 15 cts le paquet de 3 livres. 6n

COMMERCE ET FINANCE

COMMERCE

GRAINS ET FARINE — Le marché au blé a de nouveau fléchi, sur les marchés de Chicago et de Winnipeg ; la baisse a été de ¾c. décembre ; le maïs est en baisse de ⅜c, et l'avoine légèrement en hausse. Il a été reçu 455 chars de blé à Winnipeg, contre 287 à la même date, l'année dernière. Le marché de Winnipeg a subi les fluctuations suivantes : Ouverture, 73½c novembre, 72c décembre, 76 1-8c mai, Fermeture, 73 5-8c novembre, 71 7-8c décembre, 75 7-8c mai.

A Montréal, la demande de source européenne est meilleure pour le blé du printemps, de Manitoba ; cependant le volume d'affaires est faible, les offres étant généralement de 1½d plus basses que celles faites mercredi. L'augmentation des prix du fret est une des causes de la tranquillité des affaires. Cette augmentation se fait aussi sentir sur l'exportation de l'avoine, qui est en bonne demande.

AVOINE — Les offres sont limitées, les prix sans changement, à 41c blanche No 2, 40c No 3, 39c No 4.

MAIS — Commerce actif pour le maïs américain ; prix fermés à 56½c à 57c pour le jaune No 2 ; 55½c à 56c, No 3, mêlé.

SARRASIN — Tranquille et sans changement, à 56½c à 57c le minot.

FARINE — Le volume des affaires est assez bon ; mais les meuniers disent que la demande n'est pas ce qu'elle devrait être à cette époque de l'année ; ceci est dû probablement à la baisse des prix du blé qui sont de 1 1-8c à 1 3-8c inférieurs à ce qu'ils étaient il y a un mois.

Nous cotons : Farine de blé de printemps, de Manitoba, $4.60 ; forte à boulangerie, $4.10 ; patente d'hiver, $4.10 à $4.25 ; straight rollers, $3.75 à $3.80 ; do, en sacs, $1.65 à $1.75.

SON ET GRU — Sans changement ; le ton du marché reste le même, toujours très ferme.

Son du Manitoba, en sacs, $20 ; d'Ontario, en sacs, $20 à $20.50 ; moulée, $21 à $25 la tonne ; straight rollers $28 à $29.

AVOINE ROULEE — Marché tranquille et sans changement, à 2,12½ le sac.

FOIN PRESSE — Le ton du marché reste très ferme. Nous cotons : No 1, $13.00 ; No 2, $11.50 à $12 ; trèfle mélangé, $10.50 à $11.

Grains et farines arrivés à Montréal hier : blé, 57,997 minots ; maïs, 24,050 ; sarrasin, 1,081 ; avoine, 2,300 ; graines de lin, 34,-600 ; farine, 2,247 barils.

VIANDES ET SALAISONS — Reçu, 200 colis de saindoux ; 206 boîtes de jambons et bacons. Marché ferme, aux prix de base récents. Le commerce du saindoux et du porc, actif, mais celui des viandes de conserves est plutôt tranquille. Les porcs frais abattus sont en bonne demande aux abattoirs, à $8.75 à $9 ; de la campagne, $8.25 à $8.50 le 100 livres.

Nous cotons : Gros lard canadien, $33 à $35 ; en barils, $23.50 à $24 ; désossé, qualité spéciale, $23.50 à $24.

SAINDOUX — Composé, par 375 livres, 8c à 8¾c ; en canistres de 50 livres, 8¼c à 8 7-8c ; en seaux de 20 livres, 8¼c à 9c ; en canistres de 3 à 10 livres, 8¼c à 9c.

VIANDES FUMEES — Jambon de 25 livres et plus, 13¾c à 14c ; de 18 à 25 livres, 14¼c à 14½c ; 12 à 13 livres, 15c ; 8 à 12 livres, 16c. Bacon désossé, 15c.

PRODUITS DE LA FERME — Reçu, 502 caisses d'oeufs, contre 1,200 mercredi. Commerce actif, et demande bonne, pour petits lots, par les acheteurs de la ville. Le ton du marché est plus ferme, vu que l'on s'attend à une nouvelle hausse. Ventes de lots de choix à 24c ; No 1, mirés, 20½c à 21c ; chaulés à Montréal, 20c la douzaine.

PATATES — Plus fort ; demande meilleure ; les prix ont haussé de 2c à 5c le sac, avec ventes par lots de chars à 65c à 72c le sac ; et 75c à 80c le sac par petits lots.

FEVES — Tranquille, à $1.32½ le minot par lots de char.

Les arrivages se font plus régulièrement et plus en abondance.

SUCRE ET SIROP D'ERABLE — Pas de changement ; les prix se maintiennent fermes. Sirop, 55c à 65c le gallon, mesure à vin ; et 75c à 85c le gallon impérial ; sucre, 8¼c à 9¼c la livre.

MIEL — Tranquille et prix sans changement.

BEURRE ET FROMAGE — Reçu, 13,424 boîtes de fromage. Marché plus faible à la ville, vu la baisse signalée à la campagne. Ontario, coté à 12 5-8c à 12¾c ; Cantons de l'Est, 12¼c à 12 3-8c. Les ventes à la campagne se sont faites en baisse à 12c à 12¼c.

Reçu, 2,694 colis de beurre. Marché ferme et demande bonne pour la consommation locale. Le crémerie de choix est coté à 24c ; les autres qualités, à 23c et 23¼c.

LA BOURSE

New-York, 9 nov. — L'ouverture rencontra une liquidation assez généralisée qui déprima les prix.

L'argent est difficile et empêche la spéculation. On demandait 8¼ pour cent à 11.30 ce matin, pour l'argent à demande.

Il est difficile de porter des stocks aux conditions actuelles du marché, et les petits spéculateurs liquident.

Le marché, cependant, est en position de remonter rapidement aussitôt que l'argent sera plus facile.

A midi, le taux d'escompte est de 12 pour cent.

A MONTREAL

Le marché a été actif, mais faible.

Le Street, qui était hier matin à 254 et à 250¼ hier après-midi, a ouvert à 250¼ ce matin, puis ferma à 249.

Le Steel a baissé à 26¾, perdant 3 points en quelques jours.

Le Détroit est descendu de 88¼ à 87¾.

Les Bons du Steel ont oscillé entre 82¼ et 82½.

Le Power a fléchi à 99¾, perdant 3¼ points depuis lundi.

En somme, la semaine a été mauvaise pour la bourse locale.

Le Street et le Power sont les deux titres qui ont le plus souffert. Le Power, à la suite du gâchis où se trouvent ses affaires avec la cité, jette les spéculateurs dans l'incertitude. Cependant, le Power avec ses plants, son matériel, son actif, ne disparaîtra pas. Il continuera à éclairer Montréal et à encaisser des grosses recettes. Il vaudra encore ce qu'il vaut et ce qu'il a valu.

Quant à la franchise, tout n'est pas perdu, et en y mettant un peu de bon sens, une solution devrait être possible, qui serait équitable pour les citoyens. Alors seulement les actionnaires du Power auront un placement en toute sécurité.

Le Street se relèvera de sa baisse et retournera quand sa finance sera réorganisée au niveau qu'il occupait.

Cette réorganisation se serait faite en même temps que la franchise nouvelle aurait été obtenue, tant pour le Street que pour le Power.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L.-G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent les rapport suivant à 3.00 heures p.m.

STOCKS	Vend	Ach	STOCKS	Vend	Ach.
Aut.R.S.Co.		.....	BANQUES		
Bel Tél	145	.....	B.B.N. Am.	.....	145
B.C.Pck A.	.....	74	B. Com.	.....	180
" B.	....	74	B. Dom.	.....	.....
Can. Con.	.....	60	East Town.	.....	160
Can-Pacific	175⅜	[illegible]	Hamilton	.....	.....
New Pacific	..	.....	B. Hoche.	165	161
Det. E. R.	88½	87¾	B. Imperial.	..	.....
D. Coal Com	64	[illegible]	B. Merc.	171	170
" Pfd.	.....	.	B. Molson	220	.....
D.I.&S.Com	27	26⅝	B. Mont.	257½	[illegible]
" Pfd.	77	76	B. Nationale	[illegible]	130
Duluth Com	....		B. N. Scot.	[illegible]	285
" Pfd.	.....	.....	N. S. new	..	.....
Hal E. R.	105	101	B. Ontario	.....	....
Hav. E.R.	....	15	B. Ottawa		.....
" Pfd.	.....	.....	B. Québec	..	141
Illinois Tr P	93	92	B. Royal	239	238¾
Int. C. Com.	.....	....	Royal New	.....	...
" Pfd.	....	....	B. Sovereing	135	[illegible]
L. W de Pfd.	.....	.....	B. Standard	.	
" Com.	..	.....	B. Toronto.	221	.....
L. Pape	.....		B. Union	.....	.....
Pfd.	112	106	COTTONS		
Mack. Co C.	[illegible]	71⅝	Can. C.C.Co.	..	58
" Pfd.	70	68⅝	Mont. Cot	133	130½
Mex. L.&P.	52	51½	Textile Com	102	99
MinnStPaul	150	146	BONDS		
M.L.H.&P	[illegible]	95¼	Bell Tel	107	105
M.S.R	[illegible]	245⅜	Can.Col. Cot	.....	.....
Loan & M.	.....	....	D. Coal	99½	95
Mont. S. W.	105	100	Dom. Cot	97	96⅜
" Pfd.	.....	.....	Dom. I.Steel	84	82½
M. Tél. Co.	157	.....	Halifax T.	.....	100
Nipis. Mines	31	30	Hav. E. Ry	95	..
N.O.T. & L.	30	27	Lake W	112	...
N.S.S.&Co	67¾	66½	L. Paper	115	...
" Pfd.	.....	.	Mex. E.L.Co	77	76
N.W. Land.	.....	....	Mex. L.H.P.	79	78½
North Star	....	...	M.L.H.&P	..	...
Ogil. Mil.Co.	.....	.....	M. St Ry	.....	102½
Ogil. Pfd.	.....	.....	N.S.S.	..	105½
R.&O.N.C.	82	80	N. S. Con.		.....
Rio Jan L. P	45	44⅝	Ogil. Mil. Co.	113	116
Sao Paulo	..	...	Price Bros	.....	.....
St John E.R	.....	.....	R. & O.N.C.		.....
Toledo E. R.	31	30	Rio de Jan	76½	75¾
Tor. S.R.	117	114	Sao Paulo	96	94
Trinidad El	.....	...	Textile S, A		90
Tri City Pfd	96	94	" " B.	92	[illegible]
T.C.E.R.	112	110⅛	" " C.	94	90
Win. E. R.	.....	....	" " D.	....	90
West India	.....		Winnipeg	...	.....
W. Hotel	.....	.....			

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Détroit. — 25 à 88½, 50 à 88, 10 à 88 1-8, 75 à 88, 100 à 87¾.
Lau. Pfd. — 25 à 109.
Iron Pfd. — 100 à 76.
Sov. Bk. — 10 à 135, 25 à 134½, 33 à 134, 148 à 135.
Sao Paulo. — 100 à 141¾.
Rich. et Ont. — 50 à 80.
Coal. — 100 à 61½.
Mont. Cot. — 50 à 130¼.
Iron. — 100 à 26½, 125 à 26, 25 à 25¾, 475 à 25½, 225 à 26, 25 à 26¼, 100 à 26½, 50 à 26⅜, 50 à 26¼, 50 à 26⅜.
Iron Bds. — $1000 à 82¼, $4000 à 82¼, $5000 à 82, $1000 à 82 1-8, $5000 à 82¼.
Mont. St. Ry. — 25 à 250¼, 175 à 250 5¼, 251, 100 à 250, 25 à 249½, 232 à 249, 3¼ à 250, 18 à 249, 5 à 249¼, 150 à 249, ¼ à 250, 100 à 249, 1¼ à 250, 50 à 249.
Scotia. — 50 à 68¼, 100 à 67.
Toledo. — 50 à 30, 7 à 31 3-8, 25 à 30.
Rio. — 25 à 80.
Mexican. — 100 à 52, 25 à 52¼.
Toronto Ry. — 22 à 115.
Mackay. — 14 à 73.
Can. Conv. — 200 à 60.
Power. — 105 à 96½, 150 à 96, 200 à 95¾.
Mackay Pfd. — 25 à 69¾.
Twins. — 25 à 110¾.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Mont. St. Ry. — 2 à 249¾, 106 à 248, 100 à 247, 125 à 246.
Telephone — 9 à 145.
Power — 5 à 96, 10 à 95¼, 100 à 96, 100 à 95 7-8, 25 à 96, 100 à 95¾, 100 à 95 5-8.
Toledo — 25 à 30.
Mer. Bk. — 10 à 171.
Iron Pfd. — 50 à 76, 10 à 76¼.
Detroit — 60 à 87 5-8, 100 à 87¾.
Dom. Cot. Bds. — $3,000 à 97.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis à "La Presse" par F. & C. Randolph, courtiers, 87 rue Saint-François-Xavier.

VALEURS	Ouv.	Clot.	VALEURS	Ouv.	Clot.
Am. Car F.	43⅝	43⅝	Kan.& Tex.	33½	34⅝
" prf.	.....	.	" prf.	.....	.....
Am. C. Oil.	35	35½	Ls.& Nash.	142½	142¾
Am. Loc.Co.	73	72⅝	Mann. Elev.	.....	.....
A.L.Copper	110⅝	110⅜	Miss. Pac.	93¾	93⅝
Am.Smel. C	154	154	Metrop. Tr.	.....	.....
" prf.	.....	..	Norf. & W.	.....	...
A.Sug.R.Co	133⅝	133⅝	MStP&StM	147	147
A. T. & S.F.	98⅞	99	" prf.	.....	.....
" prf.	102	101½	N.Y.C.& H.	128¾	127¾
Balt.& Ohio	118⅜	117⅞	N.Y.O.&W.	45½	45½
" prf.	.....	...	Nat. Lead C.	75⅜	75⅜
B. R. T.	78⅝	78½	Pac. Mail.	30½	30¾
C. & Al. Co.	.....		Penn. R. R.	139⅞	139⅝
Can. Pac.	174¾	174⅞	P.Steel com	.....	52⅝
Can. South.	.....	.....	People's G.	88⅞	88⅞
Ches.&Ohio	52⅝	52⅞	Pl. & Read.	145¼	146
C. & N. W.	202	204	" I prf.	.....	...
C.M.&St P.	170¾	171½	" II prf.	.....	.....
C.R.I.& Pac	.....	.....	R I sland,c.	28½	28½
" prf.	.....	.....	South R. c.	33½	33½
C. G. N. Y.	.....	.....	" prf.	.....	.....
Col. F.& I.	51	51½	South Pac.	91⅞	91⅞
C.C.C.&S.L.	.....	92½	Ten.C.& I.	.....	.....
D.Lack &W	.....	.....	Texas Pac.	36⅝	36½
Del. Hud.	217	216	Twin City	111	111
Det. U. Ry.	87	.....	U. S. L. C.	.....	..
D.& R.G.Co	39	39	" prf.	.....	.....
" prf.	.....	.....	U.S.S.Com.	46⅝	48¾
D.S.S.& At.	17	16½	" prf.	104⅜	104⅜
" prf.	.....	.....	U.S.Rub. c.	49	49⅝
Erie Rail.	43⅛	43¼	" prf.	.	...
" II prf.	.....	.....	U. Pac. C.	182⅝	182½
" I prf.	.....	.....	" prf.	.....	.....
Great Wet.	17¼	17¾	Wabash	.....	.....
Gen. Elec.	...	175	" prf.	43	43
Hoc. Valley	.....	.....	West U.Tel.	86	86
Ill.Cent.	174	142¾	Wis. C.com.	.....	...

LE MARCHE SAINT-LAURENT

Suite de la dernière page

"Il est par le présent acte statué qu'il sera établi une nouvelle place de marché dans le faubourg Saint-Laurent de la dite cité de Montréal et que Josias Wurtele, Stanley Bagg, Joseph Chevalier, Charles S. Delorme, Joseph Vallée, George Wurtele, J. B. Castonguay, Benjamin Hall et Augustin Fullock, fils, tous de la Cité de Montréal, seront et sont nommés et constitués syndics de la dite place du marché à l'effet de mettre cet acte à exécution.

Le 26 mars 1830, les syndics décidèrent d'emprunter £3,000 à l'intérêt légal, pour l'érection de la halle.

Le marché fut d'abord loué à un M. Penton qui l'exploita pendant une dizaine d'années. En 1843 la ville en reprit possession et érigea l'édifice qui dure encore, après avoir cependant subi un certain nombre d'altérations. Ainsi en 1899 on construisit la façade actuelle au coût de quelques milliers de piastres. Depuis une couple d'années, le Conseil des Arts et Métiers occupe au second étage une salle pour son école de plomberie.

Lorsqu'il y a trois ou quatre ans, on parla tant de la construction à Montréal de la bibliothèque don du millionnaire américain Carnegie, on pensa à l'ériger à la place du marché Saint-Laurent; mais il se fit contre ce projet un mouvement formidable et la question de la bibliothèque, elle-même tombant, les bouchers du marché reprirent leur quiétude d'où les a sortis le projet de l'échevin Dagenais.

MORT D'UN SAVANT

New York, 9 — Edmund H. Miller, professeur de chimie à l'Université Columbia, est mort hier à sa demeure, à Nyack Ouest, des fièvres typhoïdes. Il était âgé de trente-huit ans, mais il était déjà universellement connu.

FACHEUSE PROMENADE

M. Joseph Saint-Pierre, de Sainte-Hélène de Bagot, vient souvent à la ville pour y vendre des produits de la ferme. Hier, il se trouvait à Montréal et, comme il n'avait pas grand'chose à faire, il alla se promener. Au coin de la ruelle Roy et de la rue Saint-Jacques, il fit la rencontre de deux femmes, Mary Callaghan, 38 ans et Jennie Barry, 42 ans. Ces femmes lui racontèrent qu'elles étaient abandonnées sans ressources et profitant du moment où M. Saint-Pierre mettait la main à sa poche pour leur donner une aumône, elles saisirent sa montre et sa chaîne et s'enfuirent. M. Saint-Pierre courut par derrière et cette poursuite excita la curiosité du constable Harvey, qui arrêta les deux femmes. L'instruction de leur procès aura lieu demain. La montre a été retrouvée en possession d'une des femmes.

CONVERSION AU CATHOLICISME

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Lachine, 29. — Joseph-David Lewis, âgé de 38 ans, fils de feu Edward Lewis, de Londres, Angleterre, et de feu Anne Skirling Lewis, vient d'abjurer le protestantisme pour entrer dans le giron de l'Eglise catholique. M. Joseph Calixte Blondin et Madame Joséphine Timmens, son épouse, ont servi de parrain et de marraine à l'heureux néophyte.

Le nouveau converti, qui demeure depuis peu à Lachine, se sentait entraîné depuis assez longtemps vers la foi catholique. Il a été initié aux dogmes et à la morale de l'église romaine par M. l'abbé Albert Lessard, vicaire de cette ville, lequel a eu le bonheur de baptiser le nouveau croyant.

L'INSPECTION DES ECOLES

Le rapport médical pour le mois d'octobre donne des chiffres stupéfiants.

GALE ET POUX

Dans une école il n'y a ni tables ni chaises pour les élèves — Le cubage d'air.

CONTRE LES INCENDIES

Le rapport du Dr J. E. Laberge sur l'inspection médicale des écoles pendant octobre, sera présenté cet après-midi à la commission d'hygiène. Ce rapport est assez éloquent par lui-même pour n'avoir pas besoin de commentaires. Cependant le Dr Laberge fait remarquer que les règlements du bureau provincial d'hygiène prescrivent à l'article 20a ce qui suit : Tout maître d'école doit refuser l'entrée de l'école à tout enfant atteint de gale ou de pédiculose "poux de tête". Or on n'a qu'à se rapporter au tableau suivant pour voir le nombre d'enfants qui souffrent de ces infections.

Le Dr Laberge recommande d'adjoindre aux inspecteurs un ou deux dentistes pour les enfants pauvres.

Voici le détail des maladies trouvées dans 124 écoles fréquentées par 43,241 élèves.

Mauvaise nutrition, 931; inflammation des glandes, 1,699; chorée, 22; maladies du coeur, 62 ; maladies des poumons, 108 ; maladies de la peau, 379 ; déformations de la colonne vertébrale, 160 ; déformations de la cage thoracique, 110 ; déformations des membres, 155 ; défauts de la vision, 1,023 ; défauts de l'appareil auditif, 417 ; conjonctivites, 311 ; trachôme, 9 ; gêne de la respiration nasale, 887; dents cariées, 9,393; hypertrophie des amygdales, 2,107 ; adénoïdes, 922 ; diphtérie, 4 ; fièvre scarlatine, 2 ; rougeole, 7; variole, 0; coqueluche, 7 ; oreillons, 8 ; varicèle, 1 ; érysipèle, 12 ; poux, 1,091 ; gale, 97; impetigo, 49; dartres, 52 ; pemphigus, 11 ; maux de tête dus au surmenage, 385; enfants renvoyés des écoles pour cause d'infection à la maison, 75 ; enfants renvoyés pour cause de malpropreté, 126 ; total, 20,682 ; réadmis aux écoles sur certificat du médecin de famille, 60 ; balance, 20,622.

L'état général des écoles est comme suit :

Nombre d'écoles, 124. Apparence générale: bonne, 111 ; misérable, 10 ; médiocre, 2 ; malpropre, 1. Ventilation : Système, 16; par fenêtres, 93 ; insuffisante, 15. Tables et chaises adaptées à la taille des enfants : oui, 99 ; non, 24 ; aucun mobilier, 1. Vestiaires: oui, 72 ; non, 52. Balayage: à sec, 10; bien fait, 102 ; insuffisant, 6. Planchers : bons, 121 ; en mauvais état, 3. Lumière: de gauche, 82 ; de tous côtés, 42 ; heures de classe et d'étude: moyenne, 5½ h.

Intervalles, récréations: moyenne, 20 minutes; nombre de classes: 363. Cubage de chaque classe: 1980 pieds cubes; total, 7,174,933 pieds cubes. Nombre d'enfants par classe: 8 à 165. Cubage d'air par enfant: 11 à 800 pieds cubes; moyenne, 50 pieds cubes. Age moyen des enfants par classe: 3 à 19 ans. Assistance: 43,241 enfants. Cabinets: en bon état, 108; en mauvais état, 13; mal ventilés, 3. Eviers, en bon état, 121; en mauvais état, 3. Drains: en bon état, 121; en mauvais état, 3. Accommodation pour prendre des soins de propreté à l'école: convenable, 92; aucune, 32. Nuisances aux environs de l'école; aucune, 98; existantes, 26. Bruits: aucuns, 114; existants, 10. Mauvaises odeurs: aucunes, 91; existantes, 33. Protection contre les incendies: avec protection extérieure, 11; sans protection extérieure, 113.

Nombre des professeurs: 1128. Age: 14 à 70 ans. Etat de santé: bonne chez tous. Vaccinés: oui, 1119; non, 9. Depuis quand? Quelques-uns depuis l'enfance. Combien d'enfants sous la surveillance de chaque? 8 à 165.

Le rapport suivant du Dr H. W. Coyle, médecin examinateur du bureau d'hygiène sera aussi lu.

"Une personne m'ayant consulté au sujet de son enfant qui avait une éruption, j'ai été mené à croire, par la description, qu'elle avait une origine infectieuse, parce que d'autres enfants de la même école que l'enfant dont il s'agit avaient eu des éruptions semblables depuis quelque temps. J'examinai l'enfant chez elle et, après les renseignements que j'obtins d'elle et des autres enfants, je fis plusieurs visites à cette école et je trouvai 11 cas de gale et 1 cas de rougeole. Un cas de gale avait éclaté chez une enfant au mois de juin dernier; quatre ou cinq jours après la fermeture de l'école, qu'elle fréquentait.

"Le 7 novembre j'examinai cete école de jeunes filles, je fus très bien reçu par la supérieure. J'envoyai plusieurs enfants chez elles de façon à pouvoir les examiner plus soigneusement chez elles, parce que les éruptions paraissaient étranges.

Il faut voir les parents pour avoir une histoire de ces cas.

"Plusieurs enfants semblaient souffrir d'herpès des lèvres (feu sauvage).

(Signé) H. W. DOYLE, M. D.
Examinateur médical du bureau d'hygiène.

PUITS DE PETROLE A SAINT-HYACINTHE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 9 — Nombre de nos concitoyens se rendent tous les jours à la ferme Lorquet, rang Saint-François, où une compagnie inconnue, composée de capitalistes américains, paraît-il, vient d'installer de puissantes machines dans le but de rechercher du pétrole ou du gaz naturel.

Les travaux nécessaires à la découverte des fameux gisements se poursuivent avec activité. Les employés qui travaillent sur la ferme Lorquet sont très réticents quant à ce qui regarde le nom de la corporation, pour laquelle ils travaillent.

Le puits que l'on a foré a atteint déjà plus de 325 pieds de profondeur. On nous dit que les indices sont bons et que le terrain se prête au forage mieux qu'on ne l'aurait d'abord cru.

Les machines affectées au creusage du puits principal sont mues par un énorme engin à vapeur. Seule la partie mobile du foret pèse 4,000 livres.

M. Louis Lorquet, sur les terrains duquel se font les travaux est un cultivateur très instruit. Il est français d'origine.

ASSUREZ - VOUS

VOTRE SERVICE A DINER

Les Services pour les Fêtes sont arrivés, plus de choix que plus tard.

Un Service à Diner en semi-porcelaine anglaise ou en porcelaine de Limoges est un joli cadeau pour Noel, notre assortiment comprend des Services avec décorations dorées, de $6.50 à $45.00 en semi-porcelaine ; et $40.00 à $100.00 en porcelaine de Limoges (France.)

Nous recevons cette semaine un nouveau **stock-pattern**, c'est un dessin bordure verte avec marguerites, très délicat et de très bonne qualité en semi-porcelaine, le Service pour 12 personnes, à $12.50.

NOUVELLES VERRERIES

Imit. verre Tiffany, vases 50c à $3.50 chacun.
Imit. verre Tiffany, plats à noix, $1 à $3 chacun.
Verre taillé, vases, 50c à $10 chacun.
Verre taillé, pots à eau, 75c à $15 chacun.
Verre taillé, bonbons, 75c à $15 chacun.
Verre taillé, vases à céleri, $5 à $6.50.

SERVICES A VIN, SERVICES A LIMONADE, SERVICES A LIQUEURS, SERVICES A BEURRE, SALADIERS, JARRES A BISCUITS.

SERVICES DE TOILETTE

$3.50 — Service de 10 morceaux, vert et or.
4.00 — Service de 10 morceaux, bleu pâle.
4.00 — Service de 10 morceaux, rose.
4.00 — Service de 10 morceaux, tracé blanc et or.
5.00 — Service de 10 morceaux, bleu foncé et or, enluminé.
5.00 — Service de 10 morceaux, vert foncé et or, enluminé.

Autres services, couleurs assorties, $1.50 à $15.
Services tout blancs, morceaux détachés de toutes les couleurs.

SERVICES A THE

$5.00 pour un service de porcelaine, 44 morceaux, décor émaillé et bordure dorée.
$5.00 pour un service de porcelaine, 44 morceaux, teinte rose et bordure dorée.
$6.50 pour un service en porcelaine, 44 morceaux, émaillé et or jaspé, bordure dorée.
$8.50 pour un service en porcelaine, 44 morceaux, décors roses de Dresde, et or, bordure dorée.
$13.50 pour un service en porcelaine, 44 morceaux, porcelaine de Limoges, or jaspé.

Et 20 autres Sortes à votre Choix.

327 SAINT-LAURENT, près Ste Catherine. — AUX DEUX MAGASINS — 533 SAINTE-CATHERINE, près Amherst.

CIE CUDDY & BRODEUR

GLOIRE AUX VAINQUEURS

Suite de la dernière page

Rattey, de Centrals Falls; A. Gauvin, de Manville; O. A. Langevin, d'Arctic Centre; le Dr J. H. Boucher de Woonsocket; H. L. Delabarre, de la même ville, ont été victorieux et représenteront leur ville respective à la Législature d'Etat.

L'hon. M. Norbert Decelles, de Woonsocket, candidat au sénat, a brillamment défait son adversaire américain, M. John North.

L'hon. M. Dr J. H. Boucher, élu représentant de Woonsocket à la législature.

L'hon. M. Adélard Archambault a été réélu maire de sa ville, Woonsocket.

Au moment où nous écrivons ces lignes, le résultat de l'élection d'un député à la législature, dans Pawtucket, n'est pas encore connu; mais ce sera en tout cas un Canadien, puisque les deux candidats sont l'hon. M. J. B. S. Brazeau et M. le Dr L. H. Beaudry, tous deux républicains.

Nous omettons sans doute quelques noms de la liste des vainqueurs de la journée du 5. Nous reparlerons de cette élection un autre jour et nous rendrons justice aux heureux élus.

M. Alexis Boyer, jr., élu représentant démocrate, à Southbridge, à la législature.

Les conseils municipaux des villes de la Nouvelle Angleterre compteront de nombreux échevins de langue française. C'est ainsi qu'à Woonsocket, dont l'hon. M. Archambault est le maire, nous comptons M. Côté, comme échevin ; MM. Lussier, Janson, Decelles, Dulude et Daignault, comme conseillers ; à Central Falls, MM. J. A. Labroses, Eugène T. Dion, Geo. A. Brouillet, comme conseillers, et MM. Jos. Davignon et Auguste Pigeon comme échevins ; à Pawtucket, MM. H. J. L'Heureux, et E. Boucher, comme échevins.

Frank Collette, jr., de Spencer, élu représentant à la Législature.

Nous n'en finirions pas si nous mentionnions les noms de tous nos intelligents compatriotes qui sont sortis victorieux de cette lutte mémorable. Leur glorieux succès est dû à leur travail, à leur honnêteté, à leur valeur comme citoyens et hommes publics. Honneur à eux tous !

LE PROCES DE LADEROUTE

SEANCE DE CE MATIN

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

Bryson, Qué., 9. — James Ladéroute ne pourra certes se plaindre d'avoir contre lui un jury entièrement préjugé, s'il est vrai qu'un des douze hommes assermentés pour être ses juges, ne savait même pas pourquoi il était ici. C'est du moins ce que l'on rapporte. Un des jurés n'aurait jamais entendu parler de l'affaire Ladéroute, ni

DU MEURTRE D'ALFIELD

Il demanda aux gardes quel était ce personnage pour lequel on se donnait tant de peine. Aussi son horreur fut profonde lorsqu'il apprit qu'on l'appelait à décider du sort d'un prétendu meurtrier. La femme de James Ladéroute n'est pas encore arrivée à Bryson; on ignore si la malheureuse sera présente un seul moment aux délibérations de la Cour. Un autre témoin, la femme Grey chez qui la victime George Charley a rendu le dernier soupir ne pourra venir. Mme Grey est gravement malade, et il est probable que le tribunal, magistrat, avocats, jurés, etc, devra se transporter chez elle pour recueillir son témoignage. Ce sera une distance de 50 milles environ à parcourir en voiture, dans des chemins impraticables. La femme Grey est un témoin fort important de la Couronne.

On continue ce matin la preuve médicale. Le Dr Hurdman est rappelé. Il dit que toute la voiture du Syrien Charley était couverte de sang, après le crime. Le témoin donne ensuite une description de la pacotille du colporteur. Dans les goussets du défunt, le témoin a trouvé $17, trois billets de $2 et onze billets de $1. Dans une poche intérieure du gilet, il y avait un revolver enveloppé dans un mouchoir malpropre. Charley avait de plus, dans son veston, une montre et une somme de 37 centins. Le cadavre de la victime a été remis par le coroner à la famille Ladéroute.

Le Dr Gaboury, de Bryson, dit qu'il pratique depuis plus de 33 ans. Le 26 août 1905, il fut appelé à se rendre à Aldfield pour faire une autopsie. Le lundi matin il était auprès du cadavre de Georges Charley, dans la grange des Grey, à Aldfield. Le Dr Lyon était déjà sur les lieux. Tous deux procédèrent d'abord à l'examen externe. Le corps était rigide. Le samedi précédent, le Dr Lyon avait coupé les cheveux sur le crâne pour faciliter l'examen. A l'occiput et sur le côté droit de la tête, il y avait des blessures causées par un instrument contondant.

D'autres blessures et en grand nombre à la tête, étaient produites par un instrument tranchant. Du côté droit, au-dessous de l'oreille, se voyait un trou béant profond de deux pouces et demi, large d'un demi pouce.

Le témoin continue à son tour à faire une vivante et macabre description de la boucherie.

Walter Turcotte, un Canadien-français qui ne parle pas le français, témoigne ensuite :

"Le 25 août 1905, il est allé chez Grey. Il demeure à 7 arpents de là, dans la direction de Ladysmith. Ce jour-là au matin, Mlle Nellie Grey vint le chercher. Dans la maison Grey, Charley était étendu, mourant, sur le parquet.

Le témoin le connaissait pour l'avoir vu souvent dans la région. Il l'avait rencontré trois semaines avant le crime.

Mtre Lemieux s'objecte à ce que le témoin parle de ce que lui a dit Charley, à l'agonie, sous prétexte que le Syrien n'était pas sous serment et que ses paroles ne constituaient pas une déposition ante-mortem en règle.

Charley aurait dit :

—"C'est le "Frenchman" qui m'a assassiné."

LOUIS BLOOM EST ACQUITTE

IL N'EST PAS VAGABOND, MAIS ON L'ACCUSE D'ETRE BIGAME.

Louis Bloom a comparu, ce matin, devant le juge Piché et a été acquitté de l'accusation de vagabondage portée contre lui. Mme Ethel Levich a produit en Cour, un certificat qu'elle croyait être celui de son mariage, mais il appert que ce document n'est autre qu'un permis de license. Elle a juré, cependant, avoir été mariée avec Bloom, et le procès a été remis en attendant que le certificat de mariage proprement dit arrive de Erie, Penn., où le mariage a eu lieu. Bloom a, du reste, avoué s'être marié aux deux femmes Levich et Schneider. L'enquête sera reprise mercredi prochain.

DE L'EMOI A BUCKINGHAM

LES OFFICIERS JUDICIAIRES PARCOURENT LE TERRAIN DE L'EMEUTE D'OCTOBRE DERNIER.

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

Buckingham, Qué., 9 — Son Honneur le juge Choquet est arrivé à midi, ici. Il était accompagné par Mtre L. Perron, qui remplace Mtre Archer, au banc des avocats des McLaren, et de Mtre Avila Wilson, qui vient ici pour défendre et prendre les intérêts du coroner, le Dr Alexandre Rodrigue. Son Honneur le juge Choquet va laisser le recorder Beaudry procéder, comme il a déjà fait aux premières phases qui ont suivi l'enquête du coroner McMahon.

L'émeute de Buckingham. — Mtre Charles Avila Wilson, qui représente le coroner Rodrigue à l'enquête préliminaire.

Les accusés vont comparaître et l'on va aussitôt les admettre à caution.

L'émeute de Buckingham. — Mtre L. Perron, qui remplace Mtre Archer, comme représentant des McLaren.

Les officiers judiciaires sont allés, en compagnie des journalistes et du chef de police revoir les lieux de la tragédie du 8 octobre dernier.

Au cours d'une brève entrevue avec Mtre Ivon Lamontagne, ce dernier déclare au représentant de "La Presse"

QUE DES FAITS NOUVEAUX

et nombreux vont surgir à l'enquête préliminaire.

Un grand nombre des agents qui avaient disparu immédiatement après la tragédie ont fait leur réapparition ici, ils seront vraisemblablement assignés comme leurs camarades qui l'ont déjà été lors des précédentes enquêtes.

Mtre Edmond Guérin n'a pu venir étant retenu à Montréal par le terme des assises.

M. J. Romuald Choquette, marchand de fourrures de Saint-Hyacinthe, qui est menacé de perdre la vue à la suite d'un accident bizarre. (Voir rapport en dernière page.)

PAR MARCOTTE FRERES

Avis de Faillite

Dans l'affaire de

TELESPHORE ALLARD, marchand,
De Sainte-Agathe, Qué.

Les soussignés vendront à l'encan public, au No 69 rue Saint-Jacques, Montréal, MERCREDI, LE 14 NOVEMBRE 1906, A MIDI

L'actif suivant :

Fonds de commerce d'épiceries environ. $700.00
Dettes de livres. 75.00
Loyer du magasin au 1er mai prochain, à $20. . . . . . 110.00

Le magasin sera ouvert pour inspection merdi.

Pour autres informations s'adresser à ALEXANDRE DESMARTEAU, Cessionnaire, No 60 rue Notre-Dame Est, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 6—3

De l'Argent pour Vous

Nous négocions des emprunts pour ceux qui ont des meubles de ménage ou une propriété personnelle.

Taux Raisonnables

Si vous voulez faire un emprunt, venez vous enquérir de nos conditions.

Les renseignements ne vous coûteront rien, et si le marché ne vous va pas, vous n'êtes pas tenu d'emprunter.

Strictement Confidentielle

Toute demande, considérable ou non, recevra une prompte attention.

The BORROWERS AGENCY, LIMITED.
206 édifice New-York Life, Square Place d'Armes.
298—n

Province de Québec, Municipalité Scolaire Parc Amherst.

AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné, portant à l'endos : "Maison d'école", seront reçues au bureau des commissaires d'écoles du Parc Amherst, jusqu'à midi, le 8 novembre 1906, pour la construction d'une maison d'école. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté au montant de 10 pour cent du prix demandé, pour l'exécution des travaux.

Les soumissions seront ouvertes lundi soir, le 12 du courant, à 7.30. Il y aura assemblée pour cette fin. [redacted]

Les plans et devis peuvent être examinés au bureau du soussigné.

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

J. I. NADON, Sec.-Trés., Sault au Récollet.
6—2

BANQUE D'HOCHELAGA

Avis de Dividende

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de deux pour cent — 2 p.c. — égal au taux de huit pour cent — 8 p.c. — par année, sur le capital payé de cette institution, a été déclaré pour le trimestre finissant le 30 novembre prochain, et sera payable au bureau principal de la Banque, en cette ville, et à ses succursales, le et après le premier jour de décembre prochain, aux actionnaires inscrits au registre le 16 novembre.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu au bureau-chef de la Banque, à Montréal, mercredi, le 19 décembre 1906, à midi.

Par ordre du Conseil de Direction,
M. J. A. PRENDERGAST, Gérant Général.
293—n 1Mv

THE MANITOBA AND NORTH WESTERN RAILWAY COMPANY s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour faire adopter un acte accordant une extension de temps pour compléter ses lignes. — H. C. OSWALD, secrétaire. Montréal, 10 octobre, 1906.
12,19,26,2,9 a

L'HON. M. HYMAN DONNERAIT SA DEMISSION

Suite de la dernière page

les au collège "Hellmuth", il entra, à l'âge de dix-sept ans, à l'emploi de la maison de gros "Laing Sutherland & Co.", en qualité de garçon de bureau. Plus tard il entra au service de la maison "John Birrell & Co.".

En 1874, l'honorable M. Hyman devint dl'associé de son père et prit la direction des affaires de l'établissement, dont il a fait un si grand succès. Depuis 1878, époque à laquelle son père est mort, M. Hyman est resté seul propriétaire de la maison de commerce dont il était déjà l'âme dirigeante.

En 1882 l'honorable M. Hyman fut élu membre du conseil municipal, de London, où il occupa la charge importante de président de la commission des finances jusqu'à 1883.

L'année suivante, ses concitoyens, en reconnaissance des services qu'il avait rendus, l'élirent maire de la cité.

En 1886, il fut élu président du "Board of Trade", de London.

Lors des élections générales pour la chambre des Communes, en 1891, il fut unanimement choisi, par le parti libéral, comme candidat de sir Wilfrid Laurier, dans London.

La lutte fut des plus vives dans cette forteresse conservatrice et l'honorable M. Hyman sortit victorieux. Il fut réélu pour cette division électorale en 1900 et en 1904.

En 1903, il fit partie du comité conjoint des sept, chargé de fixer les limites des différents comtés, en vertu de l'acte de redistribution.

L'honorable M. Hyman a été président du comité des chemins de fer, canaux et télégraphes, et membre du comité des comptes publics et des impressions.

Le 5 février 1904, il fut assermenté comme ministre sans portefeuille dans le cabinet de sir Wilfrid Laurier.

Durant l'absence de l'hon. M. Sutherland il fut chargé de l'administration du département des travaux publics. Il remplit cette lourde tâche avec tant de succès, donnant toute la mesure de ses capacités comme homme public et administrateur intègre et éclairé, que sir Wilfrid Laurier était en quelque sorte tenu de lui offrir un portefeuille dans le cabinet. Toute la députation libérale a applaudi au choix de sir Wilfrid, car l'honorable M. Hyman jouit d'une très grande popularité parmi ses collègues à la Chambre des communes.

En 1876, l'hon. M. Hyman a épousé Mlle Elizabeth Birrell, fille de M. John Birrell, marchand de gros en marchandises sèches, de London.

L'honorable M. Hyman est membre de l'Eglise Anglicane.

CONDOLEANCES

Le Conseil municipal du village de Beaurivage de la Longue-Pointe, à sa session générale tenue le 5 novembre courant, a adopté le vote de condoléances suivant, à l'occasion de la mort de M. Achille Vinet, cultivateur de la Pointe-aux-Trembles :

Sur proposition de M. le Conseiller Henri Robert, appuyé par M. le conseiller Philéas Renaud, il est à l'unanimité résolu que ce Conseil, ayant appris avec un vif regret la mort de M. Achille Vinet, beau-frère de M. Thomas Pelletier, un de ses membres, désire exprimer à ce dernier, ainsi qu'à la famille du regretté défunt, ses plus sincères sympathies.

(Signé) LOUIS CATY, Maire
J. A. BEAUCHAMP, Sec.-Trés.

W. H. Scroggie LIMITED ST CATHERINE ST UNIVERSITY ST VICTORIA ST

Scroggie's LE MAGASIN QUI GARANTIT AUX CLIENTS ENTIERE Satisfaction

Vêtements qui en appellent aux Hommes de Bon Goût

L'art de confectionner des vêtements, ouvrage d'avance, a atteint son plus haut développement dans les vêtements que nous vendons.

Ils sont confectionnés à la perfection et durent longtemps

Un autre exemple de prix alléchants. La réponse faite à notre annonce de stocks de manufacturiers, jeudi, a été des plus encourageantes. Cela démontre que les acheteurs de Montréal savent que lorsque l'on fait une promesse au rayon des vêtements de Scroggie, on la tient. Pour démontrer davantage le pouvoir d'achat remarquable de nos prix, nous vous demandons de bien vouloir comparer les nombreuses splendides occasions d'épargner de l'argent que nous offrons ici.

PARDESSUS ET HABILLEMENTS

De $12.50 et $15 Pour $8.75

En tissus de fantaisie, d'une confection et d'un ajustement égaux à tous les vêtements de $12.50 et $15.00 que vous ayez jamais vus à Montréal. Mais ces vêtements proviennent de chez les manufacturiers et en en achetant un, demain, vous épargnerez le prix d'un complet supplémentaire.

$5.00, Habillements de Garçonnets, $2.95

Genre Norfolk, toutes les grandeurs, les plus grandes valeurs jamais offertes. Venez demain, car nous n'en aurons pas longtemps.

Pardessus en chat sauvage, pour hommes, d'une valeur remarquable de $50.00. Prix spécial, demain, $35.00. Venez de bonne heure. Etoles, manchons et manteaux en fourrure, d'une grande valeur. Ne manquez pas cette chance.

Pantoufles de Messieurs

La sorte qui fait penser à un veston de maison, à un bon cigare et au magazine le plus nouveau—en d'autres termes — au confort.

Pantoufles styles opéra et Everett, en chevreau vici chocolat et noir, semelles cousues à la main, bonne largeur, tous les points $1.45

Pantoufles "Roméo" en chevreau vici chocolat et noir, semelles cousues à la main, côtés élastiques, tous les points $1.95

Voiles Spéciaux pour Samedi

Nous venons de recevoir une nouvelle consignation de voiles d'automne, comprenant tous les plus nouveaux dessins unis et à mailles de fantaisie, avec et sans pois, couleurs: noir, blanc, gris pie, brun et marine, que vous pouvez vous procurer avec pois de chenille et de velours, gros, moyens et petits.

Prix, variant de 15c à 95c la verge.

Offre de Modes, Samedi

Offre de chapeaux prêts à mettre, comprenant les plus chics et les plus jolis chapeaux d'automne et d'hiver, venant d'arriver de chez les fabricants.

Les splendides formes comprennent plusieurs effets artistiques.

Si l'on juge de ces chapeaux par les tissus et la manière dont ils sont confectionnés, il est certain que vous vous attendez payer deux ou trois fois le prix que nous demandons.

Chapeaux non garnis, bonnes formes et couleurs. Prix réguliers 45c, à 95c, pour 10c à 35c

Vesta Tilley, canotiers de moyenne grandeur et chapeaux de ville de New-York, tous prêts à mettre, ... 45c

Chapeaux de velours, avec bord en chenille, relevés sur le côté, couleurs: marine, noir, brun et cramoisi. Prix régulier $2.95, pour 98c

Sous-Vêtements en Flanellette

La liste ci-dessous comprend ce que, dans le commerce, on appelle "grandeurs extraordinaires." Nous les avons commandés spécialement pour ceux qui ont une tendance à l'embonpoint. Nous apportons une attention spéciale à tous les détails de nature à fournir confort et durée.

Caleçons en flanellette, grandeurs extraordinaires. Prix: 98c 55c, 69c et. . . . . .

Chemises de nuit en flanellette rose et blanche, grandeurs extraordinaires. Prix spéciaux: 98c, $1.25, $1.65 et. $1.75

Chemises de nuit en flanellette, avec empiècement carré ou rond, garnies de remplis H. S. et de broderie de soie, en rose et bleu. Prix réguliers, $1.65 et $1.75. Prix spécial, samedi. $1.39

Epargnez 50 p.c. sur la Porcelaine et le Bric-à-Brac

Articles en porcelaine, très décoratifs, fabrication française, anglaise et autrichienne.

L'offre de samedi vous permet d'obtenir, d'avance, plusieurs articles utiles et décoratifs, à cinquante cents dans la piastre.

LIGNES DE 25c POUR 10c

Grande table de tasses et soucoupes, petits pots, vases, assiettes, plateaux à épingles, etc.

Table d'articles de fantaisie, plateaux à colifichets, articles de toilette, assiettes rares et porcelaine, statuettes en biscuit, valant 35c, pour. 15c

Table de vases bohémiens, assiettes de choix, plateaux à épingles, articles japonais, services à sucre, théières, plateaux à colifichets, valant 49c. Samedi. 25c

Grande variété de poupées. . . . . 10c à $3.95

Carrosses de poupée. . . . . 85c à $5.95

Shoo Fly. . . . . 75c à $1.25

Echos Mondains

On annonce pour le 12 novembre le mariage de M. Jos. Evariste Pominville avec Mlle Marie Berthe Allard. La cérémonie aura lieu à l'église Saint-Edouard.

× × ×

Mlle Blanche Christin, fille de l'agent des Terres à Nominingue, était en visite ces jours derniers chez Mlles Simon de L'Ascension et chez Mme et le Dr Côme Cartier de L'Annonciation.

× × ×

Mardi soir, 6 novembre, les petites amies de Mlle Clémentine Clément, de la rue Rachel, se réunissaient chez elle, pour fêter le quatorzième anniversaire de sa naissance. A cette occasion, de jolis cadeaux lui furent présentés. Il y eut chant, musique et déclamation. A dix heures un succulent goûter fut servi aux fillettes qui y firent honneur avec une gaîté charmante. Toutes se retirèrent enchantées de la manière gracieuse dont elles furent reçues par Mlles C. et M. J. Clément. Les invitées étaient Mlles G. Gervais, J. Labonté, Jeanne et Aurore Allard, Jeannette et Lilianne Emond, Yvette et Marguerite René de Cotret, E. Driscoll et E. Richmond.

× × ×

Lundi soir avait lieu chez M. Albert Lussier, 805 rue Lafontaine, une brillante soirée à l'occasion du départ de Mlle Alma Lapointe pour Haverhill, Mass, après une promenade ici de près de quatre mois.

Parmi les personnes présentes on remarquait MM. et Mmes P. Gariépy, Alex. Richard, J. Hénault, Elz. Gauthier, A. Bourgeois, Ed. Turcot, Edm. Gauthier, Art. Gauthier, G. Laurier, Mlles Alma Lapointe, M.-L. Gauthier, Blanche Gauthier, Berthe Gauthier, Aurore Richard, Alice Richard, Eva Lussier, Y. Gauthier, D. Hénault, MM. P. Lussier, Ed. Gauthier, P. Bérubé, J. Gauthier, P. Chayer, P. Longpré, R. Gauthier, Alb. Jolicoeur, M. Ouimet, W. Richard, Alf. Richard, etc.

× × ×

Dimanche soir, nombreuse réunion de famille chez M. Donat Plourde à l'occasion du 54ème anniversaire de naissance de Mme Plourde. Une jolie adresse fut lue par Mlle Alice Plourde et de riches cadeaux furent aussi présentés. On remarquait parmi les invités: M. et Mme S. Jean, M. et Mme Plourde, fils, M. et Mme C. Tardif, M. et Mme Duperron, M. et Mme Massé, Mme Séguin, Mlles A. Plourde, Christine, Mathilde, et Marie-Louise Cormier, Eva Tardif, Marie-Anne Lantaigne, MM. J. B. Défradas, Z. et S. Boucher, E. Duperron.

AUTOUR D'UNE MESALLIANCE

Les avocats terminent leurs plaidoyers dans le procès Gould-Castellane.

DIVORCE ET RUINE

Ce que le comte Boni entrevoit si le tribunal rend jugement en faveur de la comtesse.

LES ENFANTS

Paris, 9 — La première phase du procès Castellane est terminée et l'instruction est remise à la huitaine. Maître Bonnet, l'un des avocats du comte Boni a terminé son plaidoyer. Il a encore insisté sur un examen des témoins afin, dit-il, d'aller jusqu'au fond de la cause. Il dit que dans le cas où le divorce serait accordé, le comte demanderait la permission de voir ses enfants deux jours par semaine et pendant un mois durant l'été, et qu'il soit défendu à la comtesse d'amener ses enfants en Amérique sans permission. Quant à la question d'argent, rien ne serait changé par un divorce. Ceci ne ferait que compléter la ruine financière du comte. Il lui est impossible de faire face à ses obligations sans vendre le reste de son héritage paternel. Si sa femme désire le laisser dans une pareille impasse, il n'a plus rien à dire. Il ne semble que juste, dit-il, cependant, qu'on lui rembourse les $240,000 qu'il a obtenues par la vente de sa part de la forêt de Buenay, qui fait partie de l'héritage laissé par ses ancêtres, somme qu'il a contribuée aux dépenses de sa maison.

Il termina en affirmant de nouveau que la comtesse, si elle était libre de suivre sa conscience, consentirait à une réconciliation; il assura la cour du respect, de l'estime et de l'affection inaltérable du comte pour la comtesse.

Maître Cruppi reprocha aux avocats du comte de chercher à détourner l'attention du tribunal des faits réels de la cause, en attaquant sans raison M. Kelly, qui jouit aux Etats-Unis et en France, d'une réputation qui rend sa défense inutile, attendu qu'il est un des membres estimés du barreau de New-York et conseiller de la légation américaine à Paris depuis vingt ans.

Maître Cruppi fit ensuite des documents qu'il déclare avoir été contrefaits et au moyen desquels, dit-il, le comte, en juillet dernier, a essayé de prouver à sa femme que M. Kelly faisait partie d'un complot ourdi pour accomplir sa ruine politique.

Il y a eu, au cours de la séance, plusieurs passes d'armes assez vives entre Maîtres Cruppi et Bonnet, et le juge Ditte fut même une fois obligé d'intervenir. Maître Bonnet a finalement demandé à la cour de remettre la cause à quinze jours, dans l'espoir d'une réconciliation finale, mais le juge a refusé de se rendre à cette demande et a ajourné l'audience à huitaine.

La cour, après avoir entendu les conclusions du procureur de la République, la semaine prochaine, se prononcera pour le divorce ou pour l'audition des témoins.

La cause des créanciers, dans laquelle le comte Boni, la comtesse, et George Gould, celui-ci à titre de fidéi-commissaire, sont défendeurs conjoints, a été appelée cet après-midi. Six créanciers y réclament le remboursement de $450,000.

LE DIVORCE CASTELLANE. LA COMTESSE DE CASTELLANE, NEE GOULD (ANNA) ET SES TROIS ENFANTS. LE COMTE BONI MENACE DE GARDER CES ENFANTS EN OTAGES SI LA COMTESSE NE PAIE PAS LES ENORMES DETTES QU'IL A FAITES.

LE DIVORCE CASTELLANE. Le comte Boni de Castellane, dont le procès en divorce passionne la France et les Etats-Unis.

TROIS FAITS

à considérer par les Femmes Malades.

PREMIER. — Que presque toutes les opérations accomplies sur des femmes, dans nos hôpitaux, résultent de la négligence de symptômes tels que maux de reins, périodes douloureuses et irrégulières, déplacements des organes féminins, douleur au côté, sensation brûlante à l'estomac, pesanteur, nervosité, étourdissement et insomnie.

SECOND. — Le remède qui a opéré le plus de guérisons radicales de maladies des femmes est le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Il régularise, renforcit l'organisme féminin et en guérit les maladies mieux que tout autre remède.

Depuis trente ans il a contribué au maintien de la vigueur chez les femmes, à guérir les maux de reins, nervosité, maladies des rognons, inflammation des organes féminins, faiblesse et déplacements; il régularise les périodes parfaitement et en fait disparaître les douleurs. Il est aussi précieux pour le temps qui précède la maternité et au changement de vie.

TROISIEME. — La grande quantité de témoignages volontaires et reconnaissants conservés au Laboratoire Pinkham, à Lynn, Mass., dont plusieurs sont de temps à autre publiés avec permission prouvent avec évidence la valeur du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et des conseils de Mme Pinkham.

INVITATION PERMANENTE DE MADAME PINKHAM AUX FEMMES. —Les femmes souffrant de faiblesse féminine quelconque sont invitées à communiquer promptement avec Mme Pinkham, à Lynn, Mas. Toutes les lettres sont reçues, ouvertes, lues et les réponses transmises uniquement par des femmes. Des symptômes donnés, votre mal peut être localisé et l'on conseille les moyens les plus sûrs et les plus rapides de guérison. Depuis 25 ans, Mme Pinkham, bru de Mme Lydia E. Pinkham sous la direction de celle-ci, d'abord, et seule depuis son décès, n'a pas cessé de donner ses conseils gratuitement aux femmes souffrantes. La grande expérience de Mme Pinkham dans le traitement des maladies des femmes lui donne les connaissances nécessaires pour soigner votre cas. En vérité, toute femme, riche ou pauvre, doit être folle, si elle ne profite pas de cette généreuse offre de secours. yw

INCOMPARABLE CHOIX de TWEEDS, les plus nouveaux et les plus en vogue.

HENRI DUBORD

Fourrures ce qu'il y a de plus chic pour pardessus.

Le Tailleur Fashionable

705 Rue Sainte-Catherine Est

Près Visitation.

Tel. Bell. Est 4331.

Coupe Parfaite.

Fini Elégant.

Satisfaction Assurée

PRIX MODERES.

Crème à Massage 'POMPADOUR'

Surnommée Nourriture de la Peau.

LA CREME POMPADOUR n'a pas son égale pour embellir le teint, faire disparaître de la figure le masque des rousseurs, les éruptions, les boutons à tête noire et toutes les autres taches, pourvu qu'elles ne soient pas de naissance.

ELLE FAIT DISPARAITRE LES RIDES, pattes d'oie, les lignes horizontales sur le front, etc.

DEVELOPPE LA POITRINE et donne au BUSTE et au cou des contours agréables. Enfin, la crème à massage POMPADOUR est au teint ce que la rosée est aux fleurs. Elle est en vente chez tous les pharmaciens: 35c et 75c la jarre, ou expédiée par la malle sur réception du prix, si votre pharmacien ne l'a pas en vente.

CONTINENTAL DRUG & CHIMICAL CO., 3234 rue Notre-Dame, Montréal, Can.

GRATIS. Sur réception de dix cents pour frais de port, nous vous enverrons tout à fait gratis, un échantillon très libéral et notre livre sur l'art de pratiquer le massage à la maison.

Toute correspondance absolument confidentielle. 303—nl

Voulez-vous Guérir votre rhume, votre bronchite ou votre toux le plus tot? Prenez

NECTAROL

Voyez à ce que NECTAROL soit écrit en lettres d'or sur l'enveloppe et dans le verre de chaque bouteille et vous aurez le meilleur

Sirop de Goudron

ENFONCEZ-

VOUS BIEN TOUS

CETTE IDEE DANS la TETE

QUE LE CATARRHOL est le seul remède qui guérit positivement

LE CATARRHE ET LE RHUME DE CERVEAU

C'est un composé entièrement différent de tout autre remède. Onguent purement végétal ne contenant ni graisse ni saindoux; introduit dans le nez et les oreilles, il s'absorbe facilement et attaque le mal à sa racine.

Le pot contient deux onces: en vente partout, envoyé dans toutes les parties du monde franco sur réception de 75c ou 3 pots pour $2.00.

SI VOUS SOUFFREZ, écrivez à nos médecins; habitués à soigner par correspondance, ils vous traiteront et vous guériront gratuitement et sûrement.

Toutes correspondances strictement confidentielles. Ecrivez, dites ce dont vous souffrez, vous aurez une réponse demain. Adressez: CIE MEDICALE PARIS-CANADA, Chs 14 et 16, "La Presse," Montréal. Agent général pour les E. U. Canadian Patent Medecine Agency, 247 Atlantic Ave, Boston.

Pour Jeune Fille

4077

Beaucoup de robes pour jeune fille sont faites avec un yoke, et en voici un beau modèle. Trois plis à l'un des cotés du devant et du dos contribuent à donner de l'amplitude et de la grâce. Les manches se terminent par des petits plis étroits de soie, tandis que les plis de la jupe et de la blouse sont de velvet. Les manches peuvent être de pleine longueur, si on le préfère. Le cachemire, la serge, le challis ou la soie peuvent être utilisés pour cette robe. Pour grandeur moyenne, il faut 4½ verges d'une étoffe de 44 pouces.

4077 — Grandeurs: 13 à 17 ans.

Les lectrices de "LA PRESSE" peuvent obtenir ces patrons aux conditions ordinaires.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DEPARTEMENT DES PATRONS DE "LA PRESSE," Montréal.

COUPON

Patron No 4077

Département des Patrons, à "LA PRESSE."

Il faut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes:

Nom. . . . . .

No. . . . . .

Rue. . . . . .

Ville. . . . . .

Comté. . . . . .

Age. . . . . .

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure de taille ou de buste; mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon, après que vous l'aurez rempli, au DEPARTEMENT DES PATRONS, à "LA PRESSE," avec 10 cents et le patron No 4077 vous sera adressé quelques jours après.

Chaussures pour Hommes

—A—

$3.00

A Trépointe GOODYEAR, en veau Box, veau Velours et kid Vici. Valeur très EXTRAORDINAIRE

The Fogarty Co. Ltd.

Coin St Laurent et Ste Catherine

Danderine

A Fait Croitre ces Cheveux

ET NOUS POUVONS LE PROUVER

Témoignage No 645.

Mlle LUCY MAY

5926 43ième rue, Chicago.

Danderine rend les cheveux comme ce la soie non tissée. Elle produit cet effet soyeux et luisant, tant admiré. Elle renferme des propriétés curatives, rafraîchissantes et stimulantes, exactement ce dont le cuir chevelu a besoin et ce qu'il faut aux cheveux clairs et qui tombent. C'est l'unique remède, pour les cheveux, préparé jusqu'à ce jour, qui produise réellement l'attraction capillaire et donne le lustre naturel. Maintenant chez tous les pharmaciens, trois dimensions.

25c, 50c et $1.00 la bouteille.

KNOWLTON DANDERINE Co., Chicago.

A vendre et garantie par

The Lyman Bros. & Co.,

Distributeurs en gros, Toronto. yw

SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

est aujourd'hui reconnu le meilleur pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée. Demandez-le toujours. 2

NOS DOMESTIQUES

New York, 9. — Une domestique comme on n'en voit plus, vient de mourir, Mary Jane Williams, une vieille négresse qui n'a changé de maîtres qu'une seule fois durant les 70 ans qu'elle a passés en service à été enterrée auprès de sa maîtresse, Madame Gertrude Vanderbilt, au cimetière Greenwood. Avant sa mort, il y a quatre ans, Madame Vanderbilt demanda que sa fidèle servante fût enterrée à ses côtés, et la famille Vanderbilt s'est rendue à ce désir.

NOTRE SALLE DES MANOEUVRES MILITAIRES

La salle des manoeuvres, rue Craig, est revêtue d'une nouvelle toilette qui lui va à ravir. Sous le ciseau du tailleur de pierre et la brosse du peintre, cet immense édifice s'est transformé, s'est embelli. C'est maintenant un ornement pour la rue Craig-Est. Il a fallu de longs mois pour terminer la tâche gigantesque des réparations. On vient d'y mettre la dernière main.

ACCIDENT A TROIS-RIVIERES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, 9 — M. Armand Pothier, commis au magasin de ferronnerie de M. P. A. Gouin, a été victime d'un pénible accident, hier avant-midi.

En transportant à bras des boîtes de tôle, il fit un faux pas, et la tôle qu'il portait lui tomba sur une jambe. Il fut transporté chez lui et un médecin fut appelé en toute hâte. Comme le membre blessé est bien enflé, l'homme de l'art n'a encore pu constater s'il y a dislocation ou fracture.

LORD CURZON AMBASSADEUR

Washington, 9 — Il est question de nommer lord Curzon, ancien vice-roi de l'Inde, ambassadeur anglais aux Etats-Unis. Lady Curzon est née Leiter, une Américaine.

UN DANGEREUX PRISONNIER

Armé d'un revolver, il oblige deux policiers à prendre la fuite.

HABILE CAPTURE

Le lieutenant Prévost parlemente avec le forcené et il parvient à le désarmer au bon moment.

TRISTE HISTOIRE

Ce matin, vers neuf heures, les personnes qui se trouvaient aux environs de la Cour du Recorder, furent témoins d'un triste spectacle. Une femme en cheveux, vêtue d'une méchante robe de matin et en savates, se précipita dans le greffe en criant: "Mon mari veut me tuer." La malheureuse semblait en proie à la plus grande frayeur. Aussitôt qu'elle fut un peu calmée, les officiers de la Cour la questionnèrent et apprirent son histoire. Le matin, son mari s'était levé en état d'ivresse et lui avait dit qu'il allait la tuer. Faisant suivre la menace d'une tentative, il avait pris un revolver et en avait déchargé trois coups dans la direction de sa femme, qui s'était enfuie sans prendre le temps de mettre un manteau. Elle était à demi gelée.

Le Recorder signa de suite un mandat pour l'arrestation de l'homme, un nommé Vézina, demeurant 177 rue Notre-Dame Est, et deux constables, Giard et Handfield, furent envoyés pour l'exécuter. La femme les accompagna.

Arrivée au haut de l'escalier, cette dernière se sauva épouvantée, et les deux constables, qui n'avaient d'autres armes que leurs bâtons, se virent en face d'un homme qui semblait au paroxisme de la fureur, et qui les menaçait d'un énorme revolver. Prudemment, les constables retraitèrent, et, arrivés au bas de l'escalier, ils aperçurent le lieutenant Prévost qui passait. Ils lui confièrent le cas et le lieutenant, qui était en civil, monta devant eux.

Il fut reçu de la même manière que ses hommes ; mais il se mit à causer avec Vézina pour tâcher de l'apaiser. Profitant d'un moment où l'attention de l'homme était distraite, le lieutenant fit un saut de côté et, d'un revers de main, fit dévier l'arme. Le coup fut si inattendu que les deux constables eurent le temps de se jeter à leur tour sur Vézina et de l'appréhender.

Mais tout n'était pas fini. Arrivé au poste, les constables se trouvèrent à passer avec leur prisonnier devant le sous-chef Lamouche, et celui-ci demanda qui il était :

"Je vais te le montrer, rugit le prisonnier en se précipitant sur le sous-chef." Par bonheur, son arme lui avait été enlevée, et Lamouche fut assez vif pour prévoir l'attaque et la parer d'un coup de poing qui envoya l'homme rouler dans un coin. Il fut enfermé dans les cellules et on trouva sur lui une ceinture portant 22 cartouches du calibre 42, celui du revolver.

L'histoire de ce ménage est pénible. Mary Seebold, l'épouse, est née en Angleterre et s'est mariée avec Vézina il y a quatre ans, à Détroit. A la suite d'un accident de chantier, Vézina perdit les deux jambes, mais il est très agile avec deux jambes de bois. Cependant, il refuse de travailler et mendie pour boire. Sa femme tient une pension, et il emploie les gains à s'enivrer. Il a été incarcéré en attendant sa comparution devant le juge demain matin.

EN L'HONNEUR DE M. KLECZKOWSKI

UN COMITE DE CITOYENS DECIDE D'OFFRIR UN BANQUET AU CONSUL FRANCAIS AVANT SON DEPART DE MONTREAL.

Des représentants les plus autorisés de toutes les hautes classes de notre société se sont réunis hier après-midi afin de discuter quel serait le meilleur moyen de témoigner à M. Kleczkowski, consul de France, toute l'estime en laquelle il était tenu dans notre société, et tout le regret que nous cause son départ.

Il a été résolu d'offrir un banquet le 17 du courant à l'hôtel Windsor, en l'honneur du distingué diplomate.

Cette assemblée très nombreuse réunissait dans une même pensée les notabilités du monde politique, scientifique, du haut commerce et de la magistrature.

Le Dr E. P. Lachapelle présidait et le Dr Monod agissait comme secrétaire. On remarquait dans l'assemblée : Sir Alex. Lacoste, Sir Wm. Hingston, Sir W. Van Horne, Sir George Drummond, hon. F. L. Béique, hon. R. Dandurand, hon. Arthur Boyer, hon. J. I. Tarte, hon. L. J. Forget, hon. T. C. Casgrain, hon. M. Rolland, hon. R. Thibaudeau, hon. J. A. Ouimet, hon. juge Robidoux, le maire Ekers, principal Peterson, du McGill ; M. F. D. Monk, député, Godfroy Langlois, député, M. M. de Struve, consul de Russie; M. de Pereira, consul d'Espagne; M. C. H. Catelli, président de la Chambre de Commerce; M. Mathewson, président du Board of Trade ; M. J. Helbronner, président de l'Union Nationale Française ; M. L. J. A. Surveyer, 1er vice-président de la Chambre de Commerce ; M. Martin, vice-président de l'U. N. F. ; M. H. Laporte, M. Geo. E. Drummond, M. Charles Chaput, Dr François de Martigny, M. E. Galibert, M. Salone, M. C. Galibert, M. E. Lafleur, Dr Boulet, M. O. B. d'Aoust, M. Gazaniole, M. Joncas, M. Balcer, etc.

Un comité fut nommé séance tenante, pour l'organisation du banquet. Ce comité se compose du Dr E. P. Lachapelle, président ; hon. R. Dandurand, maire Ekers, MM. J. Helbronner, C. H. Catelli, Mathewson et le Dr Monod.

Secrétaires : MM. Hadrill, du Board of Trade ; Fortunat Bourbonnière, de la Chambre de Commerce de Montréal et Revoil, de la Chambre de Commerce Française.

L'heure du banquet et le prix des cartes seront fixés à la réunion du comité qui aura lieu aujourd'hui et dont le compte-rendu paraîtra dans la "Presse" de samedi matin.

A QUEBEC

L'ENQUETE LECLERC — LES RAQUETTEURS — PROJET NOUVEAU POUR LA TERRASSE — LA PREMIERE NEIGE — UN DOIGT VAUT $150 — LES ESCULAPES — UN FEU MYSTERIEUX.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 9. — A l'enquête du coroner, tenue à Sainte-Croix, sur la mort de F. X. Leclerc, le jury a rendu un verdict de "mort d'apoplexie cérébrale."

— M. A. S. Stocking a été élu président du Québec Snowshoe Club.

— Un projet absolument nouveau a été soumis hier soir au comité des Finances. M. J. A. Lefebvre offre à la Cité de reconstruire la Terrasse à ses dépens, moins deux et demi pour cent que la Cité paiera, et cela, à condition qu'il ait la permission de se servir de la partie inférieure de la Terrasse pour y établir théâtre, café, etc. Le projet a été référé aux avisseurs légaux et à l'ingénieur de la Cité. Ces travaux couteraient de soixante à soixante dix mille piastres.

— Nous avons eu hier, après-midi, la première neige de la saison. Aujourd'hui cette neige est presque complètement disparue.

— Pour la perte de deux doigts un nommé Morisset a poursuivi la "North-Shore Pawer Co." en recouvrement de $2,125 de dommages. Le juge Cannon vient de lui accorder $300.00.

— Les étudiants en Médecine de l'Université Laval auront leur banquet annuel jeudi prochain au Victoria.

— Une maison vacante appartenant à un M. Boivin, chemin de Charlesbourg, a été détruite par un incendie. On ignore l'origine du feu.

NONAGENAIRE QUI S'ETEINT

Suite de la première page

dont naguère encore, avec une fidélité et une mémoire remarquables, elle aimait à raconter les événements.

Son époux affligé lui survit et est lui-même plus que nonagénaire.

Mme Bouchard était la soeur de M. l'abbé G. Gravel, vicaire à Sainte-Anne du Bout de l'Ile.

Les funérailles ont eu lieu à l'église paroissiale, au milieu d'un immense concours de parents et d'amis, et tous ceux qui avaient eu le bonheur de connaître Mme Bouchard, s'étaient fait un devoir d'assister à son service funèbre.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Z. Gravel, son frère, qui a aussi officié au service.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, et M. le maire McQueen Les porteurs étaient M. Moïse Picotte, M. N. Picotte, M. Elie Boivin, M. Emile Boivin, ses petits-fils, Phid. Therrien, J. M. Lavoie, son fils, d'Ottawa.

Remarqués dans le cortège funèbre, F. Desormaux, C. Bouchard, H Beloin, ses enfants, et parmi les notables du village : M. le Dr Rochette, MM. W. et A. Stuart, M. J. Marceau, M. E. Tremblay, M. D. Yucy, M W. Gervais, M. N. Bouchard, M. le notaire Merizze, M. le notaire O. Barette, etc.

Mme Bouchard était de la Société des Dames de Sainte-Anne, et toutes les sociétaires accompagnaient la défunte à sa dernière demeure.

Les offrandes de messes, de bouquets spirituels et de fleurs étaient très nombreuses.

INCENDIE AUX GRONDINES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Grondines, 9 — Une étable appartenant à M. Emile Fournier, agent du C. P.R., a été la proie des flammes, mardi après-midi.

Quand on s'aperçut de l'incendie, il était trop tard pour opérer le sauvetage des animaux.

Un cheval et un cochon ont été brulés. En outre, M. Fournier perd du foin, de l'avoine et un harnais.

L'origine du feu est inconnue.

LES ASSISES CRIMINELLES

La femme Dubord accusée de crime d'incendie est trouvée coupable.

LONGUES DELIBERATIONS

Le jury n'est parvenu à l'entendre qu'après avoir délibéré durant pendant près de 19 heures.

AJOURNEMENT A LUNDI

La salle d'audience de la Cour Criminelle était bondée de specetateurs, ce matin, pour entendre le verdict des jurés dans la cause de Joséphine Dubord accusée d'avoir mis le feu dans le restaurant de M. A. Daigneault de connivence avec ce dernier.

Les jurés n'avaient pu s'entendre hier après-midi, et les conjectures sur la décision à laquelle ils arriveraient étaient diverses.

Après 19 heures de réflexion et de délibérations, les jurés en sont venus à la conclusion que l'accusé était coupable.

La femme Dubord a entendu le verdict sans la moindre émotion. Pour le crime dont elle a été trouvée coupable, elle peut être condamnée à l'emprisonnement pour la vie.

A la séance d'hier après-midi, la prisonnière a fait un récit qui avait des apparence de plausibilité.

Elle a raconté toutes ses allées et venues dans la nuit du 5 au 6 septembre, durant laquelle le crime a été perpétré. Elle s'est déclaré innocente du crime d'incendie.

Après la plaidoiries et la charge du juge qui fut accablante pour l'accusée, les jurés se retirèrent pour délibérer.

A six heures, ils déclarèrent au président du tribunal qu'ils ne pouvaient s'entendre sur le verdict à rendre.

L'honorable juge Lavergne leur ordonna d'étudier de nouveau la cause et de venir devant la cour à onze heures ce matin.

Après le prononcé du verdict, la cour s'est ajournée à lundi à 10 heures. Le premier procès entendu sera celui de Rainville, accusé de vol.

L'EXTRADITION DES ANARCHISTES

Pétersbourg, 9 — Le gouvernement veut conclure des traités d'extradition avec les autres puissances pour obtenir la déportation des anarchistes qui ont fabriqué des explosifs. Jusqu'aujourd'hui ce délit n'était pas extraditible, les puissances le considérant comme crime politique.

L'AFFAIRE DE BUCKINGHAM

L'ENQUETE PRELIMINAIRE S'OUVRIRA POUR LA FORME, CET APRES-MIDI — CALME APPARENT, EFFERVESCENCE LATENTE.

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

Buckingham, Qué., 9 — Il y avait un mois hier que la tragédie qui laissera un souvenir néfaste dans les annales du pays, s'est produite.

La population, pour être calme en apparence, n'en garde pas moins une effervescence latente. Dans les scieries, règne une demi-activité ; car les McLaren ont des misères infinies à trouver des employés ; il en vient quelques-uns d'un peu partout, mais plusieurs, en apprenant qu'il y a eu grève, retournent à l'endroit d'où ils sont venus.

L'intérêt n'a pas diminué, et de part et d'autre, on travaille à "l'affaire."

Cet après-midi, à deux heures, tous les prisonniers comparaîtront pour l'ouverture de l'enquête préliminaire.

Cette séance n'est qu'une formalité, car on doit simplement décider la date réelle de l'enquête. Ce retard est dû au fait que Mtre Guérin, substitut du Procureur-Général, est retenu à Montréal pour le terme des assises, qui durera encore une semaine ou deux. L'honorable juge Choquet est attendu, ici, par le train de l'après-midi.

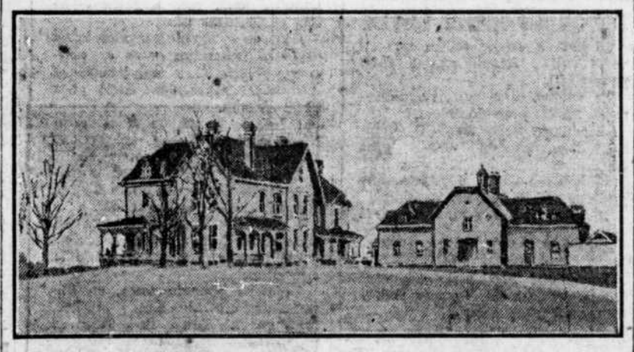

L'EMEUTE DE BUCKINGHAM. "PINEHURST." LA MAGNIFIQUE HOTEL DE LA FAMILLE McLAREN, SUR LE HAUT DU BOULEVARD. MALGRE L'EFFERVESCENCE DES ESPRITS, LE 8 OCTOBRE, IL N'Y A PAS EU DE MANIFESTATION CONTRE CETTE MAISON.

VIADUC EN FEU

Une étincelle échappée du tuyau d'une locomotive a failli, vers 7 heures, mercredi soir, allumer un incendie considérable dans le viaduc de bois du Pacifique, en arrière du No 1224 rue Notre-Dame Est. Les pompiers de la caserne No 8 sont heureusement arrivés à temps pour empêcher la destruction de ce viaduc et une interruption désastreuse du trafic du chemin de fer.

Les dommages ne sont pas élevés.

L'EMEUTE A BUCKINGHAM. LA MAISON DU DR. RODRIGUE, CORONER, DEMISSIONNAIRE QUI EST AU NOMBRE DES ACCUSES DE L'ENQUETE PRELIMINAIRE PRESIDEE PAR LE JUGE CHOQUET.

Un Record QUI Parle.

La plupart des gens aiment la réclame.
Ce n'est que naturel.
Depuis les deux dernières années le Boston Shoe Store peut se vanter d'avoir considérablement augmenté ses affaires.
Nous le savons en comparant nos ventes journalières mois pour mois.
Nous le savons parce que le nombre de nos vendeurs a doublé— peut-il y avoir une meilleure preuve que les

Chaussures Boston à $3.50

Sont vendues sur leur mérite.

De bonnes chaussures, un magasin bien administré et les éloges des clients satisfaits à leurs amis — Tout cela ensemble contribue à ce grand accroissement des affaires.
En serait-il ainsi si les chaussures Boston à $3.50 n'étaient pas telles que nous le disons ? La meilleure chaussure pour le prix.

—Style —Ajustement —Fini

AGENCE HANAN & SON TRADE HANAN MARK NEW YORK SPECIALE

—Confort —Qualité —Durabilité

Assortiment complet de Guêtres et Jambières pour Hommes, Femmes et Enfants

Boston Shoe Store

Le Magasin de Chaussures le plus prospère du Canada.

Commandes par la poste promptement exécutées.

Angle des rues Ste Catherine et Mansfield.

Satisfaction garantie ou argent rendu.

VOYAGE D'UNE EXTREME IMPORTANCE

Suite de la première page

ardue qu'il s'est imposée. Il savait, d'ailleurs, que dans l'accomplissement de cette tâche, il aurait l'appui et l'approbation des personnes intéressées dans la navigation océanique.

"Mon ambition", dit-il en concluant, est de faire du chenal du fleuve Saint-Laurent, le plus beau, le plus sûr et le mieux éclairé du monde."

Ces paroles ont été accueillies avec enthousiasme par tout le monde.

Arrivés à Québec, la plupart des excursionnistes se rendirent au château Frontenac. Quelques-uns restèrent avec l'hon. M. Brodeur à bord du "Lady Grey" et y passèrent la nuit.

Hier matin, les excursionnistes se rendirent à bord du "Lady Grey". MM. Geo. E. Amyot, président de la Chambre de Commerce de Québec, Thomas Harling, gérant de la "Québec Transport Company", G. D. Davie, le capitaine Koenig et quelques journalistes québécois se joignirent à eux. Le départ eut lieu à 9h. 30.

On se rendit d'abord

A ST JOSEPH DE LEVIS

où l'on visita la cale-sèche. Celle-ci est actuellement occupée par le vapeur "Québec", de la compagnie Richelieu et Ontario, qu'on est en train de reconstruire absolument à neuf. On a enlevé toute l'ancienne menuiserie. On a réparé la coque, et quand le "Québec" sortira de là, il ne sera plus reconnaissable.

A l'entrée de la cale-sèche, le steames " Agnar", de Christiana, et le vapeur "Cornwall" attendent leur tour.

De là, le "Lady Grey" a descendu le fleuve sans arrêt jusqu'au banc de Beaujeu, un peu en bas de l'Ile-aux-Grues.

En passant vis-à-vis de St-Thomas de Montmagny, le "Lady Grey" a modéré quelque peu pour permettre aux excursionnistes de voir

LE STEAMER "BAVARIAN"

échoué sur le rocher appelé "Wye Rock" depuis plus d'un an.

Le malheureux steamer est toujours dans la même position, penché au sud. Il a vraiment mauvaise mine, avec sa cheminée aux couleurs défraichies.

M. Andrew Allan, qui est au nombre des excursionnistes, dit au représentant de la "Presse" qu'il croit au succès des efforts que l'on fait actuellement pour renflouer ce steamer. La tentative définitive aura lieu le 18 du courant. On essaiera de le renflouer au moyen de l'air comprimé. MM. Allan ne sont plus guère intéressés que pour environ 20 pour cent dans ce steamer. Ce sont les assureurs qui sont intéressés.

M. Andrew Allan a hâte de voir disparaître cette mauvaise réclame que donne ce steamer échoué à la route du Saint-Laurent.

Le capitaine Koenig, du département de la marine, affirme aussi qu'il croit au renflouage prochain du "Bavarian". Tant mieux !

Vers une heure, le "Lady Grey" accoste

LA DRAGUE "GALVESTON",

qui travaille actuellement à creuser le chenal au banc de Beaujeu.

Tous les hôtes de l'hon. M. Brodeur ont pu se rendre compte de l'efficacité de cette puissante drague à succion qui, en une heure, retire du fond de l'eau quinze cents verges cubes de terre et de pierres.

Nous avons vu fonctionner cette drague à succion. C'est merveilleux. Un tuyau plongé au fond de l'eau, dans le sable, aspire tout ce qui s'y trouve. Le sable et les pierres ainsi aspirées montent à la surface et se distribuent dans divers tuyaux qui rejettent toute cette matière sur des dalles.

Cela prend de une heure à une heure et quart à remplir toutes les dalles. Quand elles sont toutes remplies, la drague va déposer ce sable et ces pierres sur la batture, puis va recommencer la même besogne.

"C'est, dit le colonel Gourdeau, la meilleure drague du monde. Un expert est venu récemment d'Angleterre expressément pour examiner le fonctionnement de cette drague. Il n'a pas hésité à dire que cette drague était la meilleure du monde."

On sait que cette drague a été faite en Allemagne. Certains journaux ont sévèrement critiqué l'achat de cette drague. Nous avons pu constater hier combien ces critiques étaient erronées.

M. GEO. E. AMYOT,

président de la Chambre de Commerce de Québec, dit qu'il est émerveillé du fonctionnement de cette drague. Il n'y a aucun doute qu'avant longtemps, cette drague et l'autre qui travaillera l'an prochain au banc de Beaujeu, auront réussi à creuser le chenal à cet endroit de façon à permettre à tous les steamers de passer là à marée basse.

"C'est la Chambre de Commerce, dit-il, qui a demandé au ministre de la Marine de faire ce creusage au banc de Beaujeu, et nous sommes heureux de voir avec quelle promptitude et quelle efficacité le ministre de la Marine a écouté notre requête.

En quittant la drague "Galveston", le "Lady Grey" reprit le chemin de Québec. On servit aux excursionnistes un succulent dîner. Le service, fait sous la direction du steward Joly, fut parfait. Au dessert, l'honorable M. Brodeur proposa

LA SANTE DU ROI

qui fût loyalement accueillie.

Puis M. F. J. Gear, proposa la santé de la Chambre de Commerce de Québec, prêchant la concorde et l'amitié qui doit exister entre les villes de Québec et de Montréal, destinées toutes deux à un grand avenir. Il souhaite la prospérité à Québec. L'orateur est d'avis que la "Shipping Federation" devrait étendre son champ d'action à Québec, Halifax, et ailleurs.

M. Geo. E. Amyot, président de la Chambre de Commerce de Québec, a répondu à cette santé. Il dit que la

RIVALITE ENTRE QUEBEC

et Montréal est une chose du passé. Le progrès de ces deux villes fera celui de tout le pays ; il loue l'honorable M. Brodeur de ce qui a été fait, et il espère que le ministre de la Marine donnera, à Québec, ce que Québec a le droit d'avoir.

L'honorable M. Brodeur proposa la santé de la "Shipping Federation", association qui, dit-il, a fait beaucoup pour le progrès du Canada et l'amélioration de la route du Saint-Laurent. Il déclare qu'on devrait considérer que l'argent dépensé pour l'amélioration de cette route est un bienfait pour tout le pays. L'ouvrage que fait actuellement le "Galveston" rapportera autant de bénéfices à une partie du pays qu'à l'autre.

Il assure que le nouveau dragueur actuellement en construction à Sorel— expressément pour le creusage du banc de Beaujeu — sera prêt le printemps prochain. Avant longtemps nous aurons, de Montréal à la mer un

CHENAL DE TRENTE PIEDS

Dans la tâche qu'il a entreprise, pour améliorer notre route fluviale, il espère avoir l'approbation de tout le Canada. Le département sera toujours heureux de recevoir les avis de la "Shipping Federation", sachant qu'ils seront toujours dictés par le désir de voir prospérer le Canada.

M. James Thom, président de la "Shipping Federation", constate les progrès faits par la navigation depuis quelques années. En parlant de l'avenir de Québec, il dit que le progrès de cette ville doit marcher avec le progrès de Montréal. Si Québec a, pour se rendre à l'océan, un chenal de 30 pieds, Montréal doit avoir aussi un chenal de 30 pieds. M. Thomas Harling félicite l'honorable M. Brodeur de l'heureuse idée qu'il a eu d'inviter les membres de la "Shipping Federation" à visiter la route fluviale. Il n'y a rien de mieux pour l'amélioration du Saint-Laurent que cet échange d'opinions. Il complimente le gouvernement sur ce qu'il a fait pour notre route fluviale et fait l'éloge des officiers qui accomplissent ce travail. Il espère que les accidents maritimes, sur le Saint-Laurent, seront bientôt choses du passé. Nous devons tout faire pour éviter ces accidents afin d'obtenir une réduction des taux d'assurances.

M. J.R. Binning, C.J. Smith, Boyling, Campbell, O'Flaherty et Cinq-mars parlèrent aussi en réponse

A DIVERS TOASTS.

M. Amyot proposa la santé de l'hon M. Brodeur et le banquet prit fin vers les cinq heures.

Arrivé peu après à Québec, le "Lady Grey" est parti ce matin à cinq heures pour Montréal avec les excursionnistes

Interviewé par le représentant de "La Presse" sur ce voyage, M. James Thom président de la "Shipping fédération" s'en est déclaré absolument enchanté. "Nous avons été surpris, dit-il, de l'importance des travaux

QUI SE FONT A SOREL

Les usines du gouvernement sont très bien outillés et de département est en état de construire lui-même tout ce dont il a besoin pour la navigation fluviale. Nous avons aussi constaté avec plaisir que l'on est enfin sur le point de parvenir à donner un chenal de 30 pieds de Montréal à la mer. Nous avons été émerveillés de l'ouvrage fait par le "Galveston". En somme les membres de notre association ont été enchantés de ce qu'ils ont vu, et des bons égards que le ministre de la marine et ses officiers ont eus pour eux.

PAQUEBOT ECHOUE

Cuxhaven, Allemagne, 9 — Le paquebot anglais "Madawaski", venant de Galveston, est échoué sur la côte Est de l'Ile Norderney. Plusieurs remorqueurs cherchent à le renflouer.

UNE OFFRE VERITABLE

Essayez ZAM-BUK à nos frais

Les propriétaires ont tellement confiance dans les qualités supérieures de Zam-Buk, qu'ils sont sûrs, une fois que vous l'aurez essayé, que vous en ferez votre baume et onguent de famille. Ils vous en offrent, en conséquence, une boîte-échantillon gratuite. Pour l'obtenir, écrivez votre nom et votre adresse sur les lignes ci-dessous et présentez le coupon aux Bureaux de " La Presse," à Montréal, et vous recevrez en retour une boîte-échantillon gratuite, en même temps qu'une brochurette vous expliquant ce qu'est Zam-Buk.

OU PAR LA POSTE— Si vous n'avez pas le temps de venir chercher un échantillon, remplissez le coupon et expédiez-le par la poste à la Zam-Buk Co., Toronto, avec un timbre d'un cent pour la réponse, et il vous en sera expédié promptement un échantillon par la poste.

Nom .....

Adresse .....

TERRIBLE TEMPETE DANS LE GOLFE

La barque russe "Serendi" perdue à "Priest Point" — Dix hommes de l'équipage sont noyés — Le charbonnier "Finn" serait perdu corps et biens près de l'île Byron — La mer est démontée et ne permet à aucun navire d'aller au secours des naufragés.

Sydney, N. E., 9 novembre. — On a ici des craintes sérieuses dans les cercles maritimes, sur le sort du vapeur norvégien le "Finn," dû dans ce port lundi dernier. Le "Fin" est parti sur l'est de Montréal le 21 octobre dernier, et descendit le fleuve avec d'autres navires. Dimanche, le capitaine Douvig, du vapeur "Universe", aperçut près de "Bird Rocks," un navire qu'il croit être le "Finn." La tempête faisait rage alors et continua à sévir jusqu'à ce que l'"Universe" entrât à Sydney lundi à midi. Mercredi, les vapeurs "Tancred" et "St Andrews" arrivèrent du golfe sans avoir aperçu le gros charbonnier. Hier le remorqueur "D. H. Thomas" fut envoyé dans une direction nord par la "Dominion Coal Co.," pour arriver dans les îles de la Madeleine, et tous les vaisseaux dans le port ont reçu instruction de rechercher le navire perdu. Le "Finn" est un vaisseaux nouveau, construit cette année même pour répondre aux besoins du commerce de charbon.

PERDU SUR LES ROCHERS

Halifax, N. E., 9 novembre. — Aucune nouvelle n'a été reçue du "Finn"; un rapport non confirmé annonce qu'il aurait coulé corps et biens sur les rochers de l'Ile Byron, dans les Madeleines. Rien n'est épargné pour localiser ce navire perdu, mais en vain. D'après les dernières nouvelles, la tempête qui s'est déchaînée sur le golfe est la plus forte depuis 1872.

ARRACHES A L'OCEAN

New York, 9 — Le navire allemand "Maunheim" a arraché hier à une mort certaine le capitaine et six hommes de la brigantine Nouvelle-Ecossaise "White Wing". Ce vaisseau coulait à pic quand les hommes furent sauvés ; ce sont : le capitaine M. J. McLeod, Alexander Lurcombe, Mortimer Sawer, H. H. Wade, Gustave Brown, Morris Fuso et Sinclair William. Le "White Wing" était chargé de bois. Dimanche il fut assailli par la tempête et fut entraîné à 200 milles de sa route.

Charlottetown, I. P. E., 9 — Le steamer "Stanley", du gouvernement, qui a été envoyé à "Priest Pond", sur la scène du naufrage de la barque russo-française "Serende", n'a pu pousser plus loin qu'East Point. "La tempête était telle à cet endroit qu'il fut impossible d'aller plus loin. Le "Stanley" se réfugia à Georgetown. Une grande foule était sur la grève près de Priest Pond, terrifiée à la vue du danger que couraient les survivants du naufrage, grelottant sur les restes de leur navire. L'indignation fut à son comble quand on vit le navire de l'Etat retourner sur ses pas. Alors dans un élan de courage que seuls comprennent les gens de la mer, des hommes se dévouèrent au salut de leurs frères. On partit de la côte pour arracher les naufragés à la mort ; on réussit à en sauver trois ; quatre sont encore sur les récifs, et dix sont morts.

MALHEUR AUX VAINCUS

Le défenseur de Port-Arthur demande de l'aide à une institution de charité.

Londres, 9 — Une dépêche de Saint-Pétersbourg à l'agence Reuter, dit que le général-lieutenant Stoessel, qui commandait à Port-Arthur lors du siège de cette ville par les Japonais, est tellement pauvre qu'il a dû s'adresser à une institution de charité, où l'on soigne les soldats blessés pour obtenir ce qu'il faut pour payer une ordonnance. Les officiers de l'institution l'ont obligé à présenter un certificat de médecin prouvant que l'état de sa santé exigeait qu'il eut ce domestique.

IMPORTANT JUGEMENT

Le recorder Weir a rendu jugement, hier matin, dans la cause de Mme Eliza Brown contre la Ville de Montréal, sur une question d'appel contre le rôle des cotisations. La propriété connue sous le nom de Wellington Arcade, rue Sainte-Catherine, avait été évaluée à $32.000 pour l'année 1904, puis cette évaluation avait été portée à $50.000 l'année suivante.

Le recorder déclare dans son jugement que la propriété a été augmentée sur le rôle d'évaluation pour la raison que le chiffre réel avait été négligé depuis plusieurs années. La valeur des maisons peut ne pas avoir augmenté, pas plus que les revenus; mais la valeur du terrain est beaucoup plus grande et le recorder renvoie la pétition demandant à ce que l'ancien rôle soit rétabli.

INSTRUCTIONS SPECIALES

Le chef de police avait réuni, hier matin, les capitaines des divers postes de la ville pour leur transmettre ses ordres au sujet de l'observance des règlements 323 et 326. Nous avons déjà parlé de ce premier règlement qui concerne les cracheurs, le second touche à l'enlèvement des ordures ménagères. Il ne faudra pas que le papier et les détruitus soient mêlés avec les cendres. Les ruelles devront être tenues dans un état de méticuleuse propreté. Espérons que nos constables sauront faire respecter la loi.

PEARY RETOURNERA AU POLE

New-York, 9 — Madame Robert E. Peary annonce que son mari, l'explorateur arctique, fera une nouvelle excursion au Pôle Nord.

THOMAS SMITH A SUCCOMBE

"La Presse" annonçait lundi qu'un nommé Patrick Thomas Smith, âgé de 54 ans, officier du steamer "Kidona" avait, la veille, fait une chute à fond de cale et été transporté à l'Hôpital-Général, à la suite de cet accident.

Smith est décédé hier après-midi, succombant à une fracture du crâne.

Il y aura enquête du coroner, à ce sujet, aujourd'hui.

IL DEVRA PAYER

Alphonse Laberge, de la ville Saint-Louis, pour avoir refusé de payer son passage en tramway et pour voies de fait a été condamné, ce matin, par le recorder Pelletier, de la Ville Saint-Louis, à $5 d'amende, aux frais, et aux

COLONIAL HOUSE SQUARE PHILLIPS

OFFRES SPECIALES POUR SAMEDI

ETOFFES A ROBES DE COULEURS

1 table de tweeds de choix et de tissus unis, à 33⅓ p. c. et moitié prix

CHALYS. — Lot choisi de Châlys pure laine à 50c la verge, moins 25 p. c.

Châlys crème avec dessin brodé de couleur; magnifiques marchandises, 75c, moins 25 p. c.

Châlys crème, à raies de soie de couleur, 45c la verge, moins 33⅓ p. c., à savoir 30c la verge.

Reste de canevas en laine crème, valant 55c la verge, à écouler à 29c la verge.

ETOFFES A ROBES NOIRES

Lot choisi d'étoffes noires pure laine à costumes, à moitié prix.

Voile de Paris noir, 75c et $1.00 la verge, moins 20 p. c.

1 lot de tissus noirs assortis de pesanteur moyenne, à un escompte de 33⅓ p. c.

1 lot de longueurs de robes noires, marchandises de choix, moins 20 p. c.

RAYON DE LA SOIE

Habutai japonaise naturelle, 27". pesante, régulier 50c la verge, moins 20 p. c.

Habutai japonaise brochée, 23", en une grande variété de dessins, régulier 65c, moins 20 p. c.

Louisine blanche et crème, 20", régulier 75c la verge, moins 20 p. c.

Louisine à carreaux, 20", carreaux de 4 dimensions, 2 couleurs : bleu et blanc, brun et blanc, vert et blanc, et fauve et blanc, régulier 60c la verge, moins 20 p. c.

Taffetas à carreaux, à raies fines de fantaisie, 20". belle combinaison de couleurs, en brun, myrte et vin, régulier 75c la verge, moins 33⅓ p. c.

Taffetas français noir, 20", teinture Lyon, régulier 50c, moins 20 p. c.

Taffetas français noir, 20", teinture Lyon, régulier 75c la verge, moins 20 p. c.

Taffetas français noir, teinture Lyon, 22", régulier 90c la verge, moins 20 p. c.

Damas broché noir, 6 nouveaux dessins, petits dessins, valeurs exceptionnelles à $1.00 et $1.10, moins 20 p. c.

Velvetine fini velours noir,23", très soyeuse, régulier 85c la verge, moins 10 p. c.

RAYON DES GARNITURES
50 P. C. D'ESCOMPTE

Collets en drap de couleurs et de fantaisie, une ligne d'appliqué en drap de couleur, et plis en satin blanc.

75 p. c. sur la guimpe perlée de couleur.

20 p. c. sur la guimpe perlée noire.

FRONCES

Fronces de fantaisie, moins 50 p. c. Coupons de fronces, 5c.

Articles de cou en soie de fantaisie et collets brodés, moins 50 p. c.

Dentelle en batiste, moins 75 p. c. Dentelles Valenciennes et berthes en dentelle, moins 33⅓ p. c.

Voiles de chiffon à 50c.

RUBANS

Rubans de satin de couleur à 5c la verge. 1", 1½", 2" et 3" de large.

RAYON DES BRIMBORIONS

Ceintures de fantaisie en soie, cuir et chamois, pour 50c.

Table spéciale de peignes, épingles de fantaisie, jartelles, barrettes et peignes de faces, épingles à cheveux, etc., à 25c.

Cordes à coussins, de toutes couleurs, 17c.

RUBANS. Ruban taffetas spécial. 5 pcs de largeur, 17c.

Ruban étroit Ottoman, 17c la pièce.

RAYON DES INDIENNES

Voile de coton, rouge et vert Nil, 20c et 50c la verge, moins 50 p. c.

Guingan brodé, à 25c la verge. moins 50 p. c.

Cheviotes unis et de fantaisie pour blouses, 17c, 30c et 40c la verge, moins 25 p. c.

Sateen à dessins bleu marine pour robes, 30c la verge, moins 50 p. c.

Zéphir mercerisé, 16c la verge, moins 25 p. c.

Coupons de cretonne, patrons assortis, moins 25 p. c.

Guingan à carreaux, rose et noir, 9c la verge.

RAYON DES BRODERIES ET ARTICLES DE FANTAISIE
20 P. C. D'ESCOMPTE

Dessus de coussin en toile taffetas, blanc et de couleur.

Dessus de coussin en tapestry, assortis.

Ce qui reste de pièces de centre Hardanger et doylies.

Une ligne de mousseline de fantaisie et une ligne de mousseline suisse à carreaux.

10 P. C. D'ESCOMPTE

Dessus de coussins en soie et satins des dernières nuances.

Dessus de coussins en mousseline brodée blanche.

Pantoufles en canevas, jolis dessins de fleurs.

Dessus de coussins lithographiés, assortiment complet, nouveaux dessins.

CHAUSSURES POUR DAMES

Bottines vernies pour dames, à lacets et boutons; régulier $3 et $4.50 pour $2.50.

Bottines en veau bronze, pour dames; régulier $4.50 pour $3.50.

Bottines vernies pour dames ; régulier $4.50 pour $3.50.

Une table spéciale de lignes désassorties à $1.00 et $1.50.

CHAUSSURES POUR HOMMES ET GARCONNETS

20 prs. de bottines en chevreau pour garçonnets; régulier $3.50 pour $2.80.

18 prs. de bottines en poulain verni, pour garçonnets; régulier $3.50 pour $2.80.

18 prs. de bottines à tige élastique en chevreau, pour hommes; régulier $5.00 pour $3.00.

15 prs. de bottines en veau, à boutons pour hommes ; régulier $5.00 pour $4.00.

15 prs. de bottines Blucher en veau, pesantes, pour hommes ; régulier $5.00 pour $4.00.

18 prs. de bottines en chevreau doublées en cuir, pour hommes ; régulier $5.00 pour $4.00.

12 prs. de bottines vernies, pour hommes ; régulier $5.00 pour $4.00.

12 prs. de bottines vernies pour hommes ; régulier $5.00 pour $3.00.

15 prs. de bottines vernies pour hommes ; régulier $5.25 pour $4.00.

MALLES ET SACS

Escopte spécial de 25 p.c. sur un lot de boîtes à habillements en cuir anglais et sacs en vrai phoque.

RAYON DES RIDEAUX
20 P. C. D'ESCOMPTE

Tous tapis de table. Echantillons de rideaux de dentelle. Echantillons de rideaux de Madras. Echantillons de portières.

RAYON DU PAPIER TENTURE

20 p. c. d'escompte sur des lignes spéciales de papier tenture.

50 p. c. d'escompte sur tous lots de 6 rouleaux et moins.

RAYON DES TAPIS

Tous les rugs de Perse, de Turquie et des Indes moins 20 p. c.

Grande variété de carpettes cousues, en Axminster et en Wilton, moins 25 p. c.

Carpettes cousues en Bruxelles et Tapestry, moins 20 p. c.

50 nattes cousues, 1¼ carrée, moins 50 p. c.

Coupons de tapis moins 33⅓ p. c.

Lignes désassorties de tapis Axminster et Wilton, moins 10 p. c. à 20 p. c.

Lignes désassorties de Bruxelles et Tapestry, moins 10 p. c. à 15 p. c.

OFFRE SPECIALE. — Tapis de table brodés et rideaux dessins de Turquie et de Perse, moins 50 p. c.

Tissu à nattes chinoises et japonaises moins 20 p. c.

Tissu à nattes en fibres et nattes, moins 15 p. c.

Tissu à nattes en fibres de coco. dans toutes les largeurs pour perrons.

Nattes en fibres de coco, nattes en acier et nattes en caoutchouc, dans toutes les grandeurs, assortiment toujours complet.

RAYON DES JOUETS

Un lot de services de cuisine émaillés, régulier $1.85, $2.00 et $2.75, moins 25 p. c.

Un lot de poupées anglaises en chiffon, 85c, $1.00, $1.25, $1.50, $1.75 et $2.00 moins 25 p. c.

Un lot de pupitres d'enfants, $3.00, $4.00 et $7.50 moins 25 p.c.

Automobiles pour enfants, moins 10 p. c.

Table de jeux à moitié prix.

Abat-jour en papier, couleurs assorties, régulier 25c, 40c, 50c et 75c. moins 25 p. c.

Un lot de registres de phonographe Pathé; peuvent servir sur phonographe Edison, Columbia et autres machines à cylindre, pour écouler à 10c chacun.

ARTICLES DE SPORT

Carabines Flobert réduites de $4.50 et $5.00 à $3.00.

Vestons de football avec ou sans manches, régulier 75c, pour 25c.

Mitaines et gants de baseball, moins 33 1-3 p.c.

Clubs Colonial pour le golf, moins 10 p.c.

RAYON DES CADRES ET DES GRAVURES ENCADREES

25 Carbonettes encadrées, régulier, $5.00 pour $3.00.

25 Photogravures encadrées, régulier, $2.00 pour $1.00.

50 Esquisses à la plume et à l'encre, régulier, $1.50 pour 75c.

Lot choisi de cadres à photographies, régulier $1.50 pour 75c.

Ces marchandises ne sont pas du vieux stock, mais sont nouvelles et encadrées d'après les styles les plus nouveaux.

COUVRE-PIEDS, FLANELLES, ETC.

Lot spécial de 25 grands couvre-pieds blancs, très bonne valeur à $4.00 pour $3.25.

Table spéciale de couvre-pieds blancs, moins 10 p.c.

Lot de belles flanelles françaises d'opéra pour blouses et robes de matin, moins 20 p.c.

Un lot de nappes et de serviettes, moins 20 p.c.

Lots désassortis de toiles, très bonne valeur, moins 20 p.c.

Un lot d'essuie-mains frangés et ourlés, moins 20 p.c.

Un lot de coton blanc anglais, par coupons de 10 verges, moins 10 p.c.

Lot spécial de coton blancs, 12c pour 10c la verge.

MANTEAUX EN FOURRURE POUR DAMES

En simili-phoque, uni $39.00 comptant.

En vison d'eau, uni, $57.00 comptant.

En mouton de Russie, uni $79.-80, comptant.

En mouton de Perse, garni de vison, $146.00 comptant.

Ces manteaux sont élégants et siéent à la perfection.

MANTEAUX EN FOURRURE POUR ENFANTS. A PARTIR DE 24 PO. DE LONG

En opossum américain, $9.98 comptant.

En lapin blanc, $9.74 comptant.

En lapin bleu, $11.40 comptant.

En mouton d'Islande blanc, $14.97 comptant.

Etoles en imitation d'hermine, $2.62 comptant.

Tours de cou en op. australien, $4.18 comptant.

Manchons en op. australien, $4.99 comptant.

Collet-tempête en lapin noir, $2.85 comptant.

Manchons en lapin noir; $3.57 comptant.

Manchons en imitation d'hermine, $2.85 comptant.

Etoles en opossum Isabella $9.74 comptant.

Manchons en opossum Isabella, $5.70 comptant.

Etoles en vison d'eau, $12.12 comptant.

Manchons en vison d'eau, $8.55 comptant.

Cravates Ascot en écureuil gris, $9.74 comptant.

Manchons Victoria en écureuil gris, $14.97 comptant.

FOURRURES DE PREMIER ORDRE

Nous exposons aussi un beau stock assorti de martre de Russie, martre de la Baie d'Hudson, d'hermine et de vison canadien, sous forme de tours de cou et manchons.

RAYON DES PANIERS ET CARROSSES DE BEBES

Table spéciale de paniers de fantaisie assortis, paniers à papier et porte-papier, moins 50 p.c.

Go-carts se repliant et pliants, à 20 p.c., d'escompte.

RAYON DE LA PORCELAINE

25 vases en véritable, Dresde glacés en dessous, plendides effets Copenhague, variant de $15.00 à $20.00, pour $10.00.

Table spéciale de vases artistiques en Royal Bonne, Teplitz et Royal Vienna, à moitié prix.

200 spécimens de poterie artistique, comprenant dessins hollandais, Ettebecg, Allevale, etc. Régulièrement $1.00 à $2.00, pour 75c.

25 plaquettes Doulton bleues avec dessins, grandeur 14". Régulièrement $6.00 pour $3.00.

200 assiette de fantaisie à dessert et à dîner. Régulièrement $2.00 à $4.00 pour $1.00.

50 plaquettes françaises décorées. Régulièrement $1.00 pour 75c.

Lignes spéciales de services de toilette, moins 20 p.c.

Table spéciale de tasses et soucoupes. Régulièrement 30c, 35c, 45c et 50c, pour 25c.

35 portières en bambou japonais. Régulièrement $1.50 pour $1.00.

10 portières légèrement endommagées à offrir à 75c.

TABLE SPECIALE de parapluies en papier japonais, écrans, éventails, tapis de table en coton, rideaux, plateaux en laque, etc., etc., à moitié prix.

200 saladiers bleus en Doulton. Régulièrement $1.00 et $1.50 pour 50c.

100 grands verres à lait en Doulton. Régulièrement 50c, pour 20c.

Table spéciale de pots et théières de fantaisie à moitié prix.

500 moutardiers blanc et or. Régulièrement 25c et 30c pour 12c.

5 services à dîner de 112 articles, magnifiquement imprimés/ Régulièreent $18.00 pour $12.50.

10 services à dîner à 115 articles, chics dessins. Régulièrement $22.50 et $25.00 pour $18.00.

Table spéciale de lignes discontinuées de services à dîner. Régulièrement $30.00 à $60.00, moins 33 1-3 p.c.

10 services à thé en porcelaine anglaise, riches décorations. Régulièrement $20.00 pour $13.50.

25 services à thé en porcelaine de Limoges, 40 pouces, régulier $7.50 pour $6.00.

25 jardinières en Doulton, magnifiquement décorées, formes et dessins les plus nouveaux, moins 33 1-3 p.c.

RAYON DE LA COUTELLERIE

Lignes spéciales de cuillers et fourchettes à dessert et à dîner, louches, cuillers à baies, cuillers à oranges, fourchettes à viandes froides, services d'enfants, fourchettes à huitres, etc., moins 20 p.c.

Lignes spéciales de boîtes légèrement endommagées de services à fruits, service à poisson, etc., à moitié prix.

taillé. Régulièrement $3.75 pour $3.00.

100 plateaux sur pied en verre taillé, régulièrement $2.25 pour $1.50.

Aussi lignes spéciales de verre à vin, grands verres, etc., à des escomptes spéciaux.

RAYON DE L'ARGENT STERLING

Bouteilles de poudre à dents, régulier 50c, pour 35c.

Bouteilles de poudre de talc, régulier 75c, pour 60c.

Pots à onguents, réguliers 50c pour 35c.

Bouteilles à brosses à dents, régulier 50c pour 35c.

25 peignes à cheveux désassortis en argent sterling, régulier 85c, pour 50c.

25 ciseaux de fantaisie, régulier, $1.25 pour 90c.

15 petits balais, régulier $1.25 pour 75c.

25 bouteilles de sels, régulier 40c pour 25c.

3 miroirs, régulier $15.00, pour $10.00.

RAYON DES MANTEAUX

SPECIAL—100 Jupes de Ville en Drap noir, pour Dames. Prix : $1.00.

150 Jupes de Ville en Drap Vénitien, noir et bleu; aussi en Tweed de fantaisie de plusieurs dessins, pour Dames. Régulier $9.50 à $12.60, pour $5.50 à $6.50.

RAYON DU VERRE TAILLE

25 pots à crème et sucriers en verre taillé. Régulièrement $8.00 pour $6.00.

12 bouteilles à eau. Régulièrement $7.00, pour $5.00.

10 pots en verre taillé, 3 chopines. Régulièrement $7.00, pour $5.25.

25 bols en verre, 8 pouces. Régulièrement $4.50 pour $3.50.

10 platetaux sur pied en verre

RAYON DES HORLOGES

Lignes spéciales, moins 20 p.c.

Ligne spéciale de bronzes parisiens, moins 33 1-3 p.c.

RAYON DES LAMPES

Lignes spéciales discontinuées d'abat-jour à moitié prix.

200 abat-jours de chandelle un peu endommagés, régulier 85c, et 90c, pour 35c.

100 abat-jour de chandelle un peu endommagés, régulier $1.50 et $1.30 pour 60c.

RAYON DU COTON

Un lot de tales d'oreillers anglaises à points d'ourlet de fantaisie. Prix spéciaux: 25c, 30c et 33c, moins 10 p.c.

CORSET P. D.

Hanche longue et courte, buste haut ou bas, $1.52 comptant.

Corset C.B. hanche longue, buste haut ou bas, baleines en aluminium, garanti à l'épreuve de la rouille, $1.43 comptant.

Corset D et A. hanche longue, buste haut ou bas, jarretelles sur le côté et en avant, $1.00 comptant.

GANTS DE DAMES

Gants en chevreau Derby, pour dames, toutes les formes les plus nouvelles, aussi noir et blanc, revers brodé, couture piquée, 2 agrafes, $1.55, moins 10 p.c.

Gants en peau de daim tan et gris, couture piquée, 2 agrafes, pour dames, 85c pour 75c.

Gants en Chevreau, couleurs: brun, vers, marine, mode, sang de boeuf et gris, revers brodé, couture piquée, 2 agrafes, pour dames. Spécial 75c.

CORSET R. & G.

Hanche longue, buste haut, ou bas, jarretelles dans le côté et en avant, $1.39 comptant.

RAYON DE LA BONNETERIE POUR DAMES

Camisoles en laine naturelle à côtes, non décolletées, longues manches, $1.00 moins 1 0p.c.

Jerseys en cachemire à raies marine et blanches pour enfants et jerseys à raies marine et cardinal à moitié prix.

Combinaisons en laine naturelle, non décolletées, longues manches, longueur à la cheville, pour enfants, moins 33⅓ p.c.

Lot désassorti d'échantillons de combinaisons suisses, moins 20 p.c.

RAYON DE L'OPTIQUE
EXAMEN GRATUIT DE LA VUE

Lignes spéciales de lunettes et pince-nez en "Gold Filled". Régulièrement $3.50 et $3.00 pour $2.50.

Lignes spéciales de baromètres, moins 20 p.c.

Lignes spéciales de jumelles d'opéra, moins 20 p.c.

ARTICLES PHOTOGRAPHIQUES

Attention spéciale accordée au développage et à l'impression.

Belle collection de Kodaks et accessoires à photographie.

RAYON DE LA CONFISERIE

Chocolats assortis, 35c la livre.

Jujubes assortis, 30c. la livre.

Amandes à la crème, 30c la livre.

Mélanges à la crème, 25c la livre.

Pea Nuts Brittle, 20c la livre.

Kisses à la noix de Galles, 20c la livre.

Tire Everton, 15c la livre.

CHOCOLAT AU LAIT ITALIEN

Morceaux de 40c pour 30c; morceaux de 20c, pour 15c; morceaux de 10c, 2 pour 15c; morceaux de 5c, 4 pour 10c; morceaux de 2c, 3 pour 5c.

RAYON DES CHAPEAUX

30 douzaines de chapeaux en tweed pour hommes, mode d'automne, doublés en satin. Prix $1.00 à $1.50, moins 20 p.c.

1 table de casquettes en tweed pour garçonnets, lots désassortis. Régulièrement 25c à 50c; pour 15c.

1 table de Derbies noirs pour garçonnets, chapeaux mous pour garçonnets, ainsi que de chapeaux en Galatea. Régulièrement $2.00 à $3.00, pour 50c.

I lot de Galateas en feutre pour enfants, nouvelles formes d'automne, en bleu marine, fauve, noir, brun, rouge, etc. Régulièrement $1,25, moins 20 p.c.

RAYON DES ARTICLES DE MESSIEURS

20 douzaines de chemises de négligé de couleurs, de bonne qualité, en batiste anglaise. Régulièrement $1.25 pour $1.00.

1 lot de chaussettes en tricot irlandais, mélange de bruyère, gris Oxford, noir, etc. Régulièrement 35c. et 40c pour 25c.

1 lot de sous-vêtements en laine anglaise naturelle, corps et caleçons, points 32 à 44, pesanteur d'hiver. Régulièrement $2.25 pour $1.50 chacun.

1 lot de gants de Dent, doublure laineuse Mocha, bel article. Régulièrement $1.50 pour $1.00.

1 lot de bretelles de bonne qualité, Webb élastique, bouts Tokio. Régulièrement 50c pour 40c.

1 lot de beaux mouchoirs en toile de Belfast, à points d'ourlet. Régulièrement $3.50 pour $2.75 la douzaine.

Pyjamas pour hommes, en flanelle anglaise de bonne qualité, faits sur les lieux. Prix $3.00 et $4.00, moins 20 p. c.

RAYON DE LA QUINCAILLERIE

Sièges de bain, finis en chêne doré et émail blanc, prix 50c.

Anneaux à serviettes d'un blanc neige, prix 5c chacun.

Planches à manches, couvertes de feutre ; s'adaptant à une table ou à une planche à repasser, prix 25c.

Balais à tapis, un bon assortiment, bien faits, régulier 35c pour 25c.

Casseroles intérieur blanc, en acier émaillé et sans soudure,avec couvercle en ferblanc, importées, garanties, capacité 3 chopines impériales 25c ; 4 chopines 30c ; 5 chopines, 35c et 6 chopines, 40c.

Scies de cuisine, en le meilleur acier, 16 pouces, prix 35c.

Couperets de famille en acier trempé, garantis, prix 20c.

Cabarets à couteaux en bois dur, vernis, prix 15c.

Brosses à plancher, dos en bois plein solide, durables, prix 10c.

ARTICLES EN ARGENT PLAQUE

15 corbeilles à pain, régulier, $4.50 pour $2.00.

6 corbeilles à pain, régulier $4.50, pour $3.25.

50 corbeilles à pain, 8", régulier $3.25 pour $2.00.

20 salières anglaises avec cuillers, régulier, $2.00, pour $1.60 la paire.

20 pots à clairet montés, à moitié prix.

15 plats à bonbons, régulier $4.00 pour $2.00.

25 plats à fougère en plaqué anglais, 4", régulier $2.00 pour $1.50.

Table spéciale de nouveautés Kayzergiin, moins 20 p.c.

RAYON DE L'ELECTRICITE
10 P. C. A 25 P. C. D'ESCOMPTE

Bronzes parisiens (nouveau stock venant d'arriver).

Garnitures de salle à manger en verre artistique.

Lampes de fantaisie pour table et pupitre (importées).

Abat-jour en soie et en papier (d'Allemagne).

Estimations sur les classes d'ouvrages électriques gratis.

50 costumes en drap et en tweed pour dames, régulier $40.00 à $60, pour $15.00 à $30.00, moins 33⅓ p. c.

85 robes de maison en percale, prix $1.00.

200 jupes en moirette tout noire, de couleur et de fantaisie, pour dames, régulier $2.75 à $7.50, pour $1.60 à $4.50.

Aussi jupons en moirette tout noire, très grands, pour dames, régulier $5.50 à $8.50, pour $3.00, $3.50, $4.00 et $4.50.

25 jupons en soie de couleur, pour dames, moins 50 p. c.

PAPETERIES A BON MARCHE

100 Papeteries, 24 feuilles et 24 enveloppes, jolis dessins pour les fêtes. Prix régulier 60c, pour 35c la douzaine.

ARTICLES EN CUIR A BON MARCHE

50 sacoches à mains en cuir, doublées en cuir, dorées ou noires, régulier $2.25 pour $1.00.

20 p. c. d'escompte sur tous les articles en cuir, y compris les rouleaux à musique, les boîtes à bijoux, les services de manicure, les services de toilette, les bourses, les sacoches à main, etc.

CALENDRIERS A BON MARCHE

POUR UNE JOURNEE SEULEMENT afin de vous donner l'occasion de voir notre joli assortiment de calendriers, etc., nous vous accordons un escompte de 20 p. c. sur tous les calendriers.

RAYON DES VETEMENTS POUR HOMMES

Habillements en tweds et en worsteds importés dans tous les plus nouveaux dessins et couleurs, bonne pesanteur, confection tailleur, seyant à la perfection, doublures en serge et en mercerisé, avec ou sans ouvertures, sacs à parements simples, grandeurs 36 à 42. Prix $13.50 à $22.00. Prix de vente $9.00.

30 habillements en serge et en vigogne noirs, sac à parement simple, grandeurs 36 à 46. Prix $15.00, $16.50 et $18.00. Prix de vente $9.00.

75 pantalons pour hommes, en worsteds et tweeds à rayures et à carreaux, grandeur assortie. Prix $2.75 à $3.50. Prix de vente $2.00.

12 Raglans d'automne et de printemps, en tweed écossais, à rayures et à carreaux, couleurs claires, poches dans les côtés, bonnes doublures, grandeurs 33, 34 et 35 pour jeunes gens. Prix $12.00 et $14.00. Prix de vente $3.00.

RAYON DU TAILLEUR

Habillements en tweeds anglais et écossais dans les nouveaux dessins et couleurs, pesanteurs d'hiver et d'automne, meilleures coupe et confection; doublures et garnitures assorties. Un joli assortiment au choix. Prix $25.00, $27.00 et $29.00, moins 20 p. c.

Pantalons en worsted, à rayures de fantaisie et à carreaux, foncé et moyennement foncé, confection et garnitures de meilleures qualités. Régulier $5.00 et $6.00,moins 20 p. c.

Vestes de fantaisie, en soie et en laine, un assortiment complet des couleurs ou dessins les plus en vogue. Prix $4.50 à $15.00, moins 20 p. c.

Robes de chambre, couleurs unies et de fantaisie, bonnes longueurs, bas ample, toutes les grandeurs pour hommes. Prix $8.00 à $15.00, moins 33⅓ p. c.

Gilets de femmes unis et de fantaisie avec collets et poignets de fantaisie, bordures piquées ou galonnées, grandeurs assorties pour hommes. Prix $6.50 à $10.00, moins 33⅓ p. c.

GALERIE DES ARTS

Un choix de gravures à l'eau, moins 25 p. c.

RAYON DES MEUBLES

62-29 — Bureau en acajou naturel, $80.00, moins 25 p. c.

4851 — Miroir cheval, G. O., $19.50, moins 20 p. c.

2-42 — 1 petit lit en cuivre pour enfant, $38.50, moins 20 p. c.

1 bureau et lavabo, en érable piqué, $125.00, moins 25 p. c.

7245 — Lit en acier anglais, meilleure fabrication, 3-0, $72.00, moins 33⅓ p. c.

14-452 — Canapé, siège en cuir, $26.50, moins 33⅓ p. c.

7611 — Chaise de passage, G. O., $16.00, moins 50 p. c.

Pupitres H. C. émaillés gris, moins 66⅔ p. c.

210-816 — Cellerette G. O., moins 66⅔ p. c.

33-233 — Porte-musique en acajou, $18.75, moins 20 p. c.

12503 — Ameublement en acajou solide, 12 morceaux, $110.00, moins 50 p. c.

5 pour cent d'Escompte au Comptant et Attention Spéciale apportée aux Commandes données par la Poste.

HENRY MORGAN & CO., Ltd., - - MONTREAL

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

CHAPDELAINE DIT LARIVIERE — A Montréal, le 5 novembre courant, au No 1063 avenue Hôtel de Ville, l'épouse de M. Roméo Chapdelaine dit Larivière, un fils, Joseph-Arthur-Rosario-Lorenzo.

Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Chapdelaine dit Larivière, oncle et tante de l'enfant.

GUILBEAULT — A la ville Saint-Louis, le 7 novembre 1906, au No 1011 rue Saint-Dominique, l'épouse de M. Emery Guilbeault, deux fils, baptisé Marie-George-Roméo et Marie-Louis-Arthur.

Parrain et marraine, M. et Mme Ovide Pomminville, et M. et Mme Arthur Pomminville, oncles et tantes des enfants.

LABERGE — A Delorimier, le 3 novembre 1906, au No 1106 rue Rachel, l'épouse de M. J. N. Laberge, marchand-épicier, un fils, baptisé Joseph-Charles-Edouard-Louis-Philippe.

Parrain et marraine, M. et Mme Louis-Philippe Deisle, oncle et tante de l'enfant.

DECES

BEAUCAGE — A Montréal, le 5 novembre, 1906, au No 65 rue Inspecteurs, l'épouse de M. Adélard Beaucage, un fils, baptisé Joseph-Adélard-René.

Parrain et marraine, M. et Mme S. Gravel, oncle et tante de l'enfant.

BOUTIN — En cette ville, le 8 du courant à l'âge de 63 ans, M. Octave Boutin, autrefois de Saint-François de Montmagny, et père de M. J. Z. Boutin, de la maison D. Ouimet.

Le service et la sépulture auront lieu à Saint-François de Montmagny, lundi, le 12 du courant.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESILETS — En cette ville, le 8 du courant, à l'âge de 11 mois, Joseph-Napoléon-Elas, enfant bien-aimé de Elas Désilets, peintre.

Les funérailles auront lieu samedi, le 10 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 1328 rue Saint-Dominique, Ville Saint-Louis, à 10 heures a. m., pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARD DIT JOLICOEUR — En cette ville, le 9 du courant, à l'âge de 16 jours, Marie-Louise-Rosaria, enfant bien-aimée de Théodule Girard dit Jolicoeur, takleur de pierre, 652 Drolet.

Funérailles privées.

GADOURY — En cette ville, le 8 du courant, à l'âge de 22 ans et 10 mois, Jérémie Gadoury.

Les funérailles auront lieu samedi, le 10 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa mère, No 419 rue Delorimier, à 8 heures, pour se rendre à l'église Saint-Eusèbe et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUVREAU — En cette ville, le 9 du courant, à l'âge de 3 ans, 1 mois et 4 jours, Léopold, enfant bien-aimé de Ovila Gauvreau, maître charretier.

Les funérailles auront lieu samedi, le 10 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 474 rue Maisonneuve, à 2 heures p.m., pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOUDE — A Marquette, Mich., le 4 du courant, à l'âge de 16 ans et 7 mois, Alida, enfant bien-aimée de Frédéric Houde, 523 N. Oak St., autrefois de Montréal.

LALONDE — En cette ville, le 8 du courant, à l'âge de 64 ans, 5 mois, Francis X. Lalonde, natif de Vaudreuil.

Les funérailles auront lieu samedi, le 10 du courant, à 8 heures.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 297 rue Saint-Antoine, pour se rendre au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

MARCIL — En cette ville, le 8 du courant, à l'âge de 84 ans, 10 mois et 8 jours, Mme veuve Angélique Marcil, née Myet, (Angélique).

Les funérailles auront lieu samedi, le 10 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 369 rue Saint-Christophe, à 7 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

METIVIER — En cette ville, le 9 du courant, à l'âge de 2 ans, 11 mois et 8 jours, Olive Métivier, fille de Philippe Métivier, charretier.

Les funérailles auront lieu samedi, le 10 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 104 rue Logan, à 8.30 heures, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RACETTE — En cette ville, le 8 du courant, à l'âge de 54 ans et 9 mois, David Racette, père.

Les funérailles auront lieu samedi, le 10 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 408 rue Papineau, à 7½ heures, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Les membres de la Congrégation des hommes sont priés de se réunir vendredi soir, à 8 heures, pour la récitation de l'office. 6—2

VANNESTE — En cette ville, le 8 du courant, à l'âge de 66 ans et 7 mois, Pierre-Edouard Vanneste, natif des Flandres Occidentales, Belgique.

Les funérailles auront lieu samedi, le 10 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 243 rue Ottawa, à 7.15 heures, pour se rendre à l'église Sainte-Anne et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VINCENT — En cette ville, le 8 du courant, à l'âge de 41 ans, Jos. Napoléon Vincent, gérant de la Banque d'Epargne de la Cité du District.

Les funérailles auront lieu dimanche, le 11 du courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 231 rue Boyer, à 2 heures p. m., pour se rendre au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Le service sera annoncé plus tard. 7—2

L'expérience est le meilleur des instructeurs. Les ménagères qui ont essayé tous les sels, disent que le SEL DE TABLE WINDSOR est le sel de table le plus pur. [76] o

MINE GRASSE
SULTANA
LA PLUS BRILLANTE. [3] g

Photographies Parfaites
Vous en aurez en allant chez Dumas, qui fait lui-même la pose. Notez l'adresse.
460 rue St Denis. Coin Sherbrooke
(1) TEL. BELL EST 4133.

NOUVELLES OUVRIERES

La question de l'incorporation des unions ouvrières dans le Massachusetts — Le gouvernement canadien s'efforce d'empêcher l'immigration des Hindous au Canada — Un jugement de la Cour d'Appel, qui intéresse les ouvriers — Demain soir pour le club ouvrier de Saint-Jacques — La grève des employés de tramways, à Hamilton reste inchangée — Ce soir chez les briquetiers et les plâtriers — Les difficultés aux mines de Westville, N. E., sont réglées — Faits divers.

Le Massachusetts Bureau of Statistics of Labour, dans un bulletin publié récemment traite de la question de l'incorporation des unions ouvrières.

Après une courte entrée en matière ayant trait à l'origine et au progrès des unions ouvrières, dans la Grande-Bretagne et en Amérique, et du but principal qu'ont en vue les unions ouvrières, ce rapport parle du résultat d'une immense propagande entreprise par les hommes les plus marquants dans les différentes classes de la société touchant la question à décider, si les unions doivent être des organisations responsables, ou purement volontaires, toutes ces questions y sont savamment discutées. Sur 963 lettres pour demandes de renseignements, 301 personnes, paraît-il, y ont répondu, en détail; l'opinion des employés, celle des chefs d'organisations ouvrières, de même que celle du public et des avocats étant divisées en groupes distincts. A la question pour savoir, si l'incorporation des unions ouvrières serait oui ou non préjudiciable à ces dernières, 75 ont répondu, dit-on, dans l'affirmative et 105 dans la négative, 56 pour cent des premiers et 10 pour cent des derniers étant des chefs du travail.

Nous ignorons si cette consultation a été conduite d'une façon équitable pour les organisations ouvrières, mais il est fort douteux que des chefs ouvriers se soient prononcés dans la négative sur cette question, étant donné que l'incorporation est contre les principes du travail organisé.

× × ×

On dit que le gouvernement canadien se propose de faire, prochainement, des représentations aux gouvernements de la Grande-Bretagne et des Indes, pour obtenir, s'il se peut, que des mesures soient prises pour empêcher les Hindous des provinces orientales d'émigrer au Canada.

Le gouvernement fédéral se rend par le fait au désir des organisations centrales ouvrières des plus importantes du pays, qui toutes ont adopté récemment des résolutions de protestation contre l'immigration Hindoue.

× × ×

La Cour d'Appel d'Ontario a renvoyé l'autre jour un appel de la "Waterloo Mfg Co.", contre le jugement de première instance accordant à un ouvrier du nom de McBun, des dommages au montant de $1,200, dans une poursuite pour négligence de la part de la défenderesse.

Le demandeur, âgé de moins de 21 ans était à l'emploi des défendeurs dans leur fonderie, à Waterloo, et se trouvait le 19 janvier 1904, en devoir sur les platines de fer d'une chaudière à vapeur, alors que, d'après ses allégués, il aurait été projeté sur la machinerie alors sans protection, ayant le bras gauche pris dans les machines, et grièvement blessé, et mutilé. Le juge en premier ressort décida que la machine était dangereuse et aurait dû être pourvue de garde-corps, conformément à l'"Ontario Factories Act". Ce jugement a été confirmé en appel.

× × ×

On nous demande d'annoncer pour demain soir, (samedi), une grande assemblée du club ouvrier de la division Saint-Jacques, à la salle Espéranto, 81 rue Saint-Christophe, pour affaires de la plus haute importance. La séance s'ouvrira à 8 heures précises et il va sans dire que la présence de tous les membres est absolument requise.

× × ×

Aucun effort n'a encore été fait jusqu'à présent par la compagnie les tramways d'Hamilton pour faire circuler ses voitures. Dans le cours de la journée d'hier 25 ouvriers employés dans les ateliers de réparations et les remises ont abandonné le travail par sympathie pour les grévistes.

La foule a bien eu quelques petites escarmouches avec la police mais rien de sérieux n'en est résulté. On dit que la compagnie a demandé des détectives privés aux agences de Montréal et de Toronto pour protéger leurs propriétés.

× × ×

M. Joseph Ainey, candidat du parti ouvrier dans la division Sainte-Marie, a ouvert officiellement, hier soir, son comité central, en présence d'une nombreuse et enthousiaste assemblée, à laquelle assistaient, des ouvriers, des industriels, ainsi que nombre de gens d'affaires appartenant aux différentes branches du commerce. Tous ont promis leur plus ferme appui à M. Ainey, qui dès maintenant se dit en lieu de compter sur une éclatante victoire.

D'ici à quelques jours, plusieurs autres comités seront ouverts dans diverses parties de la division et de fréquentes assemblées publiques seront tenues d'ici au 21 du courant. Nous annoncerons sous peu les dates de ces réunions.

Le comité d'organisation du candidat ouvrier n'a pas d'argent à disposer pour faire le travail de sollicitation, et compte absolument sur toutes les bonnes volontés pour réussir. Tous ceux qui peuvent disposer de quelques moments, soit le jour ou le soir, sont priés de donner leurs noms au secrétaire, M. L. M. Dupont, qui se tient constamment à la disposition des électeurs, au No 784 rue Sainte-Catherine-Est, où de téléphoner à Est, 2553.

× × ×

On nous informe que M. Lanctôt, maître-peintre, 636 rue Papineau, a reçu ses patrons à décaquer et qu'il est prêt maintenant à exécuter, toutes sortes de travaux de peinture portant l'étiquette de l'union internationale.

C'est le premier atelier à Montréal qui obtient la permission de se servir du label. C'est donc le devoir de tous les unionistes de l'encourager.

× × ×

Les difficultés survenues, l'autre jour, aux mines de Westville, N. E., appartenant à la "Intercolonial Coal Co," sont réglées et tous les hommes ont repris le travail ce matin.

Tous les ouvriers travaillant dans les mines sont entrés dans l'union. Trois ou quatre qui refusaient de le faire ont été congédiés.

Ce soir, il y aura, à la salle Saint-Joseph, assemblée régulière de l'Union des briquetiers et des plâtriers pour affaires très importantes.

TREMBLEMENT DU A LA FAIBLESSE DE NERFS

Etait complètement épuisée par suite de prostration nerveuse lorsqu'elle se vit guérir par la

Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs

Les hommes de profession, aussi bien que les simples mortels, ont été impuissants à découvrir les mystères du système nerveux, mais un fait certain, c'est que la force nerveuse s'obtient par un sang pur et riche et à l'exception de rares accidents, les maladies des nerfs proviennent d'un sang clair et aqueux.

C'est d'après ce principe que la NOURRITURE DU DR CHASE POUR LES NERFS a été préparée, car ce grand remède-aliment produit véritablement chaque jour une certaine quantité de sang pur et riche. Non seulement ce traitement est conforme aux données de la science, mais l'énorme succès qu'il a rencontré lui a fait une réputation de remède sans égal contre toutes les maladies résultant d'un sang maigre et aqueux.

Madame Napoléon Cardinal, Saint-Ephrem d'Upton, Qué., écrit : "C'est mon avis que sans les médicaments du Dr Chase, je ne serais pas en vie aujourd'hui, car j'étais complètement épuisée par suite de prostration nerveuse. Les mains me tremblaient tellement que je ne pouvais pas tenir une tasse sans en renverser le contenu. La "Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs" et les "Pilules du Dr Chase pour les Nerfs" m'ont complètement guérie, et m'ont permis de reprendre mon travail et m'ont rendue à la santé de mes quinze ans. Je me ferai un plaisir de répondre à tous ceux qui m'écriront pour avoir des détails sur mon cas."

Si vous n'avez pas sommeil, si vous souffrez de maux de tête nerveux et d'indigestion, d'affaissement cérébral, d'irritabilité, de tremblement ou de délabrement des nerfs, et que vous vous sentez découragé et abattu, recourez à la "Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs", assuré que c'est le meilleur moyen de redonner de la vitalité à votre système nerveux et d'éviter des prostrations nerveuses, la paralysie ou quelque forme terrible de faiblesse.

"Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs", 50 cents la boîte, 6 boîtes pour $2.50 chez tous les marchands, ou d'Edmanson, Bates & Co., Toronto. Aux Etats-Unis, la "Nourriture du Dr Chase pour les nerfs" est connue sous le nom de "Pilules du Dr A. W. Chase pour les nerfs", et fabriquée et vendue exclusivement par la Dr A. W. Chase Medicine Co., Buffalo, N. Y. Le portrait et la signature du Dr A. W. Chase, l'auteur du fameux livre de recettes, sont sur chaque boîte. (10)

Le Bonheur dans une Tablette

Une santé parfaite pour tout le monde et à très peu de frais

Combien de fois vous êtes-vous approché de la table absolument dégoûté à la vue ou à la pensée des aliments?

Combien de fois vous êtes-vous mis à table sans aucun appétit, mais tout simplement parce que c'était "le temps de manger"?

Combien de fois avez-vous ressenti dans l'estomac des sensations de tiraillement, de faim "non assouvie" même après avoir mangé?

Combien de fois avez-vous ressenti cette "masse de plomb" après avoir mangé, que vos aliments aient été bien cuits ou non?

Et combien de fois avez-vous souffert de beaucoup d'autres malaises que vous ne pouviez expliquer, mais qui vous rendaient maussade, malheureux, mal en train, et aigri contre tout le monde et contre toutes choses en général.

On peut affirmer en toute sûreté que vous ne sauriez le dire. Il est évident que vous ne prenez pas note de ces choses, mais vous savez que vous les avez endurées. Vous les avez probablement depuis si longtemps qu'elles sont devenues habituelles chez vous et vous en êtes venu à la conclusion que votre sort était de les endurer indéfiniment et peut-être pour toujours.

Il y a des hommes qui sont comme les chevaux, qui dès qu'on leur enlève leur entrave croient qu'ils sont fatigués tellement ils sont esclaves de leurs habitudes.

Cependant personne ne devrait souffrir de dyspepsie, ou d'indigestion, de perte d'appétit, nervosité, irritation, sensation de brûlements, nausées, eructations, perte de mémoire, de vigueur et de vitalité, tous pourraient jouir du bonheur que donne un bon estomac, avoir un bon appétit, si seulement ils voulaient abandonner leurs anciennes habitudes pour des nouvelles qui lui redonneront la santé, la joie, l'ambition, un esprit lucide et la mémoire et tout le bonheur qui en découle.

C'est vraiment merveilleux? Et vous pouvez avoir tout cela dans une petite tablette faite spécialement dans ce but, dans les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie, ces merveilleuses petites fées pour la santé et le bonheur que l'on trouve aujourd'hui dans des milliers de demeures. Pensez-y—un ingrédient de ces précieuses petites tablettes digérera pour vous 3,000 grains de vos aliments.

Ceci soulage votre estomac du travail de la digestion jusqu'à ce que votre estomac soit assez fort et de nouveau en bon état. Votre estomac a été surmené et malmené. Il est épuisé. Il a besoin de repos.

Faites faire le travail de votre estomac par les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie. Vous serez surpris de vous sentir si bien après avoir mangé et de trouver si délicieux tout ce que vous goûterez. C'est parce que les Tablettes font digérer vos aliments, ce qui était impossible à votre estomac, auparavant.

Ayez de ces Tablettes sur votre table et prenez-en une ou deux après chaque repas sans faute. Alors vous comprendrez mieux que jamais que l'estomac humain décide du sort de tout homme, en le faisant avancer ou retrograder; de plus vous oublierez que vous avez eu autrefois un estomac qui vous torturait.

3 Pharmacies — Henri Lanctot — Le Pharmacien Progressif

295 SAINTE-CATHERINE EST, Angle St Denis, Anciennement Baridon.
820 SAINT-LAURENT, Angle Prince Arthur.
447 SAINT-LAURENT, Près DeMontigny.

10,000 Articles Différents

Dans chacune de nos Trois Pharmacies. Nous annonçons pour que vous profitiez du bon marché en même temps que de la qualité supérieure de toutes nos marchandises, médicaments et spécialités.

VENTE SPECIALE
POUR DEMAIN SAMEDI

Tous les Samedis nous avons une Vente Spéciale. Venez à l'une de nos 3 Pharmacies ; il y a toujours quelque chose d'intéressant pour vous.

Ammoniaque Forte. — Une bouteille de 20 oz. bouchon caoutchouc, se vend 25c; demain. **17c**

Alcool de bois, (Shellac Spirit). — Sans odeur, une bouteille de 16 oz., se vendant à 25c; pour demain. . . **17c**

1 gallon. **$1.25**

Sac à Eau Chaude. — 3 pintes, stock neuf, bonne valeur à $1.25; pour demain. **92c**

Seringue Fontaine.—2 pintes, valeur $1.00; pour. **69c**

Poudre à Dents Dentimol (Lanctôt). — Une poudre hygiénique et savonneuse en bout. de 25c et 50c pour l'introduire, samedi. . . . . **17c et 39c**

Peignes fins Ivoire, (marque Eléphant). — 500 peignes, véritable ivoire. . . . **10c**

Brosses à dents. — Valeur 25c et le valant, soies blanches et raides, samedi. **15c**

Savon de Pears, à la Glycérine. — Le véritable savon anglais, se vendant 15c pour. **10c**

Emulsion Scott pour les personnes économes.
Petits flacons. **40c**
. . . . . .
Grands. **75c**
. . . . . .

Elixir Ducro, le véritable. **90c**

Sedlitz Chanteaud. — Purgatif bien connu, un flacon par client, samedi. . . **45c**

Pilules de Dodds. — Une botte par client. . . . **34c**

FEU J. B. VALLEE

Les funérailles de feu M. Jean-Baptiste Vallée, ont eu lieu ce matin, à 8.30 heures, en l'église Saint-Louis de France. Un cortège nombreux de parents et d'amis s'étaient fait un devoir d'accompagner la dépouille mortelle de l'ancien député protonotaire. La magistrature, le Barreau, et le service civil étaient largement représentés.

Le deuil était conduit par MM. M. Foisy, beau-frère du défunt, Dr René Beaudry, René Vallée, Dr Hervieux, l'hon. P. E. Leblanc, René Leblanc, ses neveux, et E. Lacroix, cousin.

Dans le cortège,on remarquait l'hon. Sir Alexandre Lacoste, juge en chef de la Cour d'Appel, l'hon. juge Lavergne, l'hon. Aldéric Ouimet, les honorables juges Taschereau, Mathieu, Lorranger, Pagnuelo, de Lorimier, Robidoux, Fortin, Sir Melbourne Tait, juge en chef, Curran, Eug. Lafontaine, Desnoyers, l'hon. L. O. Taillon, l'hon. A. Desjardins, T. C. Casgrain, C. R., l'hon. I. J. Tarte, F. N. Lennan, C. R., L. T. Maréchal, C. R., F. D. Monk, C. R., J L. Perron, C. R., P. B. Mignault, C. R., bâtonnier de Montréal; Arthur Globensky, C.R., H. G. Lajoie, C. R., S. Beaudin, C. R., Gustave Lamothe, C. R., Eug. Lafleur, C. R., F. Smith, C. R., Frank Curran, A. Germain, Paul Lacoste, F. J. Bisaillon, C. R., Edmond Brossard, P. Rainville, l'hon. D. Monette, Protonotaire, et les employés du Protonotaire, l'hon. R. Thibaudeau, M. P. M. Durand, député-shérif; Dominique Dérôme, J. O. Dupuis, Arthur Delisle, C. R., J. O. Fournier, J. O. Drouin, P. G. Martineau, C. R., L. J. Ethier, C. R., J. L. Archambault, C. R., E. Pelissier, C. R., Louis Ouimet, M. C. Champoux, J. C. Lamothe, J. A. Labelle, T. Bastien, Adrien Lavallée, C. R., W. J. Proulx, N.P., John Hoolaban, Denis Gorman, P. J. Kearney, Geo. Daveluy, Ernest Paquet, etc., etc.

Washington, D. C., nov., 1906.

Les résolutions en faveur du rétablissement de la cantine pour la vente de la bière et des vins légers aux soldats, avec certaines restrictions, adoptées à l'unanimité par l'Advance tent, Independant Order of Rechabites, de cette cité, peut-être la plus ancienne institution de tempérance de l'univers, ont soulevé beaucoup d'intérêt dans les cercles de la température.

Plusieurs membres de cet ordre ont servi dans l'armée, et tous connaissent par expérience les mauvais effets de l'usage immodéré des liqueurs, et ils se rendent compte que l'abolition de la cantine est cause de l'augmentation de l'ivrognerie parmi les soldats.

Dans les conditions actuelles, le soldat boit dans des endroits louches, en dehors du camp : et cela sans aucune restriction. Avec la cantine telle que recommandée par les Rechabites ,il boira sous la surveillance du gouvernement et avec restrictions.

De plus, les Rechabites proposent que le gouvernement, en préparant la loi de la cantine, devrait faire une distinction en faveur de la bière, qui contient un faible percentage d'alcool, et des vins légers. L'on croit que le soldat sera satisfait de ces breuvages obtenus à des conditions favorables, et qu'il sera moins porté à désirer des liqueurs fortes et communes qu'à présent.

Cet acte de la part des Rechabites a l'appui des officiers et des organisations militaires. Les vétérans de la guerre d'Espagne, à leur récente convention ici, ont conseillé à l'unanimité à leur comité législatif, de demander au Congrès le rétablissement de la cantine.

Les Rechabites prétendent qu'en permettant aux soldats d'obtenir des liqueurs comparativement inoffensives, telles que bière et vins légers, en vertu de certaines règles fixées par le gouvernement, la cause de la tempérance sera mieux soutenue qu'avant alors qu'ils allaient boire dans des endroits louches, en dehors des réserves du gouvernement.

FEU OVIDE VALIQUETTE

IMPOSANTES FUNERAILLES, HIER, A TERREBONNE.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Terrebonne, 9—A l'église paroissiale de Terrebonne ont eu lieu, mercredi, matin, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis venus des alentours, les funérailles de feu Ovide Valiquette, décédé subitement dimanche matin, à son domicile, à l'âge de 61 ans.

M. Valiquette avait occupé un grand nombre de postes de confiance à Terrebonne et il ne comptait partout que des amis.

Le service funèbre fut célébré par le Révérend Père A. Valiquette, O.M.I., de Saint-Sauveur de Québec, fils du défunt, assisté du Rév. Père Forget, du Cap de la Madeleine, comme diacre, et du Rév. Père Legault, de Montréal, comme sous-diacre.

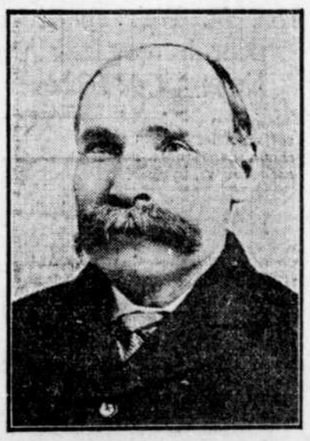

Feu Ovide Valiquette.

M. l'abbé Gaudet, curé de Terrebonne, chanta l'absoute.

Plus de cent voitures ont escorté le cortège funèbre de la demeure mortuaire au temple paroisisal.

Le défunt laisse une femme et plusieurs enfants.

Deux de ses filles sont religieuses, savoir: Sr Marie-Joseph-Eugène et Sr Marie-Ambroise, du couvent des Soeurs Sainte-Anne, de Lachine.

Il était le frère de M. Ulric Valiquette, ingénieur civil d'Ottawa, et de M. Roch Valiquette, marchand de meubles, de Montréal.

Libéral en politique, M. Ovide Valiquette était très affable et très populaire dans tout le comté.

Vendredi dernier, il avait été victime d'un léger accident de voiture au cours d'un voyage à Montréal, mais il paraissait bien rétabli.

Dimanche matin, on le trouva mort dans son lit.

Le coroner s'étant enquis des faits n'a pas jugé à propos de tenir une enquête.

A la famille du regretté défunt nous offrons nos sincères condoléances.

Quand vous achetez un piano ou un orgue chez Layton Bros., 144 rue Peel, vous êtes sûr de recevoir la valeur de chaque dollar que vous donnez. 9 14 r

The John Murphy Company Limited
Vendredi 9 Novembre 1906
Le magasin ferme tous les jours à 5.30 p. m.

Les plus Nouvelles Blouses de New-York.

Lors du passage de notre acheteur à New-York, il y a quelque temps, il tomba sur un style de blouse qui faisait fureur dans la grande ville américaine mais qu'il n'avait jamais vu à Montréal. Il acheta tout ce que le fabricant avait : à peu près 120. Ces blouses seront mises en vente, ici, samedi matin.

Faites en Delaine français, cachemire, mélanges soie et laine, et quelques-unes en flanelle Opéra, dessins et mélanges de couleurs tout à fait nouveaux en cette ville.

Samedi, chacune..... **$3.50**

(Exposées dans les vitrines aujourd'hui.)

Vente de Chapeaux garnis à $4.95

Notre exposition de chapeaux d'hiver est si considérable, cette année, que nous sommes véritablement forcés d'écouler une certaine quantité de chapeaux garnis fashionables à beaucoup au-dessous de leurs prix habituels.

Environ 60 "Flops", bonnets, etc., en feutre de bonne qualité, garnis de quelques-uns de nos meilleurs éléments; les prix antérieurs variaient jusqu'à **$8.50**, mais samedi nous les offrirons en vente à, chacun..... **$4.95**

Nous mettrons aussi en vente environ **35**

Chapeaux garnis pour demoiselles et enfants à $3.50

faits de Flops en feutre, garnis de magnifiques rubans, d'ailes, de plumes, etc. Valant jusqu'à $5.00.

Samedi, chacun..... **$3.50**

MANTEAUX D'ENFANTS à ECOULER
Samedi à Moitié Prix

Nous avons eu quelques lignes très populaires de Manteaux d'automne et d'hiver pour enfants, et sur de nombreuses sortes, il ne nous en reste que 2 ou 3, que nous voulons écouler afin de faire place à d'autres marchandises. Nous les offrirons en vente Samedi à moitié prix.

En beau Beaver fort, Molleton, Draps Kersey et Poil de Chameau, en une grande variété de dessins et de toutes les grandeurs pour enfants de 8 à 14 ans.

Les prix antérieurs variaient jusqu'à **$11.50.**
Samedi, chacun..... **$5.75**

The John Murphy Company Limited

STORES

La question des stores trouve sa meilleure solution à notre magasin. La satisfaction obtenue par ceux qui achètent des stores à notre magasin, est contagieuse. Plusieurs nouveaux noms dans nos livres, et plusieurs nouvelles personnes qui viennent à notre magasin démontrent jusqu'à quel point elle s'est répandue. Le mois dernier a été mémorable, nous voulons que le présent nous le soit encore plus. Si vous avez besoin de stores, les nôtres sont ceux qui doivent être employés. Nous avons en stock des stores de 3 pieds x 6 pieds, montés sur des rouleaux résistants, complets avec supports, de 22c à 65c chacun, et nous avons aussi des stores sur commande pour tous les prix. Venez voir nos nouvelles lignes de dentelles russes, belges et arabes, ainsi que nos nouveaux Scotch Hollands, dans toutes les nouvelles couleurs, cela vous paiera. Nous vendons directement de la fabrique au consommateur, avec petit profit.

THE MARTEL STEWART CO., Ltd.,
299 Rue Craig Ouest
Nous prenons les commandes gratuitement. Phone Main 4198 ou 4199

CONCOURS DE LABOUR A SAINT-HERMAS

Saint-Hermas, 9 — Voici le résultat de labour tenu à Saint-Hermas:

Première classe:

1er prix, Aldéric Charbonneau, $5.00, plus un prix spécial de $2.00 donné par M. Gédéon Lalonde; 2e, H. Lavigne, $4.00; 3e, Omer Lavigne, $3.00; 4e, Hormidas Charbonneau.

Deuxième classe:

1er prix, Joseph Legault, $4.00, plus une médaille par M. Lefebvre, instituteur; 2e, Wilfrid Daoust, $4.00.

3s classe; 1er prix, Emmanuel Guay, un auge "Champion" par M. Edmond Guilbault; 2e, Honoré Baulne, $2.00; Napoléon Lorrain, $1.50.

4e classe: 1er prix, Albert Daoust, 1 charrue Massey-Harris et une médaille en argent par M. Z. Raymond, marchand à St-Placide; 2e, Henri Sauvé, $3.25; 3e, Arthur Daoust, $2.75; 4e, Hildege Legault, $1.25; 5e, Omer Sauvé, $1.75; 6e, Napoléon Lorrain, $1.50; 7e, Pitro Cyr, $1.25; 8e, Eugène Paquette, $1.00; 9e, Odilon Gagnon, $1.00; Joseph St-Jacques, $1.00.

5e classe: — 1er prix, Joseph Lamarche, sarcleur, "Vilas" par M. Félix Daoust, une médaille en argent par M. le notaire Raymond de St-Placide et $2.00 par M. Michel Lalande; 2e, Félix Lamarche, charrue Frost et Wood par M. A. Paiement; 3e, Hermas Gagnon; $3.00; 4e, Samuel Filion, $1.50 et une paire d'attelles par M. M. Lafond, marchand; 5e, Zénon Cyr, $1.75, et une épinglette en or par M. H. P. Cyr; 6e, Omer Cyr, $1.40; 7e, Joseph Bertrand, $1.25; 8e, Hildège Lalonde, $1.15; 9e, Arthur Paquette, $1.00.

Le soir, il y eut banquet chez M. Louis Lorrain sur la ferme duquel eut lieu le concours et des discours furent prononcés par MM. les abbés Ouimet et Sauvé et MM. Lefebvre, Daoust et Cyr.

Madrid, 9. — Le nonce du pape vient de présenter au gouvernement, une protestation officielle du Saint-Siège contre la loi du mariage civil.

AMENDEMENTS NECESSAIRES

Le rapport de la commission spéciale du gaz sera amendé, dit l'échevin J. B. A. Martin, avant qu'une offre soit faite.

Les échevins ont entre leurs mains les pièces nécessaires pour étudier le rapport de la commission spéciale de l'éclairage au sujet de ses négociations avec la Compagnie du Gaz et on s'attend que dans 15 jours, la discussion s'engagera très vive.

"Notre rapport sera sans nul doute amendé, disait ce matin l'échevin J. B. A. Martin, au reporter de "La Presse". J'avoue que tout n'est pas pour le mieux et qu'il faut des amendements. C'est un procès-verbal des négociations que nous avons eues avec la compagnie et le Conseil trouvera sans doute des changements à y faire, avant de faire une offre à la compagnie."

LAISSE EN PANNE

Un vieil immigrant Italien se voit refuser l'entrée des Etats-Unis.

Depuis trois jours, un vieillard italien du nom de Guiseppe Mota erre à travers les salles et couloirs de la gare Bonaventure. Or, ce matin, on lui a déclaré qu'il était impossible pour lui d'élire domicile sous la coupole de la gare plus longtemps. Les employés du Grand Tronc lui conseillèrent d'aller voir le consul italien et on lui donna l'adresse de ce dernier.

Le vieillard Mota est arrivé à Montréal depuis quatre jours avec l'intention de se rendre aux Etats-Unis. Mais les agents d'immigration américains lui refusent un passe-port, alléguant qu'il était trop vieux et trop faible. Son frère et sa soeur furent plus heureux et sont aujourd'hui rendus à destination.

Le pauvre Mota restera probablement ici comme tant d'autres que les Etats-Unis refusent, à la charge des autorités de Montréal.

Vos Cheveux tombent

Vous en perdez tous les jours? Et vous ne faites rien pour les conserver ? Vous les perdez parce que vous le voulez ! Alors, arrêtez-en la chute. Faites-le immédiatement! Vous y arriverez sûrement en faisant usage de la Vigueur des Cheveux d'Ayer. Elle nourrit le cheveu, le renforcit et l'empêche de tomber. Elle nettoie le cuir chevelu, détruit les pellicules, et rend les cheveux souples et soyeux. Essayez-la et soyez heureux!

J. C. AYER CO., Lowell, Mass.
yw

TEMPERATURE

Nuageux, froid, léger grésil ce soir.

Samedi : nuageux, froid et pluvieux.

Montréal, 9 novembre, 1906.

Température. — Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 10, 12 rue Notre-Dame Est.

Aujourd'hui maximum	40
Même date l'an dernier	34
Aujourd'hui minimum	32
Même date l'an dernier	39

Baromètre — 8 a. m., 30.14 ; 11 a. m., 30.13 ; 1 p.m., 30.09.

AVIS

M. Jos. B. Grandmaison, résidant au No 209 East 80th St, New York, est notre seul agent autorisé à solliciter et à percevoir dans cette ville et les environs les montants dus pour abonnement à LA PRESSE.

NOS MINISTRES

L'hon. M. Lemieux, ministre des Postes, était hier après-midi aux bureaux du gouvernement, où il a reçu la visite de M. le sénateur Dandurand, de MM. Rivet, Geoffrion et Gladu, députés, et de quelques autres personnes.

—L'hon. M. Lemieux ira tenir une grande assemblée publique, lundi, le 13 courant, à Bécancour, pour rendre compte de son mandat aux électeurs de Nicolet. Il sera accompagné, à cette occasion, par l'hon. M. Brodeur, ministre de la Marine et des Pêcheries ; par l'hon. M. Lomer Gouin, premier ministre de la Province de Québec, et par les députés de la région. Tous les électeurs du comté de Nicolet, libéraux et conservateurs, sont invités à assister à cette assemblée.

—L'honorable M. Turgeon est de retour à Québec.

—L'honorable M. Weir était ce matin au bureau du gouvernement. Il partira dimanche pour Québec.

—Il y aura conseil des ministres à Montréal, mercredi prochain.

—L'honorable M. Prévost était au bureau du Gouvernement ce matin. Il part ce soir pour Saint-Jérôme.

NOTES MONDAINES

Madame H. J. Coran, née Goodwin, d'Ottawa, recevra, pour la première fois depuis son mariage, vendredi, le 9 novembre, à sa résidence, 4065 rue Dorchester ouest, puis, à l'avenir, les premiers vendredis.

× × ×

Mme J. Leduc (Mlle Blanche Vaillancourt) recevait mercredi pour la première fois depuis son mariage à la demeure de sa mère, Mme Vaillancourt, 90 rue Mance. Mme Leduc portait une toilette en dentelle duchesse blanche et Mme Vaillancourt était en soie foulard noir et blanc. Mme Saint Germain, Mme Letondal et Mlle Yong s'étaient gracieusement chargées de servir le thé. Mme Leduc a reçu de nouveau hier assistée de Mme Albert Dupuis.

× × ×

Mme Hector Mackenzie partira ces jours prochains, pour New-York, d'où elle s'embarquera pour Paris.

× × ×

M. Gustave Evanturel, fils de l'hon. A. Evanturel, est en visite à Montréal.

× × ×

Mme Milton McDonald est à faire une visite à Victoriaville, où elle a été l'hôte de Mme Auguste Bourbeau.

× × ×

Mlle Barry (Françoise), qui est en ce moment en Europe, est attendue à Montréal dans une quinzaine de jours.

× × ×

A l'occasion du prochain mariage de M. Alfred Mousseau, avocat, fils de feu l'hon. M. J. A. Mousseau, ancien premier ministre de la province de Québec, ses amis se sont réunis avec lui hier soir, aux salons artistiques, 88 rue St Denis, pour fêter cet heureux événement.

Après un discours pétillant d'esprit, M. Papineau Mathieu offrit une bourse à M. Mousseau, au nom de ses amis. En termes émus, M. Mousseau les remercia et leur souhaita à tous le bonheur auquel il aspire en s'unissant à une compagne pour la lutte de la vie.

Se sont associé à cette marque d'amitié: MM. A. Perrault, avocat; Ed. Montpetit, av.; A. Vallée, av.; Alex. Lacoste, av.; P. E. Lamarche, av.; A. Leblanc, av.; Papineau Mathieu, av.; A. Leduc, av.; A. Brosseau, av.; R. Genest, av.; A. Jasmin, av.; V. Bouthillier, av.; J. Cartier, av.; G. Fortin, av.; W. Kerney, av.; A. David, av.; A. P. Simard, gérant de l'Ass. Canada-feu; A. Ecrément, notaire, L. Giroux, not.; J. H. A. Bohémier, not.; M. Loranger, not.; Dr M. G. Lebel; Dr A. Robichon; Dr G. Martin; Dr Ménard; Dr A. Benoit; Dr J. B. Prince; G. St Pierre; G. Mousseau; A. Desrosiers; A. Derosiers; A. Desrosiers; L. J. Desrosiers; A. Wilhelmy, H. Perdriau, etc.

Après de délicieuses heures passées, les amis de M. Mousseau se sont retirés en lui réitérant leurs meilleurs voeux de bonheur.

M. Mousseau épousera Mlle Anne-Marie Dastous de Rimouski. La bénédiction nuptiale sera donnée lundi prochain dans l'église cathédrale de Rimouski.

× × ×

La section féminine de la Société des Antiquaires donnera son second "Thé" de la saison lundi le 3 décembre prochain au Château Ramezay.

× × ×

Un banquet d'adieu sera donné à l'Hôtel Windsor, à M. Alfred Kleczkowski, le 17 novembre, avant son départ pour Montevideo, où il va remplir les fonctions de ministre plénipotentiaire pour le gouvernement français.

× × ×

Mme Edmond Fortier, de Lotbinière, est en visite chez le juge et Mme H. C. Saint-Pierre, de la rue Berri.

PROCUREZ-VOUS LE

Dans une autre page du journal nous publions ce jour un coupon donnant droit à la distribution du grand remède Zam-Buk, onguent merveilleux.

Cette distribution se fait actuellement à nos bureaux. En retour du coupon contenant votre nom et adresse, un échantillon de ce fameux remède ainsi qu'une brochure vous donnant toutes les particularités, vous sera remis.

Mtre J. C. WALSH EST CANDIDAT

Il a été choisi hier soir par la convention libérale de la

DIVISION STE ANNE

Le plus puissant candidat après l'élu de la convention nombreuse était le

Dr GUERIN

Mtre J. C. Walsh, avocat, qui s'est acquis une réputation des plus enviable au barreau, a été unanimement choisi hier soir comme candidat du gouvernement dans la division Sainte-Anne, après une convention régulièrement et loyalement conduite.

Le résultat de la convention a été accueilli par des acclamations qui démontrent que tous les partisans des différents candidats en lice sont satisfaits de la manière dont les choses ont été conduites et qu'ils travailleront comme un seul homme au succès de l'élection du candidat choisi.

La réunion fut tenue sous la présidence de M. Geo. W. Stephens, député de Saint-Laurent à la Législature. M. David R. Murphy remplissait les fonctions de secrétaire. Agirent comme scrutateurs; M. le sénateur Cloran, MM. L. J. Perron, Victor Gaudet, P.

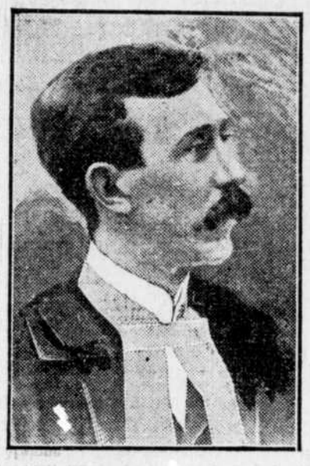

J. C. Walsh, avocat choisi par la convention libéral de Sainte-Anne comme candidat du gouvernement.

Prendergast, J. Macdonald, Michael Murphy et Joseph Fortier.

Cinq noms furent proposés à la convention; l'hon. docteur Guerin, MM. J. Walsh, député de Sainte-Anne à la Législature, M. J. C. Walsh, avocat, M. J. Malone, industriel, et M. J. MacMahon, agent d'immeubles.

L'hon. docteur Guerin avait comme proposeurs: MM. J. O. Brien et M. de Repentigny.

M. M. J. Walsh, député, MM. T. Brennan et James Cuddy.

M. J. C. Walsh, avocat, MM. G. H. Semple et Paul L. Turgeon.

M. Malone: MM. Percy C. Ryan et P. Boone.

Le premier tour de scrutin donna le résultat suivant.

Guerin	44
Walsh, J. C.	33
Walsh, M. J.	32
Malone	15
MacMahon	14

Au deuxième tour seulement, suivant les conventions, devait commencer "l'élimination". Quatre noms restaient donc encore sur la liste, après la proclamation du résultat suivant :

Guerin	50
Walsh, J. C.	19
Walsh, M. J.	39
Malone	11
MacMahon	5

Le troisième tour mettait de pair M. Guerin et M. J. C. Walsh :

Guerin	50
Walsh, J. C.	50
Walsh, M. J.	28
Malone	9

Le quatrième tour donnait l'avantage à M. J. C. Walsh :

Walsh, J. C.	64
Guerin	52
Walsh, M. J.	14

Enfin, MM Guerin et J. C. Walsh restaient seuls sur les rangs au cinquième tour. Cette fois-ci, M. J. C. Walsh obtenait la majorité absolue des voix.

Walsh, J. C.	85
Guerin	53

Une résolution approuvant la candidature de M. Walsh fut ensuite votée à l'unanimité, et l'assemblée se dispersa en poussant des hourras en l'honneur du candidat choisi. Auparavant, le président et le secrétaire de la convention avaient été chargés d'aller annoncer à M. J. C. Walsh le résultat des délibérations de la convention.

On remarquait parmi les délégués : M. le sénateur Béique, M. le sénateur Thibodeau, M. L. A. Rivet, député d'Hochelaga, M. Achille Bergevin, député de Beauharnois, MM. L. E. Geoffrion, C. A. Wilson, N. K. Laflamme, Paul G. Martineau, Alphonse Racine, L. P. Bérard, Aimé Geoffrion, F. Villeneuve, etc., etc.

ST GERARD DE MAJELLA ET LE FRERE DIDACE

Hier, un journal du soir publiait avec illustration cette inconcevable nouvelle: "D'après les Pères Rédemptoristes, St-Gérard Majella, qui fut canonisé il y a quelque temps, serait né à Ste-Anne de Beaupré."

Or, tout le monde sait que St-Gérard Majella est Italien et a toujours vécu en Italie.

Les Pères Rédemptoristes s'occupent de la cause du frère Didace, religieux Récollet, né à Ste-Anne de Beaupré, et enterré à Trois-Rivières; voilà le Gérard Majella dont parle notre confrère.

MGR DE POGLA

Sa Grandeur prend du mieux. Après quelques jours de repos, Elle reprendra ses occupations et, comme par le passé, sera "tout à tous", à l'exemple de saint Paul.

L'HONORABLE M. HYMAN DONNERAIT SA DEMISSION

Le Ministre des Travaux Publics prendrait une courageuse détermination en face des révélations faites à l'enquête qui se poursuit devant le magistrat de police Denison, à Toronto.

Les brefs pour sa réélection seraient lancés sans délai.

(DEPECHE SPECIALE)

Ottawa, 9 Nov. 1906. — L'honorable monsieur Hyman, ministre des Travaux Publics, qui est revenu hier matin de New York, part ce soir ou demain pour Toronto. Une rumeur sensationnelle nous arrive ce matin de Toronto, c'est que le ministre des Travaux Publics a décidé d'abandonner son mandat de député de London, Ont. Dans quelques heures à peine, assure-t-on, il aura envoyé sa résignation à l'honorable monsieur Sutherland, Orateur de la Chambre des Communes. C'est du moins ce qu'affirmaient hier deux ou trois députés qui sont considérés comme ses amis très intimes.

M. Hyman, interrogé par votre correspondant aujourd'hui a nié l'authenticité de la rumeur. Sir Wilfrid Laurier, interrogé à son tour, a dit ne rien connaître des intentions de son collègue. Le ministre des Travaux Publics vaque aujourd'hui aux affaires de son département comme à l'ordinaire.

La rumeur venant de Toronto peut être prématurée, mais les amis intimes du ministre affirment tout bas entre eux que sa décision est prise.

Cette détermination de M. Hyman serait le résultat de l'enquête qui se poursuit devant le magistrat de police Denison, à Toronto.

Des amis politiques du ministre des Travaux Publics se sont rendus coupables d'actes de corruption durant l'élection qui eut lieu au printemps de 1905. Ces manoeuvres frauduleuses ont eu lieu hors la connaissance de M. Hyman et sans son consentement. Il a été victime de partisans trop zélés et surtout trop peu scrupuleux.

Les adversaires du ministre des Travaux Publics n'auraient pas manqué de lui reprocher à la prochaine session d'occuper un siège illégalement gagné. Il aurait, en conséquence, décidé avec une crânerie qui est bien de sa nature batailleuse et ardente, de relever le gant et d'aller de nouveau devant ses électeurs de London.

Cet acte de haut courage public est chaudement apprécié ici dans les cercles politiques. Les adversaires de M. Hyman même, ne peuvent s'empêcher d'en exprimer leur admiration.

L'impression générale est que M. Hyman serait réélu d'emblée.

On affirme même qu'un grand nombre de conservateurs, dégoûtés de la conduite du procureur-général d'Ontario et sachant que la corruption a régné en maîtresse dans les deux camps durant la dernière élection, donneraient cette fois leurs suffrages au ministre des Travaux Publics.

Les brefs pour la nouvelle élection seront sans doute lancés sans délai, si M. Hyman, comme le veut la rumeur, résigne son mandat. Dans ce cas, la bataille serait terminée avant la fin du présent mois.

NOTES BIOGRAPHIQUES

Peu d'hommes publics ont fourni une carrière aussi bien remplie que celle de l'honorable M. Charles Smith Hyman, ministre des travaux publics.

Doué d'une intelligence remarquable et d'une grande fermeté de caractère, il a, dès ses débuts dans la vie publique, attiré l'attention de ses concitoyens qui lui ont toujours manifesté la plus grande confiance.

L'expérience qu'il a acquise par son passage aux différents emplois publics qu'il a remplis, et sa compétence incontestable comme homme d'affaires, sont une garantie qu'il connaît parfaitement bien les besoins de notre pays.

L'honorable M. Hyman est un meneur d'hommes comme l'a prouvé les succès qui ont marqué toutes les étapes de sa carrière.

Grâce à son énergie, à son travail et à son grand sens des affaires, il a réussi à faire de l'établissement que son père a fondé, l'un des plus importants du Canada. Sa largeur de vues et la droiture de son esprit ont été la clef, ou plutôt la raison de ses succès, tant en politique qu'en affaires.

En affaires, il a commencé au bas de l'échelle jusqu'à la position si enviable qu'il occupe. Il en a été de même dans sa vie publique. Il fut successivement échevin, maire de sa ville natale, puis député de cette ville à la Chambre des Communes.

L'honorable M. Hyman est le fils de M. Ellis W. Hyman, qui vint fonder une tannerie à London, Ont., en 1835.

M. Hyman était natif de Williamsport, dans l'état de la Pennsylvanie.

La mère de l'honorable ministre des travaux publics est la fille de feu William Niles, qui était membre de l'Assemblée Législative du Canada en 1854.

L'honorable M. Hyman est né à London le 31 août 1854. Après avoir fait un brillant cours d'études commercia-

A suivre sur la page 9

L'HON. M. HYMAN, MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, QUI SERAIT, DIT-LA RUMEUR, SUR LE POINT DE DEMISSIONNER COMME DEPUTE DE LONDON, ONT.

LE MARCHE SAINT-LAURENT

L'hon. M. Weir en demanderait la cession à la ville pour le remplacer par une école industrielle. — Un projet de l'échevin Dagenais.

LE MARCHE SAINT-LAURENT TEL QU'IL APPARAIT ACTUELLEMENT, BOULEVARD SAINT-LAURENT.

La démolition du marché Saint-Laurent semble décidée, et à sa place, s'élèverait une école industrielle et technique. C'est du moins ce qui ressort d'une entrevue que l'échevin Dagenais, président des commissions d'hygiène et de la bibliothèque municipale, a eue, hier après-midi, avec la commission des marchés.

Il y a quelque temps, l'échevin Dagenais proposait au conseil que les services de l'hygiène et de la bibliothèque fussent transportés au marché Saint-Laurent. Sa motion fut renvoyée à la commission des marchés.

A la séance d'hier, l'échevin Dagenais a dit qu'à la suite d'une entrevue avec l'honorable M. Weir, ministre des travaux publics de la province, et les directeurs du Conseil des Arts et Métiers, il avait compris que des pourparlers s'engageraient avec la ville pour obtenir la démolition du marché.

La commission semble opposée à ce projet; car, disent plusieurs échevins et le surintendant, la ville se priverait d'un loyer annuel d'environ $8,000.

L'échevin Guay croit qu'il vaudrait mieux installer l'école technique dans le marché Bonsecours et reléguer les marchés aux deux extrémités Est et Ouest de la ville.

La question du marché Saint-Laurent est remise à plus tard, alors que le projet de l'honorable M. Weir sera discuté.

NOTES HISTORIQUES

Le marché Saint-Laurent a été établi en vertu d'un statut de la législature adopté dans la huitième année du règne de Georges IV, le 14 mars 1829.

Voici les noms des syndics du marché, tels qu'ils apparaissent en ce statut.

A suivre sur la page 9

LES LUTTES AU PARC SOHMER

RETOUR DE MAUPAS

Le retour de Maupas à Montréal a causé beaucoup de plaisir aux amateurs de belle lutte. Il n'est pas décidé s'il s'établira encore une fois parmi nous ; tout dépendra de la rencontre de ce soir avec Pietro, le fougueux Bayonnais.

Steurs a entrepris de tomber quatre hommes en une heure, repos compris, tâche herculéenne, qui va l'obliger à sortir toutes ses ressources.

L'"EMPRESS OF BRITAIN"

L'"Empress of Britain", de la flotte du Pacifique Canadien, a été signalé, ce matin, à 9 h. 40, à la Pointe au Père.

GLOIRE AUX VAINQUEURS

Nos compatriotes des Etats-Unis se sont affirmés au cours des

DERNIERES ELECTIONS

Ils ont élu un sénateur, une vingtaine de députés et un bon nombre d'échevins et de conseillers.

LES VAINCUS

Les résultats de la dernière campagne électorale aux Etats-Unis, sont encore trop imparfaitements donnés pour qu'il soit possible de fixer d'une manière absolue les gains que nos compatriotes ont faits dans les Etats où ils avaient des candidats à des diverses

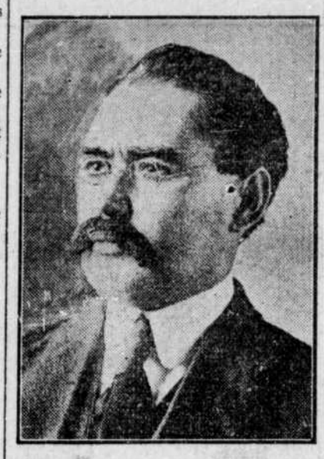

L'hon. M. Adélard Archambault, réélu maire de Woonsocket, R. I.

fonctions publiques, au Sénat, aux législatures, à la trésorerie d'Etats, aux conseils des municipalités civiques, etc. Mais nous en savons assez pour déclarer que nos frères de la république voisine ont noblement fait leur devoir. Ils auraient fait meilleure figure, cependant, si les conseils journellement donnés à la masse de la population de langue française par nos confrères américains, avaient été suivis avec plus d'enthousiasme, si l'on s'était fait naturaliser en plus grand nombre.

Tel que le résultat se présente, néanmoins, nos compatriotes ont raison d'être fiers de leur lutte, et c'est du fond du coeur que nous adressons nos félicitations aux vainqueurs et à leurs partisans. Plusieurs sont restés sur le carreau, mais ils ne doivent pas se décourager pour cela. Ils sont jeunes, pleins de talents, d'ardeur, respectés de tous, américains comme Canadiens ; ils devront réussir un jour à conquérir les honneurs qu'ils méritent.

Une élection nous fait particulièrement plaisir; c'est celle de M. C. E. Boivin, journaliste de Fall-River, qui est élu aux importantes fonctions de député de sa ville, à la Législature du Massachusetts. Ses collègues canado-américains sont MM. S. John Lamoureux, de North Adams; W. H. Trudel, de Haverhill; Joseph Gauthier, de New-Bedford; Frank Colette jr, de Spencer; A. Boyer jr, de Southbridge. Seul M. Boyer est démocrate.

Dans le New-Hampshire, c'est M. Aimé E. Boisvert qui est élu au poste de procureur du comté de Hillsborough.

Dans le Rhode-Island, MM. F. X. L.

A suivre sur la page 9

L'hon. M. Norbert Decelle, élu sénateur à Woonsocket, R. I.

M. CHARLES E. HUGHES N'EST PAS VENU A MONTREAL

Un journal du soir publiait hier la nouvelle incroyable que le nouveau gouverneur de l'Etat de New York était passé à Montréal hier et qu'il avait été vu au Windsor.

Or, cette nouvelle est inventée de toutes pièces, et elle est niée par les gérants du Windsor comme par les autorités des compagnies de chemins de fer.

Nous avons adressé à ce sujet, ce matin, une dépêche à notre grand confrère de New York, le "World," et voici la réponse que nous avons reçue :

New York, Nov. 9, 1906.

LA PRESSE, Montréal, Que.

Hughes is at Rocquette Lake, Adirondacks. Went by way of Utica, not Montreal.

THE WORLD.

Voici la traduction de cette dépêche :

New York, 9 Nov. 1906.

LA PRESSE, Montréal, Qué.

Hughes est à Rocquette Lake, Adirondacks. Est parti par voie d'Utica, et non de Montréal.

THE WORLD.

Ainsi donc, M. Hughes n'est pas passé et n'a pu passer par Montréal.

C'est un fameux canard !

LES RONGEURS AU PALAIS

Ces intéressants petits animaux s'en donnent à cœur-joie.

LES RATS

Se moquent pas mal de tous les trucs et de toutes les formalités de la loi.

Les officiers du Palais de Justice ont constaté la présence dans le temple de Thémis de visiteurs peu commodes et très difficiles à chasser. Contraintes par corps, capias, mandats d'arrestation, trucs de policiers ou foudres du Tribunal, rien n'y fait; "Le rat meurt mais ne se rend pas." Donc notre Palais de Justice est peuplé, archi-peuplé de rats. Et ces rongeurs n'entendent pas se retirer sans au préalable avoir rendu à nos Seigneuries, le mauvais service de dépouiller à leur façon, exhibits, ou pièces justificatives et documents précieux. Leur respect se mesure à leur force d'endurance.

Pas plus tard que ces jours derniers ils ont dirigé leurs attaques contre le collet en fourrure d'un paletôt déposé dans la voûte des objets volés. La procès jugé, quand il s'est agi de rendre à son proprio, le paletôt en question, ce fut un collet de peau ressemblant à un canevas sur lequel s'ennuyait mortellement quelques rares poils qui s'offrit aux regards ahuris du policier. Le propriétaire du capot le refusa, et en demanda le paiment. Le shérif doit voir à régler la chose. Comme le "castor" dont était fait le collet, est plutôt rare, on en demande $60.

Ma! bien, cette dernière frasque va leur coûter la vie. Dame Justice a prononcé leur arrêt de mort. Et à l'ajournement de la Cour, quand le dernier

jour du terme aura chassé plaideurs et témoins, avocats et juges, la mort aux rats sera jetée partout.

Certains volumes échiffés indiquent le grand amour de la science des messieurs les rats!

ESTROPIEE POUR LA VIE

MADAME BLOOD, VICTIME D'UN ACCIDENT DE TRAMWAY, SE FAIT AMPUTER LE BRAS.

On se souvient de l'accident de tramway qui s'est produit avant hier, au coin des rues Sainte-Catherine, et dont Madame Blood, de la rue Saint-Dominique, a été la victime. Elle s'apprêtait à traverser la voie devant un tramway, quand elle fut frappée par un tramway, qui venait dans le sens opposé. La malheureuse femme a été très grièvement blessée et on a dû hier, lui amputer un bras. Comme il est probable que l'amputation de la jambe sera aussi nécessaire, elle est à jamais estropiée. Madame Blood, qui est veuve, se soutenait, ainsi que ses deux petites filles par son travail, à la manufacture J. P. Black. Ses petites filles sont encore au couvent. On nous dit que la compagnie des tramways a décidé de venir au secours de la pauvre femme en élevant ses enfants et en lui donnant de quoi vivre.

LA FETE DU ROI

Londres, 9. — Le Roi Edouard VII célèbre aujourd'hui le soixante-cinquième anniversaire de sa naissance. Il passe la journée à Sandringham, avec la famille royale. Sa santé est parfaite.

De nombreuses dépêches de félicitations lui ont été adressées. Les souverains d'Europe et ses amis particuliers lui ont envoyé de riches cadeaux. Les saluts royaux ont été tirés sur les vaisseaux et dans les ports de mer.

MTRE HONORE GERVAIS, M.P.

Un reporter de "La Presse" a rencontré, ce matin, Mtre Honoré Gervais, le dévoué représentant de Saint-Jacques à Ottawa. Interrogé au sujet d'un article de la "Gazette", qui le met en cause, Mtre Gervais a déclaré "qu'il s'agit tout simplement d'une blague électorale organisée par un détraqué ou un méchant. Ni de près ni de loin, je ne me suis occupé de l'organisation de cette convention, dans Sainte-Marie, pour la bonne raison que je n'avais aucun mandat pour ce faire."

COLONIE FRANCAISE

Les membres de la colonie franlaise, ont priés d'assister à l'assemblée générale de la colonie qui aura lieu ce soir vendredi à 8 heures, 55 rue Dubord, pour l'organisation d'une soirée d'adieu offerte à M. A. Kleczkowski, Consul-Général de France.

DECES

GARIEPY — En cette ville, le 8 du courant, Laetitia Gariépy 394 rue Ontario Est.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, samedi, le 10, à 7½ heures a.m., pour se rendre à l'église Saint-Jacques et de là au cimetière de la Côte des Neiges.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOHIER — En cette ville, le 9 du courant, à l'âge de 81 ans et 6 mois, F. X. Gohier, épicier, autrefois de Sainte-Geneviève, 408 Marie-Anne.

Avis des funérailles plus tard.

NAISSANCES

BEAULIEU — A Notre-Dame du Lac Témiscouata, le 5 du courant, l'épouse de M. le notaire C. F. Beaulieu, une fille, baptisée Marie-Blanche-Jeannette.

Parrain et marraine, M. et Mme J. L. Gagné, cousins de l'enfant.

Suite des annonces de naissances, mariages et décès de l'avant-dernière page.